CONSPIRATEURS ET GENS DE POLICE

DERNIÈRE PARTIE (1)

L'AVENTURE DU COLONEL FOURNIER ET LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DONNADIEU

I. — L'APPEL AU PEUPLE

La France poursuivait cependant le cours de sa destinée douloureuse, et vivait, en ce moment, une des plus tristes heures de sa vie d'impuissante agitation.

Un grave événement politique s'était accompli durant le mois de floréal : le Sénat avait refusé à Bonaparte la dictature qu'il convoitait. Mais la résistance de ceux qui dirigeaient l'opposition, les Siéyès, Garat, Lambrechts, Lanjuinais, Destutt-Tracy, Grégoire, s'était montrée plus sournoise que vraiment courageuse. Ils avaient surtout finassé, feignant de ne pas comprendre, et l'histoire de leur furtive intrigue serait plaisante à raconter. De petites perfidies, mots chuchotés dans les couloirs, épigrammes, ironiques sourires, gestes d'ahurissement, avaient seules témoigné la bravoure des « derniers Romains. » Pourtant le Sénat consulaire n'était pas encore cette assemblée de comtes impériaux, si magnifiques sous la toque à panache, mais dont le nom est resté synonyme de lâche complaisance. Fils de la

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 1er mai, 1er juin 1908 et 1er juin 1909.

Révolution, reliques du Directoire, beaucoup de ces « pères-conscrits » conservaient un reste de fierté, et redoutaient l'omnipotence d'un maître, Cromwell sans conscience biblique, « Robespierre à cheval. » Ils eussent voulu pour gouvernant quelque Jefferson, citoyen dans une Maison-Blanche : leur candeur s'obstinait à croire qu'un peuple écœuré de licence a soif encore de liberté.

Le Sénat avait donc refusé à Bonaparte le Consulat à vie, objet de ses désirs. Mais dans cet acte de résistance, que de précautions oratoires et quel amphigouri d'obséquiosité! L'adulante période par laquelle l'ombrageuse assemblée osa faire montre de caractère est demeurée fameuse, et la flagornerie de son indépendance étonne plus encore qu'un étalage de bassesse et de servilité. « Le magistrat suprême qui, après avoir conduit tant de fois les légions républicaines à la victoire, délivré l'Italie, triomphé en Europe, en Afrique, en Asie, et rempli le monde de sa renommée, avait préservé la France des horreurs de l'anarchie, brisé la faux révolutionnaire, dissipé les factions,... hâté le progrès des lumières, consolé l'humanité et pacifié les continens et les mers, » n'avait reçu pour récompense qu'une prorogation de sa magistrature : vingt années de consulat... Vingt années; beaucoup plus qu'un « grand espace de vie humaine! » aurait pu dire Tacite. Sur un sol toujours convulsé, en ce pays de France que secouent les orages et balaient sans trêve les tourmentes, ils parlaient d'avenir; ils osaient croire à la durée!

Mais Bonaparte avait repoussé le cadeau. Tout ou rien! était sa devise; fataliste à son heure, cet homme prétendait cependant diriger son destin. Défait comme à Marengo, il avait voulu recommencer la bataille, tenter à nouveau la chance, « jeter les dés en l'air, » invoquer son étoile. Du reste, il connaissait la France, l'insanité de sa raison, les emportemens de son cœur, et la voyait se ruer vers la servitude. Un âpre besoin de despotisme la tourmentait. Affranchie depuis treize ans à peine de l'absolutisme bourbonien, ayant traversé sans pouvoir s'y unir la liberté politique, incapable de la comprendre, enthousiaste tour à tour des Necker, des Lafayette, des Pétion, des Danton, des Marat, des Robespierre, des Barras même, la Nation à fétiches adorait maintenant Bonaparte. Déjà, sa déité nouvelle lui imposait une foi, lui fabriquait une âme; déjà, elle l'obligeait à croire que la

grandeur d'un peuple est faite non pas de liberté, mais de force brutale, de puissance ou de richesse, que tout bonheur se trouve dans les fonctions publiques, les emplois d'émargeurs, les uniformes et les décorations. Conscience, devoir, dignité humaine, indépendance de caractère, esprit de sacrifice : absurdes chimères ! pensa toujours Napoléon. Et depuis plus d'un siècle, le virus moral qu'il nous inocula est passé dans notre être. En vain, les Royautés, les Empires et les Républiques ont pu se succéder dans un pays où tout lasse et tout casse, — l'âme que ce corrupteur façonna pour nos pères est demeurée notre âme; nos vaines révolutions n'ont guère été qu'une âpre curée de places : hélas, un peuple esclave de ses convoitises ne connaîtra jamais la liberté !

Déçu par le Sénat, Bonaparte s'était donc adressé au maître des sénats : la Nation souveraine. Dans une séance agitée, son Conseil d'État avait ainsi libellé cet appel : « Le peuple français sera consulté sur la question : Napoléon Bonaparte sera-t-il Consul à vie?... » La doctrine du plébiscite, dogme de la volonté nationale, allait devenir le « droit divin » des Bonaparte.

Aussitôt, des courriers extraordinaires partirent pour les départemens; on placarda partout des affiches; au roulement des tambours, bourgeois et paysans furent invités à se donner un dictateur. Dans les hôtels de préfectures, les quartiers généraux, les palais de justice, les mairies, les casernes, les études de notaires, on déposa des registres destinés à recevoir les vœux de servitude : une vive agitation s'épandit sur la France affolée... Lui, pourtant, restait calme; il travaillait. Retiré à la Malmaison, il poursuivait le cours de son inlassable labeur, recevant ses ministres, méditant ses décrets, dictant ses décisions, superbe de hautaine tranquillité; certain toutefois de la victoire. Jamais plus féconde besogne n'avait encore été produite par cette ambition surhumaine. Dans ses projets, d'ailleurs, la « pourpre consulaire » devait se transformer bientôt en pourpre impériale. Tout en jouant sa comédie d'indifférence, il préparait la tragédie grandiose qui, de péripéties en catastrophes, de Notre-Dame à Austerlitz, de Wagram à Moscou, Leipsick, l'île d'Elbe et Waterloo, amena l'Homme de la destinée sur le piédestal de Sainte-Hélène, au martyre, à l'expiation, à l'apothéose... Génie destructeur dans la guerre, et génie fondateur dans la paix; génie par la pensée créatrice et l'exécution impeccable, Bonaparte

apparaissait plus grand que la grandeur même de la Révolution. Devant de tels colosses, les peuples effarés se prosternent; mais malheur aux nations idolâtres qui, dans l'extase de leur admiration, s'abandonnent et s'anéantissent!

Les conspirations récemment découvertes, — l'affaire Donnadieu et le complot des Libelles, — pouvaient servir à ses desseins. Personne encore, dans la France abusée, ne soupçonnait chez Napoléon cet amour de la guerre, ni ce cruel dédain pour la douleur des peuples, qui plus tard soulevèrent contre lui l'Europe exaspérée par la souffrance. On croyait pacifique « le Pacificateur des Continens et des mers; » on supposait humain le « Consolateur de l'Humanité. » Aussi, le jour de Pâques 1802, trois cent mille Parisiens avaient acclamé un victorieux qui renonçait à la victoire, et le tumulte de leur enthousiasme l'avait, un moment, fait sourire (1). Maintenant, il voulait profiter de la menteuse légende, effrayer un pays désireux de repos, aviver sa terreur des nouvelles aventures, et transformer en péril public un danger personnel... « Le populaire, a dit un philosophe, est soupçonneux envers celui qui l'aime, simple et crédule envers celui qui le trompe. » Or, Bonaparte le trompait.

Pour mieux frapper l'imagination de la foule, il faisait montre de précautions. On ne le voyait plus que rarement à Paris. Son reposant château de la Malmaison ressemblait aujourd'hui à une citadelle que protégeaient des fantassins et des cavaliers de la Garde. Sur la route de Saint-Germain, dans les sentiers contournant le mesnil, des soldats se tenaient en faction... « Demi-tour! Au large!... » Et le passant s'écartait, effrayé. Chaque fois que Bonaparte se rendait aux Tuileries, tout un escadron l'escortait. Les guides, sabres au poing et pistolets chargés, précédaient, suivaient, entouraient sa calèche; dans l'avenue des Champs-Élysées, ces chasseurs partaient au galop, déblayaient la chaussée, repoussaient les voitures, dispersaient les curieux, pénétraient dans les contre-allées, en fouillaient les massifs : toute une ostentation de terreurs théâtrales! Sceptique et narquois, le Parisien souriait, s'intrigant néanmoins; mais, plus naïf, le provincial avait pris l'alarme...

Bientôt d'étranges rumeurs coururent dans les départemens,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1902 et notre *Complot des Libelles*.

incroyables récits, relations de prodiges, contes mystificateurs... A l'une des revues décadaires, disait-on, alors que le Consul descendait de cheval, un vieillard s'était approché, tenant en main une pétition. Bonaparte avait pris la requête, et soudain le Nestor l'avait frappé d'un coup de stylet. Mais, — Dieu protège la France! — le stylet aussitôt s'était brisé sur l'habit vert de l'homme providentiel... On se confiait encore que d'autres meurtriers, inventeurs de machine infernale, s'étaient hissés un soir sur le toit de la Malmaison : ils voulaient introduire dans une cheminée l'engin chargé de balles et de mitraille. Mais, — Dieu protège la France! — une averse miraculeuse avait mouillé leur poudre, et de nouveau sauvé la vie de Bonaparte... On prétendait enfin que la Garde était acquise à l'anarchie : quinze grenadiers s'étaient juré d'abattre, au cours d'une parade, leur Petit Caporal. Mais, — Dieu protège la France! — pris de remords, les quinze félons s'étaient poignardés ou pendus... De pareils racontages, absurdes billevesées, se débitaient partout, et mettaient en émoi les préfets, nobles faiseurs de zèle, et leurs commissaires de police, ardens pourvoyeurs de cachots.

Une frénésie de délation agitait un peuple énervé; les lettres dénonciatrices affluaient aux Tuileries. Plusieurs de ces billets ont été conservés, et nous confondent par leur extravagance. Ici, dans Seine-et-Oise, c'est « un citoyen, homme simple, mais vrai, » qui envoie une liste de soixante généraux disposés, prétend-il, à tenter « une révolution courte et bonne. » Là, c'est dans la Nièvre un « prêtre catholique » qui conjure Bonaparte de faire déporter Moreau, Brune, Jourdan, Masséna et Augereau. A Nantes, Poitiers, Tours, Auxerre, Dijon, Lille, Bruxelles, mêmes invitations à sévir. Le préfet du Bas-Rhin fait jouer le télégraphe pour conter des sornettes : « un habitant de Strasbourg a déclaré par écrit avoir entendu dire que le Premier Consul serait assassiné avant la fin du mois. » Dans la Haute-Marne, un « conseiller d'arrondissement, » — quelque ventier sans doute, — vaguant à travers bois, surprend dans une clairière un conciliabule de conspirateurs; il se cache et observe; il les suit et les file : ô terreur! les coquins ont gagné la route de Paris!... Parfois cependant, la haine ou la colère fait injurieuses ces lettres anonymes : « Bonaparte, qu'as-tu besoin de récompense? Ne te suffit-il pas d'avoir pu servir ta patrie? » « Citoyen Napoléon, tu seras mort avant un mois! Ne prends pas en mauvaise part ma

prophétie. » Mais de semblables épîtres, attestant des rancœurs jacobines, étaient rares et sans importance : la République croulait sous la poussée du peuple qui l'avait édifiée.

Alors, les journaux officieux et les gazettes de tolérance commencèrent à publier des adresses. Dans les cent deux départemens, d'Anvers à Bayonne, de Brest à Genève, conseils généraux et d'arrondissement, conseils municipaux, tribunaux d'appel, de première instance et de commerce, chambres d'avoués et de notaires, d'huissiers et de commissaires-priseurs, tout ce qui pérore, tout ce qui juge, tout ce qui chicane, tout ce qui émarge, se mirent à supplier Bonaparte d'accepter le cadeau du Consulat à vie. La Nation le déposait à ses pieds. N'était-il pas le bienfaisant Alcide de qui la massue généreuse venait de terrasser l'hydre de l'anarchie; le nouvel Alexandre dont l'invincible main avait tressé pour la patrie les palmes du Liban; le Solon législateur, flambeau déversant la lumière sur les peuples éblouis?... Rhétorique et pathos, boursouflures dans la platitude, rien ne manquait à cette grandiloquence. Et cependant, naguère la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire avaient entendu les mêmes dithyrambes; Louis XVIII, Louis-Philippe, Napoléon III les entendirent aussi, et peut-être en un jour prochain, quelque faiseur de coup d'État les entendra encore... O France, terre pourtant du scepticisme, peuple toujours ricanant, pourquoi donc, à certaines heures de ton histoire, ressens-tu un pareil besoin de servilisme, pis encore, de valetage?

II. — LE BON LOUIS

Les précautions qu'affectait de prendre Bonaparte n'étaient pas cependant une simple comédie. Il redoutait un attentat; « des poignards, au dire de sa police, voltigeaient en l'air, » et prudemment, le Consul se tenait sur ses gardes. En ce moment, les affiliés aux sociétés secrètes se remuaient, et parmi eux les compagnons de la Patience.

Pourtant, leur entreprise d'assassinat paraissait désorganisée (1). Nicolas, le mystérieux fournisseur de subsides, avait quitté Paris; agent royaliste résidant à Londres, il espaçait ses courtes visites, n'apportant guère à ses amis que belles paroles et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

monnaie de singe. Déjà, la police avait enlevé un des chefs de la bande, le grand Marius Bernard, et ses copains du café Voltaire s'étaient aussitôt dispersés. Aurose, l'anarchiste, avait filé vers Lyon ; le jacobin Grégoire ne sortait plus de son atelier; Coin-Clément et Anselme Truck, ayant perdu courage, dépensaient chez le traiteur les derniers fonds des conjurés; le désarroi s'était mis dans la troupe : sous les quinconces du Luxembourg, les rafalés à chapeau militaire s'exaspéraient, le ventre creux, la poche vide. D'ailleurs, plus de Brutus ! Argoud, le Romain repêché dans la Seine, avait déguerpi ; Donnadieu était sous les verrous : or, sans Brutus, comment frapper César?... Mais soudain, ravivant les ardeurs de ces âmes attiédies, un nouvel émissaire était venu s'installer au quartier Latin.

C'était, celui-là encore, un bizarre personnage, le plus remuant des agités ; un homme aimant à pratiquer l'intrigue par plaisir maladif et fantasque passe-temps; un maniaque du complot, Scapin expert en toutes les manigances et Mascarille narguant tous les bâtons; une sorte de monomane qui recherchait avec délices la sensation d'être filé par le mouchard. Les gens de la police ne lui ménageaient pas l'émotion désirée. Observateurs, gendarmes, commissaires, magistrats de sûreté, tous les « curieux » de la République connaissaient bien cette face grassouillette qui s'enfonçait dans la mousseline d'une cravate empesée, ce menton de galoche, ce nez aquilin, cette bouche menue et pincée, ces yeux à fleur de tête sous leurs épais sourcils, ces favoris grisons, ces cheveux frisottans et coiffés à la « perroquet, » ces larges épaules, cette poitrine déjà bedonnante, bombant sous le jabot et l'habit à collet de velours. Mais la placide dégaine de ce bourgeois ventru ne donnait pas le change aux aigrefins qui lui faisaient la chasse. Ils le savaient futé, retors, hardi, prudent toutefois en ses audaces, et toujours revenus bredouilles, avouaient qu'un tel gibier était difficile à saisir...

Cet homme s'appelait Fauche-Borel, mais, courant l'aventure, vagabondait sous d'autres noms. Quand il partait pour ses expéditions, le malin compère s'affublait de pseudonymes variés : « M. Louis, » « le Bon Louis, » « l'Éveillé, » ou « M[lle] Pauline : » — aimables sobriquets d'un trigaud tout aimable. Commis voyageur des Bourbons, courtier en fleur de lys, cet agent du

roi de France n'était cependant pas Français, mais Suisse, « enfant de la libre Helvétie, » comme il aimait à dire, en se rengorgeant. Sa modeste origine ne pouvait expliquer l'ardeur de son royalisme, bien qu'il se prétendît de haut parage. Tout Suisse, d'ailleurs, bernois ou romand, exalte volontiers sa noblesse; son âme républicaine est ainsi façonnée, et Fauche n'échappait pas à cette loi psychologique. Né dans la ville de Neuchâtel, au long des flots déferlans du lac à robe de turquoise, en face de ces neigeuses dentelures qui se déploient à l'horizon alpin, il avait tenu quelque temps une boutique de libraire. Nous possédons la liste des ouvrages qu'il y débitait : volumes d'histoire et de philosophie, romans à la mode, poésies de facile défaite, brochures politiques, et, par surcroît, mignonnes obscénités. Son commerce allait bien ; l'*Émile* se vendait presque autant que *Faublas*, quand, un jour, la manie des grandeurs avait mordu le cerveau de ce Jurassien. Plus d'ennuyeux négoce, de vie végétative au fond d'un magasin; mais l'existence grisante, la politique, la conspiration ! Et devenu soudain commissionnaire en royalisme, ayant crédit ouvert et promettant de payer bien, le « Bon Louis, » « l'Éveillé, » « Pauline » s'était mis à rôder dans les camps, dans les villes... Bientôt, pour coups d'essai, des coups de maître; deux importans maquignonnages de conscience : l'achat du crédule Pichegru et du roué Barras. Marché ferme ou simples pourparlers ? Nous ne savons, au juste; l'opération demeura très secrète; mais Pichegru sortit de l'aventure déshonoré et Barras plus avili encore. Seul Fauche avait gagné gloire et argent; même il avait acquis dans l'Europe amusée le superbe renom d'un entremetteur sans pareil (1).

Resté tranquille pendant deux années, il venait de reparaître sur le théâtre de ses exploits, le pavé parisien. Un matin de prairial, la diligence de Calais avait déposé dans la cour des Messageries certain voyageur arrivant de Londres, nippé comme un milord, et plus pansu que Mr John Bull. Or, le John Bull à bottes anglaises, le fashionable milord, « swell » de Piccadilly, c'était l'Éveillé, le Bon Louis, Mlle Pauline, ce rusé Fauche-Borel. Dispos, guilleret, ayant écus en poche et confiance au cœur, il reprenait le cours de sa vie d'agité.

Tout d'abord, en excellent conspirateur, « l'Éveillé » s'était

(1) Voyez, dans la belle *Histoire de l'Émigration* de M. Ernest Daudet, le détail des intrigues ourdies par Fauche-Borel avec Pichegru et Barras.

pourvu de deux domiciles; l'un, au quartier du Palais-Royal, rue des Bons-Enfans; l'autre, dans la rue Saint-Hyacinthe, à quelques pas du Luxembourg. Affairé, il n'usait pas son temps à courir les brelans ou les nymphes; ses journées se passaient laborieuses, et, la nuit, il ne chômait guère : une galante émigrée, sa compagne de route, égayait le double logis. Il ne se cachait pas. Sans souci du mouchard, le bonhomme exhibait, par les rues, sa coiffure à la perroquet, l'énorme monument de sa cravate blanche, les magnifiques breloques rutilant sur son estomac... Mais pourquoi le « Bon Louis » se fût-il caché? Libraire, il voyageait pour raison de commerce; son séjour à Paris se pouvait aisément expliquer. Possédant, à l'en croire, des fragmens inédits de Rousseau, toute une prose éloquente, Fauche les apportait à un éditeur, Fauche offrait un régal aux philosophes de France. Aussi, durant le jour, voyait-on ce bienfaiteur des lettres installé, rue de Tournon, dans le magasin de son ami Bossange. Il y recevait des visites, dissertait sur Jean-Jacques, expliquait l'harmonie des phrases cadencées et ternaires, se pâmait sur les prosopopées, exaltait ce génie qui naît, spontané, sur les bords du Léman; bref un lettré, un pur lettré! Mais à la brune, métamorphose du personnage : ce lettré laissait là sa littérature, le naturel lui revenait au galop, et l'incorrigible intrigant se reprenait à intriguer.

Ayant acheté Pichegru, il voulait acquérir Moreau : difficile entreprise. Un soir, le racoleur du Roi s'était donc glissé Petite rue Saint-Pierre, dans la vaste et sombre maison qu'habitait la citoyenne Hulot.

Belle-mère du général, cette femme en était le mauvais génie. Hautaine et despotique, elle exerçait une déplorable autorité sur son gendre, mari déjà grison et fort épris de sa jeunette épouse. Il l'aimait d'un amour jaloux; or l'Arnolphe qui aime commet bien des sottises. Impérieuses, et de mauvais conseils, la fille et la mère le faisaient souffrir; il retrouvait en son hôtel les émotions du champ de bataille. Mme Hulot jalousait Joséphine, créole comme elle, mais plus jeune et beaucoup plus jolie; elle exécrait aussi Bonaparte. Le Consul, d'ailleurs, ne la ménageait guère. Dans les causeries de la Malmaison, il criblait cette envieuse de grossières épigrammes, bons mots dont s'amusaient ses familiers, et qui sentaient le corps de garde. On les colportait; de chari-

tables amies, et parmi elles Fortunée Hamelin, redisaient les propos à l'irascible dame, en les agrémentant de commentaires. « Le caporal en jupes, » la citoyenne tenant « en laisse un vieux caniche, » la maman du « petit casse-noisettes, » — c'était elle, c'était son gendre, c'était sa fille!... Exaspérée par de tels quolibets, de plus fort ambitieuse et désirant un coup d'État, la mère d'Eugénie aiguillonnait de ses sarcasmes la vanité souffrante du malheureux Moreau. L'épouse intervenait dans cette comédie, pleurait, pleurait encore, incitant l'amoureux époux à risquer les plus folles équipées. Mais, âme irrésolue, et préférant d'autres campagnes, le grand soldat de Hohenlinden se refusait à marcher en avant.

Il avait cependant entr'ouvert sa porte, — la porte de sa belle-mère! — à Fauche, le tentateur. Dans la maison de M[me] Hulot, au fond d'un discret boudoir, derrière les portes closes, loin des valets de son hôtel, espions gagés par la police, Moreau avait conversé à voix basse. Des mots, rien que des mots!... « Armons-nous de philosophie! Laissons passer les événemens! Ici-bas, les hommes et les choses ont une courte durée; Bonaparte ne saurait échapper à cette loi fatale. Attendons, croyez-moi, attendons! »... Attendre? Mais le Corse n'attendait pas! Il allait s'emparer de la dictature; bientôt, on le proclamerait empereur de la Gaule, César d'Occident! « Ah! mon général, pauvre France!... » Pauvre France, en effet; mais que faire? Et le maquignon de consciences avait quitté Moreau, peu satisfait (1).

Le Bon Louis, une fois la nuit tombée, faisait encore d'autres démarches. Envoyé par Charles Flint, surintendant de l'*Alien Office*, muni d'argent anglais, et missionnaire choisi pour activer les complots, il visitait dans leurs cachettes les directeurs d'agences royalistes. Chez eux, du moins, Fauche entendait de réconfortantes paroles, prophéties de catastrophes prochaines et de révolutions.

A Paris, ces agences étaient assez nombreuses. D'imprudens personnages, brouillons d'origines diverses, en rédigeaient les correspondances : ci-devant talons rouges, anciens robins, avocats, professeurs, policiers en retrait d'emploi, prêtres surtout. Les uns travaillaient sous le regard lointain et découragé

(1) Nous reviendrons plus longuement, en de prochains récits, sur cette importante entrevue.

du « Roi; » les autres recevaient l'ardente et directe poussée de Monsieur, frère du Roi. Mais ils ne s'entendaient pas sur la façon de restaurer la fleur de lys. Le Roi prétendait conquérir la France, en payant d'un bon prix les détenteurs de son royaume; Monsieur, plus économe, eût préféré le moyen moins coûteux du poignard ou de la machine infernale. A Mittau, chez Louis XVIII, l'amour des tripotages; à Londres, dans l'entourage du Comte d'Artois, du goût pour l'assassinat...

La mieux rentée de ces agences avait longtemps été conduite par un ecclésiastique, l'abbé Ratel, dit « Le Moine. » C'était un homme d'église, expert théologien, sans doute, mais qui menait la vie d'un mécréant, disant fort peu la messe et pratiquant très mal l'observance de la chasteté : ces sortes de francs démons se rencontrent. Une demoiselle Julienne Derlang, sa belle amie, le secondait dans ses opérations; jolie personne, au dire de la chronique, facile, galante, voire gaillarde, et que ses connaisseurs appelaient indiscrètement « Belle-Peau. » Avec un tel surnom, le secrétaire de l'abbé procurait à son Roi de nombreux partisans; l'agence prospérait; l'argent affluait à la cause. En outre, de forts subsides, aux frais de l'Angleterre, entretenaient le ménage sacerdotal, et soldait ses menées. Un jour, pourtant, il avait fallu déguerpir. Tracassé par la police, Ratel s'était enfui, abandonnant maints papiers d'importance, n'oubliant pas toutefois la bien-aimée Belle-Peau. Lamentable scandale; désolation de l'abomination ! Mais un nouveau conspirateur, non moins prêtre et non moins malin, l'abbé Leclerc, dit « Boisvallon, » avait recueilli l'héritage et rouvert l'officine anglaise. Il était venu se blottir rue du Pot-de-Fer, dans un pieux quartier, sous l'ombre de l'ancien séminaire Saint-Sulpice et de l'ex-noviciat des Jésuites : ce fut en cette retraite que l'émissaire de Charles Flint lui apporta des instructions (1).

Le mystère dont la police française entourait l'affaire Donnadieu intriguait vivement les royalistes de Londres. Commentés

(1) Le *Superintendant of Aliens*, Charles W. Flint, créé plus tard baronet et devenu sir Charles, se trouvait en 1802 sous les ordres du secrétaire d'État, lord Pelham. Ce fut donc, en réalité, le gouvernement anglais qui dépêcha sournoisement à Paris Fauche-Borel, âme damnée de Pichegru, et fauteur de tant de complots. N'est-il pas curieux de constater qu'en pleine Paix d'Amiens, et tout en prodiguant au Premier Consul de nombreux témoignages d'amitié, le ministère du pacifique Addington agissait de la même façon que le cabinet du belliqueux William Pitt ?... *England for ever !*

par les correspondans d'agence, le dîner de Polangis, l'histoire des Libelles, l'arrestation du colonel Fournier, du capitaine Bernard et d'autres porteurs d'épaulettes semblaient au Comte d'Artois les indices précurseurs d'une insurrection militaire. Tout en maniant les cartes chez sa favorite, la phtisique Mme de Polastron, ce passionné du whist faisait un raisonnement serré : « Bonaparte est perdu; alors, c'est l'anarchie; elle doit fatalement ramener les Bourbons : va pour l'anarchie !... » L'anarchie, en effet, est un épouvantail dont aiment à jouer les prétendans au trône; la guerre civile avec ses barricades, ses massacres, ses incendies ne déplut jamais à ces sauveteurs de peuples... Fauche avait donc reçu la mission d'entrer en rapport avec les mécontens de l'armée. Les compagnons de la Patience étaient au nombre des factieux; on attendait à Londres l'instant où ils accompliraient leurs prouesses; mais quémandeurs d'argent, ils tardaient beaucoup trop à se mettre en besogne. Pourquoi? Et le Bon Louis questionna Boisvallon... « L'abbé connaissait-il les chefs de cette société secrète ?... » Il fut aussitôt édifié sur leur compte : l'abbé les connaissait.

Homme habile et indulgent casuiste, ce prêtre, suivant le conseil de l'Apôtre, employait volontiers la femme à ses œuvres pies autant que politiques. Une citoyenne Hénot, dite la « Nicolas, » — encore ce sobriquet ! — appartenait à l'agence du Pot-de-Fer, lui consacrant ses jours, même ses nuits, avec un zèle de diaconesse. Amie de la Derlang Belle-Peau, naguère en relation avec l'abbé Ratel, cette aimable personne complotait avec désinvolture, et Boisvallon utilisait les divers talens de la dame.. Le cas, d'ailleurs, n'était pas rare d'une ambulante à tunique échancrée, servant en ses ébats les intérêts du Roi : Madeleine, bravant les Madelonettes, aimait alors à conspirer. Ruinée dans son commerce par la Révolution, se plaignant des grippe-sou, potentats de la République, la cocotte ne sentait aucun goût pour le nouveau régime. Presque toutes, les Palmyre, les Célina, les Adeline, les Cydalise, dryades à Tivoli, ou napées du Parc Mousseaux, regrettaient le monsieur d'autrefois, marquis, président, fermier général, les temps légendaires des riches entreteneurs, les heures fortunées des lucratives caresses. Mais en se lamentant, plusieurs de ces demoiselles Phryné faisaient les sœurs-écoute, pour renseigner les agences qui les payaient bien...

La Nicolas était une de ces laborieuses et fidèles amantes du

passé. Souvent, dans son logis de la rue Saint-Martin, elle recevait des Chouans que traquait la police, offrait intrépidement sa couche à quelque chevalier du Clair de Lune, procurait une « cache » à l'un des Rampe-à-terre de la brousse vendéenne. Quand George Cadoudal se risquait à Paris, le « Papa » se gîtait parfois chez la vaillante Hénot, car ce Papa n'aimait guère les bégueules. Pourtant, l'hospitalière personne accueillait volontiers beaucoup d'autres Français ; sa chambre n'était pas un sanctuaire exclusif, et Donnadieu, à l'insu de Julie, l'avait fréquentée. Bavard, inconsidéré, vaniteux, il avait, au cours des rapides passades, confié d'intéressans secrets à cette maîtresse de rencontre. Or, un secret, fût-il politique, ne restait pas longtemps sur l'oreiller de la Nicolas ; il était vite transmis à Boisvallon, et l'ingénieux abbé absolvait la pécheresse en profitant de son péché.

Il put donc renseigner aisément l'envoyé de ses princes... Et soudain, Coin-Clément le Tondu emboursa de l'argent ; la caisse des compagnons était vide ; par miracle, des écus y tombèrent ; veules et découragés, les frères et amis recouvrèrent de l'audace : « l'Éveillé, le Bon Louis, Mademoiselle Pauline, » avait fourni l'argument péremptoire, — celui qui détruit les scrupules, met à néant les objections.... « En tout complot se cache un payeur, » nous apprend un adage de police : ce payeur, croyons-nous, n'était pas difficile à trouver (1).

Ranimés dans leur foi, les chefs de la société secrète se décidèrent enfin à exécuter le tyran. Un troisième Brutus leur était nécessaire, Romain, cette fois, loyal et résolu ; Coin-Clément aussitôt chercha une âme antique : il ne fut pas long à se la procurer.

III. — ANTONIO PÉRETTI

Dans l'une des vieilles maisons, suintantes bâtisses qui étranglaient alors la rue du Four-Saint-Germain, au numéro 279, habitait un officier en réforme, le capitaine Giuseppe Belgrano, dit Belgran. Il était Piémontais, né près d'Azeglio, non loin

(1) Divers documens d'archives semblent bien établir que Fauche-Borel fut, par l'intermédiaire de l'abbé Boisvallon, mis en rapport avec les conspirateurs de la Patience.

du lac Viverone, l'étang morose qui recouvre et recèle toute une ville engloutie. Pareille à la cité d'Is dont le peuple s'agite dans l'onduleux suaire de l'Océan, cette autre cité maudite vit, respire, frissonne sous le linceul des eaux stagnantes, et dans la nuit de la Toussaint, on entend le glas de ses cloches implorant des prières pour les trépassés. Maintes légendes, de semblable origine, sont racontées sous la moraine alpestre, en ce pays d'Ivrée dont l'habitant conserve encore l'âme et l'esprit de ses aïeux celtiques : où le Celte passa, il a semé toute une grande poésie populaire... Mais Belgrano s'inquiétait peu des morts; philosophe, il préférait s'occuper des vivans.

Capitaine déjà à la bataille de Marengo, le vieux soldat s'était distingué dans de nombreuses rencontres; même, en un jour de demi-bonheur, il avait commandé une bicoque ligurienne. On l'avait néanmoins mis en réforme. Privé de sa dragonne, n'osant pas retourner à Turin, l'Italien vivait donc à Paris, pestant contre Bonaparte, et l'Italienne, sa femme, enrageait autant que le mari. Tous deux possédaient une modeste fortune qu'ils dépensaient avec ostentation. Dans son étroit appartement, au coin de la rue du Sabot, la citoyenne Belgran avait des jours de réception, tenait des assemblées, offrait d'affriolantes dînettes. La bière et les brioches du somptueux Piémontais, ses tables d'écarté et de dominos attiraient chez lui bien des camarades. Gens de bel appétit, ils fréquentaient une salle à manger alléchante, y amenaient l'épouse ou la maîtresse, et pour de tels galas, endossaient l'uniforme :... un salon!...

Pittoresque salon, d'ailleurs, qu'un romancier se plairait à décrire! Ici, des militaires à l'habit élimé, blaguant, sacrant, fumant peut-être; et là, des viragos, leurs compagnes d'occasion, s'exprimant comme à la cantine, servant le coq-à-l'âne, et dégoisant les mots de la « grivoise. » Entre deux verres de ratafia, on critique, on nasarde, on bafoue; le « nabot corse » est plastronné; turlupinées aussi, « maman La Joie, » sa mère, cette rêche et sèche Mme Lætitia, ou « la Poulette, » sa sœur, Pauline Leclerc, si calomniée. Mais tandis qu'ils clabaudent, un des plaisantins écoute, observe, prépare son rapport : la police a su se faufiler dans le logis du Piémontais... Giuseppe Belgrano, l'Italien, vous auriez dû connaître ce cri de prudence italienne : « Je me défie de mes ennemis; de mes amis que Dieu me garde! »

L'ornement de la maison frondeuse, son Brummel, son Lau-

zun, était le commandant réformé Coin-Clément. Quand il ne vaguait pas dans le Palais-Royal, le Tondu allait, rue du Four, trinquer avec les camarades. Son épaulette à graines d'épinards brillait alors, superbe, au milieu des petites épaulettes, et sa coiffure à la Titus rendait pensive la maigre Virginie comme la plantureuse Malvina.

Or, un soir de prairial, Coin-Clément remarqua, parmi ces mangeurs d'échaudés, un capitaine à tournure de gavache, et qui ressemblait plutôt à un escarpe de la rue Galande qu'à un officier de l'armée française. Noiraud, petit, bien musclé, il portait l'uniforme de l'Infanterie légère. Une femme l'avait accompagné, brunette d'aussi minable apparence, vêtue comme une ouvrière dans son fourreau d'indienne défraîchi. Coin-Clément connaissait la figure de ce personnage : Péretti, Antonio le Corse, un des Brutus qu'avait naguère proposé Nicolas ; mais les meneurs de la Patience n'en avaient point voulu. La face patibulaire et l'aspect inquiétant de ce marmiteux avaient effarouché leur délicatesse : un Brutus, pensaient-ils, devait payer de mine, porter du linge, avoir aux pieds des chaussures moins béantes... Imbéciles scrupules, se dit aussitôt le Tondu : une pareille misère se vendrait à bon compte !... Et il se dirigea vers Péretti :

— La mise en réforme, capitaine, aurait dû épargner un vaillant tel que vous.

L'autre, tout en dévorant, grognonna :

— Les temps sont durs, mon commandant !

— Durs, très durs en effet ! Seule une révolution pourrait nous ramener des jours heureux. Mais il faudrait un brave qui osât l'accomplir.

Per Bacco, qu'était cela ?... Antonio devint attentif : ce Coin-Clément l'intéressait (1).

Originaire de Levia (Liamone), Antonio Péretti était Corse, né au pays de la farouche vendette et des bandits vengeurs. Contadin ou bourgeois ; croquant ou caporale ? nous l'ignorons.

(1) « ... Se trouvant chez Belgrano avec beaucoup d'autres personnes, Clément s'approcha de lui (Péretti) et lui demanda pourquoi il avait été mis en réforme. Il (Péretti) se prêta à cet interrogatoire, et s'aperçut qu'il était au milieu de mécontens du Gouvernement. Clément lui dit que les choses ne pouvaient plus aller ainsi, etc. » (Supplique de Péretti au Premier Consul.)

Son père, toutefois, n'avait pu être un de ces richards qui jadis, allongés sur l'herbe, et la carabine au côté, regardaient, méprisans, le Lucquois travailleur récolter leurs châtaignes : à en juger par sa détresse, Antonio ne possédait pas même un arpent de maquis. Illettré, pacant sans la moindre orthographe, jargonnant à peine le français, il était, néanmoins, capitaine à la 31e d'Infanterie légère. Comment, par quel miracle de bravoure, avait-il pu conquérir ce grade? Les états de service d'un pareil capitaine seraient curieux à consulter; mais aux Archives de la guerre, son dossier n'existe plus. Tout est mystère et intrigante énigme autour de Péretti.

Mis en réforme par le Premier Consul, il était venu, à Paris, implorer en vain le ministre Berthier. Sa femme et leur jeune garçon l'avaient accompagné. Créature ingénue, séduite par l'épaulette de ce petit noiraud, la signora, elle aussi, était Corse, mais timide et laborieuse personne. On rencontrait alors dans l'île sauvage et indomptée de nombreux porteurs d'escopettes qui comprenaient d'étrange manière la vie conjugale et les joies du foyer. A l'épouse le travail; au mari le noble farniente : madame peinait à la maison; monsieur chassait le merle. Cette façon d'utiliser la femme était au goût de Péretti, car son passage dans les demi-brigades ne l'avait pas changé... Ayant, au cours de ses campagnes, gagné plus de blessures que d'assignats, il était resté pauvre, et le grenier où gîtait sa famille eût semblé misérable, même à quelque montreur de marmotte. L'*Hôtel de la Fraternité*, logis d'Antonio, était situé sur la place Cambrai, dans un fouillis d'immondes ruelles qui serpentaient, s'enlaçaient, se tordaient aux environs de la vieille Sorbonne, — fangeux cloaques, dépotoirs d'ordures, sentines, puanteurs, contagion. Des artisans et des carabins, des ouvrières à la journée et des demoiselles à la nuit formaient la clientèle de cette maison meublée. Tous les trois jours, la tenancière exigeait son loyer; mais Antonio ne pouvait la payer qu'en promesses... « Patientez, citoyenne! Foi d'officier, je solderai mes comptes... » Il était beau menteur : on patientait. Parfois, cependant, la logeuse devenait menaçante : « Un acompte, ou sinon, l'huissier!... » Alors c'était une frénésie de rage au cœur du pauvre hère... « Quoi, étalés, vendus sur le pavé l'uniforme de gloire, le sabre des batailles? Canailles de créanciers, coquins de Continentaux! » ...Mais sa femme déployait aussitôt toutes les ressources de sa vaillance; elle cei-

gnait le tablier bleu, puis s'armant du balai, un torchon sur le bras, se faisait la servante de ce taudis à filles. D'ailleurs, aucun salaire : l'épouse d'un capitaine! Et dans le sang de Péretti, Corse à « l'oreille fendue, » couvaient les plus féroces rancunes, désirs forcenés de vendette... Buonaparte, faiseur de *dispetto* Ah! si, d'un coup de carabine, il avait pu, maudit, t'abattre et venger son injure!...

Il travaillait pourtant, mais dans les cabarets. Sans cesse à la poursuite de la pièce de cent sous, ce famélique était devenu escroc, enjôleur de dupes, détrousseur d'imbéciles. Une plaisante aventure dont il fut le héros nous fait connaître son astucieuse audace, et nous apprend aussi quel était le honteux renom de Bourrienne, secrétaire du Premier Consul.

Dans l'un de ces cafés où la bouteille de schnick le consolait de ses tristesses, Antonio rencontrait souvent un Italien, capitaine au long cours. Naïf jusqu'à la niaiserie, encore qu'il fût Génois, cet homme plaidait, depuis un an, contre l'État, n'obtenait pas justice, et se lamentait. « Ne vous désolez pas, mon brave, lui dit un jour son compagnon de petit verre; j'irai parler de vous au Premier Consul. Napoleone est Corse; il ne me refuse rien : nous cousinons... Oui, mais l'ami Buonaparte est affligé d'un secrétaire, — ah, *per Giove*, quel secrétaire! — un gaillard dont la poche est un gouffre insatiable. Versons dans cet abîme une quarantaine de louis; vous acquerrez un protecteur, et vous gagnez votre procès. » Convaincu, le Génois confia les huit cents francs destinés à corrompre Bourrienne, puis attendit : Bourrienne ne donna pas de ses nouvelles. Péretti, alors, s'indigna : « Un vampire! Le brigand n'est pas satisfait; il vous demande un chronomètre, et tend effrontément la main. Mettons-y, croyez-moi, la chaîne et les breloques, sans oublier la montre, que j'aperçois à votre gilet. Oh! quel pendard de secrétaire! » Croyant encore cette autre bourde, le débaucheur de conseiller d'État se laissa de nouveau dépouiller; Péretti empocha le bréguet, et ne revint plus aux rendez-vous : un fort joli coup de haute pègre! La police, avisée, se mit en campagne, sans parvenir à dénicher le prestigieux escamoteur... Mais allez donc chercher, dans un pouillis à cinq sous la nuitée, l'ami, le confident, le cousin du Premier Consul (1)!

(1) Plainte adressée au préfet de Police par le citoyen Chiazza, capitaine au long cours.

Ainsi vivait, sinistre malandrin, le capitaine qu'avait entrepris le Tondu. D'autres fripons, atteints par la réforme, fréquentaient sans doute avec lui l'étonnant salon Belgrano. Cruauté de la faim ! Naguère, soldats sans peur, ils avaient affronté la mitraille, soutenu sans faiblir les charges de cavalerie, ou foncé, sabre au poing, sur les carrés de baïonnettes, et la mort cependant les avait épargnés; mais l'impitoyable misère, en leur laissant la vie, avait eu raison de l'honneur.

Maintenant Antonio venait de conclure avec Coin-Clément un marché de bandit : il lui avait vendu un fier coup de stylet... « Garde-toi, Buonaparte, je me garde ! » Et le *vendettatore* regagna joyeux son hôtel. Des songes de volupté durent, pendant queques nuits, enchanter son sommeil : le Consul abattu râlait à ses pieds ; la Fortune descendait par la lucarne de son galetas.

— Tout va bien ! dit-il à son aubergiste... Avant la fin du mois, j'aurai payé mes dettes (1).

IV. — CONTRETEMPS

Hélas ! ses rêves aux visions d'or se dissipèrent bien vite : on l'avait cruellement trompé.

Pour former son Brutus, Coin-Clément lui donnait de nombreux rendez-vous. Ils se rencontraient sur les terrasses du Luxembourg, et dans cette solitude propice, l'*alter ego* de Nicolas fabriquait un dernier Romain. Ses instructions étaient précises : « Au jour fixé pour l'exécution du tyran, vous revêtirez l'uniforme. Plusieurs de nos amis vous attendront au Carrousel, compagnons résolus, ayant épée au flanc et pistolet en poche. Dès que Bonaparte aura terminé sa revue, nous vous pousserons vers lui. Alors, vous présentez une pétition : il la prend, l'examine, et vous lui enfoncez un poignard dans le ventre. Le reste nous regarde !... Est-ce compris ? » — « Compris !... Mais l'argent ? » — « Ah ! oui, l'argent ! Vous en recevrez bientôt : Nicolas doit en rapporter... » A vrai dire, Nicolas ne se hâtait guère de reparaître; Boisvallon n'ouvrait pas volontiers sa caisse; les fonds versés par l'ami Fauche procuraient surtout

(1) Bulletins de police.

des Flora, et les finances de la conjuration ressemblaient fort à celles du défunt Directoire.

Quand le Brutus se trouva mis au point, on lui fit prêter un serment solennel. La cave ou l'appentis du menuisier Grégoire, 88, rue de la Liberté (1), fut le sanctuaire où se passa la cérémonie. D'après quels rites s'accomplit-elle? Les documens de la Police auraient bien dû nous renseigner. Nous pouvons cependant, sans trop d'invraisemblance, imaginer quelque sinistre comédie. Ayant déjà conspiré à Milan, les chefs de la Patience imitaient peut-être les théâtrales et funèbres mises en scène à l'usage des « ventes » italiennes. Le néophyte allongea-t-il la main sur des épées ou des poignards, des crânes ou des fémurs; à la clarté des torches ou dans l'horreur de terrifiantes ténèbres; devant des hommes masqués, vêtus de noir ou d'écarlate? Nous ne savons, et c'est dommage : il serait plaisant de connaître jusqu'où allait, à cette époque, la niaiserie romantique. Du reste, squelettes et francs-juges n'étaient pas mascarades à effaroucher Péretti; il avait vu bien d'autres farces dans les caveaux du Palais-Royal. Les chefs de la société secrète comptèrent une avance à leur Brutus, et il jura de « tuer ou de mourir. »

L'assassinat du Premier Consul avait été décidé pour le 25 prairial; mais soudain de fâcheux événemens jetèrent le désarroi dans une entreprise aussi bien agencée.

Tandis que Coin-Clément façonnait Antonio, le Bon Louis continuait à narguer la police. L'impunité l'avait enhardi. Fin gourmet, joyeux drille, il dînait chez ses confrères, les éditeurs, ébauchait avec eux des affaires de négoce, et, don Juan de la librairie, présentait à ces puritains la demoiselle, délice de son double logis. Mais, nous apprend le fabuliste, « tel cuide engeigner autrui, qui souvent s'engeigne soi-même. » Le badin Fauche-Borel, qui lisait tant Rousseau, ne pratiquait pas assez La Fontaine.

Un soir qu'il traversait le carrefour de la Croix-Rouge, le cher homme s'entendit appeler :

— Monsieur Fauche, à Paris? Quelle heureuse rencontre!

— Heureuse pour moi surtout, monsieur de Noisy!

Mais, au fond de son cœur, le Bon Louis se disait : « La peste

(1) Rue Monsieur-le-Prince. Les maisons, en 1802, étaient numérotées par quartier.

soit du petit homme! » Le petit homme en effet, le citoyen Le Clerc-Noisy n'était pas un monsieur à trop fréquenter...

Fils d'un médecin fameux anobli par Louis XV, il avait récemment encore parcouru l'Europe, agent du Comte d'Artois, travaillant pour les Princes et renseignant le ministre Pitt. Toutefois, son goût de la guinée anglaise avait fait place à d'autres goûts : Noisy préférait, à présent, les jaunets de la police consulaire. Elle l'employait à surveiller les royalistes. Ayant les grandes façons d'un Tuffière à catogan, reçu dans les salons où ricanaient messieurs les vidames, charmant la chanoinesse, plaisant à la douairière, l'agent provocateur s'acquittait à merveille de son triste métier. Le drôle avait de l'esprit et du style. Dans sa correspondance, il compare Bonaparte à « un chêne protecteur dont les puissans rameaux abritent une humble fortune. » Superbe métaphore qui fait honneur à ce gentilhomme!... Du reste, grâce à Desmarest, certains « observateurs » n'étaient pas, alors, un simple fretin de police. Issus de vieille bourgeoisie ou d'antique noblesse, élèves des Jésuites ou des Oratoriens, ces beaux fils de famille savaient trousser la prose académique, et la lecture de leurs rapports est souvent un régal. Cherchez donc de nos jours, dans la ménagerie de notre « Tour Pointue, » des lettrés fignolant aussi bien la phrase! On ne les trouverait pas: hélas! tout dégénère... Les deux copains d'intrigue se pressèrent chaleureusement la main, et chacun d'eux alla où l'appelait son devoir : le libraire, au quartier Latin; le mouchard, à la rue des Saints-Pères.

Tout autre que l'effronté Fauche-Borel eût sans retard plié bagage, retenu sa place à la diligence de Calais, puis prestement filé vers l'Angleterre : il n'en fit rien.

Le surlendemain, à l'heure des soucis littéraires, il vit entrer dans le magasin de Bossange le meilleur de ses vieux amis, son confrère en complot, un royaliste à la façon de Noisy, bien que d'essence plus fine encore : le citoyen Dossonville. Chargé par Bonaparte d'éclaircir l'affaire Donnadieu, l'auxiliaire de Davout était venu musarder dans la rue de Tournon. Le rapport de l'espion gentilhomme l'intriguait... « L'Éveillé, à Paris?... » Il refusait de croire à tant d'audace, désirait voir, voir de ses yeux d'Argus, pour rédiger ensuite un mémoire au Consul, et desservir ainsi Fouché... Mais non; le fluet M. de Noisy n'avait pas conté une histoire : l'Éveillé était là, dans l'arrière-

boutique, dépouillant — à quelle fin? — une liasse de gazettes!...

Aussitôt, scène de reconnaissance, effusions, embrassade : « Mon bon Fauche à Paris! » — « Pour objet de commerce. » — « De commerce! Vous ne conspirez plus? Mon cher, vous êtes vraiment un sage! » On causa, jaserie d'intellectuels; on parla de Rousseau, de l'*Émile*, du *Contrat Social* : de purs chefs-d'œuvre! puis Dossonville demanda son adresse à ce cher voyageur... Son adresse? Parbleu! rue Saint-Hyacinthe, au quartier des libraires : « Venez donc avec moi, dans mon appartement. J'ai apporté une collection de livres rares; vous y pourrez choisir quelques princeps, elzévirs ou plantins... » Pourquoi blesser un cœur rempli de telles délicatesses? L'ami accepta donc ce présent d'un ami...

Douze heures plus tard, comme il entrait dans la rue du Petit-Lion, Fauche-Borel fut enlevé par le terrible Pâques, flanqué de commissaire et d'agens. On le poussa dans un fiacre; la voiture prit le chemin du ministère de la Police; le même jour l'Éveillé, Pauline, le Bon Louis était incarcéré dans le donjon du Temple... L'elzévir n'avait pu corrompre l'incorruptible Dossonville (1).

V. — FACHEUSE DÉCISION

Tout, du reste, allait mal pour les compagnons de la Patience; avant même que Fauche eût été arrêté, leur bande avait déjà pris peur.

Dossonville, à présent en crédit près du Premier Consul, était devenu une puissance occulte. Ayant à peu près supplanté son chef, le général Davout, il dirigeait à sa guise la police des Tuileries, avivait les méfiances d'un maître soupçonneux, jouait de ses terreurs, attisait ses colères, et les portes du Temple, de La Force, de Pélagie, s'ouvraient, chaque jour, à de nouveaux prévenus. Sergent-Marceau, l'artiste péroreur, se taisait maintenant, enfermé au Donjon; Lebois, Colin, et d'autres commensaux de la belle Emira étaient sous les verrous; on ne discourait plus dans la pension bourgeoise de la rue du Sentier : La Che-

(1) Fauche-Borel, dans ses *Mémoires* rédigés par Alphonse de Beauchamp, ne parle ni de sa rencontre avec Noisy, ni de la visite que lui fit Dossonville. Mais son dossier est beaucoup moins discret. Du reste, ces prétendus *Mémoires*, simple spéculation de librairie, fourmillent d'inexactitudes et contiennent d'impudens mensonges.

vardière avait dénoncé, et Dossonville reçu la délation. Sa police d'amateurs, désormais bien payée, écoutait partout, — dans la rue, le café, le restaurant, la maison de jeu, la tabagie militaire, la salle à manger du bourgeois, le boudoir de la marquise. Et lui qui commandait à toute une armée, restait simple, dédaignant le faste inutile et les coûteux plaisirs, vivant en philosophe dans son quartier Poissonnière, buvant la bavaroise au Salon des Arcades, mêlant les dominos sur les tables d'estaminets; bon époux, excellent père de famille, âme antique... La crainte de tels mouchards effarait Paris : « Nous n'osons plus parler, écrit au Prétendant un de ses informateurs : parler est trop dangereux. Aucun répit dans les emprisonnemens! L'arc se tend de plus en plus : le monstre fait des siennes... » Le « monstre, » c'était Bonaparte, — déjà Napoléon (1).

Effrayés par tant d'arrestations, les directeurs de la Patience se réunirent et tinrent conseil.

Inconnus des comparses, les chefs de la société secrète, — nous l'avons dit (2), — conféraient entre eux dans des comités clandestins. Tel jour, ils se rencontraient, rue de la Liberté, chez Grégoire, et, tel autre, chez Aurose, l'ancien garde-française, le cordonnier de la rue de Verneuil. Mais la chambre du menuisier était d'ordinaire la « loge » où se donnaient les furtifs rendez-vous. Ami du grand Marius, vaillant conspirateur, buveur plus intrépide encore, le citoyen Grégoire a joué un premier rôle en la sinistre parade dont le dénouement allait être un assassinat... Que se passa-t-il dans leur conciliabule? Les événemens qui suivirent nous ont renseignés.

Coin-Clément dut exposer la situation. Elle était peu brillante : plus d'argent; Nicolas n'envoyait ni fonds, ni nouvelles; crainte ou indifférence, il tardait à venir. Pourquoi? Fauche-Borel, dans sa correspondance, avait-il desservi les compagnons? Voulait-on, à Londres, leur couper désormais les vivres? Peut-être; mais n'importe! L'heure des sublimes résolutions avait

(1) Cent quarante rapports ou mémoires que Dossonville rédigea, vers cette époque, attestent la finesse de son entregent et les roueries de son audace. Ils sont curieux à compulser; l'espionnage s'y fait doctrinaire, mais l'espion a souvent du coup d'œil politique et de la divination. Dans un intéressant travail intitulé : *Observations d'un bon Français*, il signale notamment les menées de l'ambassadeur d'Angleterre, à Paris, lord Withworth, s'efforçant de rapprocher les royalistes et les jacobins pour les unir contre Bonaparte.

(2) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

sonné : coûte que coûte, il fallait agir !... Non ! opina Anselme Truck ; mieux valait se montrer prudens, se disperser au plus vite, s'égailler à la façon des Chouans ! Quant à lui, il allait sans retard quitter ce dangereux Paris. Aurose, revenu de voyage, appuya cet avis : il retournait à Lyon... Le mirliflore et l'ancien La Tulipe prenant ainsi la poudre d'escampette, la peur devint contagieuse ; on écouta cette conseillère. Donc affaire différée, et... « patience, patience !... » renvoyée à des temps propices : mal payés, ces jacobins avaient perdu la foi...

Restait pourtant une grosse question : qu'allait-on faire du Péretti-Brutus ?

On s'était toujours méfié de ce Corse, conjuré de raccroc, mais surtout compagnon dans la grande armée de misère. Abandonné à sa détresse, le mendiant était homme à vouloir solder sa logeuse avec l'argent de la police ; il irait à « Jérusalem, » y conterait son aventure, et alors, alors... Et puis, si le Brutus parlait, d'autres frères et amis pourraient imiter son exemple. A tout prix, il fallait prévenir les délations, donner un salutaire avertissement, épouvanter les traîtres. Problème délicat à résoudre !... Mais soudain, Coin-Clément, l'endiablé de la bande, trouva la solution. Elle était des plus simples : « Citoyens, Péretti nous gêne ? Supprimons Péretti ! »

Adopté !

VI. — L'HOMME DE LA RUE DES FOSSOYEURS

Ce jour-là, 24 prairial, Antonio était venu joyeux à un rendez-vous de son digne ami, le Tondu : Brutus et Scévola devaient conférer ensemble, loin des rumeurs de la ville, sous le couvert des marronniers.

La veille, Coin-Clément avait dit à ce brave :

— Peut-on toujours compter sur toi ?

— Toujours, et toujours, commandant !

— Alors, haut le cœur, camarade ! Le tyran sera frappé, après-demain. Tiens-toi prêt !

— C'est bien !... Quelles sont vos instructions ?

— Je les apporterai demain. Attends-moi donc ici, au Luxembourg, trois heures précises, sur la terrasse de droite. Nous te réservons une surprise.

De l'argent, parbleu ! Et Péretti attendait.

Une lumineuse soirée de juin, aux reposantes tiédeurs ; l'ombrage encore fleuri des arbres ; les senteurs des parterres diaprés ! Le quinconce solitaire étendait sur les flâneries le dôme épais de ses branchages ; friche odorante, le Jardin des Chartreux exhalait les fragrances de ses chèvrefeuilles, et du sauvage fouillis de ses verdures montait le babil des oiseaux : tout était quiétude, amour, bonheur de vivre autour de l'agité Péretti. Pourtant, l'homme au stylet ne trouvait aucun charme à cette joie de la nature : il pestait. Trois heures !... Cinq heures !... Six heures ! Et Coin-Clément n'arrivait pas... « Malappris ! »... Vêtu de son haillon d'uniforme, coiffé du bicorne à plumet rouge, le capitaine allait et venait, déambulant à petits pas, semblable à quelque Céladon soupirant après sa Climène... Sept heures et demie, maintenant ? Ah ! mais non : assez d'une telle faction ! Un officier d'infanterie légère n'était pas un amoureux transi, le jocrisse qu'on fait poser sous l'orme ! Partie remise, sans doute ! Pourquoi n'avoir pas averti ? En tout cas, le Tondu savait où trouver son Brutus : hôtel de la Fraternité, sixième étage, sous les ardoises... Mais quel Continental ! *Accidente*, gredin !...

Furieux de sa déconvenue, Péretti se dirigea vers la rue de Vaugirard. Soudain, il retourna la tête : on le suivait...

Un homme qu'il ne connaissait pas, bourgeois nippé de gris, en frac, et coiffé du chapeau de haute forme, l'observait depuis quelque temps. Il semblait pris de vin, titubait sur ses jambes, fredonnait des « Mère Godichon ; » mais son regard restait rivé sur le Brutus... Bizarre !... Au lieu de Coin-Clément, un pékin de louche apparence ! Que voulait cet olibrius ?... Péretti accéléra sa marche : l'autre précipita la sienne ; Péretti s'arrêta : l'autre aussitôt fit halte... Diavolo ! Une filature ; un mouchard qui donnait la chasse ! On saurait bien le dépister...

Remontant la rue de Vaugirard, Antonio tourna brusquement à gauche, et s'engagea dans la ruelle des Fossoyeurs. Elle était en ce moment déserte : çà et là, de rares et taciturnes maisons ; presque partout des murs bordant la misérable venelle. Et lui marchait à larges enjambées, espérant gagner du terrain... Là-bas, l'un des portails de Saint-Sulpice !... Il se glisserait dans l'église, se faufilerait au long des piliers, sortirait par la porte de l'abside ou se cacherait dans un confessionnal : un simple jeu d'enfant ! « Courage ! sachons nous défiler ; surtout point de panique !... »

Tout à coup, l'inconnu prit son élan, dépassa Péretti, se retourna, et brusquement lui planta un poignard dans le côté droit. Il se remit aussitôt à courir. Sous le choc, le Corse tomba :

— Ah! canaille! Ah!...

Non! pas un cri : silence! L'autre voudrait revenir pour l'achever! Mieux valait se tordre, et feindre l'agonie!... Mais déjà l'assassin avait disparu. Alors Péretti respira... « L'imbécile! coup manqué! »

A l'appel du blessé, de lointains passans arrivèrent... « Un meurtre? Il faut prévenir la police!... » Mais le voleur de chronomètre n'avait jamais aimé les commissaires: « le quart d'œil » à écharpe, le « curieux, » magistrat de Sûreté, n'étaient pas des gens à son goût... « Inutile, mes amis! Rien qu'une égratignure, la caresse d'un ivrogne qui passait dans la rue. Ah! le drôle a le vin mauvais, et les jambes excellentes! D'ailleurs, je n'ai pu l'entrevoir... » On porta ce stoïcien chez l'apothicaire; un Fleurant du quartier Saint-Sulpice fit un premier pansement, puis quatre citoyens soulevèrent le brancard, et prirent le chemin de la place Cambrai. Sur la route, les musards de la rue lui faisaient escorte; apprentis, petits clercs, patronnets: un bien joyeux divertissement! Antonio semblait évanoui; mais « chat qui dort est chat qui veille: » le gaillard avait toute sa connaissance; seulement il méditait... « Mauvaise *stilettata!* Frapper un homme au côté droit, le poignarder de haut en bas est le propre d'un ignorant! Le moindre de nos Corses eût été plus habile. Quel est donc le Français qui s'est montré si maladroit?... Un compagnon de la Patience! »

L'arrivée de la civière mit en émoi l'hôtel de la Fraternité. Logeuse, carabins, ouvrières de jour et demoiselles de nuit entourèrent le blessé; la signora, sa femme, poussait des cris plaintifs et commença ses *voceri*. Mais Antonio coupa court à ces lamentations : « Pas de police! Je me porte à merveille : une simple aventure de café; la suite d'une partie de piquet!... Ouf, montez-moi dans ma chambre!... »

Sa chambre? Un débarras juché sous la toiture, le perchoir à lucarne où, dans un rêve d'or, il avait vu descendre la Fortune!

VII. — FIN DE COMPLOT

Péretti revenait de loin, — de « l'avide Achéron, » comme eût pu dire Luce de Lancival, le classique. Frappé au cœur, on aurait ramassé son cadavre dans la rue, on l'eût ensuite porté à l'ignoble morgue de la Grande-Geôle, et la police ne se fût jamais occupée de cet assassinat. Mais les francs-juges de la Patience avaient mal choisi l'exécuteur de leurs arrêts. L'ivrogne du Luxembourg, le citoyen habillé de gris, n'était qu'un piètre spadassin; son couteau n'avait taillé qu'une simple boutonnière: en toute œuvre d'art on doit employer un artiste.

Dès qu'il se vit couché sur sa paillasse, le moribond se retrouva dispos, gaillard, plein de santé, ne songeant plus qu'à l'avenir... Qu'allait-il faire, à présent? Il réfléchissait. Sa logeuse était femme, c'est-à-dire indiscrète; elle irait avertir le commissaire, et bientôt ce monsieur exhiberait son écharpe dans l'hôtellerie de la *Fraternité*. Déplaisant tête-à-tête : le railleux et le pégriot! Pourtant, Brutus désirait se venger, surtout tirer parti de son égratignure... Au cours de telles méditations, l'idée lui vint d'écrire directement au Premier Consul. Sa haine pour Buonaparte s'était subitement dissipée; maintenant il le trouvait grand, très grand, même aussi grand que Paoli : Napoleone était la gloire du maquis corse, le salut de la République française! Et puis, chanceux compatriote, il disposait de fonds secrets; l'argent n'est jamais indigeste, et Antonio, le crève-misère, ressentait de furieuses fringales. Une place de choix dans la police particulière, en compagnie de huppés personnages, n'aurait pas déplu à ce repenti... « *Ben trovato!...* »

L'épouse veillait en larmes au chevet de l'époux; Antonio l'invita à sécher ses pleurs, lui ordonna de prendre la plume, et dicta une lettre pour le Premier Consul.

Cette lettre existe encore, curieuse épître qui fait honneur à l'apertise de Péretti. Il y raconte d'ingénieuse manière son aventure, relate les propositions faites à sa détresse, vante l'intégrité de sa conscience, se pose en incorruptible, écoutant pour révéler : « ... Rempli de l'ardent désir de déjouer les conspirateurs, je feignis constamment d'être moi-même très mécontent, et de vouloir les seconder. Ils jugèrent à propos de m'associer à eux, et m'en firent la proposition. J'eus l'air de me prêter entière-

ment à leurs vues, et je sollicitai d'être mis au fait de la conjuration. On me fit, alors, prêter un serment solennel ; je n'hésitai pas, car je voulais être à même de pénétrer dans les secrets. Les conjurés me dirent qu'il fallait assassiner le Premier Consul, dans le temps où il passait une revue au Carrousel. On me donna rendez-vous le 24 prairial, pour régler les derniers détails de l'exécution... » Agent provocateur? Non, certes; mais ce finaud se calomniait (1)...

La supplique fut mise à la poste; un Corvisart du quartier Maubert, esculape à 2 francs la visite, pansa de nouveau le blessé, puis le révélateur attendit la Fortune.

Elle apparut enfin.

Deux jours plus tard, un inspecteur de la Préfecture montait dans le galetas, et s'asseyait, affable, au chevet de l'indicateur... « Suivez-moi ! Une voiture est à votre porte : le préfet va recevoir lui-même votre déclaration... » Lui-même? Le conseiller d'État, citoyen Dubois ! Ainsi, pas d'intermédiaire ; de chef, sous-chef, secrétaire de chef, ou autre paperassier ! Antonio s'habilla prestement : ce diable d'homme avait l'âme chevillée dans le corps... Ce jour-là, dans l'hôtel du quai des Orfèvres, huissiers et garçons de bureau durent se regarder, ébahis : M. le conseiller d'État daignait recevoir, en personne, un loqueteux à bottes éculées !

Dans le cabinet préfectoral était assis un fonctionnaire de superbe tournure : grand ; taille élancée ; visage sans nageoires ni moustaches ; menton avançant ; lèvres charnues ; nez aquilin ; yeux futés sous d'épais sourcils ; front large et fuyant, caché par la coiffure ; cheveux noirs, fournis, ramenés en coup de vent ; air d'importance et d'infatuation...

Agé de quarante-quatre ans, — le bel âge pour un bon préfet, — Jacques-Nicolas Dubois était, dans l'existence privée, un fort aimable compagnon, très peu collet monté, aucunement janséniste ; commettant la peccadille mignonne, voire le gros péché ;

(1) Suit le récit de la tentative d'assassinat et de la ruse imaginée par Péretti pour ne pas être achevé par le spadassin. Le signalement de l'homme vêtu de gris et qui simule l'ivresse se trouve dans une déclaration subséquente.

La ruelle des Fossoyeurs se nomme à présent rue Servandoni. Elle était, en 1802, peu construite et presque partout bordée par des murs de jardins ou par d'anciens couvens... On sait qu'en 1793 Condorcet, mis hors la loi, y trouva un asile, dans la pension bourgeoise de la citoyenne Vernet.

vivant avec Lisette, naguère sa femme de chambre, et même avec Lison, fille de sa Lisette; leur payant tuniques athéniennes, joyaux étrusques, turbans à la Zétulbé avec un argent, hommage des maisons de tolérance; offrant à ses collègues de plantureux soupers; glissant sous leurs serviettes nouveautés libertines et récentes pornographies; goûtant lui-même, avec délices, la saveur de cette littérature, et préférant à un traité de Cabanis la prose du marquis de Sade ou de Rétif de la Bretonne, — bref, resté procureur de l'ancien Châtelet, c'est-à-dire le plus folâtrant des avoués... Mais le voleur et l'assassin connaissaient un autre Dubois, préfet de police très policier, le plus vilain « daron de la rousse, » au dire de ceux qu'il faisait bâtonner. Il était l'effroi de tous les fauteurs de complots. Ressentant une égale horreur du chouan et de l'anarchiste, le préfet conseiller d'État employait d'industrieux moyens pour les ramener aux sains principes : la torture des poucettes, le gourdin moralisateur, la moisissure indéfinie dans un cul-de-basse-fosse, à Bicêtre. Brutal, tout en restant sournois, il était détesté. Son nom, sa morgue, ses prétentions, ses scandaleuses amours, défrayaient les plaisanteries; on riait de ce tortionnaire, à une époque où même le rire était réputé séditieux : «... Du bois bon à peine à scier! Du bois dont on ne fait pas des flûtes! » et autres calembredaines qui couraient cafés et salons. Bonaparte méprisait un tel personnage et néanmoins le maintenait dans son emploi. Un philosophe à la Préfecture de police n'eût certes pas été son homme; il préférait y voir un maître-gonin. A chacun son métier, pensait ce contempteur de l'âme humaine : Talleyrand, pour les diplomates, et Dubois, pour les malandrins (1).

La délation de Péretti arrivait au moment favorable. Dubois, à l'insu de Fouché, venait de débrouiller l'imbroglio des *Libelles;* il soupçonnait partout des conspirations, les découvrait ou bien les inventait, et chaque jour racontait, à la Malmaison, de merveilleux romans. Chargé par le Consul de recevoir la déclaration du révélateur, il espérait prouver à Bonaparte que l'homme au teint bilieux et de tournure chafouine, le ministre du quai Voltaire, n'était qu'un maladroit félon. Antonio fut donc le bienvenu... « Asseyez-vous, citoyen Péretti; nous avons à causer ensemble... »

Ils causèrent.

(1) Voyez, dans notre *Complot des Libelles*, le portrait que nous avons tracé de Dubois, et le récit de sa lutte avec Fouché.

Le soir de ce 27 prairial, Coin-Clément et Anselme Truck étaient appréhendés. Vils et lâches tous deux, ils prirent peur, avouèrent, trahirent; huit jours plus tard, la bande presque entière emplissait cachots et cabanons... « Patience! toujours, patience! » la société secrète n'existait plus.

VIII. — LE TROISIÈME BRUTUS

Un superbe coup de filet! Et cependant, Bonaparte n'était pas satisfait encore.

Deux « Brutus » servaient, à présent, la police, bien payés, ardens zélateurs : Donnadieu et Péretti; mais un troisième Romain se cachait quelque part, et elle voulait s'en emparer. Elle cherchait donc, comme elle cherche toute chose, — au hasard et à l'aveuglette. Où se terrait ce meurt-de-faim lyonnais qui, dans une heure de désespoir, s'était précipité dans la Seine et que Nicolas avait ramené sur la berge? Nous avons conté cette histoire, décrit le personnage, exposé le pacte de mort par lui conclu avec son sauveteur; nous avons dit encore comment l'inventif Nicolas s'était vu cruellement dupé (1). Parjure à son serment, le premier des Brutus avait pris la fuite, emportant secrets et argent; les chefs de la Patience qui l'auraient voulu poignarder n'avaient pu le découvrir à Lyon : au pays de Guignol, bourgeois ni canuts ne connaissaient ce mystificateur!... Dossonville, toutefois, prétendait se montrer plus habile.

Donnadieu consulté désigna un général Argoud... Était-ce l'indélicat Brutus? Oui, peut-être; non, plutôt! En tout cas, le dossier de cet homme relatait de pendables méfaits : escroqueries, rapines de guerre, inconduite, trigamie, jacobinisme; Berthier l'avait mis en réforme : « Va donc pour cet Argoud!... » Dossonville employa deux mois à le découvrir.

Après un long vagabondage, Argoud habitait, maintenant, Saint-Florentin dans l'Yonne, et y vivait, mari d'une quatrième épouse. Il avait semé, le gaillard! ses trois autres moitiés au long des garnisons, les avait oubliées en Alsace, dans la Bresse, en Bourgogne, mais possédait enfin la femme selon son cœur. Brutus, d'ailleurs, ne criait plus famine; il possédait un petit pécule, — était-ce l'argent de Nicolas? — et tenait près des Halles

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908.

un cabaret pour anarchistes. Les jacobins du cru, Champenois à principes, fréquentaient un joyeux bouchon où l'on parlait des Droits de l'Homme, en lutinant des Paméla; chaque soir, ils y faisaient tapage, hurlant la chansonnette obscène ou la « carmagnole » subversive. Maints couplets séditieux, produits de Tyrtées royalistes, se fredonnaient alors dans les tabagies, outrageant le Consul; ineptes pantalonnades et calotines grossières:

De l'Égypte quand il revint,
Voici le discours qu'il nous tint:
« La paix et le bonheur!
Je suis votre sauveur. »
Ah! ah! quelle carmagnole!

Du peuple français assassin,
Le bandit corse, de sa main,
Nous a bien travaillés,
Nous a bien mitraillés...
Ah! ah! quelle carmagnole!

Certes, ce n'était pas du Pindare; le sublime Lebrun eût rimé beaucoup mieux; mais la haine et l'insulte n'ont guère besoin de vers académiques... Le patron du café faisait chorus à ces buveurs. Il siégeait au comptoir, vêtu en général, sabre au côté, épaulettes sur l'uniforme, coiffé du chapeau à étoiles: un scandale!... Pourtant, le préfet de l'Yonne, l'austère La Bergerie, — gentil nom de préfet! — veillait sur son bercail; même il avait en vain averti Fouché: « Le cabaret de l'ex-général est une sentine de crapule!... Que dois-je faire? Envoyez-moi des instructions. » Et Fouché de répondre, mais en style administratif: « Laissez-le boire, laissez-le rire!... » Police accommodante, préfet réduit à l'impuissance; aussi, dans la « sentine de crapule, » le charivari continuait.

Or, dans les derniers jours de l'été, tandis qu'en la guinguette carmagnoles et couplets licencieux faisaient rage, un commissaire en poussa la porte, suivi de ses gendarmes. Oh! ce fut une défense héroïque, un autre siège de Mayence! Argoud se rebiffa, protesta, s'indigna, tira le sabre et gâta complètement son affaire... « Bah! empoignez cet homme, » et en route pour Oléron! — l'île d'Oléron était la dernière étape de ceux qu'on expédiait à la Guyane. Une charrette attendait, avec sa botte de paille pour seuls coussins et capitons; sans lui permettre de

changer d'habit, on y jeta le général; les gendarmes lui passèrent les menottes; on partit...

Alors, commença un supplice d'ignominies et de souffrances. Au long de l'interminable chemin, dans les poudreuses traverses de l'Orléanais, de la Touraine, du Poitou et de la Saintonge, sous les brûlures d'un soleil estival, — rien pour la faim, ni pour la soif! Déporté politique, Argoud devait se nourrir à ses frais; il n'avait pu se munir d'argent: ses gardiens furent obligés de lui donner leur pain. Lorsqu'on entrait dans un village, les habitans sortaient de leurs maisons; la vue de ce forçat couvert de broderies mettait les campagnards en liesse; ils huaient le vendeur d'orviétan: aux pays rabelaisiens, les humeurs de piot durent en conter de belles... Fouaillé par tant d'outrages, le soldat releva la tête: « A quoi bon vos gendarmes? écrivit-il au Premier Consul... Un ordre m'eût suffi: j'ai su commander; je sais obéir. » A défaut de raison, l'officier de l'an II avait enfin recouvré l'honneur...

Mais, à l'île d'Oléron, sa démence le reprit. Le détenu recevait, maintenant, quarante sous par jour, et cependant faisait des économies, car il avait en tête de grands projets. Un matin, il s'évada, traversa le Pertuis, et se fit débarquer à Rochefort: son superbe uniforme habillait encore sa minable personne. Aussitôt, la plus navrante des bouffonneries! Dans la rue, il avise deux sergens, les accoste et les apostrophe:

— Salut, mes braves! Dégustons-nous ensemble une bouteille de cognac?

Un général offrant à boire? Parbleu, ils acceptèrent. Argoud paya le fil-en-quatre, puis, l'ivresse opérant, confia ses grandioses desseins:... « Le Corse est un tyran! Aidez-moi à soulever la garnison de Rochefort! Nous marcherons sur Paris pour proclamer une Convention!... » Les autres s'ébahirent, mais, ce blagueur parti, le dénoncèrent...

A Saintes comme à Rochefort, ce fut alors un bel émoi bureaucratique. Préfet, commissaires, général, colonel prodiguèrent, très émus, des lettres compliquées; on enferma le fauteur de révolte dans la forteresse d'Oléron, puis la frégate *Cybèle* l'emporta vers la Guyane, cette grande mangeuse de déportés... « Argoud, bavard dangereux; éducation très négligée; conduite à surveiller strictement, » disaient les instructions transmises au gouverneur. Mais Victor Hugues, ce gouverneur,

n'eut pas longtemps à exercer sa surveillance : une fois encore, Argoud disparut...

Il disparut si bien qu'aucune nouvelle du « bavard dangereux » n'arriva jamais en Europe. Vingt ans plus tard, sa fille, une religieuse, — ce polygame avait produit une religieuse! — écrivit au ministre d'alors pour obtenir des renseignemens. La réponse fut administrative : « Argoud? Inconnu!... » Les années s'écoulèrent. En 1840, un autre fils du déporté voulut avoir enfin le mot de cette énigme. La succession restait vacante; — quelle succession! — un notaire s'occupait de la chose; on fit donc des recherches... O surprise! Argoud, Argout ou Argoult était mort, à peine débarqué à Cayenne : ses os, s'ils existaient encore, se devaient trouver dans quelque cimetière : on les tenait à la disposition de la famille... Renseignée désormais, la famille n'alla pas les chercher.

Ainsi se termina, — destinée lamentable! — la vie de ce Brutus, premier espoir de Nicolas... Ignobles procédés, sévices infâmes! Si bas qu'il fût tombé, cet homme avait été soldat, et soldat intrépide! Ses états de service relatent six campagnes, des actions d'éclat, quatre blessures, et Saint-Just, ce connaisseur de la vaillance, l'avait jugé digne de commander à quatre mille braves. « Viens me voir, Argoud, lui écrivait Pichegru; je te confierai un poste digne de ton courage. » ... Pauvre « dur à cuire » de 93, acteur dans la grande épopée, général du pas de charge! Lui aussi avait entraîné les bataillons de Sambre-et-Meuse, — à cheval, en avant des baïonnettes croisées, agitant son chapeau piqué sur le bancal, hurlant le *Ça ira*, vociférant *la Marseillaise*, et d'un élan sublime « épouvantant les rois. » Ignare, grossier, brutal, rapineur, — oui, sans doute; mais comme ses pareils aimant d'un amour idolâtre une noble et sainte maîtresse : la Patrie en danger! Le pacte avec la mort ou avec la victoire, lui aussi Pierre Argoud l'avait conclu, — et pour prix de tant d'héroïsme la mise en réforme, la déportation, la fosse commune de Cayenne!... Ah! certes, Nicolas eût mieux fait de ne pas ravir à ce désespéré son dernier bonheur, le suicide, et d'abandonner à la Seine une épave de la vie!...

Mais vraiment son Brutus se nommait-il Argoud?

IX. — LA RÉCOMPENSE DE DONNADIEU

Donnadieu, cependant, était en passe de devenir un personnage. Guéri de ses billevesées jacobines, il servait à présent la police des Tuileries, empochait gentiment le denier du mouchard, racontait, expliquait, et se montrait garçon d'esprit. Bonaparte l'ayant désormais en estime, le jugea digne d'une récompense.

Un matin, à l'heure du rapport, Davout fit appeler son protégé : «... Cinq cents louis à gagner! Pas de refus, j'imagine? Bien. Vous allez partir pour l'armée de Hollande, et vous faire attacher à son état-major. A La Haye, vous déserterez. Un bâtiment vous conduira en Angleterre, et vous irez vous établir à Londres. Là, vous direz partout qu'outré de votre emprisonnement au Temple, et jacobin rallié au royalisme, vous offrez vos services à l'émigration. On vous présentera, sans doute, à Pichegru; il est accueillant, léger, assez naïf, et voudra vous mettre en rapport avec le frère du prétendant. Écoutez, observez, et renseignez-nous... Mission diplomatique! »

Mission diplomatique? — on nommait ainsi ce genre d'espionnage : accepté!... Davout avança quelques milliers de francs à son agent secret, et bientôt Donnadieu montait dans l'énorme et cahotante voiture des Messageries.

Il n'avait pu trouver en cette diligence toujours encombrée qu'une incommode place de « cabriolet. » L'automne était venu; la bise déjà soufflait frisquette, et abrités par une simple capote, les malfaisans cabriolets étaient ouverts à tous les rhumes. Au premier relais, cependant, un monsieur qui s'était chaudement installé dans la rotonde, en descendit, malade et maugréant : de mauvaises odeurs incommodaient ce délicat. Il vint s'asseoir près du voyageur, et une aimable causerie s'engagea. Le monsieur connaissait bien Paris, ses salons, ses cafés, ses théâtres; le faubourg Saint-Germain et la rue du Mont-Blanc; le civil et le militaire :

— Excusez mon indiscrétion! N'êtes-vous pas le chef d'escadron Donnadieu?

— En effet!... Et vous-même?

L'autre lui servit un nom, Durand, Dupont, ou Dufour; ses profession et qualités, notaire ou avocat, banquier ou riz-pain-

sel. Ami de Bernadotte, il avait souvent aperçu l'officier de dragons aux « assemblées » du général... Heureux d'être en rapport avec un citoyen du meilleur monde, flatté dans sa gloriole, Donnadieu se sentit en verve :

— Bernadotte! Un franc républicain, le suprême espoir de la France; mais trop honnête, hélas! Pourquoi donc, commandant en Bretagne une armée de quarante mille soldats, n'avait-il pas marché sur Paris? On l'eût acclamé, et Bonaparte se fût effondré dans la honte de son despotisme.

— Eh oui, pourquoi? Nous avons déploré comme vous les scrupules d'une trop vertueuse conscience...

En pareil voisinage, un homme à peine sorti des mains de Léopard aurait dû retenir sa langue, jouer le niais de Sologne, éprouver un invincible besoin de dormir; mais Donnadieu était encore novice : il bavarda. Son voyage s'acheva dans une charmante intimité; jasant et médisant, ils arrivèrent à la ville de La Haye, et soudain le monsieur s'éclipsa...

Donnadieu ne s'en mit pas en peine. Le pays lui plaisait : d'accortes Hollandaises, coiffées de casques d'or; de bons et gras Bataves, aux caves bien remplies; le schiedam, la pipe, et pas d'argousins de police : un paradis!... Donc, musant par les villes, il ne s'embarqua point pour l'Angleterre : son missionnaire diplomatique avait dupé Davout.

Mais, après quelques mois de paresseuse bombance, le fêtard se trouva sans argent. La pudeur n'étant pas sa vertu dominante, il osa écrire à Paris pour réclamer un nouvel acompte. A l'en croire, il n'avait point perdu son temps et, observateur consciencieux, connaissait les hommes et les choses de toute la Néerlande. Son portefeuille était bourré de notes sur des banquiers, des négocians, des industriels, des armateurs qui l'avaient reçu à leur table; Donnadieu les signalait et les dénonçait : reconnaissance de l'estomac.

La demande fut mal accueillie. Bonaparte croyait son émissaire installé à Londres : sa surprise tourna à l'indignation. D'ailleurs, il était trop tard pour partir. La paix d'Amiens venait d'être rompue; la lutte recommençait de « Carthage » et de « Rome, » de « l'infâme Albion, opprobre du genre humain » et du « féroce *Boney*, » bête apocalyptique; les frégates anglaises donnaient la chasse aux caboteurs français; de sinistres *men-of-war*, tout noirs de caronades, bloquaient ports et rivages; le

Chouan, le Barbet, le chevalier à brassard vert et le gars mainiau s'agitaient; des complots royalistes étaient signalés; George, le « jacobin blanc, » le terrible « Papa, » s'apprêtait, disait-on, à reprendre la brousse, — et ce Donnadieu de malheur qui n'avait pas voulu renseigner!

Consul à vie, maintenant, proclamé dictateur par un Sénat contrit et pardonné, Bonaparte commençait, alors, un voyage demeuré mémorable. L'habit vert de chasseur de la Garde, la redingote grise, le petit chapeau, devaient, lui semblait-il, être montrés dans les pays de Flandres, de Brabant, de Hainaut, ses bons départemens aux villes industrieuses. Il s'acheminait donc vers Bruxelles, dans l'apparat fastueux d'un César visitant son empire. Harangues, vivats, feux d'artifice, cantates, distributions de victuailles, soûleries de l'enthousiasme, tout allait à merveille : il était content...

Mais voici qu'à la sous-préfecture de Lille (1), un officier de gendarmerie, le lieutenant Meckenem, lui annonça une déplaisante nouvelle : on avait aperçu Donnadieu qui rôdait dans la rue Esquermoise. Cette rue Esquermoise, jadis la parure, l'orgueil, la Cannebière de la brumeuse cité, menait droit à la sous-préfecture. Et soudain, un soupçon traversa l'esprit de Bonaparte : acheté par l'Angleterre, le policier indigne s'était rendu à Lille pour l'assassiner... « Empoignez-moi ce misérable!... » Mais le misérable avait pris la fuite; on ne put le rattraper qu'à Flessingue pour lui passer les menottes, et lui apprendre les saints devoirs de son métier... Un espion qui ne renseigne pas vaut moins encore qu'une sentinelle s'endormant à son poste : ainsi pensa toujours Napoléon. Et puis, l'homme de la diligence, le séduisant monsieur, ami de Bernadotte, mouchardant un mouchard, avait raconté son voyage.

Transféré d'abord au château de Bellegarde, ensuite à Saint-Jean-de-Luz, l' « agent diplomatique » dut traverser la France en fâcheuse compagnie. On l'avait attaché à une chaîne de forçats et... « marche donc, coquin!... » sous les pluies de brumaire, par les chemins fangeux, les « cognes » le poussèrent de brigade en brigade. Donnadieu arriva ainsi, traînant la jambe et grelottant de fièvre, à Nîmes, sa ville natale. Il espérait la traverser inaperçu, échapper aux insolens lorgnons des citoyennes,

(1) Ce fut au cours de son voyage dans les départemens belges qu'un arrêté du Premier Consul transféra de Douai à Lille la préfecture du Nord.

merveilleuses du Mont Cavalier; mais quelqu'un l'avait attendu au passage. Le convoi des voleurs allait entrer dans la prison, son gîte pour la nuit, quand tout à coup une vieille femme s'élança, éplorée : c'était la pieuse dame huguenote, née Planchon, mère de Donnadieu... « Gabriel! mon Gabriel traité de la sorte! Atroce gouvernement!... » Mais lui, — on l'écoutait : — « Ne vous indignez pas, ma mère. Le Consul a été trompé. Son âme est équitable, et son cœur magnanime : il confondra bientôt mes calomniateurs. Moi, je suis résigné... » Le pardon d'un martyr!... L'officier de gendarmerie prit note d'une pareille repentance; puis au matin on se remit en route...

Voulant, toutefois, hâter la justice immanente, la bonne dame Donnadieu écrivit au ministre Berthier. Nous possédons sa lettre; elle est touchante en sa prière naïve, et fait honneur à la noble créature qui l'a rédigée : « Une mère infortunée, autant et plus qu'épouse malheureuse, ose jeter vers vous un cri de désespoir... Il me restait un fils pour toute fortune et toute consolation, et je l'ai vu conduit comme un criminel parmi les misérables que leur pays rejette de son sein!... Ah! pauvre femme, comment ne suis-je pas morte de honte et de douleur!... » Oui, pauvre femme; veuve d'un alcoolique et d'un suicidé, mère d'un enfant rivé à la brancade! Hélas! pourquoi subissait-elle d'aussi cruelles épreuves?... Mais ses pasteurs, les austères messieurs à robe d'avocat, sans doute lui expliquèrent l'inexplicable chose : les décrets du Très-Haut restent impénétrables; il veut des réprouvés puisqu'il veut des élus, et l'homme a tort, madame, de discuter la Providence... Fut-elle consolée? Nous ne le croyons pas.

Au surplus, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes; Malebranche avec Leibnitz, et après eux Pangloss, nous l'ont congrûment démontré... Des gendarmes et des menottes devaient donc être la récompense de Donnadieu.

ÉPILOGUE

Raconter en détail ce que devinrent les personnages apparus, un instant, au cours de ce récit serait sortir de notre sujet. Le roman de leur destinée se prolongea longtemps encore, rempli de pittoresques aventures, de faits bizarres et surprenans; mais notre tâche est achevée. Disons, toutefois, en quelques mots

comment, heureuse ou malheureuse, s'accomplit cette destinée, œuvre fatale de nos passions.

Donnadieu continua de mener son existence de « Donne au diable, » sa vie d'extravagance, voire d'insanités. A Saint-Jean-de-Luz pourtant, cette irréductible cervelle avait semblé réduite; sa superbe s'était humiliée devant Napoléon, empereur; il avait crié grâce et supplié : « Sire, je fus malheureux!... L'existence pour moi serait une prolongation d'agonie, si les généreuses vertus de votre grand cœur ne s'étendent sur ma tête... Je réclame votre munificence, et j'en suis digne... Ah! si vous pouviez lire au fond de mon âme! Mais privé de ce bonheur, je me jette à vos pieds pour implorer deux fois la vie. » En termes moins pompeux, il demandait qu'on lui rendît son grade, et qu'on payât ses dettes. L'Empereur et Roi se laissa fléchir; il restitua l'épaulette, solda les créanciers, puis envoya au loin le dragon repentant sabrer le Napolitain, le Prussien, le Russe, l'Autrichien, l'Espagnol et l'Anglais; en fit un colonel, un général, même un baron de l'Empire. Au reste, c'était justice, car Donnadieu, le risque-tout, avait brillamment guerroyé. Il eut cependant à subir quelques nouveaux ennuis. Des éplucheurs de comptes découvrirent qu'étant colonel, monsieur le baron avait opéré divers emprunts forcés dans la caisse de son régiment. Napoléon n'aimait pas ce genre d'espièglerie : le prévaricateur fut derechef mis en réforme...

Au retour des Bourbons, la victime de l'Ogre de Corse reçut de nombreux témoignages de la faveur royale : vicomté, cordon rouge, plaque fleurdelisée de la Légion d'honneur, écharpe de lieutenant général. Sa vie, dès lors, appartient à l'histoire, et à la plus mauvaise, de la Restauration. On en connaît les actes de frénésie... Commandant à Grenoble, Donnadieu massacre, féroce et forcené, de naïfs paysans dauphinois, même des gamins de quinze ans, coupables d'avoir crié : « Vive Napoléon II! » — le fils de l'Homme, de l'homme de Sainte-Hélène... Élu député par les admirateurs des Trestaillons, l'enfant du tonnelier nîmois va siéger à la Chambre, à côté de ces gentilshommes, fauteurs de Terreur blanche, et qui furent les Couthon, les Barère, les Saint-Just des fleurs de lis ensanglantées... Vicomte et commandeur de Saint-Louis, l'assommeur de grisette assaille à poings fermés, en pleine rue, un vieillard, un ministre, le duc de Richelieu, qu'il a jugé trop libéral. Il est devenu l'homme de

toutes les violences, l'espoir de toutes les réactions; Charles X en raffole : encore un peu de temps, et Donnadieu sera promu peut-être maréchal de France...

Mais après les « Glorieuses, » décadence complète ! Le ministre Gérard met à la retraite ce fusilleur d'enfans, et Donnadieu ne respire plus que haine et que fureur. L'époque est aux pamphlets; il se fait pamphlétaire. Méchant trousseur de phrases, il outrage tant et tant Égalité second, l'ignoble escamoteur de couronne, le mandrin, le tartufe à tête de poire, — cette grande et noble figure de roi : Louis-Philippe, — qu'un jury d'honnêtes gens condamne cet insulteur à deux ans de prison (1). Ce fut la dernière aventure d'une existence si bien remplie. Gabriel, vicomte Donnadieu, lieutenant général, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, mourut en 1849, plein d'années, sinon de gloire, ayant toujours ignoré le bien, mais inconscient aussi du mal qu'il avait pu commettre... Au demeurant, un impulsif, fils de suicidé.

Fournier sortit du Temple, pour être interné à Sarlat, son pays natal. Il y vécut trois ans, sous l'œil des préfets, des commissaires et des gendarmes, s'irritant, se désespérant. A la fin, l'Empereur leva les arrêts et lui rendit son grade. « Dans votre affaire, je veux un baptême de sang ! » lui dit alors Napoléon. L' « affaire, » c'était le *dispetto* à l'italienne, ce geste injurieux, incongru, dont l'homme aux hanches sculpturales avait gratifié Bonaparte (2). Le sang qu'on lui demandait, il le prodigua. Colonel, général de brigade, puis de division, mais toujours cavalier battant l'estrade ou fonçant sur les baïonnettes, il chargea à Eylau, Friedland, Lugo, Smolensk, Borodino, la Bérésina, Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipsick. La souillure étant bien lavée, Napoléon créa Fournier commandant de sa Légion d'honneur et comte de son Empire. Cependant, en décembre 1813, il le destitua. Pourquoi? Acte d'indiscipline, révolte contre un maître qu'abandonnaient le bonheur et la gloire?... Le motif d'une pareille rigueur est resté un mystère...

Avec la Royauté, l'ex-jacobin, comte de l'Empire, se fit roya-

(1) Deux ans de prison, 5000 francs d'amende et interdiction des droits civils! Audience de la Cour d'assises du 24 juillet 1837 : procès de *la Quotidienne*. — *Gazette des Tribunaux*, n° 3705.

(2) Voyez la *Revue* du 1er juin 1908.

liste : il avait à se plaindre de Napoléon, et ses rancœurs furent tenaces. Autant que Donnadieu, Fournier se posa donc en champion des ultra-réacteurs; mais du moins, aucune éclaboussure de sang ne macula son blason plébéien. Pécheur impénitent, opiniâtre amoureux, il n'avait guère amendé sa vie. Malgré l'approche de la vieillesse, l'« enfant chéri des dames » demeurait séduisant libertin, hussardant les ménages, « fort bien avec les femmes; mal avec les maris. » Il avait à peu près oublié sa caressante espionne, Mme Hamelin, vieillie d'ailleurs et très consolée; à maîtresse perdue, quinze ou vingt remplaçantes : le « premier polisson de France » s'était vu pardonné gaîment. Fortunée, en retour, ne gardait pas rancune à ce volage, car Savary avec Montrond, pour ne citer que les plus connus, suffisaient à son cœur... Et puis, autres temps, autre manière d'aimer! La femme de 1820 était rêveuse et façonnière; Elvire donnait ses rendez-vous sur un lac plutôt qu'en son alcôve; elle chantait, au lieu d'agir; son âme était pudique, et sa robe taillée par des couturières à principes; mais le diable n'y perdait rien; son don Juan non plus. Toujours charmé et toujours charmeur, François comte Fournier-Sarlovèse mourut, en 1827, à l'heure où les conquêtes lui allaient devenir difficiles : un heureux d'ici-bas!... Son nom est resté légendaire. Soldat superbe, à une époque pourtant féconde en grands soldats, le hussard de Friedland et de Lugo a bien mérité de la France. Sans doute, les Murat, les Bessières, les Montbrun, les Lassalle, entraîneurs d'escadrons qui forçaient la victoire, ont laissé dans le peuple un plus long souvenir; mais moins fameux peut-être, Fournier aussi occupe une large place dans les capiteuses fumées de la gloire.

Le général Delmas fut mis en surveillance, durant onze années, à Porrentruy, pays du boucher Weter dont il avait, croyait-il, épousé la fille. Là, resté franc luron, le « Sauvage » ne changea rien à sa vie coutumière : ardent chasseur, buveur inassouvi, lutinant la bourgeoise avec la servante, jacobin jusque dans les moelles, critiquant le pouvoir, persiflant la soutane; effroi des commissaires, scandale de son curé...

Mais, à l'heure des revers, quand l'immense édifice impérial, branlant de toutes parts, commença de crouler, le vainqueur de Magnano oublia ses griefs, secoua sa torpeur, offrit son épée. « La patrie en danger! » Et Delmas, à la tête d'une divi-

sion partit pour la campagne de Saxe. Vêtu de son vieil uniforme à « système, » la queue de rat sur la nuque, le bancal au côté, ce revenant de la Révolution apparut, excitant le rire des états-majors à la mode. Mais, bah ! des pommadins, fainéans ayant besoin de cartouches pour se ruer sur l'ennemi ! « En avant, les conscrits de 1813, et à la baïonnette ! » comme en l'an II. L'officier de 93, le général de Sambre-et-Meuse, revivait ses jours d'autrefois ; allant au feu, hirsute et moustachu ; bon enfant et folâtre ; dominant de sa taille énorme ses régimens de frêles clampins. A Bautzen, un biscaïen fait sauter son chapeau : « Va donc voir si ma tête n'est pas restée dedans, » dit-il, blaguant la mort, à son aide de camp effrayé. Mais la mort est une compagnonne qui ne se laisse pas ainsi railler : Delmas tomba bientôt, les hanches fracassées, dans l'épouvantable carnage de Leipsick, la tuerie des nations...

Les Français battant en retraite, on porta le blessé dans une ambulance des alliés vainqueurs. Bernadotte, jadis son émule en jacobinisme, vint lui faire visite. L'ancien sergent « Belle-Jambe » était, à présent, Son Altesse royale Monseigneur Charles-Jean, prince héritier de Suède ; il exécrait Napoléon, n'écoutait que sa haine et osait conduire ses soldats au dépeçage de son pays. L'entrevue de l'Altesse et du camarade fut donc douloureuse. Compagnons jadis de bivouac, ils se tutoyèrent. Mais alors, le « Gascon, » — un sobriquet de Bernadotte, — tenta d'offrir une gasconnade : « Tu es mon ami ; viens servir sous mes ordres. » — « Sous tes ordres ? Contre ma patrie ? Jamais !... Je ne sais pas trahir, moi !... » Hélas ! combien d'autres, en ce lamentable effondrement de l'Empire, maréchaux ou grands dignitaires, sénateurs, conseillers d'État, préfets, voulurent se montrer plus savans !... Ainsi mourut l'intraitable jacobin, le Sauvage aux agrestes manières, l'indompté, l'indomptable Antoine-Guillaume Delmas, premier général d'avant-garde de la République : ce fut un grand soldat, un grand Français, un grand honnête homme.

Coupable d'avoir connu et même hébergé Donnadieu, Sergent-Marceau fut enfermé au Temple. On ne l'y garda point trop longtemps, mais il reçut l'ordre d'avoir à vider Paris. Adieu donc la pension bourgeoise de la rue du Sentier, les réceptions mondaines d'Émira, la belle philosophe, ses goûters holbachiens où

tribuns et feuillistes brocardaient la Calotte, dissertaient sur le Grand Peut-être! Fermée, à jamais fermée, cette académie mal pensante! En quels lieux discourir, maintenant; où porter avec soi les dieux de la patrie?... La France n'étant plus la Rome des Fabricius, Sergent, chercheur des vertus antiques, s'imagina de les aller quérir parmi les branlantes colonnes, les temples effondrés et les cirques moussus de la vieille Italie. Il ne les put trouver; l' « hôtellerie des douleurs » était alors une joyeuse auberge où s'ébattaient la danseuse et le scaramouche : les jours des Mazzini, ces fils du désespoir, ne s'étaient pas encore levés. A Venise, pourtant, le charme fascinateur que dégage cette enchanteresse retint longtemps en la cité des rêves un artiste épris d'idéal. Il y put voir, administrant la Vénétie, un de ses dénonciateurs, l'avantageux Menou, porter allégrement le poids de ses trois cent mille francs de dettes, étaler dans la ville des doges un luxe de Grand Turc, et se fondre d'amour pour une moqueuse et cruelle divette. Ingénu Sidi Abdallah : se rendre ridicule, même au pays des carnavals!...

« Ah! l'exil est impie! » a crié le poète, et cependant, ô poète, il est parfois utile, lorsqu'il oblige à travailler... Renonçant désormais à ses manies politiquantes, le graveur reprit son burin, recouvra du talent, et critique d'art, publia d'intéressans ouvrages. Inférieur à Moreau, Boilly et Debucourt, il les eût égalés peut-être, si la rage ne l'avait mordu de jouer les Aristide quand il n'était qu'un Momoro... Sergent mourut à Nice, en 1847, vieillard de quatre-vingt-seize ans, bel âge assurément pour un martyr.

L'informateur La Chevardière reçut la récompense de ses révélations : Bonaparte le promut d'emblée au consulat général de Hambourg. Cette scandaleuse nomination fit grimacer MM. de la carrière qui trouvaient peu décoratif l'ancien porteur de carmagnole. Ils l'avaient mal jugé. Le citoyen à l'habit gris perle se montra diplomate de rare élégance, mais en revanche de fort vulgaire moralité. A peine installé à son poste, La Chevardière ne songea plus qu'à s'enrichir. Il se mêla d'affaires véreuses, se compromit en de louches tripotages, et finalement dut être destitué. Sorti de la pénombre, ce délateur rentra dans la nuit... Espion imparfait, médiocre dans son art, il n'a pas mérité le haut renom d'un Méhée de La Touche ou d'un Mont-

gaillard, ces maîtres incontestés en la science de bien trahir. L'historien l'ignore, et seuls les curieux de vilenies humaines le regardent et passent.

Coin-Clément et Anselme Truck subirent sept années d'emprisonnement, puis un jour de Saint-Napoléon, l'Empereur et Roi daigna les gracier. Moins chanceux, cependant, que l'ami Donnadieu, n'étant généraux ni barons, le Tondu et le mirliflore ressentaient de cuisans chagrins, quand, par bonheur pour eux, Louis le Bien-Aimé rentra parmi les siens... « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?... » La curée des places et pensions commençait; les deux compères de Nicolas réclamèrent donc des pensions et des places. Ils firent valoir la foi toute royaliste de leur jacobinisme, et prétendirent, non sans raison peut-être, avoir servi de modèle à George Cadoudal. Mais les grands assassins de l'an XII étaient mieux patronnés; on s'occupa d'abord de ces gentilshommes, et les deux croquans, petits scélérats de l'an X, furent obligés de prendre patience. Enfin, on les rémunéra; la munificence de Louis XVIII leur daigna octroyer une somme de cinq cents francs : ces Bourbons sont demeurés fameux par le sans-gêne de leur gratitude. Si royalement traités, le Tondu grisonnant et le muscadin fourbu connurent-ils encore d'heureux soirs chez le fricasseur à quarante sous et l'accueillante demoiselle ? Nous ne savons... Au surplus, deux ingrats! Leurs dossiers ne contiennent aucun dithyrambe de reconnaissance.

Entré dans la vie sous une maligne étoile, — « l'astre injurieux » de nos classiques, — Marius Bernard, le grenadier poète, éprouva toutes les rigueurs du sort. On l'interna dans l'île d'Oléron, loin du café Voltaire, des guéridons et des rogommes d'une tabagie trop aimée. C'était, au demeurant, un brave homme, plus naïf que mauvais, un poursuivant de la chimère qu'il atteignait souvent au fond de la bouteille. Ivrogne, le pauvre hère, mais d'une ivresse consolatrice! Soumis à ses surveillans, bien noté, ayant pris, un jour, le fusil pour repousser l'Anglais, Marius se comporta en détenu modèle. Aussi, le duc de Rovigo, ministre de la Police, s'efforça-t-il de le faire élargir. Il proposa la grâce d'un homme que trouaient cinq blessures; Napoléon fut inexorable : un Donnadieu lui suffisait. Perdant alors toute

espérance, rongé par la phtisie, courbant sous la douleur sa taille de minable colosse, le soldat de Novi se dégrada lamentablement. Il fréquenta les cabarets, devint la proie des ruffians et des filles, abrégeant à plaisir une vie qu'avait abandonnée l'honneur...

Au retour des Bourbons, usé, caduc, tête chenue, Bernard demanda à reprendre l'épée. Son ambition était modeste : capitaine depuis plus de vingt ans, il se résignait à rester capitaine. Par ces jours d'éhontées quémanderies, alors que chaque émigré prétendait devenir au moins colonel, l'humble requête parut acceptable. Marius allait donc endosser l'uniforme blanc, quand soudain le ministre du Roi éprouva un scrupule... Impossible ! Ce vieux avait mauvaise tournure !... Et le vieux ne fut pas nommé. Comment, dès lors, vécut le camarade et le complice du lieutenant général, cordon rouge, vicomte Donnadieu ? on le devine : des jours sans pain, et des nuits enfiévrées. Enfin, la mort compatissante le délivra de son atroce misère, et Bernard put savoir si la tombe ouvre un paradis où les dieux festoient les poètes... Demeure en ton obscurité, pauvre Grand Marius, toi qu'une méchante fée a poursuivi de ses maléfices ; soldat resté sans récompenses, auteur ignoré du libraire, homme cependant des plus fières audaces, sauveur d'une arrière-garde en déroute, et inventeur d'un vers de quatorze pieds !

Et Péretti, que devint-il ?... Selon toute apparence, l'ennemi de Buonaparte entra dans sa police. Les émolumens du mouchard, la gratte et les petits profits, lui permirent sans doute de solder sa logeuse ; peut-être même locataire important, le Brutus juché sous les toits descendit au premier étage de son hospitalier pouillis... Fortune tant convoitée, insaisissable Fortune, il t'avait donc enfin conquise !

Telle fut la destinée des divers personnages qui jouèrent un rôle dans la « Mystérieuse Affaire Donnadieu. »

***

Cette affaire Donnadieu fut, malgré son mystère, une comédie d'intrigue, bizarre et compliquée, plutôt qu'un drame à situations poignantes. Toutefois, les tragédies abondent, au temps du Consulat, ensanglantées souvent, toujours ténébreuses,

où s'agitent d'étonnans personnages, royalistes et jacobins; des Saint-Réjant ou des Aréna. Mais un être de légende, figure à la fois farouche et joviale, superbe et grimaçante, domine tous ces hommes de complots, de scélératesse et d'assassinat : le meunier de Kerléano, George Cadoudal. Nous essaierons, en de nouveaux récits, de montrer le Chouan formidable, à Paris, au milieu de ses chevaliers de la brande, et de mettre « M. Larive, » « Gédéon, » le « Papa, » aux prises avec le Grand Consul, ses délateurs et ses policiers. La Conspiration de l'an XII sera donc notre prochain sujet d'étude.

Les aventures de pareils compagnons, — un Fournier, un Donnadieu, un George Cadoudal, — doivent être contées, pensons-nous, d'après les procédés qu'emploie notre roman moderne : l'observation des caractères, la peinture des mœurs, et la description des milieux sociaux; la couleur locale et son pittoresque, le mouvement et la mise en scène. Le narrateur a l'obligation de faire œuvre de psychologie... Mais l'âme d'une génération absorbée dans la mort est assez difficile à comprendre. Nos pères ne sont pas tout entiers passés en nous, et l'ancêtre de 1802, aimant ou détestant, est autre que l'enfant de son fils, notre contemporain. Son étrange conception d'une société qu'il estima possible : — l'union sexuelle sans le mariage; « l'amie » tenant lieu d'épouse; l'amour n'engendrant pas le devoir familial; l'absolutisme valant mieux que la liberté; la victoire absolvant la conquête, et l'humanité n'ayant aucun besoin d'un dieu, — effarouche, aujourd'hui, nos préjugés, révolte nos croyances. Son langage même a changé; il a vieilli : la grandiloquence de sa rhétorique ou les mièvreries de ses badinages nous étonnent et nous font sourire. Rien ne reste plus de cet homme, — rien qu'une poussière de tombeau.

Mais les documens d'archives, les Mémoires et les journaux, le roman et le théâtre sont là pour nous renseigner. Les uns relatent des faits; les autres dévoilent des âmes. Or, ceci nous fait comprendre cela, car la raison d'un acte s'explique par la mentalité de son auteur...

L'Histoire, psychologie du passé, devrait interroger davantage ces manieurs de l'âme humaine, le romancier et le dramaturge. Toute société se reflète en sa littérature, miroir fidèle de ses beautés et de ses laideurs... L'Hermione, la Roxane, l'Ériphile d'un Racine, ces furies de l'amour, sont les contempo-

raines des Brinvilliers et des Montespan, dévergondées comme elles, comme elles meurtrières... Si Rousseau, produisant sa Julie, n'a pas entendu les huées, c'est qu'alors duchesses et présidentes envièrent le bonheur d'une fille de la noblesse osant s'abandonner à un « doux ami, » croquant de la roture. *La Nouvelle Héloïse*, applaudie, acclamée, nous montre l'état d'âme d'un vieux monde qui va finir; elle est la messagère annonçant l'approche d'une révolution... Le succès d'enthousiasme obtenu, plus tard, par cette mystique et perverse *Valérie* nous apprend ce qu'était la femme aux temps des « cœurs sensibles » et des rêveuses mélancolies : une créature d'égoïsme et d'impudeur, sans autre idéal que sa vanité. Pourtant, la *Valérie* fut trouvée adorable; l'effrontée confession devint un catéchisme enseignant la décence; cette trop aimable Mme de Krüdener se trouva soudain professeur de vertu; même un tsar de toutes les Russies lui voulut confier l'éducation de sa conscience!... Oui, la moralité d'une époque apparaît dans l'œuvre de ses écrivains, et cette moralité n'est pas toujours de la morale. Aussi, des actes passionnels qu'un philosophe jugeant en l'absolu de son éthique peut déclarer coupables, le romancier et le dramaturge dépeignant une société, nous les font absoudre. Vérité dans un temps, erreur dans un autre, ce qu'on appelle « vertu » n'est, après tout, qu'une convention.

Ayant donc observé, nous avons cherché à décrire. Explorant le passé, interrogeant la tombe, nous avons tenté d'y découvrir des hommes, de les rendre, un instant, à leurs croyances, leurs préjugés, leurs travers d'esprit, leurs habitudes, leur parler même ; de montrer une âme et une chair obéissant aux lois de la chair et de l'âme; d'interpréter la créature humaine, et de faire passer dans la mort les palpitations de la vie. Entreprise périlleuse où sans doute a échoué notre insuffisance!... Et cependant, nous avons cru voir, fantôme hantant notre labeur, l'aïeul apparaître à nos yeux, l'entendre converser en sa langue pompeuse ou triviale, et nous expliquer la raison de ses actes par l'exposé de ses passions.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

LES CHANSONS DE GESTE

D'APRÈS M. JOSEPH BÉDIER (1)

I

La vieille épopée française du moyen âge devra aux livres de M. Joseph Bédier la grâce d'une jeunesse nouvelle. On trouve dans les deux volumes qu'il a fait paraître au cours de l'année dernière, et dont les lecteurs de la *Revue* connaissent quelques chapitres (2), le dessin d'une explication très originale des chansons de geste. L'auteur n'a cependant formulé aucune théorie : il s'est contenté, après de minutieuses études, de proposer des faits aussi nombreux et aussi probans que possible ; il n'a pas encore conclu, un peu par coquetterie, beaucoup par honnêteté. Mais la critique, elle, n'avait pas les mêmes raisons d'attendre. En tous pays où les études médiévales sont honorées, elle s'est tout de suite intéressée à la solution nouvelle donnée par M. Bédier à un problème qui touche en même temps l'histoire littéraire et l'histoire des mœurs. « Un souffle d'air frais, écrit avec enthousiasme un philologue étranger, passe sur les antiques broussailles des chansons de geste (3), » et, de son côté, le *Journal des Savans* (4) déclare que les *Recherches sur la formation des légendes épiques* sont « d'une originalité exquise. » Les livres de M. J. Bédier méritent cette attention et ces éloges : ils représentent un effort personnel et vigoureux pour mieux comprendre le passé, une belle œuvre de science exacte et parfois de poésie.

(1) *Les Légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, par M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France, 2 vol. ; H. Champion.

(2) Voyez, dans la *Revue* des 15 mars et 1er avril 1907, *les Légendes de Girard de Roussillon*, par M. J. Bédier.

(3) *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1908, n° 6, art. de M. Ph. Aug. Becker.

(4) Mars 1909 (article de M. J. Flach).

Celui qui aurait prédit à Gaston Paris, il y a une dizaine d'années, que son disciple et son successeur au Collège de France ébranlerait, avec autant de respect que de force, le vénérable édifice des théories sur l'épopée française, lui aurait causé un étonnement profond. Le grand historien n'aurait pas repoussé dès l'abord cette hypothèse hardie, car il savait les possibilités indéfinies des travaux critiques, et, mieux que personne, il connaissait tout ce qu'on pouvait espérer d'un chercheur et d'un écrivain tel que M. Bédier. Mais il aurait accueilli la prophétie avec quelque scepticisme. Les théories de l'épopée française étaient en effet solidement établies et généralement acceptées. L'épopée, disait-on, a été toute spontanée à ses origines ; elle est sortie des événemens ; elle a traduit les sentimens de générations naturellement héroïques. Quel a été le caractère des chants primitifs ? Ont-ils été lyriques ou épiques ? On en disputait. Mais on se réconciliait aussitôt pour affirmer qu'ils avaient existé dès le VIIIe siècle. Le Français, qui depuis a pris sa revanche, avait alors la tête si facilement épique que la réalité présente devenait elle-même matière d'épopée. Aventures, combats, exploits héroïques, voilà ce que les aèdes chantaient sous l'influence de l'histoire, conférant aux faits leur signification idéale, immortalisant les impressions d'un peuple entier. Toute la vie des guerriers, écrivait Gaston Paris qui a exposé cette thèse avec précision et magnificence, était enveloppée de poésie vivante ; ils se sentaient eux-mêmes des personnages épiques ; ils entendaient d'avance, « au milieu des coups de lance et d'épée, la chanson glorieuse ou insultante que l'on ferait sur eux. » Où est née l'épopée de Roland, celle de Raoul, celle de Girard ? Sur le champ de bataille. En ce temps-là, ceux qui se livraient aux combats savaient aussi composer des chansons. « Préparée depuis Chlodovech, commençant vraiment avec Charles Martel, à son apogée sous Charlemagne, renouvelée puissamment sous Charles le Chauve et ses premiers successeurs, la fermentation épique, si l'on peut dire, d'où devait sortir l'épopée s'arrête au moment où la nation est définitivement constituée et a revêtu pour plusieurs siècles la forme féodale. Avec l'avènement de la troisième race, la période de production épique spontanée est close. » Ainsi, depuis la date fatidique de 987, il n'y a plus eu d'épopée. Mais, par un malheur insigne, de la grande époque de floraison légendaire, il ne reste absolument rien. Nous avons des textes qui sont de

simples arrangemens, composés presque toujours au XII[e] ou au XIII[e] siècle. Un destin jaloux a voulu que les trésors poétiques des origines fussent éternellement mystérieux. Les chansons qui nous sont parvenues sont des remaniemens tardifs, des survivances. Lorsque parut la plus ancienne, la plus illustre de nos légendes, la *Chanson de Roland*, il y avait cent ans déjà que la véritable épopée avait péri.

Telle est la théorie qui a cours depuis un demi-siècle et qui, malgré les difficultés qu'elle pouvait soulever, était acceptée par tous, faute d'une autre qui fût plus satisfaisante. M. Joseph Bédier la proposait lui-même dans un article ancien de la *Revue des Deux Mondes* (1) qu'il juge désormais, avec une modestie malicieuse, un peu lyrique et déclamatoire. C'est qu'aujourd'hui il a revisé personnellement les idées qu'il avait reçues jadis toutes formées; il a, durant six années, poursuivi sévèrement cette étude; et il est désabusé. Il ne croit plus qu'il y ait eu dès le VIII[e] siècle des chants épiques spontanés; il ne croit plus que les poèmes aient raconté sur l'heure des événemens authentiques; il ne croit plus que les manuscrits du XII[e] siècle aient été rédigés, alors que l'épopée était morte, pour des auditoires d'élite et des Mécènes désœuvrés. Des faits nouveaux qu'il a recueillis sans les chercher et vérifiés impartialement, il voit surgir une explication toute différente. Pour lui, les chansons de geste ont été composées après les événemens qu'elles sont censées raconter; elles n'ont presque rien d'historique; elles ont été créées au plus tôt au XI[e] siècle par des poètes et par des moines pour célébrer les héros de sanctuaires illustres, pour divertir le public des marchés et des foires, pour édifier et convaincre ces foules bigarrées de pèlerins qui, durant le moyen âge, cheminaient sur les grandes routes venant du Nord et allaient de stations pieuses en stations pieuses jusqu'aux villes sacrées de Rome et de Compostelle.

C'est là une sorte de révolution historique qui ne sera pas acceptée sans de retentissantes discussions. Déjà les revues spéciales examinent les faits allégués par M. J. Bédier et on peut prévoir de grandes batailles d'érudits. Pour se permettre d'y participer, il faudrait être un érudit soi-même, posséder une compétence de romaniste, entrer aussi dans des détails dont le public par humilité et par goût préfère ne pas trop se mêler.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1894, *La Société des anciens textes français.*

Mais ce n'est pas manquer de la réserve convenable aux profanes que de s'enquérir des résultats obtenus par les savans et d'en dire son impression. Les investigations des philologues perdraient quelque chose de leur prix si elles devaient rester indéfiniment le secret des initiés, et si la foule des lecteurs étrangère aux procédés d'une science hermétique ne devait au moins de temps en temps recueillir des conclusions. Les pages qui suivent n'ont d'autre objet que de faire connaître des travaux d'histoire littéraire qui intéressent l'Europe lettrée, et quand déjà la découverte de M. Joseph Bédier est étudiée à Rome, à Vienne et à Berlin, elles tendent simplement à nous renseigner d'une manière plus complète.

II

Il faut voir M. J. Bédier à l'œuvre et le suivre dans sa recherche. La méthode ici se confond avec l'invention. M. J. Bédier d'ailleurs nous invite lui-même à refaire en sa compagnie le chemin qu'il a parcouru. Ce n'est point par le raisonnement, c'est par l'expérience qu'il entend nous persuader. Nul homme n'est moins dogmatique, et l'on peut l'en croire quand il dit qu'il n'a pas eu d'idée préconçue. Mais il n'est personne non plus qui, devant une vérité nouvelle, soit mieux disposé à lui faire accueil, si elle lui paraît s'imposer. Il y a en lui un savoureux mélange de réserve et d'audace, de simplicité et d'enthousiasme, de rigueur critique et de délicatesse intellectuelle. On risque de le méconnaître si l'on ne se souvient qu'il est l'auteur d'un savant ouvrage sur les *Fabliaux* et qu'il a composé aussi, à l'aide des romans anciens, un texte poétique de la légende de *Tristan et Yseult*. C'est dire tout ce qu'il a pu mettre de sévérité, d'intelligence et de goût dans ses études sur les légendes épiques. Lorsqu'il les a entreprises, il y a plusieurs années, il ne soupçonnait guère où elles devaient le conduire. Il lisait alors en grammairien les chansons qui composent le cycle de Guillaume d'Orange. Il songeait à éditer l'une d'elles, et, comme il avait pris plaisir à cette lecture, il projetait de consacrer à ce sujet une année de son cours au Collège de France. Mais il lui fallait auparavant faire une recension méthodique des textes, examiner les diverses chansons du cycle, rechercher quels sont les personnages et les événemens auxquels il est fait allusion. Ces études étaient toutes

nouvelles pour lui. Il les entreprenait d'un esprit libre et ardent : elles lui réservaient bien des surprises.

C'est un guerrier très merveilleux que Guillaume d'Orange, l'un des sept fils d'Aymeri de Narbonne et le héros d'un des plus riches cycles épiques du moyen âge. Vingt-quatre poèmes célèbrent les exploits de sa famille et les siens, mais comme il n'est pas homme à rester au second plan, sur ce nombre huit lui sont personnellement consacrés. Dès son départ de la ville paternelle, Guillaume tout jeune bataille contre les Sarrasins. Armé chevalier par Charlemagne lui-même, il reçoit bientôt de ses mains l'épée illustre entre toutes, Joyeuse, l'épée des rois de France. C'est que l'Empereur vieilli pressent l'indignité de son fils et la loyauté du jeune chevalier : il laisse sa couronne à Louis et son épée à Guillaume. Toute la vie du fidèle serviteur sera vouée à la défense de son souverain et de la chrétienté. Charlemagne disparu, c'est Guillaume qui prend Louis sous sa protection, combat les barons révoltés, raffermit en tous lieux sa puissance. Mais le Roi est ingrat et il oublie son défenseur dans la distribution de ses fiefs. Alors Guillaume irrité veut quitter la cour. Il se souvient que, revenant un jour du pèlerinage de Saint-Gilles, il a vu la contrée toute couverte de païens ; et il demande à son roi la permission d'aller conquérir sur les infidèles le fief d'Orange. Il part donc de Paris avec ses compagnons, la fleur de la baronie de France, il traverse le Berry et l'Auvergne, il entre à Nîmes, puis à Orange. Quels furent pendant des années ses prouesses dans la région, les poèmes le disent, et font voir le héros combattant pour son roi partout et jusque dans Rome. Enfin devenu vieux, chargé de gloire, il se retire au monastère d'Aniane et un peu après à l'ermitage du Désert. Son œuvre n'est pas finie cependant. A l'appel de Louis, il sait retrouver son cheval et ses armes, et vaincre encore ses ennemis. Mais quand il revient, c'est pour toujours : il dépose son bouclier en *ex voto* sur l'autel de Saint-Julien de Brioude, et achève si saintement sa vie que l'Église l'a placé parmi les élus.

Comme les poètes, les moines ont gardé le souvenir d'un si pieux personnage. L'ermitage où Guillaume se retira se trouve très exactement situé comme les chansons le disent. Saint-Guilhem-du-Désert est aujourd'hui un village entre Montpellier et Lodève, à quelques kilomètres d'Aniane. Dans l'église, dont les assises datent de l'époque carolingienne, on montrait jadis

le tombeau du saint, et l'on vénère encore quelques reliques. De ce qui fut l'ermitage, la « maison » du héros, il ne reste rien. Mais l'église paroissiale est environnée des ruines d'une abbaye, et l'on sait que, du IXᵉ au XVIIIᵉ siècle il y eut dans la région des Bénédictins. Deux monastères très anciens et voisins, celui d'Aniane, fondé par saint Benoît, le réformateur de l'ordre, et celui de Gellone ou de Saint-Guilhem, fondé par Guillaume, tous deux riches en documens, nous ont laissé des renseignemens curieux sur la personne du guerrier devenu moine que célèbrent les poèmes épiques. L'auteur de la *Vie de saint Benoît* (1) raconte qu'un personnage illustre entre tous à la cour de l'Empereur, le comte Guillaume, s'attacha à saint Benoît d'une amitié si forte que, prenant en mépris les dignités mondaines, il choisit son ami pour le guider dans la route salutaire qui le conduirait au Christ. Revêtu de riches vêtemens, il vint rejoindre le vénérable Benoît, il fit tondre aussitôt sa chevelure, et le jour des apôtres Pierre et Paul, dépouillant ses habits tissés d'or, il prit avec joie la vêture des serviteurs du Christ. Or, ajoute le chroniqueur, à quatre milles environ du monastère habité par le bienheureux Benoît, s'étend une vallée nommée Gellone, et tellement séparée du monde, que celui qui l'habite, s'il aime la solitude, n'a rien à souhaiter. C'est là que le nouveau venu fit construire sa *cella;* il y planta des vignes, disposa des jardins peuplés d'arbres très variés, et s'y abandonna au Christ, sans plus garder aucun vestige de sa grandeur mondaine. La *Vie de saint Guillaume*, composée au XIIᵉ siècle par les moines de Gellone, contient un récit différent par le détail, mais analogue pour l'ensemble (2). Elle rapporte en outre quelque chose des exploits accomplis par le héros. Le chroniqueur n'a pas voulu se contenter de la vie de Guillaume sous le froc; il parle des

(1) La *Vie de saint Benoît d'Aniane* a été composée en 823 par un de ses disciples Ardon. Le passage relatif à Guillaume a été, comme le fait remarquer M. Bédier, ajouté plus tard, probablement au XIᵉ siècle, à l'époque où les moines d'Aniane s'occupaient de prouver qu'ils étaient plus anciens que ceux de Gellone. Tout l'art était de montrer, même à l'aide de documens faux selon l'usage du temps, que Gellone était une dépendance d'Aniane. C'est à quoi les moines de Gellone répondirent par la *Vie de saint Guillaume.*

(2) La *Vie de saint Guillaume* réplique au document d'Aniane ci-dessus indiqué en faisant le même récit, mais en supprimant tout ce qui peut montrer Guillaume comme dépendant d'Aniane. De là son importance. Il est remarquable que, dans un récit d'un très grand sérieux, puisqu'il s'agissait de leur suprématie, les moines aient pris à leur compte et authentiqué les récits de bataille, d'ailleurs imaginaires, faits par des chansons de geste.

guerres glorieuses célébrées par tout l'univers; il a pris la peine de rédiger un petit résumé des expéditions contre les Sarrasins et des luttes autour d'Orange, celles-là mêmes que chantent les poèmes. « Lorsque Guillaume, dit-il, eut conquis Orange, il la garda pour lui, et en fit sa résidence principale; et c'est pourquoi cette ville par la gloire d'un si grand guerrier est illustre aujourd'hui dans le monde entier. Quant à raconter les autres exploits de Guillaume et quelles grandes luttes il a soutenues contre les barbares d'outre-mer et les Sarrasins ses voisins, comment par la force de son épée et avec l'aide divine, il a sauvé le peuple et agrandi l'empire chrétien, je pourrais le raconter, mais ce serait la matière d'un grand volume. » Voilà certes un personnage dont la vie a été brillante et bien remplie. Sa gloire est célébrée par deux sortes d'apologistes bien différens, des religieux perdus dans une vallée sauvage du Midi, qui conservent la mémoire d'un saint ayant jadis habité parmi eux, et des poètes qui, comme on sait, écrivent en langue vulgaire et sont des gens du Nord. Et ces deux légendes du Nord et du Midi, des monastères et des chansons, sont d'accord, et elles sont grandioses.

Que dit l'histoire? et n'est-elle pas, pour un héros qui semble avoir tenu tant de place en son siècle, riche en détails biographiques? L'histoire, contrairement à ce qu'on attend, ne dit rien ou presque rien. Quand elle parle, elle parle autrement que la légende : elle sait ce que ni les poètes ni les religieux ne savent; elle ignore souvent ce qu'ils racontent. Qu'on en juge : Guillaume, comte de Toulouse, qui est un personnage réel et qui a évidemment servi de modèle à l'épopée, était un Franc du Nord, fils du comte Thierry, et d'Aude, une des trois filles de Charles Martel, cousin germain par conséquent de Charlemagne. Il remplissait de hautes fonctions administratives, soumit les Gascons révoltés, et les gouverna; puis il lutta sans grand succès contre les Sarrasins qui venaient de passer les Pyrénées; il prit part dans la suite à une expédition contre Barcelone, et enfin, dans sa vieillesse, il se fit moine. C'est là tout ce que nous apprennent les chroniques et en vérité c'est peu; mais c'en est assez pour que l'on s'aperçoive combien histoire et légende concordent mal l'une avec l'autre. Ni la parenté illustre du héros, ni ses fonctions, ni ses démêlés avec la Gascogne ne sont connus des poèmes : le comte de Toulouse accomplit des actes dont Guillaume d'Orange

n'a pas la moindre idée, et Guillaume d'Orange a des aventures que le comte de Toulouse paraît avoir ignorées. Les deux personnages ne se ressemblent que par ce qu'ils ont de plus général et de plus banal. Existe-t-il du moins dans l'histoire d'autres guerriers fameux de qui la légende ait pu s'inspirer? Les critiques assuraient que oui, et M. J. Bédier n'en doutait pas avant d'avoir regardé lui-même. Dans son ouvrage classique sur *les Épopées françaises*, Léon Gautier explique comment, pour composer la légende de Guillaume, on a fondu entre elles les histoires de plusieurs personnages du même nom, comment à chacune on a emprunté plusieurs traits, comment on les a juxtaposées et mises finalement toutes sur le compte d'un héros central. Mais où sont tous ces Guillaumes, de Normandie, de Provence et du Nord, qui auraient eu chacun leur histoire d'abord, leur chanson ensuite, et dont les poèmes fusionnés auraient formé le cycle d'Orange? M. J. Bédier est parti courageusement à leur recherche; il en a rencontré seize sur la foi des critiques; il a discuté leurs titres, il leur a demandé ce qu'ils avaient exactement fourni à la légende. Et un à un, les seize Guillaume se sont évanouis, comme autant de fantoches qui ne devaient leur importance qu'à l'ingéniosité systématique des érudits. Il existe un long poème, *le Couronnement de Louis*, où sont racontés les exploits de Guillaume défendant le faible roi, et payé d'ingratitude. Les savans croyaient y reconnaître le mélange de plusieurs poèmes et de plusieurs Guillaumes, tous profondément historiques à l'origine, et trouver la preuve de l'amalgame par où des événemens vrais s'étaient réunis pour former une fable. Or M. J. Bédier en a fait une analyse complète, et, à mesure qu'il examinait de plus près ces constructions, de loin si imposantes, il les a vues se dissiper en fumée comme des palais de rêve; il a reconnu dans *le Couronnement de Louis* un vaste récit, où la vérité historique est nulle, mais où l'unité du personnage principal, la logique de la structure sont certaines et ne diffèrent pas beaucoup de celles de *la Henriade* ou de *Salammbô*. Tout le cycle de Guillaume d'Orange est composé comme si des poètes avaient emprunté seulement à la réalité le nom de leur héros, l'idée très générale de ses luttes contre les Sarrasins, et celle de sa retraite pieuse : le reste est imagination.

Alors, comment a pu se constituer la légende épique? Si l'histoire de Guillaume n'est pas véridique, si elle n'a pas été

célébrée par des contemporains au lendemain même de sa mort, il reste à expliquer pourquoi et comment deux ou trois siècles après que ce personnage eut disparu sans laisser de son passage sur terre une trace éclatante, des poètes ont eu tout à coup l'idée de le chanter. C'est sur ce problème que M. J. Bédier a dû longuement méditer : il venait de renverser l'échafaudage des hypothèses anciennes ; il lui fallait à son tour non point supposer, ni construire, mais trouver les faits qui lui livreraient le mot de l'énigme. Et c'est ici que se place l'une de ses découvertes les plus originales.

Une singularité l'avait frappé et lui paraissait importante, malgré le peu de cas qu'on en avait fait avant lui : c'est que la légende des poètes jongleurs du Nord était en parfaite harmonie avec celle des moines de la vallée sauvage des Cévennes. Les mêmes faits s'y trouvent rapportés de la même manière ; les descriptions y sont exactes ; des particularités curieuses, comme le passage du saint à Aniane avant la fondation de Gellone, comme la station pieuse à Saint-Julien de Brioude y sont pareillement notés ; bien plus, des exploits inventés se retrouvent dans l'une et dans l'autre, comme cette bataille d'Orange, qui n'a jamais eu lieu, contre le roi sarrasin Thibaut, qui n'a jamais existé. Il n'y a pas là des rencontres accidentelles, mais une concordance régulière ; il n'y a pas là une chance inouïe de Guillaume deux fois sauvé de l'oubli à la même date par des chansons, et par des chroniques monastiques ; il y a une volonté commune. Tout se passe comme si moines et jongleurs s'étaient fréquentés et avaient été d'accord. Mais comment l'auraient-ils pu, alors que tout dans leur existence, les lieux qu'ils habitaient, leur langue même, les séparaient ? M. J. Bédier se le demandait quand il eut un jour l'idée de jeter les yeux sur une carte de France et de repérer tous les lieux géographiques où les chansons conduisent Guillaume depuis Paris jusqu'au Désert, en passant par Brioude, l'Auvergne, Saint-Gilles, Nîmes. Il s'aperçut avec surprise que la ligne reliant tous ces points suivait exactement l'ancienne *Via Tolosana*, l'une des plus fréquentées du moyen âge, l'une de celles qui du Nord conduisaient les pèlerins en Espagne jusqu'au sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle.

Les voiles dès lors se déchiraient. Un Guide des pèlerins qui date du XIIe siècle nous apprend que les voyageurs allant en Galice pour prier sur le tombeau de l'apôtre Jacques étaient in-

vités à s'arrêter à Gellone : pour les y encourager, on leur chantait les exploits du saint, fameux dans toute la région. Saint-Guilhem n'était pas un ermitage désolé, c'était une abbaye située près d'une grande route, et, comme elle possédait la tombe de Guillaume, elle recevait beaucoup de visites. Elle eut le désir bien naturel d'en recevoir toujours et de rendre éclatante la gloire du saint. Grâce aux chroniques et aux traditions monastiques, elle put aisément documenter ces jongleurs qui avaient coutume d'accompagner les pèlerins et qui, aux étapes, aux abords des monastères, des hospices, des chapelles et des sanctuaires, chantaient, pour récréer ou émouvoir les auditeurs, des histoires merveilleuses. Une fois fixés les traits principaux du personnage qu'ils célébraient, ses exploits du temps de Charlemagne contre les Sarrasins, et sa retraite pieuse à Gellone, les chanteurs pouvaient imaginer librement. Ils ne s'en privaient pas, mais ils utilisaient adroitement pour les faire rentrer dans leurs romans et pour y intéresser les voyageurs, les lieux notables qu'ils traversaient. Comme ils accompagnaient les pèlerins au moins sur une partie de la route, ils la connaissaient bien; ils savaient où il y avait des stations, des abbayes, qui peu à peu comme Gellone s'intéressèrent à Guillaume, et ainsi les principaux épisodes du cycle de Guillaume se trouvent tous groupés autour de certaines étapes, sur des points du parcours que suivaient traditionnellement les pèlerins.

Il existe, dans l'une des chansons du cycle, un passage bien curieux et qui prouve les connaissances géographiques des jongleurs: c'est celui où Guillaume décrit lui-même l'itinéraire qu'il suivra en partant de Paris pour aller combattre les Sarrasins dans le Midi. Cet itinéraire, c'est tout le programme du voyage qu'entreprenaient les pèlerins, c'est celui-là même que recommande le *Guide :* Paris, Brioude, Le Puy, Nîmes, Saint-Gilles. Et si l'on considère non pas une seule chanson, mais l'ensemble du cycle, on s'aperçoit que, dans la plupart des villes du chemin, se place quelque épisode de la geste. On dirait que tout est combiné pour qu'à chaque point important du pieux voyage se retrouve le souvenir de Guillaume. A Paris, les pèlerins s'assemblent à l'hospice Saint-Jacques : or, c'est là même que se place la belle histoire insérée dans la chanson du *Moniage Guillaume*, celle de la lutte engagée par Guillaume déjà vieux contre le Sarrasin Isoré, à l'emplacement qui est aujourd'hui la

rue de la Tombe-Issoire; — les pèlerins passent ensuite au Puy, et l'on voit dans l'un des poèmes que Guillaume s'arrête en ce lieu pour faire ses dévotions à Notre-Dame du Puy; — les pèlerins passaient à Brioude; or, la collégiale de Saint-Julien de Brioude attirait beaucoup de monde, et dans l'une des chansons du cycle, le *Charroi de Nîmes*, Guillaume va honorer le saint, tandis que dans d'autres on voit que Brioude possède des reliques de Guillaume, anecdotes qui, faut-il l'ajouter? n'ont rien d'historique; — les pèlerins passaient à Nîmes, et saint Guillaume était honoré dans cette ville par une fête assez solennelle; — les pèlerins passaient près d'Arles, ils allaient visiter la nécropole gallo-romaine des Aliscamps, le *Campo Santo* de la Provence, et les chansons de geste ont transformé ce cimetière en champ de bataille où périt le héros Vivien, en champ de sépulture où sont ensevelis, non loin des saints très vénérés dans le pays, Honorat et Trophime, quelques-uns des morts de Roncevaux. Toute la route (1) est pour ainsi dire jalonnée de souvenirs héroïques et pieux : les chansons du cycle de Guillaume semblent cheminer avec les pèlerins.

Ainsi s'explique la diversité des régions où nous mènent les chansons de Guillaume; ainsi s'explique le mélange constant du langage des poètes du Nord avec des survivances méridionales. On se demandait d'où venaient des noms comme « Naimeri » et « Vivian » de forme provençale; on se demandait pourquoi les paysages sont si fréquemment parsemés d'oliviers et pourquoi la formule descriptive ainsi constituée est si habituelle que les poètes l'appliquaient à toutes les régions, même à Laon, même à Paris; on se demandait pourquoi le souvenir de Guillaume se retrouvait tantôt à Brioude, tantôt à Orange, tantôt à Martres-Tolosane,

(1) L'un des plus curieux exemples cités par M. Bédier est celui de Martres-Tolosane, bourg de l'arrondissement de Muret, qui se trouve sur la voie romaine suivant la vallée de la Garonne et menant de Toulouse vers les ports des Pyrénées-Orientales. M. Antoine Thomas a raconté dans une remarquable étude comment cette bourgade célébrait encore, en 1885, la fête de son patron saint Vidian. Les jeunes gens figuraient un tournoi entre Sarrasins et chevaliers, et une procession solennelle avait lieu en l'honneur du protecteur de la cité : or, la légende de saint Vidian n'est autre que celle du Vivien des chansons de geste. D'après les textes, on peut croire que, déjà au XIIe siècle, l'église de Martres-Tolosane gardait le corps de saint Vidian. « Il me semble probable, dit M. Bédier, que le Vivien épique a commencé d'être honoré à Martres dans le même temps où d'autres sanctuaires se mirent à vénérer d' [illegible]s héros narbonnais. » Et la vieille fête de Martres-Tolosane serait un souvenir des légendes répandues au temps où les pèlerins passaient par la ville.

et selon quelles circonstances il se distribuait; on se demandait pourquoi l'épopée francaise, œuvre des hommes du Nord, s'était passionnée pour le sort des villes de Provence et du Languedoc. Le petit sanctuaire de Gellone répond à ces mystères, et c'est parce qu'il a été l'asile du saint que, trois siècles après sa mort, les religieux eurent l'idée d'y attirer les pèlerins. « Si par maladie ou par accident, écrit M. Bédier, le comte Guillaume de Toulouse était mort vers l'an 803 avant d'avoir pu se rendre moine au monastère d'Aniane, et de fonder le monastère de Gellone, pas une des chansons de geste et pas une des légendes de notre cycle n'existerait. Et pas une de ces chansons ni de ces légendes n'existerait si par hasard, trois siècles ou plus après la mort de cet homme dans l'abbaye de Gellone, les moines de cette abbaye n'avaient eu le souci d'attirer vers ses reliques les pèlerins de Saint-Gilles de Provence et de Saint-Jacques de Compostelle. »

III

Ayant fait ces découvertes, M. J. Bédier s'est trouvé, comme ce personnage dont parle Stendhal, plus étonné qu'heureux. Il venait en effet d'établir qu'il y avait une exception très probable à la règle vénérable par où l'on avait coutume d'expliquer les chansons de geste. Lui-même avait cru, en commençant son étude, s'appuyer sur des théories généralement admises et rendre compte par elles des épopées qui lui plaisaient. Et voici que les faits ne confirmaient nullement ces théories; voici même qu'ils les contredisaient. Il y avait heureusement un moyen de sortir d'embarras; c'était d'examiner à leur tour les autres cycles. M. J. Bédier s'est mis à cette étude nouvelle avec curiosité, et sans fièvre: sa foi dans la théorie générale de Gaston Paris n'était pas ébranlée, et les conclusions auxquelles il avait abouti par la critique du cycle de Guillaume ne pouvaient pas encore lui paraître avoir une portée générale. Mais l'esprit critique est implacable : il a ses voies mystérieuses par où il mène les érudits à ses fins. M. J. Bédier s'étant mis en quête de faits confirmant la thèse ancienne ne trouva que des exceptions. A la première, il ne s'émut pas à l'excès, et pensa que ce second cycle devait aller rejoindre le cas singulier de Guillaume. A la seconde, il s'étonna; à la dixième, son audace l'effraya. Au bout de cinq années de travail, il ne restait plus que des exceptions à la règle.

M. Joseph Bédier a dit lui-même avec une modestie pleine d'humour comment il finit par s'habituer à sa propre témérité. Ces aveux où se mêlent la simplicité, la probité scientifique, et une verve un peu malicieuse, jettent, parmi d'austères travaux, comme un rayon léger. On y saisit sur le vif tout ce qui peut entrer de joie intellectuelle dans une investigation longue et difficile, mais librement conduite et animée par l'amour de l'auteur pour son sujet.

Après l'analyse des chansons de Guillaume, la méthode de M. J. Bédier est suffisamment connue du lecteur. Pour les autres cas, ce sera désormais assez d'indiquer les conclusions. L'idée générale de toutes ces recherches est que chaque légende carolingienne, si elle a quelque fondement historique, si elle n'est pas un pur roman, est en relation avec un pèlerinage ou un monastère. « Il y a, écrit M. Bédier, des relations entre la chanson de Gormond et Isembard et l'abbaye et la foire de Saint-Riquier; — entre le roman de Raoul de Cambrai d'une part et l'église et la foire de Saint-Géri de Cambrai, les abbayes d'Homblières de Saint-Michel-en-Thiérache, de Waulsort d'autre part. Il y a des relations entre la légende d'Ogier le Danois et le monastère de Saint-Faron de Meaux; entre la chanson du *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem* et l'abbaye et la foire de Saint-Denis en France; — entre la chanson de Fierabras et cette même abbaye. Il y a des relations entre certaines branches de la chanson des Lorrains et les foires de Champagne; — entre la chanson des Saisnes et le pèlerinage d'Aix-la-Chapelle et de Cologne; — entre la chanson de Renaud de Montauban et ce même pèlerinage prolongé jusqu'à Dortmund, etc. Il y a des relations entre bien d'autres légendes épiques et bien d'autres monastères que je sais et que je ne sais pas. Ces propositions expriment, non pas des hypothèses, mais des faits. »

Un des exemples les plus frappans est donné par la *Chanson d'Aquin*. C'est une légende qui nous est parvenue sous la forme d'un poème copié au xve siècle d'après un chant composé trois cents ans plus tôt. Elle raconte une grande expédition conduite en Bretagne contre les Sarrasins par Charlemagne et par l'archevêque de Dol. Tout est imaginaire dans ce récit: il n'y a jamais eu de Sarrasins en Bretagne, et Charlemagne n'y a jamais conduit d'armée. Mais si l'histoire est gravement en défaut dans cette légende, la géographie y est d'une singulière préci-

sion. Presque toute l'action se passe dans la petite presqu'île de Pou-Alet, qui est très exactement décrite; l'itinéraire d'Avranches au Mont Saint-Michel et à Dol est minutieusement tracé; l'auteur connaissait évidemment très bien la région. On ne comprendrait rien à cette chanson si l'on ne savait qu'à la fin du XIIe siècle l'église de Dol était en conflit avec l'archevêché de Tours; elle prétendait relever directement de Rome et, après de longues querelles, se trouvait en assez mauvaise posture. La *Chanson d'Aquin* a pour objet d'améliorer sa cause. C'est une œuvre d'actualité, destinée à prouver la précellence de l'église de Dol. Dans un temps où les informations historiques étaient difficiles à établir et où l'usage des documens faux était courant, quel argument précieux c'était de montrer l'évêque de Dol en relations personnelles avec Charlemagne, se couvrant de gloire à ses côtés, déjà puissant et triomphant à une époque où les églises, les monastères, plus tard en rébellion contre lui, étaient soumis et débiles! La *Chanson d'Aquin* n'est donc pas un jeu littéraire : elle a été composée évidemment sous l'inspiration des religieux de Dol; c'est un écrit de propagande, un pamphlet hardi combiné avec finesse et mêlant spirituellement des histoires imaginaires à des descriptions authentiques. Mais, si nous n'avions pas la clef du mystère, à quelles hypothèses ingénieuses les savans ne seraient-ils pas réduits pour expliquer la campagne héroïque de Charles dans cette Bretagne lointaine où il n'est jamais allé?

C'est là un cas extrême, particulièrement instructif, par ce qu'il a d'excessif : il nous renseigne à la façon de ces phénomènes pathologiques d'où les psychologues d'aujourd'hui tirent d'utiles indications pour les connaissances des facultés normales. L'histoire des autres chansons sans être aussi simple n'est pas moins caractéristique. Voici l'un des plus beaux et des plus émouvans poèmes du moyen âge, celui de *Raoul de Cambrai*. Il raconte comment le jeune Raoul, malgré les supplications, les malédictions même de sa mère Aalais, combat les fils de Herbert de Vermandois et meurt victime de ses orgueilleux exploits. Gaston Paris le considérait comme le reflet de cette épopée féodale, dégagée spontanément au IXe siècle dans le tumulte où s'est constitué le moyen âge, comme l'image immédiate de la vie d'alors, comme l'une des productions les plus originales de l'ancienne France. Dans sa pensée, si au lieu de connaître une copie remaniée du XIIe siècle, nous avions eu le poème original,

nous aurions possédé un document historique d'une valeur indiscutable. Or, en y regardant de près, M. J. Bédier s'est aperçu que le poème ne traduit pas du tout les mœurs du xe siècle, que les données n'en conviennent pas plus à ce siècle-là qu'au xiie siècle, que les personnages sont tout mélodramatiques et romanesques, qu'ils n'ont pu avoir dans la réalité, ni l'âge, ni le nom, ni la parenté attribués par le poème. On dirait simplement qu'un lecteur qui ne savait rien de l'histoire a recueilli dans des annales quelques signes fournissant les traits essentiels du roman. La légende s'est formée autour de l'église Saint-Geri de Cambrai, près du sanctuaire de ce saint souvent invoqué dans le poème, près de la colline avoisinant la ville, théâtre des exploits imaginés par les jongleurs. Les chanoines du chapitre de Saint-Geri conservaient pieusement la tombe de deux nobles personnages nommés Raoul ; ils avaient dans leurs archives des chartes attestant que la comtesse Aalais leur donnait ses biens à condition qu'ils prieraient pour son fils. Peut-être n'en savaient-ils pas plus, quand l'un d'eux découvrit dans les Annales de Flodoard, ou dans quelque document d'église, qu'un certain Raoul avait envahi le Vermandois et péri tragiquement. A tort ou à raison ils ont reconnu dans ce guerrier le héros dont ils possédaient la tombe et un commencement de légende a pu se constituer. Bientôt d'autres abbayes du voisinage, celles d'Origny et d'Homblières, s'apercevant qu'elles avaient elles-mêmes des liens avec Raoul, contribuèrent sans doute à embellir le roman. Quant aux jongleurs, ils durent se prêter d'autant plus volontiers à écouter les renseignemens donnés par les religieux, qu'une fête célèbre des environs de Cambrai attirait tous les ans beaucoup de monde : ils avaient dans ces solennités un rôle profitable et traditionnel, et ils prospéraient puisqu'on sait qu'ils étaient réunis en une confrérie riche et puissante. Légende d'abbaye et légende de poète ne font qu'une, et Raoul n'aurait pas été chanté si l'abbaye de Saint-Geri n'avait conservé sa mémoire.

Mêmes raisonnemens et mêmes explications pour la légende d'Ogier de Danemark. La révolte d'Ogier contre Charlemagne est le sujet d'un beau poème composé au début du xiie siècle ; c'est un superbe conte de vendetta où l'on voit Ogier chercher à se venger de Charlemagne parce que Charlot, fils de l'Empereur, a tué le fils d'Ogier. Rien n'est historique de cette aventure, si ce n'est l'existence d'un guerrier nommé Autcharius,

vassal de Carloman, qui combattit avec le roi des Lombards contre Charlemagne en 773. Mais une antique abbaye bénédictine des environs de Meaux qui honorait saint Faron comme son fondateur possédait la tombe d'un guerrier nommé Ogier, qui selon une chronique latine se serait retiré à l'abbaye de Saint-Faron et aurait demandé à Charlemagne d'y faire une donation. L'Ogier enterré à Meaux n'avait très probablement rien de commun avec l'Ogier de la guerre de Lombardie, si ce n'est le nom. Sous l'influence de chants des pèlerins d'Italie ou de leur propre mouvement, les religieux de l'abbaye de Saint-Faron embellirent la vie de leur héros, lui composèrent une légende fabuleuse et l'assimilèrent à l'Ogier ami du roi des Lombards : c'est ainsi que le culte obscur au x[e] siècle du guerrier enseveli à Meaux devint si éclatant qu'au XII[e] siècle nous retrouvons à la place de la tombe modeste d'Ogier un mausolée important entourée de statues représentant Roland, la belle Aude et Turpin! Dans ce mausolée, M. Bédier voit le symbole matériel de l'alliance des moines et des jongleurs, la preuve qu'ils avaient formé un public pour le culte nouveau qu'ils proposaient d'un commun accord, et qu'ils durent maintenir pendant plusieurs siècles. Au temps de Montaigne qui visita l'abbaye, il semble bien que le sanctuaire fût en décadence; on savait encore le nom d'Ogier, mais une inscription latine le traitait déjà de héros inconnu.

Mêmes raisonnemens encore et mêmes explications pour cet illustre et puissant Girard de Roussillon dont l'histoire ne sait rien si ce n'est qu'il vécut sous un souverain nommé Charles, que sa femme s'appelait Berthe, et qu'ensemble ils fondèrent l'abbaye de Vézelay. Sa légende, dit M. Bédier, vient, comme le chant XI de *Mireille*, comme la chanson populaire des *Atours de Madeleine*, de ce que vers l'an 1040 l'abbé de Vézelay, Geoffroi, eut la pieuse pensée de se procurer les reliques de sainte Marie-Madeleine. Pour expliquer leur provenance, les moines songèrent à Girard et à Berthe qui avaient fondé et enrichi de reliques précieuses l'abbaye de Vézelay, et dont la tombe se trouvait dans l'abbaye voisine de Pothières ; ils imaginèrent une faveur particulière accordée par Charlemagne à deux grands pécheurs repentis ; les jongleurs donnèrent à cette légende religieuse sa forme héroïque : d'un récit de moines ils firent ces grands récits d'aventures et de guerre pour séduire les pèlerins

qui allaient à Vézelay honorer sainte Marie-Madeleine de Béthanie et les inviter à voir les tombeaux de Girard et de Berthe dans l'abbaye de Pothières. Mêmes explications encore pour les souvenirs d'Italie contenus dans les chansons de geste : M. Bédier leur a consacré l'un des chapitres les plus vigoureux de son second volume ; il montre par une analyse précise que tout ce que les jongleurs connaissent de l'Italie se rattache à des étapes du pèlerinage de Rome, à l'abbaye de Novalèse, au sanctuaire de Mortara, à Lucques, à Sutri, à Imola, à Gênes et Brindisi, lieux d'embarquement pour la Terre Sainte, et pas un épisode des légendes n'a pour théâtre une ville, un paysage qui ne pût être vu de leurs yeux par les pèlerins.

Et même raisonnement enfin pour la *Chanson de Roland*, qui mérite une explication un peu plus développée, étant la plus connue de nos épopées. Elle fera l'objet du troisième volume de M. Bédier, mais elle a été étudiée par lui dans le cours qu'il professe au Collège de France. Tout le monde connaît le poème du début du XIe siècle, dont le texte nous est parvenu. Charlemagne venait de battre les Sarrasins en Espagne, et il avait passé les Pyrénées quand son arrière-garde commandée par Roland fut attaquée dans les défilés de Roncevaux et, après une héroïque défense, tout entière massacrée. Sous l'impression immédiate de cet événement tragique, des chants populaires seraient nés, que les générations se seraient transmis, et la floraison dernière de ce travail poétique aurait été la *Chanson de Roland*. Les chants les plus anciens auraient été composés, d'après Gaston Paris, dans l'armée même de Charlemagne, par un témoin, et l'un des historiens les plus récens et les plus remarquables de l'épopée française, M. Pio Rajna, n'est pas au fond d'un autre avis quand il écrit que l'épopée a dû naître immédiatement sous une forme plus brève au lendemain du désastre (1). Cette explication traditionnelle laissait certains points obscurs : c'est ainsi que les chroniques carolingiennes mentionnent un combat d'arrière-garde livré le 15 août 778 par Charlemagne qui revenait de Saragosse, contre les Basques et

(1) La différence entre la thèse de Gaston Paris et celle de M. Pio Rajna ne pourrait être précisée sans entrer dans certains développemens qui n'auraient pas leur place ici. Qu'il nous suffise d'indiquer que, pour Gaston Paris, les chants primitifs étaient ce qu'il appelle des *Chants lyrico-épiques ;* M. Pio Rajna pense que ces chants composés au lendemain de la bataille étaient déjà des *épopées*.

non contre les Sarrasins; c'est ainsi encore qu'en 778 Charlemagne avait trente-cinq ans et n'était pas l'Empereur vénérable à la barbe fleurie que la chanson nous fait admirer; c'est aussi enfin que ce fait d'armes, si frappant, dit-on, pour l'imagination populaire, si national, si célèbre, n'est signalé par aucun autre texte, ni au IXe siècle, ni au Xe, ni au XIe. Ces difficultés et bien d'autres ont invité M. Bédier à un examen nouveau de la question, et l'ont conduit à une conception nouvelle : la voici.

Une légende ancienne veut que Charlemagne ayant fait un songe soit parti, guidé par les étoiles que saint Jacques avait semées dans les cieux et se soit acheminé avec ses pairs au delà des Pyrénées vers de prodigieuses aventures de guerre et de chevalerie. La voie lactée porte en bien des régions le nom de voie de Saint-Jacques, et Charlemagne est célèbre au moyen âge comme le premier pèlerin de Compostelle. C'est cependant vers l'année 830, quinze ans après la mort de Charles, que des gens d'Amea dans le diocèse d'Iria Flavia, en Galice, découvrirent sous des broussailles, dans un bois, un tombeau de marbre blanc qui était celui d'un riche Romain. Bien que l'apôtre saint Jacques, fils de Zébédée et frère de saint Jean l'Évangéliste, ne fût pas allé en Espagne, les gens d'Amea pensèrent que la tombe par eux découverte était celle du saint, et, on ne sait comment, firent partager cette opinion. Le culte galicien fut d'abord très modeste, car les Sarrasins étaient maîtres du pays, et il n'y avait aucune sécurité sur les routes. Mais, par la suite, le pèlerinage de Galice se développa rapidement : les chemins devinrent meilleurs, des ponts furent construits, de nombreux hospices s'élevèrent sur le trajet ; un homme volontaire et ambitieux, Diego Gelmirez, évêque de Compostelle, donna au culte de saint Jacques toute son ampleur. Il l'organisa ; il le répandit ; il attira les pèlerins en foule. Devenu puissant, il obtint que l'évêché de Compostelle dépendît de Rome directement, puis qu'il fût transformé en archevêché ; il leva des troupes ; il construisit dans Compostelle une basilique splendide. Grâce à ses efforts, le pèlerinage de saint Jacques devint, dès le XIIe siècle, l'un des trois pèlerinages majeurs : Rome, Jérusalem, Compostelle, c'étaient là les lieux saints « par devant les autres en révérence, » dit une vieille chronique, et le succès de Diego Gelmirez est attesté par bien des faits. C'est à cette époque que paraissent des *Guides* de pèlerins, habilement rédigés pour la propagande ; que se crée l'ordre de

Saint-Jacques de l'Épée, dont la mission était de défendre à main armée les pèlerins; que se fondent en France des multitudes de confréries de Saint-Jacques; et que s'élèvent enfin sur les routes un nombre incroyable d'auberges, d'asiles et de refuges.

Il y a, d'après le Guide des Pèlerins, quatre routes qui, traversant la France, se réunissent en une seule près de Pampelune à Puente la Reina. L'une partant de Paris passe par Brioude, Arles, Saint-Gilles, Toulouse, et nous avons vu s'y former la légende de Guillaume; l'autre passe par Notre-Dame du Puy, Saint-Foy de Conques, Saint-Pierre de Moissac; la troisième par Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard et Périgueux; la dernière par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Eutrope de Saintes, Blaye et Bordeaux. C'étaient là des sortes de voies sacrées, le long desquelles se dressaient les sanctuaires de France, et toutes conduisaient au grand sanctuaire de Galice. La première route traversait les Pyrénées au col d'Aspe; les trois autres à Ostabat dans les Basses-Pyrénées, et toutes quatre se réunissaient près de Pampelune sur la grande voie romaine qui, par Burgos et Léon, conduisait au tombeau de l'apôtre. Or à mesure que le pèlerinage se répandait, les fondations religieuses se multipliaient et favorisaient les récits légendaires. De bonne heure on retrouve le nom de Charlemagne sur cette route qu'il passait pour avoir parcourue jadis, premier pèlerin de Compostelle, premier fidèle appelé par saint Jacques.

Dès l'année 1007, la chapelle d'Ibañeta, située à deux kilomètres de Roncevaux, prend le nom de Chapelle de Charlemagne que lui donnent les pèlerins. Au point culminant du Col de Cise, là où commençait la descente des pèlerins vers Roncevaux, se dressait la Croix de Charles. Peu à peu, et sans doute à une époque assez tardive, au commencement du XII[e] siècle, se forme la légende d'une expédition de Charlemagne pour aller délivrer le sanctuaire et d'une bataille dans les Pyrénées. Roncevaux offrait d'ailleurs au pèlerin un spectacle impressionnant : après une plaine encadrée de verdure, le chemin se resserre, devient âpre, raviné, et évoque de lui-même une idée d'embuscade. Peut-être est-ce là ce qui a suggéré l'idée du combat, car l'histoire ne dit pas que Charlemagne ait passé précisément par ce défilé, et la géographie montre qu'en revenant de Pampelune il avait une

autre route aussi avantageuse, aussi praticable. Il y a une chance sur deux pour que Charlemagne ait réellement passé à Roncevaux. Mais, dès le XIIe siècle, la tradition veut qu'il y ait en effet passé. A cette époque, il y avait à Roncevaux une abbaye fondée par Sanche de la Rosa, qui subsiste encore (la Real Casa de Roncesvalles). Les religieux appartenaient à l'ordre puissant de Saint-Augustin, et un poème latin nous apprend qu'ils avaient une demeure hospitalière et magnifique, des chambres remplies d'amandes, de grenades, de fruits de tous les pays. Plus tard, sous l'influence des pèlerinages, ils élevèrent une chapelle aux victimes de Roncevaux; ils montrèrent même des reliques. Bien avant eux, les clercs de Saint-Romain de Blaye faisaient voir la tombe, réelle ou supposée, de Roland. Dans un travail qui est un modèle de lucidité, M. Camille Jullian, professeur au Collège de France, a jadis été le premier à montrer que Blaye était autrefois l'importante station où pèlerins, marchands et soldats prenaient les barques qui les transportaient à Bordeaux, l'étape qui reliait le Nord et l'Espagne, le point d'arrêt où les voyageurs avaient besoin d'être récréés. Blaye eut ses sanctuaires et, tandis que Bordeaux s'enorgueillissait de posséder le cor de Roland, elle gardait avec fierté des tombes qu'elle disait être celles de Roland, d'Olivier et de la Belle Aude. Peut-être même a-t-elle été le vrai centre de formation de la légende.

Comme la légende de Guillaume s'était développée sur la *Via Tolosana*, celle de Roland est née sur la route de Bordeaux à Compostelle. Les clercs et les jongleurs se sont ici comme ailleurs ingéniés à mettre en valeur tout ce qui donnait du lustre à leurs maisons et à leurs fêtes. Tous les faits s'enchaînent et la seule hypothèse qui demande quelque effort, c'est qu'un moine lisant la *Vita Caroli* d'Einhard ait fait un sort au personnage de Roland. Légende de saint Jacques, passage de Charlemagne dans les Pyrénées, fondations d'abbayes, pèlerinages, tout se tient, et là est l'essentiel de la Chanson. La collaboration des clercs se manifeste d'ailleurs par le grand rôle que joue Turpin dans la légende. Cet authentique archevêque de Reims occupe une place que les historiens ont été bien embarrassés d'expliquer, et sa présence dans le poème semble plus singulière encore, quand on réfléchit que l'épitaphe de Turpin où sont louées toutes ses vertus ne dit rien de ses exploits. Une histoire de l'archevêque de Reims écrite au Xe siècle est silencieuse aussi sur sa partici-

pation à la grande bataille des Pyrénées. En réalité, le rôle de Turpin a été créé en même temps que la Chanson, et l'armée légendaire de Charlemagne a été peuplée, à l'exemple des grandes troupes de pèlerinage, d'évêques et d'abbés. L'imagination ici encore a fait plus que l'histoire ; la géographie est elle-même fantaisiste toutes les fois qu'elle s'écarte de l'itinéraire traditionnel, et de l'Espagne comme de l'Italie, les poètes ne connaissent exactement que ce qu'ils ont vu sur la route des pèlerins. Avec tous les critiques, M. J. Bédier admet bien que la Chanson de Roland est un poème remanié d'après un texte plus ancien, mais sans fixer de date, il ne le croit pas antérieur au temps où le sanctuaire de Galice était dans toute sa gloire, et il pense que, s'il n'y avait pas eu de tombe sacrée à Compostelle, il n'y aurait pas eu de Chanson de Roland.

IV

On est bien tenté, après l'examen successif de ces légendes isolées, de les rapprocher et d'en tirer une théorie générale. M. J. Bédier, obéissant à un scrupule de méthode, remet l'heure de conclure. Son explication d'ensemble ne sera, dit-il, que la somme des vérités particulières acquises par des recherches indépendantes entre elles, et dont seuls les résultats sont solidaires. Mais en attendant qu'il l'expose, il la suggère. Il a beau nous prémunir contre des formules trop simples et dérisoires : les profanes ont des intrépidités que s'interdisent les savans.

Une idée neuve illumine les livres de M. Joseph Bédier : il restaure les droits du poète à créer des fictions. La critique présentait les chansons de geste comme des récits d'histoire. M. J. Bédier y voit une invention de jongleurs, où l'histoire n'a fourni que le cadre. A force de réalisme, il retrouve les conditions où a pu se développer la fantaisie des hommes, et c'est au nom de l'expérience qu'il fait sa part à la poésie. Par un contraste piquant, les théories tout imprégnées de romantisme du XIXe siècle refusaient à l'épopée son caractère imaginatif ; la science de M. J. Bédier le lui rend. On avait tout admis en effet, dans les explications anciennes, sauf que les auteurs d'épopée eussent pu inventer quelque chose. On avait admis qu'il avait existé de beaux poèmes dont il ne restait absolument rien ; on avait admis que, dans les temps carolingiens, les guerriers illustres avaient chacun

à leurs côtés une sorte de reporter épique, capable d'improviser sur-le-champ un poème de deuil, ou de victoire, ce qui ne laissait pas d'être un peu extraordinaire (1) ; on avait admis que, après cette génération de poètes au-dessus du commun, leurs successeurs avaient été au contraire insignes par leur ignorance, leur faculté de confondre tous les héros, et de mêler toutes les chansons ; on avait admis que les vieux chroniqueurs, aussi insoucians que les maladroits remanieurs, avaient pu consacrer une seule ligne à Roland, cinq à Ogier, cinq à Raoul, oubliant ainsi des héros que l'on nous présentait comme ayant impressionné pour plusieurs siècles l'esprit du peuple. M. J. Bédier montre l'erreur de ces hypothèses. Il n'y a pas plus d'histoire dans les légendes épiques qu'il n'y en a dans les *Trois Mousquetaires ;* il y en a même beaucoup moins encore. Les chansons de geste, selon un mot de Ferdinand Brunetière qui avait été frappé de leur caractère imaginatif, sont de l'histoire fabuleuse, de l'histoire « héroïsée. » L'invention n'y est pas très riche ; elle ne se renouvelle guère d'une chanson à l'autre, et par là elle porte bien la marque du temps. Il est rare que l'écrivain du moyen âge mette beaucoup de lui-même dans ses œuvres : malgré des beautés de détail, souvent très émouvantes, la littérature de cette époque a quelque chose d'uniforme ; l'homme semble n'y penser et n'y sentir qu'en groupe, et c'est ce caractère de généralité qui avait dû encourager les critiques à y voir l'œuvre collective d'une foule héroïque. Dans cette littérature cependant, si peu individuelle qu'elle soit encore, M. J. Bédier reconnaît non pas une transcription de la réalité contemporaine, mais le travail de l'esprit à propos d'événemens anciens, parés déjà du prestige du passé, la faculté de développer un thème, le don d'imaginer.

En même temps, il précise les circonstances où ce don a pu se manifester, il fait revivre les conditions où l'imagination a fleuri : après nous avoir rendu la poésie, il nous rend les

(1) M. J. Bédier cite à ce sujet un spirituel passage de M. le professeur Becker qui avait déjà noté cette invraisemblance : « Quatre comtes à la tête d'un détachement font-ils une incursion en pays ennemi ? Vite un chant qui les célèbre. En Corse, un autre comte tombe-t-il dans une bataille contre les Maures ? Vite un chant de deuil. Et ces chants se conservent, sont remaniés, s'amalgament entre eux ; ils ont une histoire longue et importante, et pourtant, de ces chants épiques, de leur remaniemens, rien n'a subsisté, rien jusqu'au XII[e] siècle qui le premier eut l'heur d'en conserver les derniers renouvellemens. Le croie qui veut ! Le croie qui peut ! »

poètes. La théorie traditionnelle faisait évanouir à la fois les œuvres et les hommes : elle contemplait au delà de ces ombres qui étaient les poèmes et les remanieurs une magnifique humanité dont elle ne savait rien. A ces ombres exsangues comme celles qui habitent les séjours virgiliens des morts, M. J. Bédier rend la forme et la couleur. S'il croit que les poètes inventent, il sait aussi que ce sont des hommes, influencés par leur époque, et travaillant pour elle : ils peuvent ne pas traiter de sujets historiques, mais eux ils ont une histoire. Ainsi la position prise par M. J. Bédier se trouve opposée à celles des critiques ses prédécesseurs. Ceux-ci voulaient tout savoir de ce que racontaient les chansons, mais tenaient la naissance même de ces chants pour mystérieuse. Au contraire, M. J. Bédier consent que les poèmes soient fictifs, mais il fait rentrer dans l'histoire les circonstances où cette fiction est née. Les critiques disaient : « Certainement Ogier a combattu Charlemagne, certainement Roland est mort à Roncevaux; des poètes dont nous ne savons rien ont chanté ces événemens qui sont vrais. » Et M. J. Bédier réplique : « C'est un fait qu'il a existé des sanctuaires, des routes, des pèlerins, et que les poètes y parlaient d'Ogier et de Roland : des événemens dont nous ne savons pas grand'chose, mais dont ces vieux poètes ne savaient pas davantage, ont été célébrés non parce qu'ils étaient vrais, mais parce qu'ils étaient beaux. » Par là M. J. Bédier s'écarte délibérément des idées romantiques qui avaient cours sur la naissance des légendes épiques. On la disait très obscure, et on l'en admirait presque davantage; on l'environnait d'une brume lointaine; on attribuait à une génération ce que l'on ne pouvait attribuer aux individus; on invoquait la « tradition populaire » et l'« âme des foules. »

Ernest Renan a écrit dans ses *Cahiers de Jeunesse* quelques pages qui ont paru à M. Bédier un précieux témoignage de l'état d'esprit des critiques : « Il y a deux espèces de littérature, écrivait Renan en 1845 au sortir d'un cours de M. Gérusez : l'une toute belle, toute spontanée, naïve expression de tout ce qu'il y a de poétique dans l'humanité... L'épopée, ajoute-t-il, existe avant d'être faite. On ne songe pas assez qu'en tout cela l'homme est peu de chose, l'humanité est tout. C'est l'esprit de la nation, son génie si l'on veut, qui est le véritable auteur : le poète n'est que l'écho harmonieux, je dirai presque le scribe qui

écrit sous la dictée du peuple qui lui raconte de toutes parts ses beaux rêves (1). » Voilà le fond de la théorie romantique avec laquelle on expliquait indifféremment Ossian, le Mahabarata, les Nibelungen, les poèmes homériques ; et voilà comment on expliquait aussi nos chansons de geste. L'humanité est tout, et l'homme est peu de chose ! Ainsi parlait Renan, après avoir entendu M. Gérusez ; mais M. J. Bédier ne peut plus penser de même. La personne du poète n'est pas si indifférente. On peut même saisir par quelques exemples quelle part appartient à ces chanteurs tard venus, que la critique confond avec mépris sous le nom de remanieurs. Quelques-uns ont été les véritables créateurs d'une légende. C'est ainsi que dans une ancienne chanson, le jeune Vivien, neveu de Guillaume, combat en héros aux Aliscans, se confesse et meurt. Mais le même épisode dans une autre chanson s'est enrichi d'une donnée pathétique. Vivien a fait vœu jadis de ne jamais fuir en bataille ; blessé, affolé aux Aliscans, il oublie un seul instant sa promesse, revient aussitôt se battre, mais tombe mortellement blessé, et la confession, banale dans la première version, tire toute sa grandeur de l'aveu qu'il fait de son parjure et de son remords. De même, la forme primitive de la Chanson de Roland (2) nous fait voir le héros attaqué, se défendant bien, et sonnant du cor à la fin pour appeler Charlemagne : ce n'était qu'un récit de bataille. Mais plus tard, un poète se demanda pourquoi Roland sonnait si tard de son cor ; il imagina l'orgueil, la *desmesure* du héros, et par là il transformait toute la légende, faisant dépendre le drame du caractère de Roland, et transportant l'action « du monde déterminé des faits dans le monde libre des volontés. »

(1) *Cahiers de Jeunesse*, 1845-46, p. 117-118-121-124. — Renan continue en remarquant combien tous ces poèmes primitifs se ressemblent, et à ce sujet il cite « le chant des Escualdunac sur leur victoire à Roncevaux. » A ce sujet, on lira avec intérêt cette note de M. Bédier : « Les Escualdunac sont les Basques, et Renan fait allusion au chant d'Altabiscar, poème en langue basque, qui célèbre la défaite infligée par les Basques, en 778, à Charlemagne. On a cru longtemps à l'authenticité de ce poème, qui était censé avoir été composé peu après 778. Il a servi à étayer les idées de Wolf et de Herder sur la « poésie primitive » et Victor Hugo y a pris plusieurs traits d'Aymerillot. Par malheur, ce chant d'Altabiscar est une mystification de l'époque romantique, de la même espèce que les faux de Mérimée et de Hersart de la Villemarqué. L'auteur du chant des Escualdunac était Garay de Monglave, qui le composa en 1828. La supercherie fut démontrée en 1866 par J.-F. Bladé. »

(2) Le pseudo-Turpin, si du moins, ajoute M. Bédier, il faut admettre le classement des versions de la légende proposé par Gaston Paris.

Parfois, on croit apercevoir un plus grand travail encore; on croit discerner un thème primitif des chansons, qui aurait été par la suite développé et complété : l'idée première n'aurait-elle pas été la légende de Charlemagne, et la mort des douze pairs? Pour continuer la fable après cette catastrophe, ne fallait-il pas chanter les sept fils de cet Aymeri qui, au retour de Roncevaux, s'était distingué en prenant Narbonne sur la demande de l'Empereur? Ne fallait-il pas, après la mort de Charlemagne, montrer son fils Louis défendu par Guillaume? Il y a entre toutes ces chansons des liens manifestes, et si l'on ne peut supposer qu'un seul poète en ait conçu le plan tout entier, il semble bien que les thèmes élémentaires sous l'action de différens chanteurs aient évolué et se soient harmonisés. Qui saura, conclut M. Bédier, répondre un jour à ces obscures questions? En tout cas, les légendes ne sont pas sorties d'on ne sait quel pays magique : elles ont été créées par des hommes et pour des hommes.

C'est dans un décor très réel et d'ailleurs très beau que M. J. Bédier replace leur naissance. Ces voyageurs qui sur les grandes routes, dans les fêtes locales célébrées aux beaux jours du printemps et de l'été, venaient entendre les chansons dites selon l'usage par des jongleurs, n'étaient pas des passans frivoles et insensibles. C'étaient des pèlerins passionnés. Véritables rois de la route, ils animaient de leur cortège les antiques voies romaines où leur souvenir effaçait celui des ambassadeurs, des marchands et des soldats (1); ils suscitaient sur leur passage hospices, hôtelleries, monastères; ils faisaient la gloire et la richesse des sanctuaires qu'ils visitaient; ils déterminaient enfin les chants des jongleurs. De ces belles histoires débitées par fragmens, découpées comme de grands romans-feuilletons, l'objet essentiel était d'émouvoir le pèlerin, de l'intéresser aux sites, aux monumens, aux ruines qu'il voyait sur sa route. On lui montrait des vestiges de châteaux et de villes, des tombeaux, des monastères; on lui disait que ces ravages avaient été causés jadis par les infidèles, que ces sépultures étaient celles de grands guerriers, que ces monastères étaient des fondations vénérables, dues à d'illustres personnages. Ainsi l'art des jongleurs et des

(1) La vieille route romaine de Pampelune à Compostelle garde encore par endroits le nom de *camino frances*. On trouve encore, dans des récits, les noms de *Strata publica peregrinorum*, *caminus peregrinus*, *caminus romevus sancti Jacobi* appliqués à diverses parties des routes.

moines faisait communiquer le passé et le présent ; il donnait le paysage vrai pour décor à une antiquité à demi fabuleuse ; il évoquait les héros de la légende foulant le même sol que les voyageurs et gagnant par les mêmes étapes les mêmes sanctuaires. On devine quelle pouvait être l'excitation religieuse, poétique et guerrière de ces foules en marche vers le tombeau des apôtres. L'esprit de sacrifice et d'aventure était en elles : c'était l'époque des premières croisades et le mouvement des esprits qu'elles déterminaient inclinait à mieux comprendre les luttes d'autrefois contre les Sarrasins. Le livre de M. J. Bédier nous suggère ici des spectacles qui ont leur magnificence, et comme une découverte d'érudit n'acquiert toute sa valeur que par son rapport à l'histoire générale, il nous éclaire non pas seulement sur un fait d'ordre littéraire, mais sur la vie d'autrefois. Il nous fait entrevoir tout ce qu'il pouvait y avoir d'enthousiasme et de foi dans les offices liturgiques en l'honneur des saints athlètes de Dieu, dans les prières récitées en commun près des tombeaux illustres. Quel auditoire mieux préparé à entendre des chansons héroïques et saintes ?

L'influence monastique sensible dans la documentation des légendes ne l'est pas moins dans la qualité des élémens moraux qui forment les chansons. Toutes ces vieilles épopées de France sont à la vérité exemptes de développemens philosophiques et de prédications, mais elles ont toutes un sens, et ce qui n'y est pas d'ordre imaginatif ou héroïque témoigne d'une réflexion chrétienne. Elles semblent nées d'une méditation sur une tombe. Les personnages qui reposaient dans les sanctuaires avaient été des grands du monde. Ils s'étaient appelés Guillaume, Raoul, Girard, Berthe, Aalais ; ils avaient eu des vies éclatantes et troublées ; ils avaient été batailleurs, orgueilleux, violens ; à la fin de leur existence, ils avaient sacrifié des richesses et fondé une abbaye. Leurs destinées tragiques s'étaient achevées par le repentir. Quelques-uns parmi eux avaient même été de très grands pécheurs. Un fol orgueil inspire au chevalier Ogier sa révolte contre son roi ; la violence dicte à Girard ses détestables projets. Lorsque Bossuet racontera plus tard la vie des princes pour en tirer un enseignement, il y mettra sans doute plus d'art, une connaissance plus profonde du cœur, un sens plus humain des passions, une science plus délicate du remords. Mais la leçon demeure sensiblement la même. Dieu, qui voit les erreurs et les

injustices, les tolère d'abord pour en mieux faire éclater plus tard les suites, et pour mieux convertir le pécheur. Dans les chansons, comme dans les sermons qui feront cinq siècles après la gloire des orateurs sacrés, il commence par imposer des épreuves à ceux qu'il veut avertir ; si elles ne suffisent pas, il frappe encore leur esprit par des miracles et des malédictions ; il les courbe enfin sous sa main jusqu'au jour où, les voyant meurtris et repentans, il leur accorde sa clémence. Il faut la mort d'un ami cher pour que, dans le poème de Raoul de Cambrai, le comte Ybert, héros orgueilleux, découvre la voie du salut (1) ; alors seulement il fait de Dieu son héritier et fonde sept églises en souvenir de ses sept châteaux forts. De même Girard dressera les abbayes de Pothières et de Vézelay dans les plaines même où s'est exercée sa puissance, et le paysage ravagé par ses violences sera sanctifié par son repentir, et sa piété. L'idée, qui est morale, a aussi sa poésie. Elle n'est nulle part exprimée, mais elle est l'âme secrète de ces romans, et peut-être était-elle tellement familière aux foules du moyen âge qu'il n'était pas nécessaire de la développer. C'était le thème essentiel de tout enseignement ; les chansons nous montrent toutes des héros qui s'agitent et que Dieu ramène à lui. Ainsi découronnées de leur passé lointain, de leurs origines spontanées et populaires, les chansons de geste perdent un prestige conventionnel ; en revanche, elles gagnent à l'explication réaliste qui en est donnée plus d'humanité et par suite plus de pathétique. Il n'y a pas eu peut-être de bataille de Roncevaux. Mais il y a eu l'admirable fiction de l'orgueil de Roland et de l'héroïque combat des douze pairs. Et ce que les hommes n'ont pas accompli, ils ont eu la noblesse de le concevoir.

Cette création poétique cependant demeure un mystère. M. J. Bédier n'explique pas tout. Sa théorie, qui renouvelle sur bien des points l'histoire des chansons de geste, prête encore à une grande objection. D'où est venue l'idée de ces poèmes, comment s'est constituée la matière épique dont ils sont composés, qui a trouvé la forme qu'ils revêtent ? M. J. Bédier nous apporte tous les élémens qui ont pu servir à bâtir le monument de l'épopée : voici les sanctuaires, les personnages dont ils conservent

(1) C'est du moins là l'une des versions de la légende de Raoul de Cambrai, celle de la Chronique de Waulsort qui résume sans doute une chanson de geste française, perdue pour nous.

les souvenirs, les religieux qui les gardent, les pèlerins qui les visitent, les jongleurs qui les célèbrent. Qui a été l'architecte, et d'où lui est venue l'inspiration créatrice ? S'il n'y avait pas eu d'abbaye de Gellone, dit M. Bédier, il n'existerait pas de cycle de Guillaume ; s'il n'y avait pas eu de pèlerinage de Compostelle, nous n'aurions pas de Chanson de Roland. Soit : mais ni l'abbaye de Gellone, ni le pèlerinage de Compostelle ne déterminaient nécessairement cette forme spéciale de réclame pieuse, ou de distraction qu'est une chanson de geste. Au terme d'une analyse perspicace et brillante, il reste un fait irréductible, et il faut admettre qu'il y a eu un jour en France un homme de génie qui a su créer un poème.

Peut-être sa tâche s'est-elle trouvée facilitée par des traditions populaires. Non que l'art soit incapable à lui seul de faire revivre un personnage historique oublié ou d'imaginer un type légendaire : en notre temps Cyrano et Tartarin sont là pour attester la puissance des écrivains. Mais la fiction est plus explicable encore, plus généralement accueillie si elle est préparée par des souvenirs épars, par des récits de village ou de monastère. Le grand philologue allemand à qui M. Joseph Bédier a dédié son ouvrage, M. Hermann Suchier, reconnaît toute l'originalité et l'importance des études de son collègue français. Il se demande toutefois comment les souvenirs historiques fournis par les moines ont pu se transposer en de vastes poèmes, si déjà une tradition ne les conservait pas. Sans ressusciter les cantilènes primitives qui semblent désormais évanouies, il est possible que les légendes aient eu déjà quelque existence rudimentaire parmi les hommes instruits, habitués à lire la Vie des saints et les chronologies de monastère, et aussi parmi le peuple vivant autour des abbayes. M. Bédier reconnaît quelque part que certains poèmes font allusion à des légendes anciennes obscures pour nous. L'homme qui le premier a composé une chanson n'a pas probablement tout inventé ; il a pu utiliser et renouveler ce qui existait avant lui ; il a pu, comme a dit plus tard un grand écrivain, prendre son bien où il le trouvait, et sa création n'en est pas diminuée. Elle a consisté surtout dans l'invention de la forme épique. Nous ne parlons pas ici de l'antique et incertaine question des origines du vers français. En dehors du rythme et de la prosodie, il y a dans l'épopée une construction poétique dont nous ignorons la provenance. Elle a été inspirée peut-être par l'exemple des

légendes hagiographiques et des poèmes latins qui se composaient dans les abbayes : elle demeure le secret merveilleux des anciens âges.

Il vient un moment où l'esprit critique le plus alerte et le plus ingénieux s'arrête. Quand on a bien défini et bien vérifié, quand on a dissocié les ensembles les plus complexes en un éparpillement de phénomènes séparés et intelligibles, il reste encore à dire pourquoi les choses qu'on étudie ont existé, et pourquoi la vie s'est manifestée. Pourquoi y a-t-il des poètes? Pour répondre, M. Bédier pourrait emprunter la parole fameuse : « Ainsi Nature nous dispose. » Ce n'est pas la première fois que l'histoire littéraire nous rend compte de tout, sauf du fait initial d'où le reste a procédé, et décrit le développement à condition que nous acceptions le principe. Il y avait en Grèce un usage qui était d'honorer les vainqueurs des grands jeux et de célébrer leur gloire dans leur ville. Mais qui le premier chanta ces phrases rythmées dont l'ensemble un jour forma l'ode pindarique? Nous savons que le théâtre antique est sorti des cérémonies en l'honneur de Bacchus. Mais qui le premier et quel jour eut l'idée de s'élancer au-devant de l'autel, de répondre au chœur et de fonder ainsi le dialogue? Nous savons de même qu'il y eut des moines recueillant des légendes et des pèlerins se plaisant aux belles histoires. Mais qui le premier eut l'idée de faire un poème avec les aventures des guerriers illustres? L'effort des historiens a pour objet de nous faire entrer aussi avant que possible dans le détail des opérations; il s'arrête devant les manifestations libres de l'activité humaine : la science les décrit, mais elle ne les explique pas.

Par là les travaux de M. Joseph Bédier s'inspirent d'une méthode très moderne. La critique d'aujourd'hui est tout à fait rigoureuse ; elle pratique l'observation, et l'expérimentation. Mais elle compte parmi les données de l'expérience cette vérité qu'il y a des hommes ayant leur esprit, leur logique, leurs passions et même leurs fantaisies : c'est la part du dieu inconnu. La critique d'autrefois faisait moins attention aux individus et, parlant de l'humanité en général, elle était plus ambitieuse peut-être dans ses recherches ; elle prétendait retrouver le secret de toutes choses, et il lui arrivait de faire sans s'en douter le roman du déterminisme. Les historiens sont devenus plus précis, et par conséquent plus modestes. Ils ne prétendent pas, quand il s'agit

de ce phénomène changeant et imprévu qu'est l'activité de l'homme, l'analyser comme une mécanique; ils savent que les faits littéraires en particulier ne livrent pas à l'enquête la plus sagace tout leur mystère. Qu'on relise les pages où, s'inspirant du bel ouvrage de M. Vidal de la Blache, M. Bédier montre la France faisant communiquer la Méditerranée et l'Océan par les vallées du Rhône, de la Saône et de la Seine, décrit le passage des pèlerins, et groupe les légendes sur les vieilles voies romaines : il y a loin de ces considérations exactes aux charmantes impressions que notait Renan étudiant. Mais qu'on relise ensuite les pages où M. Bédier revendique pour les poètes le droit d'avoir eu de l'imagination, et l'on sentira comment il faut dans les études littéraires apporter avec les plus sévères méthodes un sentiment très humain des conditions de l'art et joindre l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie. Voilà nos vieilles chansons de geste bien rajeunies. Déjà M. Michel Bréal étudiant Homère nous avait invités à ne pas trop croire à la naissance magique des poèmes et, à travers les travaux des philologues, il nous faisait entrevoir de nouveau la figure légendaire d'un auteur de l'*Iliade*. A son tour, M. Joseph Bédier fait paraître dans une lumière nouvelle un passé qui lui est cher : par les images qu'il trace des sanctuaires, des moines, des pèlerins et des jongleurs, il recompose le paysage réel de l'épopée, et, de la foule des aèdes romantiques, il fait surgir des poètes de chair et de sang ayant rêvé et travaillé comme font leurs semblables, « depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. »

ANDRÉ CHAUMEIX.

MES FILLES

PREMIÈRE PARTIE

J'ai environ cinquante-cinq ans, et ma vie s'est passée à vagabonder à travers l'Europe et les deux Amériques. Tout en me sentant très Française de cœur, je me suis tellement frottée aux autres nationalités que les défauts et les qualités de la race se sont émoussés chez moi. Je m'en rends compte à mille détails d'ordre social et sentimental. Souvent je m'en réjouis; parfois je m'en attriste. Quand on ne passe à Paris que six semaines tous les deux ans et qu'on revient s'y fixer à l'automne de l'âge, après avoir dépensé ailleurs son printemps et son été, il est naturel qu'on s'y sente un peu dépaysée et qu'on soit amenée à passer en revue sa propre psychologie pour comprendre en quoi elle se différencie de celle des autres.

J'ai des loisirs, beaucoup de loisirs! Mon mari a pris sa retraite d'ambassadeur; pour moi plus de corvées officielles, plus de grandes réceptions, plus d'obligations mondaines! Nous habitons, rue du Luxembourg, un second étage confortable où je me sens étouffer après les immenses salles du palais Farnèse, notre dernière résidence. Philippe a moins besoin de moi ici qu'ailleurs; il aime à flâner dans Paris, à rencontrer d'anciens camarades, puis il prend au sérieux ses devoirs de sénateur, et j'ai de longues heures à ma disposition.

Mon mari et moi, nous nous sommes adorés; dans la carrière on nous appelait : « les perpétuels amans. » Plus tard, quand j'ai commencé à vieillir, il m'a beaucoup aimée, et cela durera

toujours. Nous avons trop rêvé ensemble pour jamais l'oublier! Mais rentré dans son pays, Philippe a été pris par d'autres intérêts; je ne suis plus son unique amie, et j'ai cessé de représenter pour lui la patrie absente. La patrie présente a diminué mon prestige; les collègues absorbent ses heures... Il est, en outre, épris de politique; quand il en aura goûté les cendres, il me reviendra. Pour l'instant, je le vois peu. Cette phase est naturelle, humaine, inévitable. Oh! je le constate sans amertume! Quelquefois en s'en allant, il me dit : « Tu as tes filles maintenant, tu peux te passer de moi. »

Oui, en effet, j'ai mes filles. Ces trois belles jeunes femmes qui viennent presque chaque jour frapper à ma porte sont la chair de ma chair, le sang de mon sang, et je me demande comment elles ont pu sortir de moi. Jusqu'à leur mariage, je les avais toujours vues subjectivement, à travers mon propre cœur et mon propre cerveau. Je les aimais d'instinct comme toutes les mères, et je leur ai donné l'éducation qu'on donnait dans notre monde aux filles nées entre 1875 et 1885. Après leur mariage, je les ai revues souvent, mais à de longs intervalles et pour de brefs séjours, juste le temps de les aimer et de leur faire fête. Du reste, j'avais sur elles des idées préconçues qui m'auraient empêchée de les analyser, même si j'en avais eu le loisir et l'occasion.

A Paris, c'est différent, je les vois dans leur centre, menant leur vie propre, chacune dans son milieu social. Ce ne sont plus des enfans, mais des femmes conscientes de leurs droits et de leur pouvoir, épanouies dans leur individualisme, plus instruites que leur mère dans la science de... Quelle science? Celle des bassesses et des dessous équivoques de la vie?

Peu à peu le sentiment que j'étais en présence de trois inconnues a surgi et grandi dans mon âme. Les personnalités de mes filles se sont projetées devant mes yeux comme les figures d'un tableau; je ne les ai plus senties en moi, mais hors de moi. Je pourrai maintenant les juger objectivement, discerner leur tempérament et leur mentalité, me rendre compte de ce que l'hérédité, l'éducation et les milieux ont fait de ces enfans nées de l'amour et qui n'ont dû garder de la maison paternelle aucun amer souvenir.

L'analyse n'est pas aisée; ce sont des natures complexes, ou du moins elles ont l'air complexes, et, pour les déchiffrer, il faudra

du temps et de la patience. Je ferai souvent fausse route et devrai changer de méthode. C'est pour m'aider moi-même dans ce travail d'investigation et me préparer des points de repère que je veux enregistrer mes impressions, fussent-elles cruelles et brutales. Telles que je les subirai, je les transmettrai à ce confident discret qui ne révélera jamais à aucune oreille étrangère les découvertes que la mère fera sur ses filles.

I. — ISABEAU

C'est par ma fille aînée que je commencerai. Physiquement elle ne me ressemble pas, ni à son père, du reste! Mais il y a dans la famille de mon mari le portrait d'une grand'tante dont elle est la vivante image. Tante Marion a été une beauté célèbre, et il faudrait pour la décrire la plume de Saint-Simon ou de Bussy-Rabutin. Beaucoup de tempérament, encore plus d'imagination, peu de scrupules, un héroïque courage et aucune pudeur. Au XVII[e] siècle, pendant la Fronde, elle aurait été une Chevreuse, une Châtillon, une Longueville avec plus de vices. Le XVIII[e] siècle avait trop peu de panache pour elle; cependant, elle en tira parti, conspira avec les princes, émigra, revint à Paris sous la Terreur pour rejoindre un officier jacobin dont elle s'était enamourée et mourut sous le couteau avec la fierté d'une Romaine de la République.

J'ai dit qu'Isabeau lui ressemblait : front bas, cheveux noirs plantés drus, nez court et droit, bouche voluptueuse, teint éblouissant, yeux bleus légèrement nuancés de pourpre, menton arrondi. Voilà pour le visage! Quant au corps, une merveille! Rien cependant d'une nymphe, d'une Grâce, d'une Muse... Les hanches sont trop fortes, le corsage trop opulent pour ces comparaisons mythologiques, mais Rubens et Véronèse l'auraient comprise et peinte. Elle-même s'admire beaucoup et professe un mépris justifié, du reste, pour les tailles plates et les corps efflanqués.

Isabeau s'est mariée très jeune et a fait ce que le monde appelle un choix de premier ordre. Mon gendre, le comte de Heyden, un Russe des provinces Baltiques, est maître d'une grosse fortune et n'a aucune tare connue. C'est un oisif sans carrière, menant l'existence cosmopolite; aussi mon mari a-t-il fait la grimace quelques semaines avant de donner son consen-

tement; puis le prestige de l'argent a vaincu. Nous avons bien pris quelques informations, oh! très subsidiaires! Elles ont été favorables : situation financière solide, réputation de galant homme suffisamment établie. Sur la santé? Rien! Sur la moralité individuelle et profonde? Rien! On ne pensait guère à ces enquêtes, il y a quinze ou vingt ans. On se contentait des surfaces polies et des sépulcres blanchis.

Bref Isabeau s'est mariée à dix-neuf ans. Elle a deux enfans, des petits Finlandais assez chétifs qui voyagent toute l'année à la suite de leurs parens, de Paris à Nice et de Nice à Rome, sans compter les déplacemens de l'été.

Mon gendre n'est pas laid; le mot distingué, ce mot vieillot parce qu'il ne peut presque plus s'appliquer à rien, va merveilleusement à sa personne et à ses attitudes. Dans ses rapports mondains et ses relations de parenté, il est d'une correction absolue; lord Chesterfield aurait pu le citer comme modèle à son fils, mais il manque de fraîcheur. Quand il passe en voiture avec sa femme sous les rayons indiscrets du soleil d'avril, on dirait une plante desséchée à côté d'un rosier fleuri! Et j'ai observé qu'Isabeau se renverse volontiers en arrière, dilatant les splendeurs de sa poitrine, lorsqu'elle se trouve à proximité de la grêle silhouette de son mari, comme pour mieux accentuer entre eux le contraste.

Leur maison est largement ouverte à la colonie étrangère, celle qui s'amuse élégamment et où retentissent des titres sonores. Je suis toujours surprise du nombre des femmes en *as*, en *ini*, en *off*, en *ki*, en *ein* que ma fille tutoie et de la quantité d'amis masculins qu'elle me présente. Tout cela soupe, flirte, et Isabeau mène la danse. Qu'une fille à moi puisse avoir un ton pareil m'étonne toujours. Les positions officielles dans les hauts grades préservant des contacts trop intimes et des camaraderies sans gêne, je suis suffoquée par ce cabotinage d'existence que tout le monde tolère et qu'envient ceux qui en médisent.

Isabeau, du reste, se moque absolument de l'opinion publique. Elle appelle « usages défunts » tout ce qui pourrait apporter une entrave quelconque à ses libres mouvemens, et à l'exubérance de vie qui la travaille. Ses ambitions et son snobisme, voilà les seules bornes qui l'arrêtent! Ainsi la crainte d'embourgeoiser son salon par l'introduction de personnes honnêtement obscures la rend cruelle. L'autre jour, un des poètes dont elle

orne ses soirées, ayant sollicité l'autorisation de lui présenter sa femme, elle a répondu insolemment que par principe elle préférait ne pas connaître les femmes de ses amis. A mes reproches sur l'humiliation infligée, elle a ri, m'a assuré que je ne connaissais pas le monde de Paris, que j'étais une naïve destinée à être dévorée, et qu'elle préférait pour sa part le rôle des grands fauves. Je me suis moquée d'elle; alors elle s'est faite douce, caressante, flatteuse.

Que de séductions elle sait déployer aux tournans difficiles! J'en étais effrayée pour mon gendre et pour elle-même. Comme je lui disais : « A part toute question de bonté, tu viens de te faire un ennemi inutile, » elle s'est écriée :

— Un ennemi! Mais je ne les crains pas, les ennemis! C'est eux qui doivent me craindre!

Devant mon regard interrogateur, elle a continué :

— Oui, je me venge toujours, et on le sait! J'ai voulu bien établir ma réputation à ce point de vue. J'ai réussi! Les gens ont peur de moi et me ménagent. C'est même à mourir de rire quelquefois!

Mais elle ne riait pas, elle parlait sérieusement. J'étais plus abasourdie encore qu'indignée.

— Et le pardon des injures? demandai-je.

— C'est bon pour les faibles! répliqua Isabeau avec un victorieux sourire.

Elle prit sur la table un mince couteau d'ivoire et le brisa en deux dans sa main blanche sur laquelle brillaient d'innombrables bagues en turquoises et saphirs entourés de diamans. Elle ne porte que des pierres bleues assorties à la couleur de ses yeux.

— Et tu vois, maman, je suis une forte!

J'ai dans la tête une série de vieilles idées que ma mère avait avant moi, qu'ont eues toutes les femmes élevées entre 1820 et 1870, et qui suffisaient à maintenir chez les pires d'entre nous une certaine apparence d'idées généreuses. On se vengeait peut-être, mais sans le crier sur les toits, sans s'en faire une attitude... Certains mots avaient encore prise sur les consciences ou du moins semblaient avoir prise. Aux aphorismes religieux ou moraux on n'osait pas répondre « flûte » comme aujourd'hui. Or, je vois ce mot flotter sur les lèvres d'Isabeau toutes les fois que j'essaye de la ramener à une vue plus mesurée des choses.

Elle a rapporté de ses voyages en Italie un proverbe dont elle fait la règle de sa vie : « Le monde appartient à ceux qui le prennent. » Et elle est bien décidée à ce qu'il lui appartienne, le monde !

Je crois qu'il faut la classifier dans la catégorie des instinctives. Tante Marion aussi était une instinctive.

Ma fille aînée, du reste, ne manque pas de sentiment affectueux ; elle nous témoigne beaucoup de tendresse à son père et à moi. Lui en raffole ; il est fier d'elle, et quand il peut la conduire à son bras dans le monde ou dans les rues, il se rengorge. Il se rengorgeait aussi les premières années de notre mariage, quand nous nous promenions ensemble, seulement avec un peu d'irritation si l'on me regardait de trop près. Pour Isabeau, rien ne gâte son plaisir de la voir belle et admirée.

Les deux petits Finlandais, — je me reproche de ne pas avoir pour eux des entrailles de grand'mère, — paraissent posséder une bonne part du cœur de ma fille, car si elle s'en occupe peu, elle les cajole beaucoup. S'aperçoit-elle de leur laideur ? Je n'ai pu encore le discerner nettement. Elle leur décerne les adjectifs les plus flatteurs. Est-ce illusion sincère ou volonté de forcer le monde à les voir tels qu'elle les dépeint ? Ils ont treize et dix ans et en paraissent moins avec leurs corps maigriots et leurs teints blafards de garçons chétifs.

Le cadet a été assez gravement malade cette année. Isabeau se montra mère agitée et violente, garde-malade déplorable, mais impossible de mettre en doute la sincérité de ses angoisses. Elle fit venir des reliques de tous les coins de Paris et promit de riches offrandes aux nombreux saints et saintes qui passent pour s'intéresser aux maladies des malheureux mortels.

— Mais si l'enfant ne guérit pas, disait-elle, vous n'aurez rien, personne n'aura rien, ni pauvres, ni églises, ni malades ! C'est *donnant donnant !*

Étaient-ce là les notions de piété dont j'avais muni mes filles ? Mais au fond que leur avais-je enseigné comme religion ? Ce qui s'était fait pour moi. Baptême, confirmation, communion, tous les rites s'étaient accomplis à l'heure établie. Elles avaient appris le catéchisme et, jusqu'au mariage, j'avais veillé à ce que leurs devoirs religieux fussent accomplis régulièrement. Rien de plus, rien de moins ! Et ma conscience était à l'aise comme celle de la plupart des mères de ma génération.

Aujourd'hui, des doutes me viennent, des scrupules me tourmentent, je sens dans mon cerveau des idées en formation. Lorsqu'elles se seront mûries, j'y reviendrai.

Le fait est que les menaces d'Isabeau furent entendues; elle le crut, du moins, et ne marchanda pas les dons promis. Même elle fut magnifique et alla jusqu'à se priver pour sainte Philomène de la plus grosse turquoise de ses bagues.

Ma fille aînée a la prétention de sentir très vivement l'amitié. Elle enfle la voix pour dire « mes amis, » comme si le fait d'appartenir à cette catégorie d'élus conférait un titre, en tout cas, un honneur. « Gare à qui touche à mes amis! » Il faut les ménager, leur rendre hommage... C'est une cour qu'elle traîne à sa suite et à la composition de laquelle le bon sens n'a guère présidé. Les gens tarés y abondent, mais cependant tous ont une notoriété: nom, fortune, position, talent! Les honnêtes inconnus en sont soigneusement bannis. Quant aux femmes, compromises pour la plupart, il faut que leurs amans ou leurs maris soient célèbres de quelque façon. C'est encore là un des aphorismes d'Isabeau : « Il n'y a pas de chute quand on monte! »

Bref son cercle ne présente aucune sécurite d'ordre moral, mais il est varié, amusant, singulier. Il en existe de semblables dans toutes les grandes villes d'Europe, mais ce ne sont pas ceux que les ambassadrices d'âge mûr fréquentent d'ordinaire, et j'avoue que je m'y amuse comme à la comédie lorsque je parviens à oublier que la maîtresse de maison est ma fille. Sur ce théâtre, tous les acteurs sont de premier ordre et jouent leurs rôles avec la désinvolture inimitable propre aux gens sans scrupules, dont l'éducation extérieure a été parfaite.

Le tour de la conversation est libre, mais, quand je suis présente, les choses les plus raides se disent en sous-entendus. Il y a des soirs, par exemple, où les voiles sont proscrits; Isabeau déclare dès le début:

— On appellera un chat un chat!

La déclaration est accueillie avec enthousiasme, et c'est un steeple-chase effréné de mots crus, d'anecdotes court vêtues... Heureusement, elle a le bon goût de ne pas lâcher la bride lorsque son père ou moi sommes chez elle. Un jour que certains faits, dépassant par trop la mesure, m'avaient été rapportés, j'ai hasardé quelques observations. Elle m'a répondu :

— Je suis très honnête, je n'ai pas d'amans. A trente-quatre ans, c'est un comble ! Que peut-on me reprocher ?

Trop de choses indignées me montaient aux lèvres ; je me suis tue. Elle s'est irritée de mon silence.

— Oui, oui, je sais, il faudrait être une mijaurée comme Philiberte, vénérer la sainte convention, se prosterner devant l'Académie, se parer de préjugés hypocrites et marcher sur le cadavre des amis inutiles et dangereux !

Philiberte, c'est la sœur d'Isabeau, ma seconde fille, la femme de M. Denfert, le député centre droit qu'un petit groupe de républicains conservateurs reconnaissent pour chef.

II. — PHILIBERTE

Le voulût-il, mon mari ne pourrait contester cette paternité-là ! Grande comme lui, blonde comme lui, hautaine d'allures comme lui, ma seconde fille est exactement ce qu'était son père lorsque je l'ai connu et aimé. Elle n'a pas de moustaches ; sa structure, ses traits sont ceux d'une femme, et pourtant, c'est Philippe dans sa jeunesse !

Une seule chose les différencie : les yeux ! Semblables de couleur, — un joli gris pailleté de vert, — leur expression révèle des âmes opposées.

Le regard de mon mari, à travers toutes les émotions de la vie, reste droit et clair ; celui de Philiberte se trouble, fuit, revient pour fuir de nouveau.

Un psychologue à la mode disait dernièrement : « Il y a plusieurs personnalités superposées dans les yeux de Mme Denfert. » Voilà sans doute pourquoi l'écheveau de son caractère me paraît si difficile à débrouiller ! Ma seconde fille ne rentre pas comme Isabeau dans la catégorie des instinctives, c'est une compliquée faite de plusieurs morceaux. Mais de cette mosaïque ressort une synthèse apparente qui trompe l'œil.

Autant Isabeau est violemment indépendante, autant Philiberte l'est peu ; elle a le respect des formules et sacrifie à l'opinion publique, la vieille opinion publique de notre jeunesse ! Avec cela très moderne dans son activité politique, littéraire et philanthropique. C'est la « femme sociale » qui, ayant lu Stuart Mill et les sociologues anglais, estime qu'elle doit jouer un rôle dans la cité.

J'approuve, j'approuve pleinement. Cependant un je ne sais quoi me gêne dans cette mise en scène; mais je ne puis encore définir la sensation de malaise que j'éprouve ni remonter à sa source, ni affirmer qu'elle soit juste.

Philiberte s'est mariée elle aussi à vingt ans. Mon gendre, Charles Denfert, l'a rencontrée à Paris chez des amis communs; elle lui a plu, il a fait sa demande, elle l'a agréé. Ma seconde fille tenait beaucoup aux titres et aux particules, et je crois qu'il lui en a coûté d'épouser un bourgeois; mais ce bourgeois est très riche, a des relations de premier ordre et se trouve allié, par le mariage de ses sœurs, à quelques beaux noms de France. Et puis Philiberte voulait habiter Paris; elle tenait les diplomates à distance et blâmait sa sœur d'avoir épousé un étranger. Bref elle a imposé Denfert. Du reste, nous avons consenti avec plaisir à ce mariage. Mon gendre numéro deux est un bel homme, très supérieur au grêle Heyden : cheveux roux, barbe *idem*. Il a deux têtes de plus que sa femme. A la Chambre, on l'appelle Denfert le Grand, pour le distinguer d'un collègue du même nom, taillé sur petite mesure.

Ce ménage possède deux fillettes de neuf à onze ans, soignées d'après les plus nouvelles méthodes hygiéniques et instruites selon le plus chargé des programmes scolaires. Grâce à une institutrice anglaise et à une bonne allemande, elles parlent trois langues et seront, elles aussi, des « femmes sociales. » Ces futures citoyennes ont des frimousses charmantes et j'ai connu par elles le plaisir d'être grand'mère. Si c'est en raison de leur beauté que je les préfère aux jeunes Finlandais, je n'ai ni justice ni bonté. Est-ce qu'en cherchant de petites bêtes dans la conscience d'autrui, je vais faire de vilaines rencontres dans la mienne?

Mais revenons à Philiberte. Elle aussi a un salon, mais il ne ressemble en rien à celui d'Isabeau. Il est trié sur le volet de la respectabilité. Les hommes politiques qui le fréquentent n'ont été compromis dans aucune affaire louche ; je me sers du mot « compromis » à dessein, et vais expliquer pourquoi. Mon mari m'a dit l'autre jour avec ce talent qu'ont les hommes de se décharger des commissions désagréables :

— Tu devrais bien conseiller à Philiberte de ne plus recevoir M. X. C'est un personnage malpropre.

Et il m'a raconté deux histoires qu'une circonstance fortuite

lui avait apprises. Naturellement j'ai parlé à Philiberte. Elle m'a écoutée avec déférence, — m'ayant toujours vue aux premières places, elle nourrit pour moi de la considération, — mais m'a nettement déclaré qu'elle ne changerait rien à ses habitudes.

— M. X. est socialement décoratif pour un salon; politiquement, il peut être utile à mon mari : pourquoi le lâcher?

— Mais s'il est malhonnête?

— Sa réputation est intacte, répondit-elle froidement. Avant de l'introduire chez moi, je me suis informée?

— Alors, ce que dit ton père n'a pas d'importance? et, en rougissant, je lui racontai les vilaines histoires que Philippe m'avait narrées. — Tu en doutes?

— Pas le moins du monde! Papa est indulgent et prudent. Mais du moment qu'on les ignore, à quoi bon nous inquiéter des saletés que M. X. peut commettre? Il ne s'est pas laissé « pincer » jusqu'ici!

— Ne pas se laisser pincer! Tout est donc là pour toi?

Elle détourna les yeux, mais j'y avais vu passer cette expression fuyante, incertaine qui me trouble plus encore que les crudités et les cruautés du tempérament d'Isabeau.

La maison de Philiberte est admirablement tenue; elle exige de ses gens tout ce que des bras et des mains peuvent donner. L'élégance en est sobre et sérieuse. Elle-même s'habille avec un goût très sûr. Jamais de *tea-gown* ou de déshabillé suggestif: elle ne quitte le costume tailleur que pour les grandes toilettes du soir.

Malgré sa jeunesse, elle est présidente de deux œuvres et fait partie de plusieurs autres. Entre les comités, les séances de la Chambre, les conférences, les visites, où trouve-t-elle le temps de lire un livre, d'embrasser ses enfans, et de faire ses prières, — car Philiberte a de la religion, elle la porte sur sa manche, ne tolère pas qu'on critique le clergé et quête volontiers dans les églises?

Elle aussi cultive l'amitié, non par engouement vaniteux comme Isabeau; c'est plutôt un placement usuraire. Lorsqu'on attaque ses amis, elle laisse dire avec un sourire supérieur, sans jamais rompre une lance pour les défendre; mais, en revanche, elle exige d'eux une série de petites corvées. Et quand elle veut en obtenir quelque chose de plus spécial ou difficile, elle se fait persuasive, insinuante... Ce n'est pas l'ouragan de caresses et de

flatteries, au moyen duquel ma fille aînée entraîne les volontés récalcitrantes; c'est une façon de convaincre, de pénétrer, de donner confiance! Oui, confiance, si l'on ne regarde pas ses yeux!

Jadis, elle n'avait pas ce regard : je la revois jeune fille, ma Philiberte. Elle était douce, grave, et j'avais en son caractère et sa droiture une foi si absolue que je lui aurais volontiers accordé l'indépendance américaine. Je faisais alors peu de psychologie et peut-être ne savais-je pas discerner. Cependant je crois plutôt qu'elle a été empoisonnée par le grand mensonge social sur lequel est bâtie l'existence mondaine. Pour ne pas en être intoxiquée, il faut avoir été prémunie. Or, qu'avais-je fait pour la prémunir? Quel contrepoison lui avais-je donné?

Je ne m'amuse pas chez Philiberte, mais les allures sérieuses, distinguées, respectables de son salon me font plaisir. Je suis fière de ma fille lorsque j'assiste à ses grands dîners où se pressent les notabilités politiques et littéraires de la France conservatrice libérale. M[me] Denfert dirige la conversation avec beaucoup d'adresse, et juste ce qu'il faut d'enthousiasme pour les principes acceptés par la majorité des gens bien pensans, joints à un dédain sans appel pour les opinions indépendantes.

De temps à autre, il est nécessaire, pour les besoins du groupe, d'enfler outre mesure les mérites très minces d'un candidat académique ou politique; Philiberte excelle dans cet art. Un jour qu'elle avait démesurément gonflé le ballon, je n'ai pu m'empêcher de lui dire :

— Mais tout cela est de la frime! Tu le sais comme moi, mieux que moi!...

Un instant, elle a essayé de défendre les mérites de son protégé, puis, devant mon sourire incrédule, elle a pris un air de jeune Minerve, instruisant une Junon vieille école :

— Tout l'art de la vie est là, maman!

— Dans le mensonge? demandai-je avec un cœur très lourd.

Du reste, je suis toujours oppressée chez Philiberte, et, quand je sors de chez elle, je me fais volontiers conduire au Bois, dans une allée écartée, pour respirer un air pur, le vrai air du bon Dieu!

Jamais je ne communique à mon mari les confidences que ce cahier reçoit. Je ne veux pas obscurcir dans son cœur l'image

qu'il se fait de ses filles. J'obéis aussi à un autre sentiment; je tiens à lui épargner le douloureux développement de conscience qui commence à me travailler.

Mais lui aussi n'est pas à l'aise chez Philiberte. Il me disait, l'autre jour, un peu tristement :

— Tes filles ne te ressemblent pas, Geneviève! Elles ne discernent plus le vrai du faux. Isabeau vit dans un conte de fées où chaque incident prend des proportions gigantesques. Quant à Philiberte...

— Eh bien, quoi, Philiberte?.

— On étouffe chez elle ! Ne le sens-tu pas? C'est un tel capitonnage de choses factices, artificielles, que j'ai envie d'ouvrir les fenêtres !

Je fus tentée d'embrasser Philippe ! Cette identique façon de juger me faisait sentir la force de notre amalgame moral, mais je m'abstins de toute expansion, ne voulant pas augmenter et renforcer les impressions qui le rendaient triste.

Charles Denfert, mon gendre, n'est pas dans le faux autant que Philiberte. Je le sens, tout en ne discernant pas bien encore sa psychologie. Évidemment, il est enchanté de la façon dont sa maison marche ; il admire sa femme comme organisatrice, lui laisse carte blanche pour les réceptions, le choix des invités, l'ensemble de l'existence extérieure. Jamais de querelles entre eux, ni de discorde apparente! Une fois ou deux seulement, lorsque l'âme de Philiberte apparaît trop à la surface, j'ai surpris sur le visage de M. Denfert une expression de fatigue. Tristesse? mépris? Du coup, mon gendre m'est devenu sympathique. Lui aussi sent l'oppression.

Inutile de dire que Philiberte et Isabeau se recherchent peu. Elles se voient chez moi et là redeviennent bonnes sœurs, rappellent affectueusement leurs souvenirs d'enfance... Mais si elles pénètrent dans leurs salons réciproques, ma fille aînée bâille et Mme Denfert pince les lèvres. Elles s'exaspèrent en tout l'une l'autre, même dans la façon de comprendre la toilette, la coiffure, les bijoux. Elles ne se mettent d'accord sur l'article chiffon que pour critiquer leur sœur cadette.

— Elle ne s'habille pas, elle se couvre ! déclare Isabeau.

— Elle ne se coiffe pas, elle se brosse! renchérit Philiberte.

Et toutes deux me pressent d'intervenir auprès de Jacqueline, de lui faire comprendre que, quand on est la fille d'un

ancien ambassadeur et qu'on porte un des beaux noms de France (mes deux filles exagèrent l'importance de ce nom; les Salneuve sont d'assez petite noblesse, et, lors de la Révolution, à laquelle ils participèrent, l'arrière-grand-père de mon mari brûla tous les papiers de famille établissant nos quartiers), on ne peut pas s'habiller comme une chanteuse ambulante, porter des robes sans signature et des chapeaux de quinze francs!

Pour les calmer, je souris, je promets d'user d'éloquence, mais je sais que l'entreprise est inutile, que je serai vaincue, que Jacqueline ne sacrifiera pas aux grands faiseurs, et refusera de parader en toilette correcte en compagnie de ses élégantes sœurs.

III. — JACQUELINE

Je ne puis penser à elle sans qu'un parfum de plantes sauvages : thym, menthe et serpolet, ne me monte aux narines; sans qu'une vision de fleurs alpestres : bruyères, genêts, rhododendrons, ne me passe devant les yeux. J'ai fait la description physique de mes autres filles, le portrait de la cadette s'impose; seulement la tâche est difficile, car Jacqueline c'est moi-même en miniature! Je suis grande, elle est petite; j'ai toujours été majestueuse de formes, même dans ma jeunesse, elle ressemble à un elfe des forêts, à un être aérien :

Vous courez dans les champs et le vol d'un pigeon
Fait plus d'ombre que vous sur l'herbe soleilleuse.

Je la retrouve encore dans d'autres vers de *Cœur innombrable :*

Tu leur diras que j'ai souvent
Les paupières lasses et lentes,
Qu'au soir je danse et que le vent
Dérange ma robe traînante.

. . . .

Dis-leur comme ils sont doux à voir
Mes cheveux bleus comme des prunes,
Mes pieds pareils à deux miroirs!
Et mes deux yeux couleur de lune.

Elle fait penser à une Tanagra exquise qui, comme la Bitôt de Mme de Noailles, emplit son amphore de « parfums flottans, des odorans frissons que le vent éparpille... » Elle a la peau dorée, un tout petit nez aquilin et une bouche étroite d'enfant.

Jacqueline habite, à l'extrémité d'Auteuil, une vieille maison, dans un grand jardin sous le mur duquel la Seine coule silencieuse. Au printemps, elle y passe ses journées, s'enivrant de l'odeur des violettes et des fraisiers; plus tard, ce sont les roses, et, quand l'été arrive et que le soleil devient brûlant, elle éprouve une volupté à s'exposer à ses rayons, épaules et bras nus. Pour moi, ce serait une torture; elle appelle cela: « aspirer la vie! »

La neige aussi exerce sur Jacqueline une mystérieuse attraction et je la soupçonne de la serrer de trop près dans son jardin, l'hiver. Une pleurésie prise l'an dernier doit être née de contacts trop proches avec les flocons blancs. Elle a une façon de remplir ses mains d'une poignée de neige, d'en approcher ses narines, d'y enfouir son visage, qui est révélatrice.

— Voyons, Jacqueline, tu vas t'enrhumer!

— Si tu savais, maman, quelle odeur a la neige, tu ferais comme moi! C'est fugitif, suave, presque aussi bon que l'odeur du soleil.

Je frissonne à la seule pensée de humer cette chose froide, humide, et Jacqueline rit, pétrit la boule glacée et, la jetant au loin, l'écrase contre le tronc d'un arbre où elle s'éparpille en poussière blanche.

Devant mes autres filles, j'ai parfois honte de ma sincérité simpliste; au contact de Jacqueline, je me sens le produit d'une civilisation très avancée; il me semble être une nature complexe, alambiquée, surchargée, ayant perdu toute saveur primitive. Quand j'arrive chez elle, habillée comme s'habillent à Paris les femmes de mon âge et de ma condition, — Philippe tient à ce que je sois bien mise, et ce désir me flatte, — et que je la trouve en robe blanche flottante, sans une dentelle, sans un ruban, ses cheveux « couleur de prune » tombant en tresses sur ses épaules ou relevés en couronne sur sa tête, je me fais l'effet d'un vivant anachronisme, d'une personne habillée pour le théâtre et qui détonne dans la vie réelle.

La maison de Jacqueline correspond à sa toilette; de grandes chambres peintes en blanc et presque vides. Mais son lit est recouvert d'une dentelle de Venise ancienne d'un prix incalculable et la table où elle se coiffe est garnie d'une bande en point de rose pour laquelle un milliardaire américain a offert une fortune. Elle possède également un clavecin laqué blanc, sur lequel des Amours enguirlandés de fleurs dansent en rond, et qui

passe pour avoir vibré jadis sous les doigts fuselés de la pauvre Lamballe. Ajoutez-y deux ou trois autres merveilles, et c'est tout! Pour le reste, aucun confort, une simplicité spartiate!

Son mari, — la petite Tanagra n'est pas un oiseau libre, comme sa description pourrait le faire supposer, — préférerait, je crois, une autre organisation d'existence, car, dans les chambres réservées à son usage, une foule d'objets inutiles s'entassent : de l'ultra moderne et de l'antique. On dirait la boutique d'un revendeur! Lorsque Jacqueline en passe le seuil, elle ferme les yeux pour ne pas voir!

Mon troisième gendre, Armand de Thorel, est ce qu'on appelle un aimable garçon; beaucoup moins riche que ses beaux-frères, il porte un nom ancien, et ses parens possèdent sur la Loire un château historique. Il fait de la sculpture, a passé quelques années en Grèce, et ce sont les souvenirs des dieux, rapportés dans son sac de voyage, qui ont servi de trait d'union entre lui et Jacqueline. Elle admirait ses statues dans ce temps-là, — je crois qu'elle les admire moins maintenant, — et l'a voulu pour mari! Un diplomate, un homme politique et toute la catégorie des gens dont l'état est de se créer une situation mondaine, n'auraient pu lui convenir. Jacqueline a l'horreur des visites, des réceptions, des bals... Elle n'aime danser que pieds nus, sur l'herbe, au clair de lune!

Pas la moindre pose en tout cela! Elle est ainsi parce qu'elle est ainsi et ne pourrait être autrement. Ne la prenez pas pour l'une de ces ridicules esthètes qui affligent le monde depuis quelques années. Ce serait injuste. Jamais Jacqueline n'est préoccupée de l'opinion des autres ou de l'effet qu'elle produit. Du reste, elle vit loin du monde, et le cercle de ses affections est restreint. Elle nous aime, son père et moi, et, bien que ne les comprenant pas, elle emploie à l'égard de ses sœurs des mots de bonté. Mais j'ai l'impression, au fond du cœur, qu'elle nous préfère les saisons et l'ombre des arbres, les jeux du soleil sur les prairies et le bruit de l'eau claire courant sur les cailloux!

Ma fille cadette n'a pas d'enfans. Je le regrette, car je sens que je les aurais aimés bien plus que les jeunes Finlandais et les futures « femmes sociales ; » mais je comprends que la nature ait voulu respecter ce corps fragile, exquis... Je le comprends, et pourtant je pleure les enfans de Jacqueline comme de petits morts que j'aurais connus et aimés!

Armand de Thorel a deux ateliers : l'un à Auteuil, dans sa maison, l'autre à l'île Saint-Louis, son ancien atelier de garçon qu'il a gardé. Souvent, les jours où il va à Paris, Jacqueline l'accompagne pour le plaisir de remonter la Seine en bateau, puis elle erre aux abords de Notre-Dame et le long des quais solitaires. En général, elle fait la dînette avec son mari dans quelque restaurant populaire. Cela l'amuse. Parfois j'obtiens qu'elle vienne déjeuner rue du Luxembourg, et elle nous arrive dans des toilettes qui feraient frémir ses sœurs; mais son teint d'or pâle est si doucement nuancé de rose, elle a de si jolis mouvemens rythmés, une telle grâce l'imprègne toute, que sa robe, salie par la boue des berges de la Seine, semble se transformer en tissu lumineux.

— Petite Jacqueline, dit son père, les fées t'ont touchée ce matin !

En général, je n'invite personne quand ma fille cadette déjeune à la maison, tellement j'ai peur que l'oiseau sauvage ne revienne plus. Mais si par hasard quelqu'un se trouve là ou arrive à l'improviste, je m'amuse à observer les différentes impressions qu'elle produit. Les femmes du monde, — celles dont le cœur est au monde, — pincent les lèvres en la voyant; elles méprisent les vêtemens dont elle est couverte, et, devinant sa suprême indifférence pour ce qui les occupe, la considèrent comme un trouble-fête, une « empêcheuse de danser en rond. » Les hommes sentent autrement. S'ils sont de parfaits imbéciles, Jacqueline ne leur dit rien, ils lèvent le nez et regardent ailleurs. Mais, pour peu qu'ils aient quelque chose dans le cœur, l'esprit, le tempérament: un peu de poésie, un brin de sens esthétique, elle leur parle beaucoup au contraire! Ils la contemplent, hypnotisés, comme un objet rare, précieux et si fragile qu'on aurait peur de la casser en la touchant.

Après le déjeuner, son père lui dit :

— Et maintenant, Jacqueline, ton violon !

Il lui a acheté un Stradivarius que nous gardons chez nous pour le plaisir de l'entendre jouer quand elle vient. C'est la fête des oreilles. Le jeu de ma fille cadette ne ressemble à aucun autre, je n'ai jamais entendu personne tirer d'un instrument de musique des sons aussi légers. L'archet semble tenu par une main aérienne; qu'il pleure ou qu'il rie, c'est le violon d'un sylphe. Il chante si doucement qu'on dirait des gouttes de rosée

tombant sur la mousse des forêts ou le bruit d'un ruisselet courant dans la prairie ou des battemens d'ailes sous la feuillée; puis ce sont des baisers si suaves qu'ils semblent posés sur la chair d'un enfant nouveau-né et des larmes si tristes et pures qu'elles doivent couler des yeux d'une vierge très blanche.

— Jacqueline, pourquoi ne joues-tu pas de musique religieuse? demanda Philiberte un jour que, par hasard, elle se trouvait présente. Ce serait une aubaine pour nos œuvres de charité.

— Pourquoi je ne joue pas de musique religieuse...

Ma fille cadette regarda sa sœur, son père, me regarda, hésita un instant, puis renversant sa petite tête en arrière d'un air de bravade, déclara nettement :

— Je ne joue pas de musique religieuse parce que je ne la sens pas!

— Et pourquoi ne la sens-tu pas? demanda aigrement Mme Denfert.

— On ne peut pas sentir les choses auxquelles on ne croit pas!

Mon mari détourna la tête, Philiberte leva les yeux au ciel, et une expression dure tordit sa bouche. Moi, je tremblais toute; non que je fusse surprise, car mille nuances m'avaient révélé le manque de foi de Jacqueline, mais je croyais à des doutes, à de la tiédeur, à de la paresse... Cette déclaration nette d'incrédulité me coupa la respiration.

— Mon enfant, m'écriai-je, tu ne sais pas ce que tu dis!

— Je le sais, maman, répondit-elle avec calme, je le sais si bien que je ne le discute plus vis-à-vis de moi-même.

— Jacqueline est une païenne, c'est la mode du jour! on revêt des péplums, on brûle des cassolettes, on évoque Vénus, Éros, Psyché, on fait de la Grèce à Paris, on chante le grand Pan! Ne vous affligez pas maman; cela passera comme c'est venu!

Tandis que Philiberte parlait, je voyais Jacqueline frémir; son petit pied battait le sol, ses yeux luisaient comme des soleils. Positivement des rayons en sortaient.

— Oui, Philiberte, tu as raison : païenne et *vraie!*

Mme Denfert rougit et se tut. Jacqueline s'était glissée près de moi, elle avait pris mes mains et les baisait l'une après l'autre en silence, sans essayer de me consoler par des mots. Mon mari avait pris le parti masculin de s'esquiver; nous n'étions plus que

nous trois femmes. J'embrassai ma fille cadette pour lui prouver que mon chagrin n'était pas mélangé d'irritation.

— Comment en es-tu arrivée là, Jacqueline? demandai-je, tout bas. Tu étais pieuse jadis! Est-ce l'influence de ton mari?

— Mon mari? Quelle idée! Armand a les opinions de sa famille : trône et autel! C'est moi qui ai réfléchi, qui ai lu.

Les lectures avaient empoisonné l'esprit de ma pauvre enfant. J'envoyais une malédiction à tous les « troubleurs d'âmes. »

— Ne vous enflammez pas contre eux, maman, ce n'est pas juste. D'abord, je n'étais pas forcée de lire leurs livres, et puis, leurs livres tout seuls n'auraient pas fait grand mal.

Jacqueline avait croisé ses mains autour de ses genoux et regardait durement devant elle, comme si elle voyait l'image des destructeurs de sa foi. — Qui est-ce, Jacqueline? demandai-je haletante d'anxiété. Qui t'a détournée de Dieu?

Il me semblait que, quand je saurais le nom de ces ennemis, je pourrais les combattre.

Elle tourna vers moi ses yeux « couleur de lune » et eut encore une légère hésitation. Sa sœur crut devoir intervenir sévèrement :

— Voyons, explique-toi, réponds à maman. Qui t'a détournée de Dieu?

— La vie des croyans! répondit simplement Jacqueline.

Les mots tombèrent dans le silence, car ni moi, ni Philiberte nous ne répliquâmes.

IV. — MES GENDRES

Maintenant que j'ai photographié mes filles pour mon usage personnel, et qu'elles se détachent devant mes yeux dans leurs attitudes diverses, je veux employer le même procédé à l'égard des moyens de défense dont elles disposent pour arriver indemnes au port.

On a la sottise d'appeler port pour les femmes l'âge mûr et la vieillesse ; or, ce ne sont pas des ports, car nul n'y entre volontairement. Il vaudrait mieux désigner sous le nom de débarquement forcé ces étapes du déclin de la vie. Mais fermons la parenthèse inutile et donnons au mot « port » sa signification figurée habituelle.

La personnalité du perpétuel compagnon qu'elles ont choisi

ou accepté joue un rôle considérable dans le développement de l'existence féminine; il faut donc en tenir compte comme d'un très important facteur, c'est pourquoi je veux passer soigneusement mes gendres en revue.

Le comte Adalbert de Heyden est l'homme fané et distingué auquel j'ai fait allusion en parlant d'Isabeau. Il a épousé ma fille par amour, et elle-même en semblait éprise. A cette époque-là il était plus frais, et ses grandes façons pouvaient fasciner les jeunes filles ambitieuses. Aujourd'hui, malgré quatorze ans écoulés, il paraît toujours sensible à la beauté de sa femme, et, en outre, il a peur d'elle. Entre ces deux sentimens, dont l'un est physique et l'autre pas très noble, je ne sais quelle place occupent l'affection et l'estime.

Pour fatigué qu'il puisse être, jamais Adalbert ne quitte une fête avant Isabeau, et souvent je l'ai surpris la suivant des yeux avec persistance. Serait-il jaloux? Elle s'en vante, mais elle se vante de tant de façons! L'un de ses dadas est la confiance absolue qu'elle a su inspirer à M. de Heyden, malgré son « othellisme. » Elle en parle trop comme des choses dont on n'est pas sûr.

Quant aux sentimens conjugaux de ma fille aînée, je suis plongée dans un abîme de doutes. Aime-t-elle encore son mari? Ne l'aime-t-elle plus? Sa déclaration que de ne pas avoir d'amans à trente-quatre ans était un comble, m'a douloureusement consternée.

C'est comme une épine plantée dans ma sécurité.

J'essaie de me figurer ce que j'éprouverais si j'étais la femme de mon gendre. Avec un grand effort je m'incarne en Isabeau, je me donne ce tempérament violent, cette âme de jouisseuse, je me figure avoir épousé M. de Heyden à vingt ans. Et, en vérité, je sens que je serais depuis longtemps fatiguée de son visage impassible de blond fané, et que rien de lui ne parlerait plus à mon imagination ni ne solliciterait ma fantaisie.

Dominerait-il mon intelligence? Certes, il ne manque pas d'une sorte d'esprit brillant et dur qui fait penser à une lame d'acier; mais il l'applique aux choses superficielles de la vie et sa psyché, parfois cruelle, ne s'élève pas au-dessus des milieux mondains et du « péché élégant, » comme il appelle les pourritures secrètes de Cosmopolis. M. de Heyden est plutôt fait pour abaisser le cerveau d'une femme aux niveaux médiocres que

pour l'élever aux hauteurs intellectuelles. Non, décidément, si Adalbert était mon mari, je ne subirais pas le prestige de sa mentalité; j'aurais besoin d'une nourriture plus substantielle, plus satisfaisante que ce souffle léger au poivre rouge qui brûle la langue et emporte la bouche !

Un jour que je parlais de mon gendre avec l'un de nos amis intimes, grand connaisseur d'hommes, il me dit :

— Vous ne rendez pas justice à Heyden; il est plus fort que vous ne pensez. Son influence sur les femmes peut être grande.

Je dus avoir l'air surpris, car il ajouta :

— Oui, c'est un initiateur !

— A quoi ? demandai-je naïvement.

Le sourire de mon interlocuteur m'éclaira à peu près, et je laissai tomber l'entretien. Depuis lors, le mot m'a hantée. Un initiateur? Cela ouvre des horizons sur ce ménage!

Mais les initiations ne se limitent pas exclusivement aux choses de l'amour; elles sont aussi intellectuelles et morales. Qu'est-ce qu'un homme comme Heyden a pu apprendre à ma fille sur la vie, ses devoirs, ses tentations et leurs conséquences? Aujourd'hui, je tremble à cette question; mais quand je lui ai donné Isabeau, je ne me la suis même pas posée! Nous l'avons remise dans les mains de cet inconnu avec une insouciance absurde. Cela se pratiquait ainsi, je le sais; les parens se couvraient les yeux pour ne pas voir, mais la sottise des autres ne m'absout pas.

Mon gendre, je me plais à le reconnaître, a quelques *redeeming points*. Ainsi, il est bon père et s'occupe des petits Finlandais. Il les promène au Bois les jours de congé et exige d'eux une tenue parfaite de gentlemen : il a un œil aussi sur la maison, qui reste élégamment correcte, malgré le cabotinage de leur vie, et il possède, en général, sur toutes les choses pratiques de l'existence une clarté de vues qui ne le fait jamais hésiter sur une décision à prendre, à moins que ma fille n'intervienne. Alors il cède, mais ce n'est point qu'il soit convaincu, ou par bonté ou indulgence. Des motifs que je ne parviens pas à discerner le poussent à satisfaire les caprices de sa femme, à ne pas insister sur ce qu'il croit utile ou meilleur, à se courber sous la volonté, toujours violemment exprimée, d'Isabeau.

Charles Denfert, mon second gendre, appartient à une catégorie d'êtres absolument différens. Il est tout d'une pièce comme

ensemble apparent, mais ses dessous intellectuels et moraux sont indéchiffrables. Cela tient à sa grande réserve plus qu'à un dessein de dissimulation; il est trop fier pour s'abaisser à feindre. Quand je mets ma main dans la sienne, j'ai l'impression d'une étreinte loyale et forte. J'ai dit qu'il était bel homme, grand, robuste, avec une barbe rousse taillée en pointe, qui lui donne plus l'air d'un chevalier du XVIe siècle que d'un usinier moderne. Je comprends qu'une femme puisse aimer Charles Denfert; on doit éprouver sous sa protection un délicieux sentiment de sécurité. Sans le connaître, après une rencontre fortuite, on se laisserait guider par lui, les yeux fermés.

Entre ses forges et la Chambre mon gendre a peu de loisirs. Toute la conduite de la maison et des enfans repose donc sur Philiberte. Elle gère tout, dirige tout, et l'apparence de ce qu'elle fait est merveilleux. Charles Denfert parle rarement de sa femme; quand cela arrive, il emploie des mots admiratifs et respectueux. Il a raison : aucune autre compagne ne seconderait plus intelligemment son désir de parvenir aux premières places, ses ambitions d'homme d'argent et d'homme politique.

Pourtant, je le répète, j'ai surpris dans les yeux de mon gendre, quand il regarde Philiberte, une expression triste, un je ne sais quoi de non satisfait...

Ma seconde fille, tout en parlant de son mari en termes excellens, ne subit pas son influence; il n'a pas été pour elle un « initiateur. » Au fond, elle se croit supérieure à lui, non comme ensemble de forces extérieures, mais comme science du monde, art de conduire les événemens, mise en scène générale. Mais elle respecte sa grande fortune, sa position politique, sa fière prestance, la confiance qu'il inspire... En somme, elle le considère comme un merveilleux instrument dont elle joue à leur double profit.

Jacqueline, qui déteste son beau-frère de Heyden, a une sympathie pour Charles Denfert. Un dimanche, je l'ai trouvé dans le jardin d'Auteuil, étendu sur l'herbe, tandis que Jacqueline jouait du violon et qu'Armand se balançait dans un hamac. A ma vue, le très correct Charles Denfert s'est précipitamment levé, un peu confus de cette attitude abandonnée de campagnard. Sans doute il me prenait pour une seconde Philiberte.

— Restez, dis-je, restez, je vais faire comme vous!

Et puisque, malgré la cinquantaine, j'ai gardé une certaine

souplesse de corps, je me suis laissée tomber sous le tilleul fleuri pour écouter chanter le violon de ma fille.

Il chantait ce jour-là des choses douces et simples : le vol d'un essaim de papillons, le rire d'un enfant, le glissement d'un insecte sur la mousse. Par momens, le son devenait si ténu, si léger qu'on s'arrêtait de respirer pour ne pas le perdre ; sous la feuillée, les oiseaux avaient cessé de gazouiller, écoutant eux aussi. Je regardais Charles Denfert : le député influent, l'industriel habile avaient disparu ; il ne restait plus qu'un homme simple en contact avec la nature ; son expression n'était plus la même, on aurait dit qu'une détente de son être le rajeunissait, l'adoucissait, le sortait de la convention écrasante... Et j'eus, tout à coup, pitié de lui, sans raison !

Quant à mon mari, il manifeste également une préférence pour son second gendre.

— C'est un homme ! a-t-il coutume de dire, et Philiberte a tiré le gros lot ! Charles Denfert sera ministre le jour où il le voudra.

Oui, le gros lot, car nous n'avons aucun mérite dans ce choix. Le hasard a tout fait : nous avons marié Philiberte avec la même insouciance qu'Isabeau, et le mariage de Jacqueline ne nous a pas coûté plus de réflexions. En ce cas aussi, nous avons considéré uniquement les faits extérieurs qui étaient favorables. Les Thorel, ancienne noblesse, famille respectable, fortune suffisante, et lui, Armand, bon garçon avec des goûts artistiques et une toquade pour la sculpture, qui l'a sauvé des égaremens de l'oisiveté. Un peu faible, un peu mou, sans grandes envolées ; physique plutôt agréable ; d'ailleurs, fort jeune et pouvant être formé par la vie.

Sept ans ont passé depuis lors, et la vie n'a pas tiré grand parti de mon gendre. Au moment de leur mariage, entre ma fille et lui, l'écart ne paraissait pas considérable. Il l'est devenu. Toutes les jeunes filles sont plus ou moins enveloppées de mystère; Jacqueline portait d'innombrables voiles sous lesquels sa personnalité disparaissait. Maintenant, les voiles sont tombés, et la fée a paru, tandis qu'Armand, lui, est resté tel qu'il était : un excellent jeune homme, très dévoué à sa femme, qu'il ne comprend pas et admire de confiance.

J'ai pris quelques renseignemens sur la vie qu'il mène à Paris, où il va souvent seul travailler dans son ancien atelier de

garçon. Mon gendre ne mésuse pas de sa liberté. Il travaille sérieusement et, de bonne foi, croit en lui-même comme artiste. J'ai idée que Jacqueline a moins de confiance. Elle l'a aimé parce qu'il copiait les Grecs; maintenant qu'il fait du Thorel, je la vois détourner les yeux quand elle passe devant les compositions de son mari, de grandes machines symboliques qui demanderaient une légende.

Si Heyden, « l'initiateur, » a façonné l'âme d'Isabeau, si Denfert a obtenu le respect de Philiberte par toutes les forces qu'il détient, je crois qu'Armand n'a qu'une mince influence sur la mentalité de Jacqueline. Pourtant, il n'y a pas de meilleurs camarades qu'eux, de plus inséparables compagnons. Ils rient ensemble, mènent ensemble la vie de garçon, lui se pliant à ses goûts simples, elle ne l'ennuyant jamais d'absurdes exigences féminines. Un seul nuage menace leur harmonie : la famille de Thorel ! C'est la vieille lutte de la convention contre la fantaisie. Je ne m'y arrêterai pas; mais si parfois mon gendre a le visage maussade et si les yeux de ma fille luisent d'une clarté trop vive, je comprends que dans leur ménage un combat s'est engagé entre le vrai et le factice.

A la place d'Armand, j'aurais renoncé à modifier Jacqueline. Elle a une âme de cristal : on peut la briser, non la modeler. La messe est dans ce ménage une question brûlante. Jacqueline n'y va pas. Un jour elle m'a dit gentiment :

— Cela me fait de la peine à cause de toi, maman; pour les Thorel, je m'en moque !

Et comme je l'engageais à faire cette concession, elle m'a fermé la bouche :

— Quand je m'agenouille dans une église, je me fais l'effet d'une menteuse !

Je n'ai pas répondu. Que pouvais-je répondre ?

Armand, pour réparer, remplit consciencieusement ses devoirs religieux. Jamais il ne manque la messe du dimanche. M. de Heyden, lui aussi, du reste, accompagne Isabeau à Sainte-Clotilde; le moins pratiquant est M. Denfert. C'est pourtant de mes trois gendres le seul dont la moralité personnelle m'inspire quelque confiance. Heyden est un amoral, Armand est un instinctif de l'honnêteté. Il a bon cœur, ne voudrait affliger personne, mais sur son visage un peu rond, dans ses yeux gais, un je ne sais quoi d'indécis flotte, qui contraste si fortement avec

le dessin ferme du visage en miniature de Jacqueline, que l'amalgame durable entre ces deux êtres me paraît impossible.

V. — MES FILLES ET L'AMOUR

Je n'estime point que la vertu chez les femmes consiste uniquement à ne pas avoir de faiblesses amoureuses; la théorie est fausse, dangereuse et a été cause de la diminution d'âme de beaucoup d'honnêtes créatures. La régularité des mœurs n'est que l'une des provinces du Bien; pour y atteindre, beaucoup d'autres vertus sont nécessaires. Mais la seule idée que l'une de mes filles pourrait déserter cette province-là, me cause une sourde angoisse; c'est comme si l'on touchait brutalement aux fibres les plus secrètes de mon être! Si un pareil désastre arrivait, il me semble que ma propre pureté en serait atteinte, flétrie, détruite.

Beaucoup de mères ne prennent pas les choses de cette façon. J'en vois qui conservent leur sérénité, malgré les chutes successives qu'elles ne peuvent ignorer. Il y en a même qui sympathisent avec les faiblesses de leurs filles. Et je ne parle pas des mères dont le passé est riche en souvenirs, mais de celles qui ont eu une existence droite. Est-ce l'anarchie de la pensée moderne qui, remettant tout en question, déforme les consciences, ou du moins les dilate jusqu'à leur faire accepter sans répugnance le désordre des mœurs?

Le fait est qu'une sorte de tolérance sceptique a remplacé chez les plus respectables, — oh! pourvu que les convenances ne soient pas blessées, — la claire distinction entre le bien et le mal.

Chez moi, — est-ce peut-être parce que j'ai été une heureuse épouse? — certains scrupules sont restés vivans, et la pensée qu'Isabeau, Philiberte ou Jacqueline pourraient être rangées dans la longue liste des femmes déchues m'est insupportable. Avant de m'être livrée à l'examen de leurs caractères et du milieu où elles évoluent, cette crainte ne m'obsédait pas; j'admettais comme chose naturelle que leur existence coulât semblable à la mienne. Maintenant que je les ai regardées au microscope, ma sécurité s'est envolée. Qu'ont-elles pour les garder, soit en elles-mêmes, soit hors d'elles-mêmes? D'un côté, il y a les instincts et l'éducation; de l'autre, les circonstances intimes, sociales et morales.

Les instincts, je les ai à peu près indiqués dans une esquisse générale. Je veux maintenant les examiner au point de vue spécial de l'amour. Et je continue à procéder par droit d'aînesse.

En admettant chez Isabeau le cas d'atavisme, l'hérédité redoutable de tante Marion, il est certain que pour elle la nature se fera complice de la tentation. En outre, sa beauté voyante doit facilement allumer le cerveau de ceux qui la rencontrent. Elle n'a rien de pur dans la silhouette, l'attitude, le sourire! L'autre soir, chez elle, — on parlait d'épitaphes, chacun choisissait la sienne, — j'entendis son voisin lui dire tout bas :

— Oh! la vôtre est toute trouvée!

Isabeau dut avoir un regard interrogateur, car la voix murmura :

Ci-gît dans une paix profonde
Cette dame de volupté,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

J'aurais voulu châtier l'insolent. J'espérais, du moins, une protestation de la part d'Isabeau; rien ne vint; même, elle redemanda les vers une seconde fois!

Le mari que nous lui avons donné a pu raffiner et vicier la fougue naturelle au tempérament d'Isabeau; il ne l'a certes ni endiguée, ni assagie. Aussi longtemps que par sa science subtile de la femme et son art de l'amour, il continuera à dominer l'imagination de ma fille, il n'y aura pas péril en la demeure; mais lorsque, dans une heure de clair bon sens, elle le verra tel qu'il est : fatigué, défraîchi; lorsqu'elle comprendra ce qu'il y a d'artificiel et de puéril dans sa conception de l'existence, elle lui échappera, réclamera violemment son indépendance et en abusera cruellement.

Je m'aperçois fort bien que l'entourage d'Isabeau est à l'affût de cette heure : les hommes, afin de pêcher en eau trouble; les femmes, parce que, dans la grande confrérie du vice, les exceptions sont mal vues. Cosmopolis chasse comme des importunes les pensées pures et droites. Celles de Mme de Heyden ne peuvent certes choquer personne par leur élévation, — souvent même elles affectent le cynisme; — mais la surface encore intacte de son existence conjugale détonne avec les vies de ses compagnes de plaisir, qui, semblables aux bâtimens ayant

beaucoup navigué, peuvent se vanter de palpitans naufrages.

Si cette heure, attendue par les belles âmes de ses amis, sonne jamais pour Isabeau, je me demande où ma fille puisera ses forces de résistance. Sera-ce dans ses principes moraux ou dans la superstitieuse religion qu'elle professe encore?... Mon gendre, en fait de principes, n'a pu lui faire partager que les siens et elle n'en aura certes pas puisé de bons dans le milieu où elle respire! Restent ceux de son éducation. Je dois avouer en rougissant que le bagage est mince.

Au fond, nous autres femmes du monde, même honnêtes, pour quoi élevons-nous nos filles et à quoi les préparons-nous? A la vanité et au péché? Nous aurions ce but en vue que nous ne procéderions pas autrement. Les mères de famille indignées vont s'écrier : « Nous leur donnons ce que nous avons reçu nous-mêmes, et cela nous a suffi! » Êtes-vous bien sûres d'abord que cela vous ait suffi? Ensuite, le siècle a marché et a pris fin : les tramways électriques ont remplacé les tranquilles omnibus, les ondes vibratoires vont se substituer aux fils de cuivre, et c'est sur la combustion des vieilles choses que le monde avance. Il faut aujourd'hui aux femmes, pour ne pas être écrasées par les véhicules lancés à toute vitesse de cent côtés différens, une tête autrement solide et un pied autrement agile qu'autrefois.

Je comprends que n'ayant pas su deviner ses hérédités, ni prévoir les temps futurs, nous n'avons pas suffisamment lesté Isabeau. Ses principes vagues et mous la laisseront sans défense vis-à-vis des tentations passionnelles.

Comme frein, rien à espérer non plus de sa religion! Les étranges prières dont elle est coutumière ne seront pas formulées, je le crains, pour demander aide contre les sollicitations de l'amour, mais pour obtenir plus de joies. Elle offrira tous les saphirs et les turquoises de ses bagues. Donnant donnant.

Je sens mon cœur se refroidir. Ma fille, ma fille que j'ai tenue petite enfant dans mes bras! Comment réparer vis-à-vis d'elle mon crime d'insuffisance?

Philiberte ne me cause pas les mêmes appréhensions. D'abord, il faudrait être folle pour chercher ailleurs ce qu'on a chez soi. Charles Denfert représente ce que les femmes convoitent et envient le plus : il flatte les yeux et l'amour-propre. Dans la rue, on se retourne pour le contempler; on dit : « C'est Denfert! » et les regards le suivent avec curiosité et complai-

sance : curiosité pour la notoriété, complaisance pour les belles allures.

Avec cela, époux loyal, généreux, attentionné, donnant à sa femme une série de satisfactions d'orgueil toujours croissantes. Si Philiberte tient à quelqu'un au monde, en dehors d'elle-même et de nous, ses parens, c'est à son mari. Et je ne la crois pas de tempérament amoureux. Même mariée à un être de moindre valeur, elle n'aurait pas de tentations sentimentales ou passionnelles, je le suppose du moins. Il est vrai que, dans cet ordre d'idées, on a souvent des surprises! Mais quand je l'observe dans ses rapports avec les hommes qui remplissent son salon, rien ne m'alarme. Elle est si correcte, si absorbée par l'intellectualisme, qu'elle fait oublier sa féminité. Philiberte a sur des dents très blanches des lèvres un peu pâles, au dessin ferme, plus faites pour le commandement que pour le baiser. Son beau-frère Heyden, très connaisseur en femmes, l'appelle : « la Vénus sans sexe. »

Son genre de vanité est, du reste, une cuirasse contre tout entraînement irréfléchi. Si jamais elle sautait le fossé, ce serait pour gravir un échelon.

Un académicien et deux députés viennent tous les jours chez Philiberte. Elle les traite avec familiarité, et ils ont de petits secrets ensemble. L'académicien aurait des intentions de flirt: j'ai observé qu'il lui baise longuement la main; elle ne le décourage pas, mais le laisse piétiner sur place. Elle trouve que pour une femme en vue, il est bien qu'on dise : « M. X..., l'écrivain célèbre, est tout à sa dévotion. » Voilà le calcul! Par conséquent, aucune surprise à craindre!

Logiquement, je devrais éprouver près d'elle une délicieuse impression de pureté, et je ne l'éprouve pas. Ce qui me gêne, c'est de ne jamais rencontrer son regard, de ne pas sentir la sincérité sous l'harmonieux arrangement des mots, de ne pouvoir croire à la réalité de ses enthousiasmes et de ses mépris. Il me semble toujours que de sa bouche sérieuse sortent des bulles de savon irisées, rien que des bulles de savon!

Serait-ce que l'égoïsme mondain et les forces artificielles et vaines dégradent autant l'âme qu'une chute physique? N'ayant pas su la prémunir contre ce genre plus cérébral de souillure, dois-je éprouver à l'égard de Philiberte les mêmes remords que pour Isabeau?

L'impression de pureté dont je parlais tout à l'heure et que Mme Denfert ne me donne point, malgré ses impeccables allures, je l'éprouve près de Jacqueline. Et elle est si forte que je me surprends parfois à lui parler des choses les plus simples avec les circonlocutions dont on les enveloppait jadis pour les jeunes filles.

Ce qu'il y a de reposant dans ma fille cadette, c'est l'absence de fraude. Elle est ce qu'elle est; nulle trace non plus chez elle d'influence conjugale : Armand de Thorel n'a pas déteint sur Jacqueline; il ne possède ni la corruption savante de Heyden, ni la tranquille force de Denfert. Leurs rapports, comme je l'ai dit déjà, sont ceux de camarades vivant côte à côte, sans penser à se fasciner l'un l'autre. Naturellement il l'admire et en est amoureux, mais simplement, sainement. Les ardeurs du mari trouvent-elles une réciprocité chez la femme? Jamais elle ne se trouble à son approche : son petit visage froid reste impassible sous le baiser qu'il lui donne en ma présence.

Armand n'a pas de prise sur la vie intérieure de ma fille cadette. Près de lui, l'âme de Jacqueline erre très loin; il ne domine pas davantage son esprit; leurs intelligences sont de nature trop diverse! Lui s'absorbe dans les réalités, elle plane au-dessus. Le mot planer pourrait induire en erreur car ma fille cadette ne s'abîme pas dans les abstractions métaphysiques, elle cherche plutôt à se perdre dans la nature. Elle cause avec les fleurs, les arbres, les brins d'herbe, les oiseaux apprivoisés qui volettent autour d'elle dans le petit bois. Un jour, je l'ai surprise couchée sur la prairie et baisant la terre avec passion. Elle a rougi en me voyant, et elle s'est précipitamment levée, car elle sait combien les exagérations en ce genre me paraissent ridicules. Puis, tout à coup, elle s'est écriée avec force, comme si elle avait été coupable d'un reniement :

— Mais non, je n'ai pas honte, je l'aime! C'est notre mère, c'est nous-mêmes, notre commencement et notre fin!

Dans la bouche de Jacqueline, ces mots ne m'ont pas surprise. Après le triste aveu de son incrédulité, je savais que le grand Pan régnait seul dans son cœur; mais ce qui m'a inquiétée, c'est la passion du baiser surpris, la véhémence de sa déclaration d'amour à la terre. Si jamais!...

J'ai essayé de me rassurer, j'ai évoqué la jolie figure d'Armand, je l'ai paré de tous les attraits; il serait pour elle le « perpétuel

amant » que Philippe a été pour moi. Mais je ne parvenais pas à me tromper moi-même, je savais bien que mon gendre ne possédait ni l'attirance magnétique, ni la force de vouloir, ni la fougue divine qui s'emparent des femmes et les gardent.

Les jours où cette nature qu'elle adore avec toutes les puissances de son être s'incarnera à ses yeux dans un être dont elle subira le charme, que fera Jacqueline, à quelles forces s'accrochera-t-elle pour résister à l'instinct?

Je ne vois aucun point d'appui dans sa mentalité que je connais. Du reste, il ne sera pas dans sa nature d'en chercher. Peut-être aura-t-elle pitié de moi, d'Armand? Mais qu'est la pitié contre la passion? Une feuille détachée de l'arbre, et que la tempête emporte.

J'écris ces pensées désespérantes; et pourtant, si une créature humaine donne une impression d'innocence, c'est Jacqueline; elle la donne par son corps frêle, ses yeux purs et froids, sa bouche enfantine. Toutes les choses factices, fausses, calculées, qui embarrassent l'esprit de ses sœurs sont absentes de son cerveau. Pas d'obstacle entre elle et le divin. Et elle refuse d'y croire!

Depuis le jour où, devant moi et Philiberte, elle a confessé son incrédulité et la cause dont elle procédait, plus un mot n'a été prononcé entre nous à ce sujet. J'aurais dû peut-être discuter avec elle, essayer de la ramener à l'ancienne foi, tâcher de lui prouver que la vie chrétienne...

Mais c'est justement cette vie qui l'a éloignée de Dieu; elle nous l'a déclaré sans ambages: la façon dont agissent les gens soi-disant religieux lui a prouvé l'inanité des croyances chrétiennes.

De cette parole date pour moi une phase nouvelle de pensée.

Je suis la personne que Jacqueline a le mieux connue, celle qui a exercé sur son esprit en formation le plus d'influence. Si elle avait trouvé ma conduite et mes points de vue conformes aux croyances que je professais, ce souvenir aurait contre-balancé ses expériences récentes. La vision qu'elle a de moi n'est donc pas celle d'une existence de principes vécus?

Cette idée me poursuit; un fardeau de responsabilités s'est abattu sur mes épaules. Jusqu'alors, j'avais eu la conscience tranquille, je me disais que peu de filles avaient reçu de leur mère un plus encourageant exemple à suivre: vie heureuse et brillante

dans une respectabilité parfaite. Je comprends aujourd'hui que tout cela était cendre et ne pouvait faire naître la vie dans leurs âmes.

Jacqueline n'allant jamais dans le monde, il m'est impossible de juger de ses façons d'être avec les hommes. Elle voit des artistes dans l'atelier de son mari; ils ne fréquentent pas à Auteuil, car elle préserve comme un trésor la solitude de sa maison. Quant aux amis de son père qu'elle rencontre rue du Luxembourg, ils sont fascinés par son apparence aérienne, sa voix de cristal, l'air enfantin dont elle dit des choses profondes. Mais ce sont des hommes très mûrs, avec des goûts démodés. Parle-t-elle également à l'imagination des jeunes? Pour le savoir, j'ai amené Heyden et Denfert, au moyen d'habiles détours sur les types différens de femmes, à parler de Jacqueline. Le premier prétend que, pour comprendre ce charme de fée dansant sur la bruyère au clair de lune, il faut être un ultra raffiné, une sorte de Faust après plusieurs incarnations.

Denfert a exprimé une opinion tout à fait différente. Pour cette Chloé, il n'y a que Daphnis!

— Daphnis Thorel, a ricané Heyden.

Denfert a lancé au Finlandais un coupant regard de son œil clair.

— Bien entendu! a-t-il répliqué sèchement.

Après cette enquête discrète, je n'en suis pas plus avancée sur les dangers à craindre, les rencontres à éviter.

Comme si l'on pouvait rien éviter d'ailleurs!

Cela devient une hantise. Je me surprends à surveiller le visage de mes filles, à épier dans leurs regards la moindre ombre troublante. J'observe aussi mes gendres pour voir si un soupçon altère leur sérénité conjugale. Lorsqu'ils me semblent préoccupés, je m'émeus, je crains qu'une distraction passagère ne diminue leur perspicacité, n'interrompe leur surveillance... Je voudrais les garder irrépréhensibles pour qu'ils restent de jaloux gardiens.

Je sors du rôle traditionnel des belles-mères. Dans ma crainte du moindre accroc, je fais l'éloge de mes gendres, je les relève aux yeux de mes filles... Que Dieu me pardonne les mensonges que je dis au sujet de Heyden et de Thorel! Un jour que je m'exaltais à faux sur ce dernier, Jacqueline s'est mise à rire:

— Pauvre Armand! a-t-elle murmuré.

— L'adjectif de compassion ne s'applique pas à ton mari, réserve-le pour d'autres!

Elle a ri de nouveau et m'a embrassée.

— Alors je dirai : Pauvre maman!

J'ai cru plus prudent de ne pas lui demander d'explications.

Voilà où j'en suis.

Oh! Jacqueline, ma petite perle, ma petite rose, je voudrais pouvoir t'enfermer dans un cercle magique de choses belles et pures dont tu ne sortirais pas. La seule pensée qu'une souillure pourrait ternir ta robe blanche d'épouse me cause une douleur physique.

Tu vis dans une atmosphère d'innocence; jamais une parole médiocre ou vulgaire ou impure ne sort de tes lèvres; et pourtant j'ai près de toi la sensation continuelle d'un danger prochain, comme si le vaisseau qui doit t'apporter le malheur avait déjà levé l'ancre, traversait la mer, approchait des rives où, sous le baiser du soleil, ton violon chante un hymne d'amour à la nature, aux bruissemens les plus imperceptibles des infiniment petits.

DORA MELEGARI.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES POÉSIES

DE

M. AUGUSTE ANGELLIER

Il faut connaître M. Auguste Angellier. Il n'est pas assez connu, bien qu'il ait été publié quelquefois ici même. Un des deux ou trois plus grands poètes contemporains vient chez moi. Il me trouve un livre d'Angellier à la main. Il me dit : « Angellier? Qui est-ce? » Cependant la *Clarendon Press* d'Oxford, qui reproduit une série des *Pages choisies* de nos *classiques*, vient de donner, en un joli volume, les *Pages choisies* d'Auguste Angellier : sans y être encore populaire, il est aussi connu là-bas qu'il l'est peu chez nous.

A quoi tient cette pénombre? A ce que M. Angellier l'aime de tout son cœur. M. Angellier aime à n'être pas connu autant que M. X... aime à faire croire qu'il est célèbre. La foule est femme et, sans désirer qu'on la violente, elle veut très violemment qu'on la désire. M. Angellier ne la désire aucunement et elle le laisse bien tranquille. Voulez-vous être célèbre? Célébrez-vous. Voulez-vous être inconnu? Connaissez-vous. M. Angellier se connaît comme inférieur à Lamartine, et il juge que, dès lors, il ne vaut pas la peine de se faire connaître. Il vit pour lui, c'est-à-dire pour l'art; et pour l'art, c'est-à-dire pour lui. Il vit au milieu de ses trois ou quatre cent quatre-vingt-quinze objets d'art, et il y ajoute de temps en temps un sonnet bien ciselé ou des stances lavées joliment; et puis il croit que sa mission ici-bas est parfaitement remplie.

Ce n'est même pas modestie; c'est indifférence au succès et « au bruit qui frappe l'air. » Je suis absolument persuadé qu'il n'a publié son étude sur Burns que parce que c'était sa thèse de doctorat, et qu'il n'a publié ses vers que parce que... mon Dieu, si vous avez eu une amie de qui les fatalités de la vie vous ont séparé et si vous avez fait des vers qui, pour la plupart, lui étaient adressés et qui tous étaient inspirés par elle, je n'ai aucun besoin de vous expliquer pourquoi M. Angellier a publié ses vers.

Mais M. Angellier a beau être obscur par vocation, il faut, pour l'amour de l'art, que le grand public le connaisse. Vous me direz que pour qu'une telle modestie puisse s'excuser, il faut que l'on soit un très grand poète. Peut-être bien. A ce compte, M. Angellier serait un peu dans son tort. Il n'est pas un très grand poète. Mais il a assez de mérite pour pouvoir se permettre d'être modeste comme un grand homme; et il est très loin d'être de ceux qui sont si petits qu'on trouve tout naturel qu'ils soient pleins d'eux, et qui sont si dignes de silence qu'on n'est point étonné qu'ils soient bruyans.

Il est né à Boulogne-sur-Mer en 1848. De son pays il a... il n'a rien du tout. Il faut croire qu'il a tellement horreur de faire parler de lui, qu'il a voulu frustrer les critiques des considérations, à son propos, sur la race, le milieu, l'habitat et les entours. Il nous coupe nos développemens. Il est de Boulogne, et il a l'air d'un Maure ou tout au moins d'un Catalan; et il est de nature brusque et expansive. Mettons que ses arrière-ascendans étaient du Midi, ce qui est possible et ce que je crois qu'il ignore.

Il fit des études parfaitement irrégulières à Boulogne, puis un peu plus suivies au lycée Louis-le-Grand. Il fut bachelier, licencié, soldat en 1870 et un peu journaliste, entre temps; puis se décida pour l'anglais, fut placé comme professeur de littérature anglaise à la Faculté de Douai-Lille, se fit recevoir docteur et a continué de professer à Lille jusqu'à nos jours. Il n'y a rien de plus dans sa vie extérieure. — Sa thèse sur Burns, décidément trop longue, est le plus souvent admirable comme peinture des pays et villes habités par Burns; comme *psychologie d'un artiste*, minutieuse, sûre et merveilleusement *inventive* en même temps; comme critique proprement dite enfin, qui est telle qu'on y sent un poète expliquant un poète et s'entendant aux œuvres d'un autre comme s'il les avait faites lui-même et comme s'il y revenait, beaucoup d'années passées, avec des yeux frais.

Cette thèse fut, d'autre part, un manifeste. Elle fut un factum vigoureux, quoique respectueux, pour la critique esthétique et contre la critique prétendûment scientifique. M. Angellier y démontrait magistralement, d'abord que les prétendues *causes* d'un orateur, race, milieu, moment, étaient trop formidablement multiples et complexes pour qu'on pût se flatter d'en saisir trois sur trois mille ; ensuite que le meilleur moyen de ne pas faire connaître un auteur, c'est de le replonger dans les causes d'où on le prétend sorti et, ce qui est inévitable, de l'y noyer, alors qu'il n'est lui-même que précisément par ce qui l'en distingue et parce qu'il s'en distingue.

Ces choses ont été bien des fois répétées depuis ; on peut dire même qu'elles avaient été répétées avant ; mais enfin elles n'ont jamais été dites ni plus fortement ni plus complètement que par M. Angellier. Vous les trouverez dans les *Pages choisies* de l'édition d'Oxford, si vous êtes effrayés par les proportions de l'étude sur Burns elle-même.

A partir de cette étude, M. Angellier n'a plus rien publié en prose. M. Legouis, dans sa fine introduction aux *Pages choisies*, dit spirituellement : « Pour comble d'originalité, Angellier est un prosateur mort jeune à qui le poète survit. » Il publia, en 1896, *A l'Amie perdue*, avec cette épigraphe tout à fait dans le goût du XVI[e] siècle : *Amicæ amissæ*. En 1903, il publia *le Chemin des Saisons* ; en 1905 : *Dans la lumière antique, les dialogues d'amour ;* et, en 1906 : *Dans la lumière antique, les dialogues civiques ;* et, en 1909 : *Dans la lumière antique, les épisodes*. Il continue et il continuera, n'en doutez point, jusqu'à ce que vienne

Le couvercle obscur et noir du cercueil.

A l'Amie perdue est une manière de roman en vers, comme *le Bonheur manqué* de M. de Porto-Riche. Le poète a distingué une jeune femme pensive et triste. Longtemps, sans se parler, sans s'aborder, sans se connaître, au sens bourgeois du mot, ils se sont aimés dans l'échange des regards lointains. Elle est mariée, elle a des enfans ; les difficultés sont grandes de se rapprocher. On finit pourtant par converser, par se promener ensemble, tantôt aux bords de la mer, tantôt dans les champs pacifiques. Joies empoisonnées par l'idée de l'impossibilité qu'elles soient durables. Une querelle même. Il a été calomnié auprès de son amie. Longue retraite de celle-ci. *Inimica recessit.* Entrevue

accordée, attendrissement, réconciliation. Mais voici que les années ont passé; les enfans ont grandi; les obstacles se multiplient. Ils rompent, elle se sacrifiant à la famille, lui au bonheur de l'autre. Il vieillira dans le culte du souvenir, cette lampe mortuaire des vivans.

A l'Amie perdue est presque tout entier d'une admirable beauté sentimentale. La première phase du roman d'amour a pour caractéristique le sonnet suivant:

Nos yeux seuls ont été les muets interprètes
Du sentiment caché qui croissait dans nos cœurs.
Les tiens m'ont révélé tes tristesses secrètes;
J'ai su tes longs combats en devinant leurs pleurs,

Et compris ta tendresse aux clartés inquiètes
Dont se troublaient parfois leurs rêveuses douceurs;
Et les miens t'ont redit les incertaines fêtes
Dont mon âme était ivre en voyant tes pâleurs.

Maintenant un amour grandissant se déroule
Entre nous, sans avoir d'autre langage qu'eux.
Quand nous nous rencontrons au milieu de la foule,

Nos regards, se croisant, échangent des aveux,
Comme à travers l'espace et par-dessus la houle,
Des phares éloignés se parlent par leurs feux.

Réfléchissant sur ce langage des yeux et sur ce qu'il a non seulement de charmant (Musset: « Avec deux yeux bavards parfois j'aime à jaser ») mais d'infiniment profond, le poète spiritualiste rêve ainsi qu'il suit:

Les caresses des yeux sont les plus adorables;
Elles apportent l'âme aux limites de l'être;
Et livrent des secrets autrement ineffables,
Dans lesquels seul le fond du cœur peut apparaître.

Les baisers les plus purs sont grossiers auprès d'elles;
Leur langage est plus fort que toutes les paroles;
Rien n'exprime que lui les choses immortelles
Qui passent par instans dans nos êtres frivoles.

Lorsque l'âge a vieilli la bouche et le sourire,
Dont le pli lentement s'est comblé de tristesse,
Elles gardent encor leur limpide tendresse.

Faites pour consoler, enivrer et séduire,
Elles ont les douceurs, les ardeurs et les charmes.
Et quelle autre caresse a traversé des larmes?

« Parmi ce grand amour », comme dit Corneille, il ne laisse pas d'aimer la nature et d'autant plus, comme quelque chose qui fut associé à son amour et qui a donné à cet amour un caractère particulier et qui aussi de cet amour a reçu comme une couleur nouvelle ou du moins une nuance inconnue jusqu'alors. Il est aux bords des flots bleus, en Italie sans doute; et, comme Joachim du Bellay, de Rome, songe à son cher Liré, M. Angellier songe à son Artois ou à sa Flandre française, et il écrit :

Oui, ce pays est beau, de soleil surchargé ;
Une lumière riche et triomphante y brûle,
Dès que l'argent de l'aube au bord des flots ondule,
Jusqu'au soir brusquement dans la nuit submergé.

Et cependant mon cœur de regrets affligé,
Lassé d'azur, soupire après le crépuscule
Où le jour lentement au fond du ciel recule,
Comme un espoir pâli qui meurt découragé.

O la mélancolie immense de nos plaines,
Quand de grises vapeurs flottent sur les saulaies,
Que de pourpres clartés, tristes et incertaines,

Traînent sur les étangs parmi les oseraies;
Et qu'entre des toits bas et des meules lointaines
Le mince croissant d'or se lève au ras des haies.

Mais il est revenu au pays où il a aimé ; il aime encore; seulement c'est l'hiver, et c'est tout seul qu'il parcourt la vallée à la fois chère et cruelle à ses souvenirs. Rarement « un paysage » a été « un état d'âme » plus que celui-ci. Il y a concordance absolue entre la solitude du cœur et la solitude des lieux, et entre la dépression de l'âme et l'écrasement du paysage.

Je m'en suis venu seul revoir notre vallée.
Elle est déserte; elle est muette, c'est l'hiver.
Dans ses bois dépouillés comme elle est désolée !
La crête des coteaux dans le brouillard se perd,

Les talus ont à peine un peu de gazon vert;
La petite rivière au flot vif est gelée ;
La cascade est un bloc de glace amoncelée.
Sous son vieux pont de bois, de givre recouvert,

Les oiseaux sont blottis; seul un martin-pêcheur,
Venu près du moulin chercher une eau courante
S'envole ; *des corbeaux traversent le ciel froid.*

Nul bruit, que le fusil éloigné d'un chasseur;
Déjà le soir étreint de tristesse navrante
Le paysage nu qui semble plus étroit,

A peine ai-je besoin de dire, « les plus désespérés étant les plus beaux, » que les vers d'adieu, après la séparation définitive, sont les plus marqués du caractère de la grandeur. Ce qui m'en plaît, c'est qu'ils ne sont pas *touchans*, attendrissans; ils sont fermes, graves et d'une douleur qui, pour un peu plus, serait sans parole. S'il y a un paysage intérieur, comme dit M. Zyromski, celui du poète, à ce moment, était un mont âpre et nu d'où la vue s'étendait sur un désert :

Ainsi nous resterons séparés dans la vie,
Et nos cœurs et nos corps s'appelleront en vain
Sans se joindre jamais en un instant divin
D'humaine passion d'elle-même assouvie.

Puis quand nous gagnerons le suprême sommeil,
Ils t'enseveliront loin de mon cimetière;
Nous serons exilés l'un de l'autre en la terre
Après l'avoir été sous l'éclat du soleil.

Des marbres différens porteront sur leur lame
Nos noms, nos tristes noms à jamais désunis;
Et le puissant amour qui brûle dans notre âme,

Laissant de soi bien moins que le moindre des nids,
Sans avoir allumé d'autre vie à sa flamme
Tombera dans l'horreur des néans infinis.

Le Chemin des saisons, moins tendre, moins passionné, moins pathétique, plus pittoresque, plus varié et d'une facture plus assurée, nous offre des pièces d'anthologie qui sont exquises. Un peu forcé de choisir les plus courtes, je citerai le *Vieux pont.*

Sur le vieux pont verdi de mousse
Et tout rongé de lichen roux,
Deux amans parlaient à voix douce :
Et c'étaient nous.

Lui penché tendrement vers elle
Lui disait l'amour et la foi
Qu'il portait en son cœur fidèle;
Et c'était moi.

Elle semblait pâle, incertaine,
Tremblante et pourtant sans effroi,
Écouter une voix lointaine :
Et c'était toi.

Sur le vieux pont, toujours le même,
Deux amans ont pris rendez-vous :
Il lui dit, elle croit qu'il l'aime.
Ce n'est plus nous !

Ce qu'il y a d'amusant, c'est que la dernière stance a deux sens possibles, et que tous deux sont très beaux. Elle peut signifier *qu'elle et lui* ne viennent plus au vieux pont et sont remplacés par d'autres (« Oui d'autres à leur tour viendront, couples sans tache... ») Elle peut signifier *qu'elle et lui* viennent encore au vieux pont, se disent encore qu'ils s'aiment, le croient encore à peu près ; mais que « ce n'est plus cela ; » et que lui n'est plus lui et qu'elle n'est plus elle : « Ce n'est plus nous. » Vous l'entendrez comme vous voudrez. L'auteur l'a peut-être fait exprès. Dessein ou inadvertance, le résultat est très piquant.

Vous vous rappelez les admirables vers philosophiques de Sully Prudhomme sur *l'Habitude :*

L'habitude est une étrangère
Qui supplante en nous la raison ;
C'est une ancienne ménagère
Qui s'intronise en la maison...

M. Angellier a sur cette ancienne ménagère des idées originales qu'il exprime avec une subtilité sûre et une exactitude ingénieuse :

La tranquille habitude aux mains silencieuses
Panse, de jour en jour, nos plus grandes blessures ;
Elle met sur nos cœurs ses bandelettes sûres
Et leur verse sans fin ses huiles oublieuses ;

Les plus nobles chagrins, qui voudraient se défendre,
Désireux de durer pour l'amour qu'ils contiennent,
Sentent le besoin cher et dont ils s'entretiennent,
Devenir, malgré eux, moins farouche et plus tendre.

Et, chaque jour, les mains endormeuses et douces,
Les insensibles mains de la lente habitude,
Resserrent un peu plus l'étrange quiétude
Où le mal assoupi se soumet et s'émousse.

. . . .
. . . .

A chaque heure apaisant la souffrance amollie,
Otant de leur éclat aux voluptés perdues,
Elle rapproche ainsi, de ses mains assidues,
Le passé du présent et les réconcilie.

La douleur s'amoindrit pour de moindres délices;
La blessure adoucie et calme se referme;
Et les hauts désespoirs, qui se voulaient sans terme,
Se sentent lentement changés en cicatrices.

Et celui qui chérit sa sombre inquiétude,
Qui verserait des pleurs sur sa douleur dissoute
Plus que tous les tourmens et les cris vous redoute,
Silencieuses mains de la douce habitude.

Cette très belle pièce, indépendamment de sa beauté, est un document. Elle n'est pas dans : *A l'Amie perdue*, et elle y pourrait être, elle y ressortit. Elle montre que, longtemps après l'Amie perdue, le souvenir amoureux est resté au cœur du poète. Cette observation s'applique tout de même, et encore plus précisément, à la pièce suivante qui est également dans *le Chemin des Saisons*. Elle est intitulée : *Séparation*.

Ainsi donc tu t'en es allée,
Tu suivis, sans te retourner,
La pâle et jaunissante allée
Qu'octobre allait découronner.

. . . .
. . . .

Tu marchais, la tête penchée,
Le regret, peut-être, un instant,
De notre tendresse arrachée
Ralentit ton pas hésitant;

Et peut-être même une larme
Tremblait-elle en tes chers yeux bleus
Au moment où mourait le charme
Dont nous aurions pu vivre heureux.

Ah ! peut-être un regard rapide,
Un seul, t'eût remise en mes bras,
Et rendue à mon cœur avide;
Mais tu ne te détournais pas.

Tu marchais, la tête penchée
Sur le jaune et fauve tapis,
Dont l'avenue était jonchée
Sous les grands ormes assoupis;

Je t'ai jusqu'au bout regardée
Dans la brume et dans le lointain,
Voyant ta forme dégradée
Flotter dans l'air plus incertain,

Jusqu'à l'âpre minute obscure,
Où, dernier adieu des adieux,
Le point d'or de ta chevelure
Mourut dans les pleurs de mes yeux.

A la même inspiration, mais plus généralisée, ce semble, et se revêtant d'un symbole très expressif et très bien trouvé, se rapporte la pièce intitulée *les Chrysanthèmes*. Je suis heureux pour ces fleurs mélancoliques, ou plutôt pour ces fleurs qui, tout en annonçant l'hiver, mettent un sourire dans la tristesse de ses approches; je suis heureux pour ces fleurs, amies du vieillard, qu'un poète les ait chantées. Elles ne l'avaient été, ce me semble, par personne. M. Angellier les a admirablement comprises. Il a démêlé leur charme triste et doux. Sa pièce, de toutes sortes de manières, rappelle singulièrement les admirables *Limbes* de Casimir Delavigne. Les chrysanthèmes sont des fleurs de *limbes;* et on les verrait très bien, aussi bien que les asphodèles, frôlés par les ombres pensives dans la *Nécuia* d'Homère.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes.
Les rosiers sont morts, et les diadèmes
Des derniers « soleils »
Tombent, en pliant leurs tiges séchées,
Dans l'herbe où les fleurs sont déjà couchées
Pour les longs sommeils.

Les géraniums, les phlox, les colchiques,
Les lourds dahlias et les véroniques
Et les verges d'or,
Gisent dans l'humus sous les feuilles mortes,
En proie au hideux peuple des cloportes,
Ouvriers de mort.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes!
Mais l'année a mis ses grâces suprêmes
Dans ces pâles fleurs;

Leur seule rosée est la fine pluie ;
Parfois un rayon, presque froid, essuie
Leur visage en pleurs.

Leur blancheur de cire a des teintes mauves;
Les rideaux fanés des vieilles alcôves
Ont leur incarnat;
Leur plus tendre rose est teint d'améthyste,
Et même leur or le plus clair est triste,
Et n'a point d'éclat.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes!
Quel chagrin pensif, en leurs roseurs blêmes,
De leurs froids destins!
Quel délicat rêve en leur blancheur chaste!
Quels nobles et fiers ennuis dans le faste
De leurs ors éteints!

Elles ont grandi. . . . .

Il est singulier que M. Angellier fasse chrysanthème du féminin. Après tout, cela ne me fait rien ; et puis, c'est peut-être symbolique...

Elles ont grandi sans pouvoir connaître
L'ivresse d'un or qui flotte et pénètre
Leurs sœurs de l'été,
Quand vibre partout le vol des insectes;
Douloureuses fleurs calmes et correctes
Dans l'air déserté.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes.
Allons en cueillir puisque tu les aimes
A l'égal des lis,
Des amaryllis de larmes trempées,
Et des sombres cœurs entourés d'épées
De tes chers iris.

Nous rapporterons en tremblantes gerbes
Leurs troublantes fleurs, humbles ou superbes;
Nous en remplirons
Le verdâtre et vieux vase de la Chine
Où s'enfuit sans cesse et se dissémine
Un vol de hérons.

Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes.
Nous devinerons les profonds problèmes
D'obscure douleur,
Qui vivent au fond de ces douces âmes,
Dont l'effort d'aimer éclate en des flammes
Qui sont sans chaleur.

Quand le soir hâtif emplira la chambre,
Nous regarderons ces fleurs de novembre
Ces fleurs de souci,
Ces fleurs sans espoir, comme des emblèmes.
Le jardin n'a plus que des chrysanthèmes;
Et nos cœurs aussi.

Par la profondeur du sentiment; par la grandeur triste des pensées; par la découverte facile ou la rencontre heureuse des idées poétiques; par la concordance de ses états d'âme avec les états de la nature; par l'originalité, souvent, et la nouveauté de ses images; quelquefois par l'invention heureuse des symboles, M. Angellier est un grand poète. — Il lui manque, non pas toujours, puisqu'il a écrit la pièce précédente et quelques autres du même mérite, mais quelquefois, l'instinct sûr ou le maniement facile du rythme. M. Legouis, qui me paraît avoir l'habitude de ne pas se tromper en français plus qu'en anglais, a très bien remarqué qu'il est plus poète que musicien. Les méchans signaleront qu'au point de vue rythmique, ses sonnets sont parfois défectueux, que cette règle y est parfois violée, ou plutôt cette nécessité musicale, qui veut qu'il y ait une idée par quatrain, et une idée au développement plus large dans le sixain final; que, par exemple, si le second sonnet que j'ai cité est parfait à cet égard, dans le premier que j'ai cité, l'idée des troisième et quatrième vers déborde sur le second quatrain et n'est plus en équilibre avec l'idée symétrique, laquelle ne remplit que les deux derniers vers du second quatrain. Voyez :

Nos yeux seuls ont été les muets interprètes
Du sentiment caché qui naissait dans nos cœurs.
LES TIENS *m'ont révélé les tristesses secrètes,*
J'ai su tes longs combats en devinant leurs pleurs,

Et compris ta tendresse aux clartés inquiètes
Dont se troublaient parfois leurs rêveuses douceurs,
ET LES MIENS *t'ont redit les incertaines fêtes*
Dont mon âme était ivre en voyant tes pâleurs.

Or cette faute rythmique se renouvelle trop souvent dans les sonnets de M. Angellier. — On peut trouver aussi que l'expression, encore qu'elle ne soit jamais impropre, est quelquefois faible, atone plutôt, et insuffisamment *tendue*, en prenant le mot dans un sens favorable, comme l'a fait une fois Mérimée. Rien n'est

plus insupportable que ces poèmes qui visent toujours à être en marbre de la tête aux pieds; mais encore, ceux de M. Angellier n'ont pas assez de prétentions marmoréennes. — En un mot, dans le poète de haute et de profonde inspiration qu'est M. Angellier, il y a un artiste très expert, certes, et très habile, mais qui n'est pas assez exigeant.

Il n'en est pas moins que M. Angellier a des parties considérables de grand poète; que chacun de ses poèmes donne l'impression d'une colline un peu escarpée, mais aux formes hardies et nobles, peu fleurie, mais au sommet de laquelle frissonnent, au vent un peu âpre, quelques arbres de forte sève, de feuillage riche et sombre et de parfum salubre.

M. Angellier ne sera pas inconnu de la postérité, cette bonne chercheuse, puisqu'il ne l'est pas de l'étranger, cette postérité contemporaine. Je voudrais qu'il fût plus connu des Français contemporains, ne fût-ce que par coquetterie de leur part, puisqu'il s'obstine à fuir leurs yeux, au lieu, comme tant d'autres, d'y jeter de la poudre.

Émile Faguet.

LA POLITIQUE EUROPÉENNE

ET

L'ANNEXION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

Comment l'initiative simultanée du gouvernement austro-hongrois et du gouvernement bulgare, les 4 et 5 octobre 1908, a jeté l'Europe dans la crise dont elle vient à peine de sortir, nous l'avons raconté ici en son temps. Dans une étude postérieure, nous avons montré, dans la rivalité anglo-allemande, la cause générale et profonde qui, de nos jours, se retrouve dans tous les conflits internationaux pour les envenimer et les fausser. Enfin, nous avons fait voir, dans la pratique du boycottage, l'arme nouvelle dont disposent les peuples pour intervenir directement dans les querelles des princes (1). Il nous est permis maintenant, la bataille terminée, d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble les phases successives de la campagne et d'en apprécier les résultats. Le comte Schouvaloff, dont on sait le rôle au Congrès de Berlin, écrivait en juillet 1882 : « Je ne me serais jamais imaginé que les difficultés que l'Autriche rencontre en Bosnie-Herzégovine soient aussi considérables. Le plus mauvais, dans cette cession de territoire, c'est que, dans ma profonde conviction, elle menace dans l'avenir la paix de l'Europe. C'est de là que partira un jour la fusée qui mettra le feu aux poudres. Ce sera le brandon qui décidera la question slave (2)... » L'Europe a

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1908, 1er mars et 1er mai 1909.
(2) Cité par M. Charles Printa, *La Bosnie et l'Herzégovine devant la future conférence*, dans *Questions diplomatiques et coloniales*, 16 février 1909, p. 252.

pu croire dernièrement que la prédiction du grand diplomate russe allait se réaliser intégralement ; la question slave a été posée; peu s'en est fallu que la fusée n'atteignît les poudres. La question d'Orient, qui met en jeu tant d'intérêts, est la pierre de touche des combinaisons d'alliances et d'ententes européennes: le moindre déplacement de l'équilibre balkanique a ses répercussions dans la politique de tous les grands États. Engagé à propos de la Bosnie, le conflit diplomatique n'a pas tardé à s'amplifier en une lutte pour l'hégémonie et, par la force des circonstances plus encore que par la volonté des hommes, il a mis aux prises les groupemens rivaux qui se partagent l'Europe et qui cherchent à y exercer une influence prépondérante. Nous avons vu comment l'Europe était entrée dans la crise : voyons comment elle en sort. L'histoire d'une bataille diplomatique, ses grandes phases, ses incidens marquans, ses résultats pour chacun des combattans, c'est ce que nous voudrions exposer ici.

I

« Napoléon arrive; il est dans l'air! » s'écriaient les généraux de la Coalition, lorsque, à l'activité des troupes françaises, à la précision de leurs mouvemens, ils reconnaissaient la présence d'une volonté souveraine et ordonnatrice. « Bismarck est dans le jeu, il tient les fils, il inspire les diplomates et prépare les événemens, » c'est, quand on étudie l'histoire de la grande crise qui, de 1875 à 1878, a si rudement secoué et troublé l'Europe, la réflexion qui s'impose à l'esprit. La continuité dans les desseins, la coordination dans les actes, la prévision lointaine, conséquence de la vision précise des réalités et de l'évaluation exacte des forces, c'est, dans l'histoire, la marque des grands maîtres de la guerre ou de la politique. Rien de tel n'apparaît dans l'histoire de la crise balkanique qui vient de s'achever; dans la complexité des négociations, si l'on cherche un fil conducteur, on ne le trouve pas, ou l'on en trouve plusieurs, qui s'enchevêtrent. La politique se fait au jour le jour, sans plan, sans méthode, sans grandes vues : les événemens conduisent les hommes, et non les hommes les événemens.

Il est permis, tout en rendant hommage à ses capacités très distinguées, de se demander si le baron d'Æhrenthal, lorsque la Révolution turque le décida à transformer en annexion l'occu-

pation de la Bosnie-Herzégovine, avait prévu les obstacles qu'il allait rencontrer et soupçonné toutes les conséquences de son initiative, ou si, au contraire, il ne crut pas se trouver en présence d'une opération très simple, d'un changement plus nominal que réel, qui n'offusquerait personne et ne modifierait en rien l'équilibre européen. L'émotion soulevée dans le monde slave, l'irritation violente de l'opinion russe, l'opposition de M. Isvolski, la résistance audacieuse de la Serbie et du Montenegro, le nationalisme intransigeant des Jeunes-Turcs et la campagne du boycottage, ont surpris le gouvernement austro-hongrois qui comptait, pour réaliser sans obstacle ses desseins, sur les embarras du nouveau régime turc et, en Russie, sur la sympathie du ministre des Affaires étrangères et sur la réorganisation incomplète de l'armée. M. Isvolski, lui aussi, a eu des surprises. Lorsque le baron d'Æhrenthal, à l'entrevue de Buchlau, fit part à son collègue, dans « une conversation académique » et sans préciser la date, de son intention d'annexer la Bosnie en même temps qu'il renoncerait à ses droits sur le sandjak de Novi-Bazar, le ministre russe, semble-t-il, fut surtout frappé des avantages que la Russie et l'Europe trouveraient à une combinaison qui créerait, dans le Balkan occidental, une situation définitive; il vit l'Autriche posant elle-même une borne à son expansion balkanique et renonçant à cette « politique des chemins de fer » qui avait, quelques mois auparavant, si fort alarmé la Russie; il crut que son pays pourrait trouver, dans la combinaison, des avantages compensateurs; mais il ne prévit ni le déchaînement de la presse et de l'opinion russe et slave, ni l'opposition des grandes puissances au nom des traités violés, ni les revendications ardentes des Jeunes-Turcs. De ces surprises et de ces incertitudes du début, résulta un certain flottement, une certaine hésitation dans les décisions à prendre et dans les méthodes à suivre; on laissa s'aggraver une situation qui aurait pu être résolue beaucoup plus tôt. Heureusement, chaque fois que le feu a paru sur le point de s'allumer, les pompiers sont accourus, toujours empressés, mais parfois maladroits; il convient pourtant de leur savoir gré d'avoir réussi, pour quelque temps, à noyer sous des formules diplomatiques les matières inflammables qu'ils avaient imprudemment laissées s'accumuler.

De ces grandes passes d'armes diplomatiques, les questions de personnes ne sont jamais absentes. Schouvaloff a raconté,

dans ses *Mémoires*, comment les dispositions de Bismarck à l'égard de la Russie, en 1878, subirent le contre-coup de ses rancunes contre Gortschakoff : « Tout est changé, s'écria Bismarck en apprenant que le vieux chancelier serait le premier plénipotentiaire russe au Congrès, je ne permettrai pas au prince Gortschakoff de monter une seconde fois sur mes épaules pour s'en faire un piédestal (1). » Dans les récens événemens, les questions de personnes semblent, à certains momens, passer au premier plan ; elles ont certainement contribué à envenimer le différend et à prolonger le conflit. Il serait téméraire, en si délicate matière, de rien préciser, mais il serait naïf de ne chercher, en politique, que des grandes vues et des pensées élevées ; il y a place pour des sentimens moins nobles, des mobiles plus mesquins. Sans y insister, il fallait noter ce trait de la physionomie de la dernière crise : elle n'a pas grande allure ; l'escrime des adversaires n'est pas très franche, pas très dégagée ; ils font blanc de leur épée, mais ils ne s'engagent pas à fond et, dès que la résistance devient sérieuse, ils rompent. On ne s'est pas battu, on s'est tâté.

L'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie mettait l'Europe en présence de deux séries de difficultés de nature différente ; les unes relevaient du vieux droit des gens, de ce que l'on appelait jadis la « politique des Cabinets, » les autres appartenaient à la « politique des peuples. » Les premières résultaient de la violation, par l'initiative de l'une des parties contractantes, d'un traité délibéré et signé, en un Congrès solennel, par sept grandes puissances. De ces sept puissances, l'une, la Turquie, subissait un préjudice matériel, puisqu'elle perdait la souveraineté, plus nominale, il est vrai, qu'effective, d'une grande province ; les autres (Allemagne, Angleterre, France, Italie, Russie) ne pouvaient intervenir qu'au nom du respect dû aux traités et des égards que les signataires d'un acte diplomatique aussi important sont tenus d'avoir les uns vis-à-vis des autres. De plus, ces puissances étaient moralement engagées envers la Turquie à ne pas tolérer l'aggravation sans compensations d'un traité dont, en 1878, elles lui avaient imposé l'acceptation. L'indépendance de la Bulgarie et la proclamation du prince Ferdinand comme tsar des Bulgares soulevaient une difficulté de même nature : les traités étaient violés, la Turquie était

(1) Cité par M. Hanotaux, ici même (1er septembre 1908) et dans le tome IV de son *Histoire de la France contemporaine*, p. 343.

frustrée d'une souveraineté nominale. Les deux questions pouvaient donc se résoudre en même temps, par la même procédure.

La seconde série de difficultés naissait de la protestation de la Serbie et du Montenegro et du mouvement d'opinion qui soulevait ces deux pays contre l'annexion de la Bosnie ; elle venait compliquer et envenimer la première. Nous avons, dans un précédent article, exposé déjà le point de vue serbe; nous n'y reviendrons pas. Dès le 7 octobre, M. Milovanovitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie, dans une note aux puissances, protestait, au nom du droit des peuples et des nationalités, contre la violence faite aux frères serbes de Bosnie et d'Herzégovine et, exposant le préjudice matériel et moral fait à la nation serbe par la ruine de ses espérances et la fermeture de ses débouchés, il demandait à la justice de l'Europe, ou de s'opposer à l'annexion ou d'obtenir, pour la Serbie, des compensations. Les revendications serbo-monténégrines soulevaient des questions d'une nature extra-juridique ; elles portaient le débat sur le terrain des nationalités; ni la Serbie, ni le Montenegro n'étaient parties contractantes au traité de Berlin dont ils avaient subi les clauses sans être admis à les discuter. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, — si sacré qu'on puisse d'ailleurs le considérer, — n'est écrit nulle part dans le droit public; il n'est pas matière à discussion dans les Congrès et, jusqu'ici, les gouvernemens ne l'ont invoqué qu'en de rares circonstances, lorsqu'ils étaient certains de pouvoir appuyer sur la force l'incertitude de leurs argumens de droit. Toute la complexité, toute la dangereuse acuité de la crise est faite du mélange, de la confusion de ces deux catégories de questions, la question européenne d'une part, la question austro-serbe de l'autre. La question bosniaque n'était pas grave en elle-même; elle l'est devenue parce qu'elle a été l'occasion d'une crise européenne : c'est l'affaire de Bosnie qui a donné à cette crise sa forme extérieure, son cadre; elle est devenue le champ de bataille où se sont mesurés les deux groupes rivaux de puissances qui se partagent l'Europe. Les événemens locaux sont, pour ainsi dire, l'aliment qui entretient le conflit général, et c'est de là que des incidens imprévus peuvent surgir; l'Europe, pendant six mois, est à la merci d'un coup de tête serbe ou monténégrin; toute la sagesse pacifique des diplomates est impuissante à prévenir les conséquences d'un combat d'avant-postes, du coup de main d'une

bande. De là, dans un conflit où personne, en définitive, ne veut la guerre, un élément d'imprévu qui en modifie parfois les aspects et en dramatise les péripéties.

Bien choisir son champ de bataille, c'est la première condition du succès : pour les puissances de la Triple-Entente, pour la Russie surtout, le champ de bataille était mal choisi. M. Isvolski a reconnu lui-même, dans un discours, que, dans la question de Bosnie, il n'avait pas les mains libres; les engagemens de ses prédécesseurs jalonnaient par avance la route par laquelle, — à moins de recourir aux armes, — s'acheminerait nécessairement le débat soulevé par l'annexion. Il faudrait remonter jusqu'au XVIII[e] siècle, à 1782, pour trouver les premières ébauches d'un partage d'influence, dans les Balkans, entre le Romanoff et le Habsbourg : à Catherine, Constantinople, la Mer-Noire et le Balkan oriental; à Joseph II, Belgrade, la Bosnie et le Balkan occidental. Les engagemens plus récens de la Russie sont donc dans l'esprit traditionnel de sa politique. Elle s'est servie, à certains momens, de la « fraternité slave, » mais elle n'a jamais solidarisé complètement les intérêts russes avec les intérêts slaves. Au moment même où elle va entreprendre une guerre dont la délivrance des Slaves du Balkan est le prétexte, elle signe la convention de Reichstadt, véritable origine de l'occupation autrichienne en Bosnie (juillet 1876) : le général Soumarakof, dans sa mission à Vienne, pendant le cours des hostilités, renouvelle ces engagemens que confirme, sur la proposition des plénipotentiaires anglais, le traité de Berlin. L'entente de 1897, conclue au moment du voyage de l'empereur François-Joseph à Pétersbourg, est conçue dans le même esprit; elle comporte une reconnaissance nouvelle de la situation de fait acquise à l'Autriche en Bosnie-Herzégovine. Il était donc tout naturel que M. Isvolski ne protestât pas lorsque, à Buchlau, le baron d'Æhrenthal le mit au courant, plus ou moins clairement, de ses projets. Nous rappelons, sans y insister, — en ayant déjà parlé ici, — ces conventions : elles ne constituaient pas, juridiquement parlant, pour l'Autriche, un droit d'annexer la Bosnie et l'Herzégovine, mais elles étaient de nature à lui faire croire qu'elle ne rencontrerait qu'une faible opposition de la part de la Russie. Dans l'histoire de la dernière crise balkanique, les hypothèques qui, dès l'origine, pesaient sur l'action de M. Isvolski, expliquent sa résignation finale.

L'Autriche-Hongrie avait, elle aussi, des engagemens : engagement envers la Turquie, très précis, dont le texte, publié ici pour la première fois par M. Hanotaux d'après les *Mémoires* de Carathéodory pacha, fut une révélation même pour les intéressés : — aussi la verrons-nous, avant de livrer la bataille diplomatique finale, désintéresser la Turquie en négociant directement avec elle et en lui payant deux millions et demi de livres turques ; — engagemens envers les puissances signataires du traité de Berlin. Mais, vis-à-vis de la Serbie, aucun engagement. On a, à la vérité, rappelé récemment que Andrassy, en 1869, alors qu'il n'était que premier ministre hongrois, mais à la veille de devenir chancelier de l'Empire, aurait fait proposer au gouvernement serbe, par M. de Kallay, alors ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, une sorte de partage de la Bosnie et de l'Herzégovine : « L'Autriche-Hongrie s'engageait à obtenir pour la Serbie l'annexion de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Vieille-Serbie, de sorte que ces provinces auraient à former, avec la Serbie actuelle, un nouvel État serbe qui resterait sous la suzeraineté de la Porte aux mêmes conditions que la Serbie actuelle... L'Autriche-Hongrie prendrait pour son compte la partie occidentale de la Bosnie jusqu'à Verbas et jusqu'à la Narenta (1). » Mais ces propositions n'étaient faites que par un ministre hongrois; elles sont antérieures à toutes les conventions avec la Russie et, d'ailleurs, elles n'eurent pas de suite.

La politique de Vienne, surtout depuis la convention de Reichstadt et le traité de Berlin, a toujours été d'attirer la Serbie dans l'orbite de son influence : il n'est pas besoin de le démontrer une fois de plus. Telle a été, dans la dernière crise, la préoccupation constante de l'Autriche : elle n'a voulu traiter avec la Serbie que seule à seule, en tête à tête; elle s'est montrée intraitable chaque fois qu'une puissance européenne a cherché à s'interposer; elle a d'autant moins consenti à discuter son droit avec des tiers que peut-être sentait-elle que son meilleur argument était encore sa force; elle n'a pas refusé de négocier, même dans une conférence, avec les signataires du traité de Berlin, mais elle y a toujours mis pour condition qu'il ne serait pas question de la Serbie. Cette simple constatation éclaire et domine tout le développement de la politique autrichienne dans ces derniers mois. La

(1) Article déjà cité de M. Ch. Printa, p. 257.

Serbie, se croyant soutenue par une ou plusieurs puissances ou peut-être dans l'espérance de les amener à la soutenir, s'avance, parle haut, arme; puis, mise au pied du mur, elle se dérobe derrière l'Europe. L'Autriche, à plusieurs reprises, lui signifie qu'elle veut bien négocier avec elle, mais avec elle seule, sans intermédiaire; elle la traque sans merci jusqu'à ce qu'elle l'ait isolée : la crise est finie lorsqu'elle croit avoir obtenu ce résultat.

II

Il parut, au premier moment, naturel aux hommes d'Etat européens que la crise ouverte par usurpation de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie fût résolue par un congrès ou une conférence, afin que le traité de Berlin, délibéré par l'Europe assemblée, ne pût être modifié que par l'Europe assemblée. A Paris, à Londres, à Berlin, ce fut le sujet des entretiens de M. Isvolski avec ses collègues. Cette procédure eût été conforme au précédent fixé par le Protocole de Londres en 1871. Une conférence, convoquée à bref délai et qui se serait bornée, sans discuter le fait accompli, que personne ne songeait à remettre en question, à rechercher une rédaction nouvelle pour les articles du traité de Berlin modifiés par la double initiative autrichienne et bulgare, et à déterminer, d'un commun accord, les indemnités dues à la Turquie lésée, aurait eu les plus grandes chances d'aboutir. Mais il fallait, pour cela, se placer surtout au point de vue de la Turquie, et se cantonner dans le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman. Au lieu de cela, que fit-on? Dès les premiers jours, M. Milovanovitch introduisait la question serbe et prononçait, dans sa note aux grandes puissances, le mot dangereux de « compensations. » Le programme, préparé à Londres par M. Isvolski et sir Édouard Grey, était, même amendé par la prudence de M. Pichon, encore gros de dangers puisqu'il introduisait la question serbe et qu'il ne coupait pas court à l'idée des « compensations. » On apprenait que la Crète proclamait sa résolution d'être unie à la Grèce. M. Isvolski, partant pour Londres, annonçait que la Russie, en échange des avantages considérables obtenus par l'Autriche-Hongrie, demanderait la liberté des Détroits, et il ne cachait pas que M. d'Æhrenthal n'y ferait pas d'objection. Il trouva sir Édouard Grey moins bien disposé sur ce chapitre; le ministre

anglais déclara que, pour sa part, il entrerait volontiers en négociations à propos des Détroits, mais qu'il serait impossible de demander aux Jeunes-Turcs ce nouveau sacrifice; par là, du même coup, il manifestait les sentimens amicaux de l'Angleterre envers la Turquie régénérée et il maintenait cette clôture des Détroits à laquelle l'Angleterre attachait, naguère encore, tant de prix et pour laquelle elle a fait couler tant de sang. En France même, des journaux laissaient entendre que, d'un nouveau Congrès, la France pourrait rapporter sa liberté d'action au Maroc. En Italie, M. Tittoni, le 6 octobre, à Casate-Brianza, déclarait, dans un discours destiné à rassurer l'opinion, que l'Italie aurait, elle aussi, des satisfactions et qu'il en avait obtenu la promesse dans ses conversations avec MM. Isvolski et d'Æhrenthal. On s'acheminait ainsi, sous prétexte de défendre le droit violé, vers une revision du traité de Berlin qui en aurait été, pour la Turquie, une lourde aggravation.

Nous nous sommes déjà expliqué ici sur la question serbe; nous ne l'envisageons aujourd'hui qu'au point de vue de la diplomatie européenne, au point de vue de la *Kabinetspolitik*. La question serbe était de nature à faire l'objet de négociations entre les grandes puissances qui pouvaient employer leur crédit à Vienne pour obtenir au profit de la Serbie des avantages économiques; l'erreur fut de vouloir introduire à la conférence les revendications serbes au même titre que les questions juridiques que l'on aurait à y débattre, et d'avoir fait, de difficultés d'ordre divers, une confusion telle que la conférence ne pouvait plus qu'aboutir à un échec ou conduire à une guerre. Il n'y avait aucune commune mesure entre le droit tel que le comprenait l'Autriche et les droits qu'invoquait la Serbie. Il était évident, dès le premier abord, que l'Autriche n'accepterait aucun arbitre, voire aucun « honnête courtier, » entre ses prétentions et les revendications adverses. Cette confusion entre les points qui pouvaient être soumis à une conférence et ceux qui ne le pouvaient pas, fut la cause profonde de l'échec du projet. Une conférence internationale n'est pas un parlement; le vote de la majorité n'oblige pas la minorité, et il suffit d'une seule opposition pour faire crouler les plus habiles combinaisons. Pour discuter, il faut être d'accord, dit un vieil adage qui s'applique à merveille aux conférences internationales. Les décisions n'y peuvent être prises qu'à l'unanimité des voix et, pour l'obtenir, un

accord préalable est nécessaire, à moins que l'un des opinans ne représente une force telle que les oppositions se taisent et subissent sa loi. Bismarck tint ce rôle au Congrès de Berlin. A Algésiras, il n'y eut qu'un vote important et ce fut sur une simple question d'ordre du jour : mais cela suffit pour mesurer le nombre et la force des deux partis ; il n'y eut de votes sur les questions de fond qu'après qu'on fut assuré, par les longues et difficiles négociations dont M. André Tardieu s'est fait l'historien, d'avoir trouvé des formules qui réuniraient toutes les voix. L'Autriche, dans la dernière crise, déclara qu'elle n'irait à une conférence que si le fait de l'annexion de la Bosnie n'y était pas mis en discussion et si le programme était fixé d'avance sans qu'il pût y être rien ajouté au cours des délibérations. Il était évident dès lors que la conférence ne se réunirait pas ou que, si elle se réunissait, ce ne pourrait être que pour enregistrer, après des débats de pure forme, le fait accompli et le droit violé. Si la conférence s'était réunie, les petits États n'y auraient pas été admis ; tout se serait passé entre les sept grandes puissances signataires du traité de Berlin, et l'on aurait vu une fois de plus les grands États disposer des plus petits sans consulter leurs vœux, ni les admettre à en délibérer. Il vaut mieux que les nations démocratiques n'aient pas donné ce spectacle et n'aient pas consacré, par un nouveau précédent, un droit si peu conforme à la justice.

A Buchlau et à Desio, à Paris, à Londres et à Berlin, M. Isvolski s'était trouvé en face d'hommes d'État avec lesquels il avait échangé des vues sur la question de Bosnie ; il avait négocié loin de son pays ; quand il rentra à Saint-Pétersbourg, déjà mécontent de son insuccès à Londres dans la question des Détroits, et ulcéré de l'initiative prématurée du baron d'Æhrenthal, il trouva l'opinion publique russe très excitée contre l'Autriche ; un violent courant de sympathies slaves s'était formé ; la presse slavophile s'exprimait sans ménagemens sur la politique autrichienne et n'épargnait même pas le nouveau roi des Bulgares. L'entente avec l'Autriche, inaugurée par les accords de 1897, n'avait jamais été populaire ; elle apparaissait aux héritiers de l'opinion panslaviste comme une abdication des Slaves en face de la politique germanique des Habsbourg. M. Isvolski céda à un courant d'opinion dont l'intensité le surprit. La Serbie reçut de Pétersbourg des encouragemens, en même temps qu'elle en

recevait de Londres. Le prince héritier de Serbie, Georges Karageorgévitch, vint en Russie d'où il lança un télégramme ardemment patriote. M. Pachitch séjourna plusieurs semaines à Pétersbourg : le chef des vieux-radicaux est l'un des hommes d'État les plus éminens de la Serbie; c'est lui qui, dans la crise de 1906, sut tenir tête à l'Autriche et trouver des débouchés pour les produits de l'agriculture nationale; il est le représentant des idées d'entente avec les « frères slaves » de Russie et de Bulgarie : à tous ces titres il est particulièrement mal vu à Vienne, où on l'accuse d'avoir, durant son séjour à Pétersbourg, travaillé les journaux et soufflé la haine de l'Autriche. A la même époque, M. Milovanovitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie, faisait officiellement une tournée en Europe et recueillait, sinon des promesses, du moins des paroles sympathiques. Des délégués monténégrins faisaient, eux aussi, un voyage dans les principales capitales pour affirmer leur récente solidarité avec la Serbie. Ainsi, de plus en plus, la question dérivait sur le terrain des nationalités; les manifestations de fraternité slave provoquaient en Autriche une vive agitation dans les milieux militaires et pangermanistes; on y réclamait énergiquement la guerre pour en finir une bonne fois avec ces remuantes petites nationalités balkaniques : Slaves et Allemands étaient en présence.

L'intransigeance de la Grande-Bretagne sur la question des Détroits, le refus absolu du Cabinet de Vienne, appuyé par celui de Berlin, de laisser mettre en discussion le fait de l'annexion, et surtout la renaissance, dans l'Empire austro-hongrois comme en Russie, des sentimens de solidarité slave, présageaient l'avortement de la conférence. Elle devenait inutile et, par là même, dangereuse; mieux valait chercher d'autres voies pour aboutir, sans pertes ni fracas, au résultat depuis longtemps prévu, la reconnaissance des faits accomplis que personne n'était disposé, en définitive, à contester sérieusement. Jusqu'à la fin des négociations, on continua de parler de la conférence; la circulaire russe du 24 décembre était encore une démonstration de sa nécessité même dans le cas où l'Autriche viendrait à conclure un accord direct avec la Turquie; mais désormais, ces appels à la conférence ne sont plus guère que des argumens dans la polémique diplomatique; ils rappellent à l'Autriche qu'elle a besoin, sous une forme ou sous une autre, d'obtenir la reconnaissance, par les grandes puissances, des faits accomplis en Bosnie-Herzé-

govine. C'était, en effet, le point faible des positions du baron d'Æhrenthal; il lui fallait, là, redevenir demandeur après avoir su si habilement prendre, en face des revendications serbes, l'attitude de défendeur. L'annexion de la Bosnie gardait, au moins en droit, un caractère précaire tant qu'elle n'avait pas reçu la consécration des grandes puissances. Ce serait une erreur de croire que le Cabinet austro-hongrois ait redouté la conférence; il l'a au contraire souhaitée, mais à la condition expresse d'en circonscrire étroitement les débats et d'en dicter par avance les décisions. Une conférence, réunie dans ces conditions, aurait été une reconnaissance solennelle des faits accomplis, une sorte de blanc-seing donné à l'Autriche et à la Bulgarie, tandis qu'elles ont dû se contenter d'obtenir successivement de chaque puissance un acquiescement plus ou moins formel; ainsi, ce qui avait été accompli hors du droit n'a pas été sanctionné par un acte solennel du droit public européen.

Durant les premières semaines de la crise, les négociations pour la conférence préoccupent moins les esprits que l'attitude belliqueuse de la Bulgarie. C'est elle qui paraît surtout menacer la paix européenne; elle mobilise et concentre ses troupes; formidablement armée, elle peut, en quelques jours, se ruer sur Andrinople, bousculer l'armée ottomane encore désorganisée par la révolution de Juillet et travaillée par des dissensions politiques; l'opinion publique frémissante attend avec impatience le signal de l'attaque. Le Cabinet de Sofia espérait, en agissant par intimidation, obtenir la reconnaissance immédiate et sans conditions de l'indépendance nationale; mais il avait compté sans le nationalisme ardent développé par la révolution de Juillet. En quinze jours, les Jeunes-Turcs concentrèrent des troupes entre Andrinople et la frontière; le gouvernement bulgare, qui avait espéré qu'il lui suffirait de brusquer les événemens pour obtenir ce qu'il souhaitait tout en évitant la guerre, allait se trouver acculé à un recours aux armes. Dans cet embarras, le roi Ferdinand, mieux éclairé que son peuple sur les périls et les inconvéniens d'une guerre, adressa au Président de la République française un télégramme où il faisait appel à son entremise pour amener un arrangement entre la Bulgarie et la Turquie (16 octobre); il s'y déclarait prêt à indemniser pécuniairement le gouvernement ottoman et la Compagnie des chemins de fer orientaux. On sait comment l'intervention du gouvernement français produisit la détente

souhaitée et assura la paix; le gouvernement bulgare licencia ses réserves, et des négociations s'ouvrirent pour la fixation des indemnités à payer tant pour la capitalisation du tribut annuel de la Roumélie orientale que pour le rachat de la partie du réseau des Orientaux située en territoire bulgare.

Les négociations relatives à la conférence se traînaient dans les redites et les impossibilités (décembre 1908) quand, le 3 janvier, le discours de M. Milovanovitch et l'ordre du jour voté par la Skoupchtina vinrent ranimer l'intérêt languissant du drame et précipiter les événemens. A partir de ce moment, il faut suivre l'ordre chronologique des faits, car ils se succèdent et s'enchaînent comme attaques et ripostes dans un duel serré. Le ministre des Affaires étrangères du roi Pierre, loin d'abdiquer aucune des prétentions émises dans sa circulaire du 7 octobre, les renouvelle en les accentuant. Il expose « le programme national serbe » et déclare que ce programme « exige l'émancipation de la Bosnie au moins dans une mesure suffisante pour qu'elle puisse nouer, comme elle le jugera à propos, suivant ses sympathies et ses intérêts, des liens intimes politiques et économiques avec la Serbie et le Montenegro. Sans libres relations politiques et économiques avec la Bosnie-Herzégovine, nous ne pouvons avoir une garantie durable pour notre avenir. » Puis il demande « que la Bosnie-Herzégovine devienne un État souverain ou mi-souverain sous le contrôle de l'Europe : » ainsi sera élevée entre la Turquie et les grandes monarchies militaires une barrière continue de petits États indépendans; la question d'Orient sera, par là même, résolue ou tout au moins ne provoquera plus de difficultés européennes. Au contraire, « en annexant la Bosnie-Herzégovine, en rejetant la Serbie loin de la mer Adriatique, et en empêchant notre union avec le Montenegro, l'Autriche impose à la Serbie et à la nation serbe, dans un avenir proche ou éloigné, la lutte à la vie ou à la mort. » A la suite de ce discours, la Skoupchtina votait à l'unanimité un ordre du jour ainsi conçu :

Le peuple serbe est profondément touché des sympathies que les représentans du peuple frère et de l'État russe, ainsi que ceux de l'Angleterre, de l'Italie et de la France lui ont manifestées dans ces momens difficiles pour lui ; la Skoupchtina nationale leur exprime, au nom du peuple serbe, sa plus cordiale reconnaissance. La Skoupchtina nationale est convaincue que ces sympathies sont dues tant à la justice de la cause serbe qu'à la

communauté d'intérêts sur lesquels elle fonde ses espérances de secours, même effectif, de leur part, et surtout de la part de la grande puissance slave, la Russie.

La Skoupchtina nationale, après avoir entendu avec attention le discours du ministre des Affaires étrangères, et en ayant pris connaissance, attend du gouvernement royal d'entreprendre toutes les mesures nécessaires et d'employer toutes ses forces pour assurer, lors de la revision du traité de Berlin, l'indépendance politique et économique de la Serbie et du Monténégro. Elle est convaincue que ce but ne sera atteint que si l'on accorde à la Bosnie-Herzégovine la condition internationale d'une principauté vassale sous la souveraineté de Sa Majesté Impériale le Sultan et la garantie des puissances, et si l'on assure l'union territoriale de la Serbie et du Monténégro à travers la Bosnie-Herzégovine, ainsi que le transit pour la Serbie par tous les États dans toutes les directions des voies ferrées.

C'était non seulement le programme serbe dans toute son ampleur, mais c'était encore un véritable manifeste de la politique des nationalités, un appel à la fraternité slave et aux sympathies libérales; il défaisait l'œuvre de M. d'Æhrenthal et annulait celle du Congrès de Berlin lui-même. M. Milovanovitch ne se faisait certainement pas illusion sur les résultats de son discours et de l'ordre du jour de la Skoupchtina; tout ce qui pouvait froisser et irriter le Cabinet de Vienne s'y trouvait réuni comme à dessein : principe des nationalités, souveraineté du Sultan, garantie des puissances, revendications territoriales. Un pareil manifeste était dangereux pour la paix de l'Europe, dangereux surtout pour la Serbie; il plaçait le débat diplomatique sur un terrain où, à moins d'aller jusqu'à la guerre, la Serbie et les puissances qui avaient encouragé ses illusions étaient vouées d'avance à un échec.

A partir de ce moment, la diplomatie de l'Autriche redouble d'activité; elle jette du lest : les pourparlers directs avec la Turquie, que le boycottage avait interrompus, sont repris et activement poussés. Dès le 13 janvier, on apprend que l'entente est faite. La Turquie renonce à tous ses droits moyennant une indemnité de 2 millions et demi de livres turques (56 millions de francs) et des garanties religieuses pour les musulmans de Bosnie. La manœuvre du baron d'Æhrenthal était habile : la Turquie, matériellement, avait été seule lésée; du jour où elle renonçait à ses revendications et se déclarait satisfaite, la diplomatie de l'Europe perdait son meilleur argument; elle ne soutenait plus qu'une protestation platonique au nom des traités

violés. Quant à la Serbie, quelques jours après avoir proclamé qu'il serait juste de replacer la Bosnie sous l'autorité du Sultan, elle voyait celui-ci renoncer de lui-même à ses droits pour une somme d'argent.

La riposte de M. Isvolski, conçue dans le même style, n'est pas moins habile. Le Cabinet de Sofia ne parvenait pas à s'entendre avec la Porte sur la question des indemnités; les Bulgares ne se résignaient pas à payer à la Turquie tant de beaux millions avec lesquels ils auraient pu, pensaient-ils, faire une guerre victorieuse et, au lieu de donner, prendre; il serait toujours temps de payer si l'on était battu. A Constantinople, le gouvernement jeune-turc se refusait à rien rabattre de ses exigences, et il est permis de se demander s'il n'était pas soutenu dans son intransigeance par les puissances tripliciennes. Le débat, en s'éternisant, s'envenimait; les partisans de la guerre reprenaient courage, et l'on recommençait à parler de mobilisation. Ainsi se prolongeait, dans le Balkan oriental, un état d'incertitude et d'insécurité qui accroissait les alarmes de l'Europe. M. Isvolski y mit fin par une initiative opportune (1er février); il proposa à la Turquie de lui faire remise de 125 millions sur l'indemnité de guerre dont elle restait sa débitrice depuis le traité de Berlin, moyennant quoi, la Turquie désintéresserait la Compagnie des chemins de fer orientaux et renoncerait à toute réclamation ultérieure. C'est donc de la Russie que la Bulgarie deviendrait débitrice; elle s'acquitterait avec toutes les facilités et les délais qu'elle pourrait souhaiter. D'un même coup, M. Isvolski mettait fin au conflit turco-bulgare, écartait un danger de guerre, et regagnait à Sofia la popularité que sa mauvaise humeur, au moment de la proclamation de l'indépendance, avait compromise. L'Europe eut, dès le premier jour, l'impression que les propositions si raisonnables de la Russie seraient acceptées, et elle se trouva soulagée d'un grave souci. C'était le moment où la France et l'Allemagne signaient l'accord du 9 février au sujet du Maroc et où le roi Édouard VII, arrivant à Berlin (9 février) pour rendre visite à son impérial neveu, échangeait avec lui des toasts cordiaux. Tout paraissait s'arranger; Triple Alliance et Triple Entente se donnaient l'une à l'autre des preuves de leurs dispositions pacifiques. N'étaient-ce là que des apparences, et faut-il n'y voir qu'une manœuvre de la diplomatie triplicienne pour isoler la Serbie et rompre la cohésion de la

Triple Entente? Peut-être. En tout cas, la crise, qu'on avait pu croire finie, allait, en mars, devenir plus aiguë et plus dangereuse.

III

La Turquie, ayant obtenu satisfaction, se retirait de la lutte; l'Autriche, en négociant avec elle, venait de donner une preuve de ses dispositions pacifiques; la Russie aurait pu profiter de ce moment favorable pour abandonner la position diplomatique trop avancée qu'elle avait prise, la Serbie pour renoncer à des prétentions exagérées. L'apaisement général aurait pu se faire si chaque puissance avait pris acte de l'accord austro-turc et reconnu ainsi, indirectement, l'annexion. C'est le contraire qui se produit. Le 11 février, le roi de Serbie constitue un nouveau Cabinet, composé des chefs de tous les partis, présidé par M. Novakovitch: c'est un Cabinet de combat qui n'a pas d'autre programme que la résistance à l'Autriche. A Constantinople, l'intransigeance des Jeunes-Turcs, encouragée par certaines ambassades, traîne en longueur les pourparlers avec l'Autriche et la Bulgarie; l'accord avec l'Autriche n'est signé que le 26 février, l'accord avec la Bulgarie plus tard encore. Tout est remis en question; les polémiques de presse s'aigrissent; les journaux de Vienne sont très belliqueux, on arme, on mobilise, on concentre des troupes vers les frontières serbe et monténégrine; la Russie remue, elle aussi, des soldats sur ses frontières. De tous les côtés on parle de guerre; mais, dans les milieux bien informés, on croit toujours à la paix; la diplomatie n'a pas épuisé ses dernières ressources; on sait que l'empereur François-Joseph ne se décidera à la guerre qu'à la dernière extrémité; quant à M. Isvolski, il a déclaré, dès le 7 octobre, dans une conversation publiée par le *Temps*, qu'en aucun cas l'affaire de Bosnie ne pourrait devenir un *casus belli :* à Vienne, on a pris acte de cette déclaration, qu'impose d'ailleurs, on ne l'ignore pas, la situation militaire de la Russie; on conduit la partie en conséquence, on joue sur le velours, tout en se préparant activement pour l'instant inévitable où il faudra abattre les cartes et montrer ses atouts.

On se rend compte cependant, de part et d'autre, que la situation, en se prolongeant, peut devenir dangereuse; on

redoute le moment où les fusils partiraient tout seuls. Les circonstances paraissent propices à une médiation : les puissances les moins intéressées dans le conflit cherchent à faire entendre leurs voix et offrent des solutions qui, trop préoccupées de ménager toutes les susceptibilités, ne satisfont personne. La France, si une médiation est possible, paraît la mieux en situation d'être écoutée ; tout en se montrant, pour son allié, un fidèle second, elle n'a pas cessé, dans l'intérêt commun, d'entretenir de bons rapports avec l'Autriche ; elle n'a jamais désespéré de rétablir l'entente, si nécessaire à l'équilibre général, de Vienne et de Pétersbourg. L'Angleterre et la Russie engagent le Cabinet de Paris à intervenir : l'accord franco-allemand sur le Maroc a inauguré, entre Paris et Berlin, une période de détente, de confiance réciproque, dont nos alliés souhaitent que nous profitions pour obtenir que l'Allemagne consente à faire à Vienne une démarche de conciliation. Les puissances de la Triple Entente faisant entendre à Belgrade des conseils de modération, il pouvait paraître naturel que l'Allemagne représentât amicalement à son alliée le danger qu'une politique intransigeante pourrait faire courir à la paix du monde. Les ouvertures qui furent faites en ce sens ne furent pas accueillies à la Wilhelmstrasse. Il fut répondu que l'Allemagne s'abstiendrait d'autant plus de donner un conseil, si amical fût-il, à son alliée, qu'elle considérait que la Serbie était intervenue sans aucun motif valable dans la question de Bosnie, qu'elle n'avait pas été lésée, que ses revendications étaient hors du droit européen, et qu'aucune concession ne devait lui être faite. Cette réserve du Cabinet de Berlin n'impliquait ni un mauvais vouloir à l'égard de la France, ni le désir d'embrouiller les affaires et de pousser à des complications ; car, quelques jours après, à la suite d'une conversation avec l'ambassadeur de France, le prince de Bülow consentait à se joindre aux puissances de la Triple Entente pour faire, à Belgrade, une démarche pressante et, si l'on parvenait à obtenir de la Serbie une réponse de nature à satisfaire l'Autriche, pour demander ensuite, d'un commun accord, au Cabinet de Vienne de s'en contenter. Cette proposition transactionnelle aurait pu conduire à une solution honorable pour tous : elle échoua à Pétersbourg ; M. Isvolski préféra faire seul, à Belgrade, une démarche par laquelle il engageait vivement la Serbie à persévérer dans ses intentions pacifiques, à renoncer aux armemens, à abandonner

ses revendications territoriales qu'aucune grande puissance n'était disposée à soutenir et à déclarer qu'il laissait « tout ce qui se rattache aux questions pendantes à la décision des puissances (2 mars). »

Ce sont ces incidens qui expliquent le sens de la démarche faite, le 5 mars, par le comte Forgasch, ministre d'Autriche à Belgrade : il rappelait au gouvernement serbe que le traité de commerce venait à échéance le 31 mars et que, dans les conditions actuelles, le Cabinet de Vienne ne pouvait proposer, aux parlemens autrichien et hongrois, de le prolonger ; il ajoutait : « Si le gouvernement serbe déclare qu'il renonce à toutes prétentions politiques et territoriales au sujet de la Bosnie-Herzégovine, le gouvernement austro-hongrois est prêt à négocier avec bienveillance un nouveau régime économique. » Cette démarche était, indirectement, une réponse aux « représentations amicales » russes du 2 mars. Le comte Forgasch signifiait ainsi aux Serbes qu'ils devaient se résigner au tête-à-tête et que, s'ils persistaient, comme le leur conseillait la Russie, à remettre leur cause aux soins des grandes puissances et à réclamer des avantages économiques comme une compensation à l'annexion de la Bosnie, ils n'obtiendraient rien. Le ton conciliant de la démarche du comte Forgasch pouvait être considéré comme une satisfaction morale accordée par l'Autriche à la Serbie et pouvait faciliter à celle-ci une retraite honorable. On attendait, cette fois, de la Serbie, la réponse qui libérerait l'Europe de ses inquiétudes : de Paris, on faisait entendre à Pétersbourg que la situation devenait alarmante et que, si on ne décourageait pas le Cabinet de Belgrade de ses espérances illusoires, on risquerait d'aboutir à une guerre générale. M. Milovanovitch répondit d'abord (10 mars) à la Russie par une note qui fut communiquée à toutes les chancelleries ; il y déclarait : « La question de Bosnie-Herzégovine étant une question européenne... la Serbie... remet sa cause sans réserves aux puissances, comme au tribunal compétent, et ne demande en conséquence, à cette occasion, de l'Autriche-Hongrie, aucune compensation ni territoriale, ni politique, ni économique. » Ainsi, M. Milovanovitch esquivait, en se réfugiant derrière l'Europe, le tête-à-tête redoutable auquel l'Autriche prétendait le réduire ; il s'éclipsait habilement, en poussant au premier plan la Russie. Par là même, le conflit devenait de plus en plus aigu ; les moyens de conciliation s'épuisaient. La presse autrichienne et allemande

déclarait, avec une unanimité et une énergie caractéristiques, que l'objet de la lutte était, désormais, la prépondérance dans les Balkans.

A une nouvelle démarche du comte Forgasch, réclamant une réponse directe, M. Milovanovitch répondait, le 14 mars, en protestant de ses bonnes intentions ; feignant de ne pas comprendre le sens réel des exigences autrichiennes, il expliquait de nouveau sa note du 10, renouvelait ses renonciations, mais déclinait le tête-à-tête, et maintenait son appel à l'Europe. Les efforts des diplomaties anglaise et russe, pour aboutir à une formule conciliatrice et pour éliminer, de la réponse serbe, les passages que l'Autriche se refusait à accepter, loin d'éclaircir la situation et de la détendre, la rendaient, au contraire, plus insoluble, puisqu'en réalité ce qui heurtait le gouvernement austro-hongrois, c'étaient moins les réserves et les restrictions de la Serbie, que le fait qu'elle se dérobait derrière les puissances et agissait d'après leurs conseils. Ce que voulait l'Autriche, elle l'exprimait le 23, c'était la capitulation complète de la Serbie. Durant ces deux dernières semaines de mars, la crise est arrivée à son maximum d'acuité ; on attend de jour en jour un ultimatum de l'Autriche à la Serbie ; dans les casernes, on charge les voitures et on distribue les cartouches ; militaires et chauvins s'impatientent de la rigueur de la saison qui retarde le dégel du Danube. La diplomatie s'emploie à reculer une échéance qui semble désormais fatale ; et pourtant, ce n'est là qu'un trompe-l'œil : personne, parmi les responsables, ne souhaite la guerre, chacun s'empresse à l'éviter ; mais l'Autriche est résolue à ne pas céder : elle croit l'occasion favorable pour sauvegarder et accroître son influence dans les Balkans, tenir la Serbie à sa merci sans être obligée de l'envahir, pousser jusqu'au bout le succès diplomatique que, dès le début de la crise, la position difficile prise par la Russie lui fait prévoir ; elle a mobilisé cinq corps d'armée ; elle donne avec complaisance à elle-même et aux autres le spectacle de sa force. Mais le jeu ne va pas sans risques ; vers le milieu du mois de mars l'anxiété est profonde à Vienne, dans les milieux gouvernementaux ; on fait figure d'intransigeance, mais on cherche avec angoisse une issue ; on ajourne l'ultimatum, on prête l'oreille à toutes les combinaisons. Dès le 17, le comte de Khevenhüller-Metsch suggère à M. Pichon que si la France, la première, faisait savoir à Vienne qu'elle prenait acte de l'accord

austro-turc, dont le texte venait de lui être communiqué, et que, par conséquent, elle reconnaissait le fait matériel de l'annexion, son exemple pourrait être suivi par les autres puissances, et, dès lors, la question se trouverait résolue, qu'il y eût ou non, par la suite, une conférence ; la Serbie ne serait ni formellement exclue, ni appelée, elle demeurerait en dehors du débat, mais elle n'aurait plus le tribunal d'appel auquel elle s'était adressée. La France, n'étant pas la plus directement intéressée, pouvait difficilement prendre une initiative par laquelle elle aurait risqué d'ébranler son union avec la Russie : le projet n'eut pas de suites. A mesure que s'écoulaient les jours, les chances de paix paraissaient diminuer ; les gouvernemens, à l'envi, affirmaient leurs vœux pacifiques ; l'empereur François-Joseph et l'archiduc héritier exprimaient leur désir de ne pas recourir au canon, et la partie la plus éclairée de l'opinion austro-hongroise ne voyait pas approcher, sans de vives appréhensions, la perspective d'une longue et difficile campagne en Serbie et au Montenegro et d'une occupation de Belgrade, avec toutes les difficultés diplomatiques qui en pourraient sortir.

Dans cette extrémité, l'empereur François-Joseph fit appel à son allié l'empereur Guillaume II. A Berlin, on attendait cette heure que, depuis longtemps, on sentait s'approcher ; l'Allemagne était jusqu'alors restée en seconde ligne, laissant les initiatives et les décisions à l'Autriche qui n'avait consulté personne avant de s'engager dans l'affaire de Bosnie. Le 7 décembre, dans un discours, le prince de Bülow disait : « Nous n'avons pas de raisons de nous laisser pousser au premier rang par des puissances plus immédiatement intéressées ; » il déclarait que la politique de l'Allemagne serait de soutenir son alliée, quoi qu'elle pût faire ; mais, ajoutait-il, « cette politique n'a pas de pointe contre la Russie ; » elle n'en a pas non plus contre l'Angleterre, car « l'Allemagne et l'Angleterre ne se font pas concurrence à Constantinople. » Le Cabinet de Berlin s'était prêté aux tentatives conciliatrices de l'Europe dans la mesure où l'Autriche le désirait, juste assez pour ne pouvoir être accusé d'envenimer les querelles et de pousser à un conflit que, sincèrement, il ne cherchait pas. Sans bruit, la vieille querelle marocaine avait été liquidée ; et maintenant on était prêt ; l'Empereur allait apparaître au bon moment, comme le *deus ex machina* de tout cet imbroglio diplomatique, comme l'arbitre de la paix, comme le

chevalier de l'amitié fidèle et de l'alliance inébranlable. Pour isoler la Serbie et la livrer pieds et poings liés à la discrétion de l'Autriche, c'est à Pétersbourg qu'il fallait frapper. Le comte de Pourtalès reçut l'ordre de déclarer à M. Isvolski que si la Russie ne reconnaissait pas l'annexion de la Bosnie sans délai ni réserve, l'Allemagne se verrait dans la nécessité de laisser l'Autriche agir en Serbie et qu'alors ce serait la guerre; et l'ambassadeur laissait entendre que, au cas où l'armée autrichienne serait occupée au Sud, l'Allemagne prendrait des mesures militaires pour lui garantir la sécurité de sa frontière Nord. M. Isvolski céda sur-le-champ. On a voulu expliquer cette capitulation brusque par une intervention personnelle de Guillaume II dans une lettre au Tsar. On a dit que M. Isvolski aurait été menacé de la publication d'accords secrets de 1897 ou d'un procès-verbal constatant sa propre adhésion, à Buchlau, aux projets du baron d'Æhrenthal. Tout cela est possible, mais n'est qu'accessoire. M. Isvolski a cédé à la menace, enveloppée mais claire, de l'Allemagne, parce qu'il était résolu, — il l'avait dit à Paris le 7 octobre, — à ne pas faire la guerre pour la Bosnie et parce qu'il s'était engagé trop avant, sur un mauvais terrain, pour une cause qui ne pouvait être défendue que par les armes en proclamant la guerre sainte du Slavisme contre le Germanisme. La faute de M. Isvolski est moins d'avoir cédé, que de s'être trop engagé et d'avoir laissé passer des occasions de donner, à une affaire mal commencée, une solution moins onéreuse.

M. Isvolski ayant informé le Cabinet de Belgrade de sa résolution de reconnaître le fait accompli, celui-ci céda sans délai : il n'avait jamais, lui non plus, souhaité la guerre; il reconnut sans conditions l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et s'engagea à n'y pas faire de propagande et à n'y pas causer de troubles. La France et l'Angleterre discutèrent quelques jours encore, eurent une dernière escarmouche, pour l'honneur, obtinrent même, pour la Serbie, une note plus conciliante, puis s'inclinèrent. L'article 25 du traité de Berlin fut déclaré abrogé. On ne tarda guère à tomber d'accord pour modifier l'article 29 et délivrer le Montenegro des restrictions apportées à sa pleine indépendance : ainsi se réalisaient les promesses faites, à Salzbourg et à Desio, à M. Tittoni (septembre 1908). Les puissances, en commençant par la Russie, reconnurent l'indépendance de la Bulgarie et l'élévation de son prince à la dignité de roi des Bulgares. La crise était finie.

IV

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont trouvé, dans la crise de Bosnie, l'occasion d'un succès diplomatique : la cohésion de la Triple Alliance a été resserrée. Il était à prévoir qu'il en serait ainsi : Andrassy a conclu une alliance avec l'Allemagne pour assurer à l'Autriche-Hongrie la paisible jouissance des avantages obtenus, sans coup férir, à l'occasion de la guerre de 1877 ; un différend grave qui mettait aux prises l'Autriche et la Russie devait naturellement faire jouer une alliance conclue précisément dans cette prévision. La Triple Alliance se retrempait ainsi dans ses origines, il était naturel qu'elle y puisât une vigueur nouvelle. La visite de l'empereur Guillaume II à Vienne, le 14 mai, a été la constatation de ce résultat. Les deux empereurs se sont félicités des heureux effets de leur bonne harmonie pour la prospérité de leurs États et la paix de l'Europe. François-Joseph a exprimé, en termes particulièrement cordiaux, « sa reconnaissance profonde et sincère pour l'attitude amicale de l'Empire allemand envers son allié » et pour l'intervention pacificatrice de l'Empereur. Vienne fut en fête, mais l'enthousiasme populaire fut surtout grand dans les récits des journaux officieux. Les deux empereurs n'oublièrent pas l'allié absent, le roi Victor-Emmanuel qui, quelques jours plus tôt (3 mai), avait eu à Baïes une entrevue avec Édouard VII : ils l'associèrent, par un très cordial télégramme, à une joie que, peut-être, il ne partageait qu'à demi, et lui envoyèrent « l'expression chaleureuse de leur inaltérable amitié. » Le Roi répondit à ses alliés et amis en les assurant que leur amitié lui était bien chère, et qu'elle trouvait dans ses sentimens « une sincère et pleine réciprocité. »

Plus significative que le lyrisme de ce renouveau d'amitiés augustes et, pour l'avenir, plus importante a été la décision du gouvernement austro-hongrois de commander sept grands cuirassés du type *Dreadnought*. En 1913, cette puissante escadre, capable de se mesurer avec la flotte anglaise de Malte, notre escadre de Toulon ou la marine italienne, fera son apparition dans la Méditerranée : elle y modifiera l'équilibre des forces. Cette résolution, qui engage une si grosse dépense, prise quelques jours après la fin de la récente crise, en précise le sens et en

souligne le résultat. Elle est de nature à faire craindre que, loin de clore l'ère des complications, la crise que nous venons de vivre n'en soit que le prélude; elle signifie que, dans les mers qui entourent la péninsule balkanique, l'Autriche-Hongrie est décidée à faire figure de puissance maritime, à ne céder à personne l'empire de l'Adriatique et à revendiquer, dans tous les événemens de l'Orient méditerranéen, un rôle de premier plan. Le prince Louis de Bavière, dans une allocution, a célébré comme un progrès du germanisme cet accroissement prochain des forces offensives de l'Autriche-Hongrie ; les journaux allemands ont aligné les futurs cuirassés, à côté de ceux de l'Empire, en face de la flotte britannique, tandis que la presse anglaise constatait avec humeur la difficulté croissante de maintenir le principe du *two powers standard.* Ainsi viennent se classer les incidens particuliers de la vie politique dans l'ensemble des grands faits et des évolutions générales : vue de très haut, la récente crise apparaît comme un épisode de la rivalité anglo-allemande; c'est du moins l'un de ses aspects.

Succès de la Triple Alliance, mais surtout succès de l'Allemagne. Elle a très habilement tiré parti de la crise ouverte par le baron d'Æhrenthal. S'il est vrai, comme l'a dit le prince de Bülow, qu'il fut « informé en même temps que l'Italie et la Russie, » il sut du moins n'en pas prendre ombrage ; il a joué avec à-propos le rôle d'allié fidèle pour rester l'allié indispensable. Il est rare que l'infinie complexité de la vie politique permette de mûrir et de mener à bien des desseins longuement prémédités; le grand homme d'État est celui qui apprécie en réaliste les circonstances et sait les faire tourner à son avantage. Adolf Stein, dans son curieux livre sur *Guillaume II,* dit, du prince de Bülow qu'il est « presque toujours le diplomate qui bâtit son système sur les faiblesses des autres. » Le chancelier de l'Empire a, dans la dernière crise, parfaitement justifié cette définition. Durant les premières semaines, il parle des événemens d'un ton détaché, comme d'incidens qui n'intéressent l'Allemagne qu'à cause de ses alliances : sa seule politique sera d'être un allié fidèle; il montrera même plus de zèle que les traités ne l'exigent, car il promet l'appui de l'Allemagne, même pour le cas où l'Autriche se croirait obligée de prendre l'offensive. Il se lie ainsi à l'Autriche pour la bonne et la mauvaise fortune, mais, du même coup, il la lie à lui : il sait que, dans toute association, c'est tou-

jours le plus fort qui conduit. Il prépare pour l'Empereur le rôle du Neptune de Virgile jetant son *quos ego* et calmant d'un geste l'émotion des flots. Depuis six mois la diplomatie européenne se démenait sans aboutir, s'empêtrait dans les redites : l'Empereur et le chancelier choisissent le « moment psychologique, » et, montrant d'un geste les soldats et les canons de l'Empire, terminent la crise en quelques heures; après quoi, ils paraissent sur le devant de la scène en sauveurs de la paix européenne. C'est l'Allemagne qui, grâce à cette tactique habile, recueille aujourd'hui les bénéfices. Comme deux chevaux de la même écurie, l'Allemagne et l'Autriche ont été d'intelligence pour faire la course; mais, si c'est l'Autriche qui a mené le train, c'est l'Allemagne qui gagne le prix.

La conférence avortée a été pour l'Allemagne l'occasion d'une revanche de sa déconvenue à la conférence d'Algésiras; les deux crises se sont développées dans des conditions sinon analogues, du moins comparables, mais elles diffèrent par la conclusion. De même que la question du Maroc n'avait été qu'un « prétexte, » — le mot est du prince de Bülow, — pour essayer la force de résistance de l'entente franco-anglaise, de même aussi la question de Bosnie a été une occasion de mettre à l'épreuve la triple entente de l'Angleterre avec la Russie et la France. Si l'issue n'a pas été la même, ce n'est pas à la solidité de l'une ou de l'autre combinaison qu'il en faut demander le secret; mais, au Maroc, l'Allemagne était mal engagée, elle nous cherchait une querelle maladroite; dans les affaires de Bosnie, au contraire, c'est la Russie, nous l'avons montré, qui n'avait pas les mains libres. Il sera permis de dire aussi que, du côté de la Triple Entente, la campagne de Bosnie fut moins bien conduite que celle d'Algésiras.

Tout l'effort de la politique allemande s'emploie à glisser le levier aux jointures de l'alliance franco-russe et de la Triple Entente et, en exerçant une pesée au moment opportun, à les disloquer. L'Alliance franco-russe rompue ou relâchée, la France resterait seule avec l'Angleterre, son armée serait isolée en face des masses allemandes: les puissances occidentales, qualifiées de « révolutionnaires, » demeureraient seules en face de l'alliance restaurée des trois empereurs. En mêlant la séduction à l'intimidation, la diplomatie allemande cherche à détacher la Russie. Les démarches pacifiques faites par le Cabinet de Paris pour

aider son allié à sortir sans guerre de la situation difficile où il s'enfonçait, dénaturées par les agens allemands, sont représentées à Pétersbourg comme un manquement à nos devoirs d'alliés. La presse allemande, se servant adroitement des exagérations de la nôtre, amplifie les moindres incidens et dépeint la France comme le foyer de toutes les révolutions. A Berlin et à Vienne on multiplie les efforts pour faire oublier au Tsar et à ses ministres la pression menaçante exercée sur eux. Dès le lendemain du jour où M. Isvolski céda aux représentations du comte de Pourtalès, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et le *Fremdenblatt* publiaient des notes, inspirées par la Wilhelmstrasse et le Ballplatz, où ils se donnaient beaucoup de mal pour expliquer que jamais l'Allemagne n'avait exercé la moindre pression à Pétersbourg, encore moins formulé des menaces, et qu'elle n'avait agi que dans l'intérêt de la Russie; il fallait donc se garder de croire aux inventions des journaux malveillans. La même tactique continue : caresses et intimidation ; on a été jusqu'à lancer la fantaisiste nouvelle de négociations en vue d'une alliance entre l'Autriche-Hongrie et le Japon pour faire échec à la Russie. La presse et la diplomatie expliquent chaque jour aux Russes que l'appui de la France et de l'Angleterre est impuissant à servir leur politique balkanique et qu'en prévision des événemens graves qui peuvent survenir dans l'Empire ottoman, c'est avec la Triple Alliance, et particulièrement avec l'Allemagne qu'une entente serait profitable; l'Allemagne pourrait aider la Russie à retrouver, en la partageant avec l'Autriche, l'influence que la jalousie de l'Angleterre lui a ravie au Congrès de Berlin. En face des Jeunes-Turcs, que l'on représente comme voués à l'impuissance, de la France et de l'Angleterre liées à eux par des affinités révolutionnaires, c'est aux trois empereurs qu'il appartient de régler le sort de l'Orient. Telles sont les amorces à l'aide desquelles on tente de capter la confiance des Russes. C'est trop faire injure à leur clairvoyance. Ce ne sont ni les caprices des souverains, ni même les sympathies des peuples qui décident des alliances, — l'Italie en est la preuve; — tant que subsistent les conditions historiques qui les ont fait naître, les alliances demeurent. Celle de la Russie et de la France est née du Congrès de Berlin et de la politique de Bismarck. Entre l'Autriche et la Russie, l'option n'est pas moins inévitable aujourd'hui, pour l'Allemagne, qu'au temps où Bismarck s'efforçait

en vain d'en éluder la nécessité; les motifs qui ont obligé le puissant chancelier à s'y résoudre subsistent, plus forts aujourd'hui que jamais, puisque jamais les rapports entre la Russie et l'Autriche n'ont été aussi dangereusement tendus. Bismarck voulait qu'au moins, entre Berlin et Pétersbourg, il y eût toujours « un fil; » ce fil, les derniers incidens l'ont rompu, et il sera difficile de le renouer. Guillaume II ne pardonne pas au Tsar et à M. Isvolski leur politique d'entente avec l'Angleterre; on rapporte qu'après l'entrevue de Reval, l'Empereur aurait dit, en parlant de M. Isvolski : « Il me le paiera. » A l'entrevue, que l'on annonce prochaine, entre Nicolas II et Guillaume II, l'Empereur déploiera toute sa puissance de séduction, de fascination, le prince de Bülow toute sa souplesse ondoyante, pour entraîner le Tsar et ses conseillers, pour les séparer de leurs alliés et de leurs amis, afin de les mieux dominer. On peut prédire qu'ils n'y réussiront pas.

Depuis Sadowa, l'Autriche-Hongrie s'interdisait les initiatives téméraires : le baron d'Æhrenthal a rompu avec cette méthode. Ses audaces ont donné plus de relief à la politique autrichienne, plus d'accent à sa diplomatie; mais l'Autriche a-t-elle recueilli des avantages proportionnés à ses sacrifices et au trouble qu'elle a jeté en Europe? Elle a remporté une victoire diplomatique incontestable; « mais, écrit le comte Rudolf Waldbourg dans la *Deutsche Revue* du mois de mai, depuis Olmutz, l'Autriche se méfie un peu des victoires diplomatiques. » Dans cette simple évocation tient tout un monde de souvenirs cruels sur lesquels il n'est pas nécessaire d'insister.

L'Autriche a réalisé l'annexion de la Bosnie-Herzégovine : c'est un très brillant avantage; les nouvelles provinces sont l'Hinterland naturel des côtes Dalmates; elles relient les ports de l'Adriatique avec les plaines du Danube. Mais l'Autriche en avait déjà la possession sans contrôle. Elle a renoncé à ses droits sur le sandjak de Novi-Bazar et à ceux qu'elle tenait de l'article 29 du traité de Berlin sur les côtes du Montenegro ; elle a payé 56 millions de francs à la Turquie ; le boycottage lui en a fait perdre environ 150; elle en a dépensé plus de 100 en armemens et mobilisation. C'est payer cher une acquisition déjà réalisée en fait depuis trente ans. On comprend cependant qu'elle ait jugé nécessaire de rendre définitive la situation, malgré tout précaire, de la Bosnie. Mais peut-être le plus difficile n'est-il pas fait : un échange de signatures ministérielles ne suffit pas à régler toutes

les questions. L'annexion a soulevé en Hongrie le plus vif mécontentement; les chefs de tous les grands partis l'ont désapprouvée, sans en excepter même le comte Andrassy dont le père fut, au Congrès de Berlin, le premier plénipotentiaire austro-hongrois et conclut la Triple Alliance. La Bosnie annexée, que va-t-elle devenir ? Hongroise, autrichienne ou pays d'Empire ? La difficulté est si grave et menace d'entraîner des conséquences si dangereuses que le ministère commun n'a pas encore osé l'aborder. Quels effets pourra avoir, pour l'équilibre intérieur de l'Empire, cet accroissement considérable de l'élément slave ? C'est encore une question très complexe qu'il nous suffit aujourd'hui de poser. L'avenir des Slaves du Sud est, pour l'Autriche et pour la Hongrie, le problème de demain. Le comte Rudolf Waldbourg, dans l'article que nous avons déjà cité, constate que les Croates, les Serbes, les Slovènes, tous les Slaves du Sud, tendent vers l'unité, et il émet l'avis que la politique autrichienne ne doit pas s'opposer à cette volonté manifeste, mais que son intérêt est de lui donner elle-même satisfaction. La monarchie austro-hongroise, dit-il en substance, n'a pas pour mission d'opprimer les Slaves, elle doit au contraire les protéger; c'est donc sous l'égide des Habsbourg que cette unité doit trouver sa réalisation; le groupe compact des Slaves du Sud entrerait ainsi dans l'Empire comme une unité nouvelle. Il faut rassembler les Slaves du dedans, protéger économiquement ceux du dehors (c'est-à-dire, pour parler net, faire entrer la Serbie dans un Zollverein); le centre des Slaves des Balkans ne doit être ni Belgrade, ni Cettigne, mais la monarchie danubienne avec sa civilisation supérieure. Les peuples dont une partie est placée sous le sceptre des Habsbourg s'étendent jusqu'au cœur des Balkans : c'est une indication pour l'avenir; il faut que l'empire austro-hongrois s'avance dans la péninsule pour civiliser et mettre en valeur le pays : tel est le programme.

Ces vues d'avenir semblent bien être celles qui ont décidé la marche en avant de la politique austro-hongroise et l'annexion de la Bosnie; mais elles se heurtent à des difficultés que les derniers événemens n'ont fait que compliquer. Le sentiment national serbe a été froissé; il existait à peine, on l'a créé; les journaux ont fait campagne non seulement contre le royaume de Serbie, mais ils ont attaqué la nationalité serbe avec une violence injurieuse. En Autriche même, et en Hongrie, les agrariens sont résolus à

contrecarrer une politique douanière qui permettrait l'entrée de l'Empire aux produits agricoles et au bétail serbe; or les agrariens représentent la grande propriété foncière, c'est-à-dire la force sociale la mieux organisée de la double monarchie. Les Hongrois, de leur côté, regardent la Croatie comme une dépendance de la couronne de Saint-Étienne et la Bosnie comme une annexe de la Croatie; la seule idée de trialisme soulève des tempêtes au delà de la Leytha. Malgré tant d'obstacles, cette politique pourrait devenir, pour l'Autriche, celle de l'avenir, mais c'est à la condition qu'elle ne suivra pas jusqu'au bout les conseils de la *Deutsche Revue* et qu'elle ne verra pas, dans l'annexion de la Bosnie, le prélude d'une expansion dans la péninsule des Balkans. L'Autriche-Hongrie est une puissance danubienne, non balkanique. Le baron d'Æhrenthal, en renonçant aux droits de l'Autriche sur le sandjak de Novi-Bazar, a fait un acte de sagesse et a posé lui-même les bornes au delà desquelles l'expansion autrichienne vers le Sud deviendrait le plus dangereux des leurres. Le geste du vainqueur de Sadowa l'y pousse; est-ce une raison pour qu'elle s'y laisse entraîner? Une politique d'émancipation slave poussée jusque dans les Balkans ne peut manquer d'amener une mésintelligence radicale et probablement un conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Russie pour le plus grand profit de la Prusse. La leçon des derniers événemens est, à ce point de vue, assez éloquente pour ne pouvoir être méconnue. En face d'une Russie hostile, le Cabinet de Vienne sera toujours obligé de faire appel au concours de Berlin. Il en sera ainsi, *mécaniquement*, chaque fois que l'Autriche s'engagera trop avant dans la politique balkanique. Nous l'avons écrit ici, le 15 décembre, et nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons dit, au contraire: expansion au Sud, pour l'Autriche, égale péril au Nord.

L'article de la *Deutsche Revue* proteste, non sans raisons, contre l'opinion, propagée par certains journaux étrangers, qui assimile l'expansion autrichienne à une expansion allemande et attribue à l'alliance austro-allemande un but pangermaniste. Il faut en effet se garder de confondre le groupe bruyant mais peu nombreux des pangermanistes avec la masse patriote et nationaliste des Allemands d'Autriche; il faut aussi tenir compte des autres races. Il est certain que l'Autriche, aujourd'hui plus que jamais, veut être elle-même et avoir sa politique indépendante; elle l'a prouvé en s'engageant dans l'affaire de Bosnie, son

but, en créant une flotte puissante, est moins de faire dans la Méditerranée la politique de l'Allemagne que d'y affirmer sa propre personnalité. La grande puissance danubienne entend devenir un rempart aussi bien contre le pangermanisme prussien que contre le panslavisme russe. Vienne, à mi-chemin du monde oriental et du monde occidental, point de rencontre et de fusion des races germanique, slave et hongroise, est admirablement placée pour devenir un centre de rayonnement civilisateur.

Le roi d'Italie a répondu par un télégramme chaleureux aux dépêches de ses deux alliés. Mais la politique de l'Italie est aujourd'hui ce qu'elle était hier. Les mêmes nécessités y déterminent les mêmes tendances. En adhérant à l'alliance austro-allemande pour en faire la Triplice, l'Italie a eu surtout en vue de neutraliser, en y entrant, les dangers qui pouvaient résulter pour elle d'une si puissante combinaison établie sur sa tête, au delà de ces Alpes d'où les *tedeschi* ont toujours regardé avec convoitise les grasses plaines du Pô et de l'Adige. Si l'Autriche et l'Allemagne font, dans les Balkans, une politique d'expansion et d'influence, l'Italie a besoin d'être avec elles pour que cette politique ne se fasse pas contre elle. C'est en considération de l'Italie et de ses souverains que, dans la dernière crise, le Montenegro a obtenu quelques satisfactions ; elles avaient été promises, à Salzbourg et à Desio, à M. Tittoni par MM. d'Æhrenthal et Isvolski. On a pu croire, au début des affaires bosniaques, que l'Italie associerait sa politique à celle de la Russie, et l'on a parlé, à ce moment, dans quelques journaux, d'une quadruple entente. Et, de fait, l'Italie a de bons rapports avec les puissances de la Triple Entente ; elle ne peut pas séparer sa politique de celle de l'Angleterre, et il est certain que le succès de l'Autriche, suivi de la création d'une forte escadre dans l'Adriatique, ne sont pas vus dans la péninsule sans un vif dépit et sans de naturelles appréhensions. Mais la situation géographique, économique et militaire de l'Italie l'oblige à des ménagemens envers tous ses voisins ; sa politique est écartelée entre des nécessités contradictoires également urgentes. Le roi Victor-Emmanuel a envoyé une dépêche affirmant sa fidélité à la Triple Alliance ; mais l'anniversaire de Solférino a donné lieu à des manifestations francophiles ; dans son discours, M. Marcora, président de la Chambre, a insisté sur la nécessité, pour les Italiens, d'être bien armés « afin que la patrie ne subisse plus jamais le joug de

l'étranger qui guette à la frontière. » Il faut toujours tenir compte, quand on apprécie la politique de l'Italie, des difficultés redoutables inhérentes à sa situation dans le monde ; il faut aussi se souvenir que, depuis les temps de Caton d'Utique, les dieux eux-mêmes, en Italie, sont du parti du plus fort.

V

Ce que l'on peut dire de la Russie, de l'Angleterre et de la France, se dégage, par antithèse, de ce que nous venons de montrer à propos des puissances tripliciennes. — Rien de plus naturel, de plus légitime que la surprise douloureuse de l'opinion russe à la nouvelle de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. En 1878, la Russie victorieuse a été obligée de soumettre intégralement le traité de San-Stefano au Congrès qui l'a dépouillée des avantages acquis au prix d'une si rude campagne; en bonne justice, elle était fondée à espérer que l'Europe tiendrait à honneur d'évoquer devant une conférence et de discuter l'annexion à l'Autriche de la Bosnie-Herzégovine délivrée du joug turc par le sang des soldats du Tsar. Mais, comme l'a dit Bismarck, « l'indignation n'est pas un état d'esprit politique, » lorsqu'on n'est pas prêt à la soutenir par la force. M. Isvolski a eu une double illusion : il a trop écouté les plaintes d'une opinion qu'il lui appartenait de retenir et de diriger, et surtout, il a cru à la vertu intrinsèque des mots et des formules diplomatiques, tandis que seuls comptent, dans la bataille, les intérêts et les forces. De là sur le terrain diplomatique, son échec; il était impliqué, nous l'avons montré, dans les conditions mêmes où la lutte s'est engagée. Mais, en réalité, la Russie n'a rien perdu ; elle a cédé à des menaces parce que ni elle, ni ses alliés ou amis ne voulaient faire la guerre pour la Bosnie. C'est là le fait qui domine toute la crise malgré les efforts qu'on a multipliés à Vienne et à Berlin pour en voiler la brutale réalité; il éclaire la Russie sur ce que dissimulent les avances de la diplomatie allemande; séparée de ses associés, la Russie serait fatalement vouée à être, en Orient, comme elle l'a été en 1878, la dupe de l'amitié allemande. Elle sait que, depuis Bismarck, l'Allemagne a opté en faveur de l'Autriche. Dans ses récens déboires, la Russie a recueilli un autre enseignement dont elle a déjà commencé à tenir compte : c'est que, dans les grands conflits internationaux,

les argumens ne sont rien, les baïonnettes sont tout, même lorsqu'elles restent au fourreau. Profitant de la leçon, une fois de plus, comme après le traité de Paris, elle se recueillera, elle réorganisera son armée, elle complétera son outillage économique. La Russie, qui a l'espace, a besoin du temps.

La politique de la Grande-Bretagne, durant la dernière crise, n'a pas varié dans son objet, ni dans ses principes ; elle n'a pas cessé, se prévalant du protocole de Londres de 1871, de déclarer que l'Europe seule avait qualité pour modifier, soit dans une conférence, soit par des négociations directes, ce que l'Europe avait fait. Elle ne s'est pas départie non plus d'une attitude nettement pacifique ; le voyage du roi Édouard à Berlin, le 9 février, en a été la preuve et le signe. Enfin elle est restée invariablement fidèle à l'entente cordiale avec la France et la Russie. Mais, dans l'exécution, son gouvernement paraît avoir manqué de décision et ses agens l'ont mis, parfois, en contradiction avec lui-même. Au moins dans les premières semaines, Londres a donné aux revendications des Serbes des encouragemens dangereux qui ne pouvaient être suivis d'aucun concours effectif. La situation difficile du Cabinet libéral, l'extrême nervosité de l'opinion surexcitée par les polémiques quotidiennes au sujet de la flotte, expliquent en partie ces incertitudes dans l'application. A Vienne, la politique britannique a donné l'impression d'être dominée par la préoccupation constante de la rivalité maritime de l'Angleterre avec l'Empire germanique et d'avoir voulu faire payer à l'Autriche-Hongrie sa fidélité à ses alliances ; la presse anglaise et, sur le continent, les organes qui passent pour suivre les inspirations du *Foreign Office*, ont mené contre l'Autriche une campagne très vive : or il est toujours vain d'attaquer avec des mots lorsqu'on n'est pas décidé à aller jusqu'aux armes.

La politique française a été très simple et très nette. Des conversations de M. Pichon avec M. Isvolski, et des déclarations publiques de ce dernier, il résultait que la Russie était résolue à s'en tenir, dans l'affaire de Bosnie, à une action diplomatique fondée sur le droit public européen : notre appui fut acquis d'avance à toute proposition ayant ce caractère. En face d'un conflit diplomatique entre l'Autriche et la Russie, le rôle de la France était de soutenir son alliée, — elle n'y a pas manqué, — mais aussi de préparer, par une politique de conciliation, l'entente finalement nécessaire : c'est ce qu'elle a fait. Elle a réussi

à maintenir ses bonnes relations avec Vienne, afin d'être toujours en situation de servir de médiatrice entre les deux adversaires. Lorsqu'elle a cru que la Russie s'engageait trop avant dans une campagne sans issue, elle le lui a dit, car, sans une franchise absolue, il n'est pas de bonne entente durable. Elle a pris, pour arriver à une solution, des initiatives qui, peut-être, n'ont pas toujours été appréciées à leur valeur : nous avons vu comment l'accord franco-allemand du 9 février avait été le point de départ d'une tentative d'intervention conciliatrice, faite d'accord avec nos alliés, et qui fut sur le point de réussir. On dit que certaines personnalités du parti réactionnaire et germanophile, en Russie, ont essayé de présenter le maintien de bonnes relations entre Vienne et Paris comme contraire à nos devoirs d'alliés ; comment ne pas voir que le seul moyen qui fût à la fois efficace et pacifique, de seconder la politique russe, était, pour nous, de ménager notre crédit pour pouvoir remplir, au moment opportun, le rôle de médiateurs ; il est superflu d'ailleurs de discuter des insinuations auxquelles ni la loyauté du Tsar ni la finesse de M. Isvolski n'ont pu s'arrêter un instant ; les faits parlent d'eux-mêmes assez haut.

L'attitude du gouvernement français vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie s'inspire d'une conception générale du rôle de cette puissance dans la vie européenne. La France regarde une Autriche forte comme un élément indispensable à l'équilibre et à la paix générale. La puissance qui règne sur la grande artère de l'Europe, le Danube, qui a ses deux têtes à Vienne et à Budapest, avec la Bohême, comme un bastion avancé, en face de l'Allemagne et, sur la Méditerranée, la fenêtre ouverte de Trieste, est admirablement placée pour exercer sur l'Europe une action de stabilité, de juste et nécessaire conservation ; mais c'est à la condition qu'elle soit elle-même un élément d'ordre et de paix ; le jour où elle se lancerait dans une politique d'expansion, elle deviendrait le plus dangereux facteur de troubles dont elle serait certainement la première victime. Tant qu'elle ne fera qu'affirmer sa personnalité et sa vitalité, la France n'a aucune raison d'en prendre ombrage : elle ne recommencera pas, sachant où elle mène, la politique de Napoléon III. L'accord austro-russe de 1897 a donné à l'Europe une longue période de paix. En face de complications possibles dans les Balkans, le rôle des diplomaties française et anglaise nous paraît être de renouer, entre Vienne et Pétersbourg, le fil imprudemment rompu par les audaces du

baron d'Æhrenthal; si elles n'y parviennent pas, le moindre incident dans les Balkans peut devenir l'origine des pires calamités.

La France a fait la preuve, dans la dernière crise, que son alliance et ses amitiés n'ont pas d'objet caché ; elles n'ont qu'un but, le maintien d'un juste équilibre et de la paix générale. L'Allemagne a rendu justice à la politique ferme, loyale et prudente de M. Pichon en signant l'accord qui clôt le différend marocain ; l'Autriche-Hongrie, par sa diplomatie et par sa presse, a témoigné qu'elle avait apprécié ses efforts pacificateurs. La politique française a correspondu au vœu unanime de tous les peuples et de tous les rois en travaillant de son mieux à une paix dont le monde n'a jamais eu plus besoin.

Cette rapide revue des États européens qui ont été particulièrement mêlés à la dernière crise serait incomplète si nous ne disions un mot de quelques pays balkaniques.

L'annexion de la Bosnie-Herzégovine et la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie ont d'abord provoqué l'indignation et les plaintes de la Turquie régénérée : en réalité, les derniers événemens ont consolidé, consacré, le régime constitutionnel. Les Turcs ont perdu deux provinces qu'ils ne possédaient plus, en fait, depuis trente ans, mais ils ont reçu, de l'Autriche comme de la Bulgarie, de grosses indemnités qui ne valent pas seulement par le secours matériel qu'elles leur apportent dans un moment difficile, mais surtout par la démonstration qu'elles fournissent des égards auxquels toutes les nations se croient tenues en présence du vaillant effort de régénération des Ottomans. A la solution de la crise, c'est peut-être, tout mis en balance, la Turquie qui a le plus gagné.

L'Europe compte un roi de plus, mais il ne serait pas vrai de dire que, par là, il n'y a rien de changé en Europe. La Bulgarie, qui était déjà une force, est devenue une puissance. Elle entrera, comme un appoint décisif, dans toutes les combinaisons qui peuvent se préparer en Orient ; il ne se fera rien, dans les Balkans, sans qu'elle y ait un rôle considérable et sans qu'elle y recueille la meilleure part des bénéfices. La France a suivi avec un tout particulier intérêt, avec une sympathie qui n'est pas demeurée platonique, le jeu merveilleusement souple et nuancé du roi Ferdinand Ier : la prudence s'y marie à l'audace ; la réalité pacifique y fait contraste avec les démonstrations belli-

queuses; le petit-fils de Louis-Philippe sait, avec un art consommé, peser sans frapper, utiliser la belle armée qu'il a créée sans pourtant s'en servir, obtenir de grands résultats sans rien sacrifier. Pour lui et pour son peuple, l'amitié autrichienne est une nécessité de situation, imposée par le voisinage roumain, et l'amitié russe une nécessité de cœur; entre les deux, le roi Ferdinand évolue avec une élégance qui déconcerte les rancunes et désarme les malveillances. De l'amitié autrichienne, il profite pour proclamer au bon moment l'indépendance de son État et sa propre royauté; sur l'amitié russe, il compte pour reconnaître et affermir sa couronne : comment ne pas accueillir en roi le souverain qui apporte, sur le cercueil du grand-duc Wladimir, les larmes reconnaissantes de tout un peuple? Quand les circonstances l'exigent, le tsar des Bulgares sait parler haut, appuyé fortement sur son peuple et sur son armée : les cérémonies de Tirnovo, les fêtes de Philippopoli et de Sofia ont eu très grand air; un peuple et une dynastie y célébraient leur jeunesse et leur vitalité. Et s'il était permis, après la victoire, de se souvenir des incertitudes du combat, combien il serait intéressant, pour un psychologue, de montrer le nouveau roi, pris entre les impatiences de son peuple et sa propre vision des réalités, attiré vers Constantinople et retenu par les conseils pressans de l'Europe, obligé de compter avec les Turcs et avec les Bulgares de Macédoine, avec les Roumains et avec les Serbes, avec Londres et avec Paris, tiraillé entre Vienne et Pétersbourg! On admirerait en Ferdinand Ier, sur un théâtre encore trop exigu, un grand acteur du drame de l'histoire.

Nous croira-t-on si nous disons que la Serbie, à la dernière crise, n'a rien perdu, et même qu'elle a gagné quelque chose? Le paradoxe est moins fort qu'il n'en a l'air. La Serbie n'a jamais possédé la Bosnie, et sa querelle avec l'Autriche fait penser au jugement du singe, dans la fable :

... Toi, loup, tu te plains, quoiqu'on ne t'ait rien pris,
Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

Sous les yeux de l'Europe, les Serbes ont fait preuve d'union, de sang-froid, aussi bien dans la résistance que dans la soumission à l'inévitable; ils ont sonné avec crânerie des airs de bravoure, tout en étant résolus à ne point partir en guerre et à céder aux menaces suprêmes; ils ont noué et consolidé leur bon accord

avec le Montenegro; les soldats ont acquis plus d'esprit militaire, et les politiques plus de sagesse; les diplomates ont été à la hauteur des plus habiles. Enfin, et surtout, la Serbie a incarné un principe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; le progrès des démocraties rapproche chaque jour l'heure où ce principe aura enfin, dans le droit public européen, une expression juridique et où, de révolutionnaire qu'il paraît encore, il deviendra un élément de conservation et d'ordre. La Serbie, malgré les apparences, a obtenu ce qu'elle voulait : elle a posé, au bon moment et dans les termes les plus avantageux pour elle, la question de la nationalité serbe : la solution regarde l'avenir.

Un article, qui n'est lui-même qu'une conclusion, ne comporte pas, à proprement parler, de conclusions : elles ressortent d'elles-mêmes de tout ce que nous avons tenté d'expliquer. Il en est une pourtant, plus générale et plus incertaine aussi, qui, si l'on va au fond des choses, se dessine, d'une façon encore imprécise, derrière la trame des événemens. Des frissons de guerre ont couru, à certains momens, sur l'Europe; et pourtant, l'impression que l'on garde de cette mêlée diplomatique, c'est qu'aucun gouvernement n'a, si l'on nous permet l'expression, marché à fond. Est-ce parce qu'il a manqué un Bismarck? Sans doute. Mais le génie des Bismarck est fait de leur divination des passions obscures qui bouillonnent sourdement dans l'âme des peuples. Bismarck a fondé la grandeur prussienne sur l'idée allemande d'unité. Pour quelle grande cause oserait-on actuellement jeter les nations européennes à la bataille? Pour la royauté commerciale de l'Angleterre ou la suprématie militaire de l'Allemagne? A ces terribles ruées des peuples les uns contre les autres, il faut un puissant support d'idéologie : on ne l'aperçoit pas aujourd'hui. L'Europe souffre de la gestation douloureuse d'un état social nouveau, et c'est, au moment de déchaîner la tempête des batailles, la conscience plus ou moins claire de ce travail interne qui arrête le bras des rois. Le monde slave, toutefois, et le monde oriental font exception : là, le principe des nationalités, issu de la Révolution française, n'a pas encore opéré tous ses effets. C'est pourquoi la question du slavisme et celle de l'avenir de l'Empire ottoman sont les inquiétudes de demain

RENÉ PINON.

POÉSIES

STANCES

Il ne faut souhaiter de voir un trop long âge
Et mieux vaut mourir tôt que de vivre longtemps,
Car fol est qui s'acharne à porter au visage
L'aspect de la vieillesse et le masque du temps!

Qu'un autre trouve en soi la constance et la force
Qui le fassent durer, content de ce qu'il est!
A mon sens, l'arbre mort dont ne croît plus l'écorce
Encombre le taillis et gâte la forêt.

Aussi, non dans l'hiver, mais en mon plein automne,
Veux-je que, d'un seul coup, m'abatte le destin,
Pour qu'en tombant mon soir encore se couronne
Du feuillage compact qui parait son matin,

Et, pour que le tranchant du fer qui le taillade,
Au delà de la fibre et de l'aubier vivant,
Rencontre au cœur du tronc la chair de la Dryade
En qui s'empourpre encor la sève de mon sang!

LA VEILLÉE

Venez. Je vous promets pour réjouir vos yeux
La lampe familière et le foyer joyeux
Où la pomme de pin vivement allumée
Craque et pétille en flamme à travers la fumée.
Les volets seront clos. La porte sur vos pas
Se fermera pour que les fâcheux n'entrent pas;
Et, si l'un, cependant, comme une ombre importune,
Soudain, entre nous deux, se montrait par fortune,
Je prendrais cet éclat de marbre, d'un fronton
Tombé, et recueilli devant le Parthénon,
Et qui repose là sur le coin de ma table,
Et j'en lapiderais ce spectre détestable.

Car, ce soir, nous voulons, graves, seuls et pieux,
Parler en liberté des héros et des dieux
Et nous ressouvenir de la Grèce immortelle
En redisant tout haut ce que nous savons d'elle.
Tous deux, n'avons-nous pas foulé son sol sacré
Et vu dans l'air divin au couchant empourpré
Ou dans le ciel plus clair et que l'aurore teinte,
Le soleil se lever ou mourir sur Corinthe?

C'est pourquoi, tout un soir, alternativement,
Tandis que brûleront la pomme et le sarment,
Tour à tour, et pareils à des Bergers d'églogue,
Nos voix répéteront l'éternel dialogue
Auquel, de siècle en siècle, un même écho répond
Et qui chante l'honneur de la Terre au beau nom;
Et, chacun, évoquant du fond de sa mémoire
Des images de paix, d'héroïsme et de gloire,
L'un vantera le temple et l'autre la cité,
La montagne neigeuse et le golfe argenté;
Et nous célébrerons la lumière qui dore
Les marbres d'Éleusis, d'Égine et d'Épidaure.

Et nul ne troublera notre veille. Parfois,
Lorsque l'émotion fera trembler nos voix,
Et que nous nous tairons d'avoir nommé sans crainte
Quelque antre fabuleux ou quelque source sainte :
Hippocrène et son flot, Delphes et son laurier,
Alors, presque peureux et prêts à le prier
De ne pas nous punir de notre audace impie,
Nous croirons voir rôder, dans la chambre assombrie
Où la lampe charbonne auprès de l'âtre éteint,
Fantôme familier à la fois et hautain,
Quelque vieux roi d'Argos paternel et farouche
Qui, loin de châtier nos yeux et notre bouche,
D'un geste, à son baiser, tendra l'antique anneau
Où rue en l'or massif l'empreinte d'un taureau.

LE MIROIR

Les Dieux m'aiment, Passant ; c'est pourquoi je suis morte
Dans l'éclat parfumé de ma jeunesse en fleur ;
Jusqu'au trépas ma joue a gardé sa couleur,
Et mon corps est léger au destin qui l'emporte.

Que le printemps sans moi reparaisse, qu'importe !
Ne crois pas que mon sort mérite quelque pleur
Parce que, quand viendra l'été lourd de chaleur,
Je ne m'assoirai plus sur le seuil de ma porte ;

Je ne regrette rien de la clarté du jour.
J'ai vu ta face, ô Mort, et ton visage, Amour !
A qui fut doux l'amour la mort n'est pas cruelle.

Je descends vers le Styx et non vers le Léthé,
Car, pour me souvenir que, là-haut, je fus belle,
N'ai-je point le miroir où riait ma beauté?

LE DON

J'aurais pu, comme un autre, à la panse du vase
Dessiner d'un beau trait la figure des Dieux :
Mars irrité, Bacchus, Apollon radieux,
Neptune et son trident, Mercure et son pétase;

Ou bien, sur la paroi dont le contour s'évase,
J'aurais pu te montrer, pour réjouir tes yeux,
Les Trois Grâces avec le chœur mélodieux
Des Neuf Muses qu'à la fontaine suit Pégase.

Mais, sachant ton respect des lignes, j'ai voulu
Qu'il se dressât en sa beauté, debout et nu,
Sans que dansât autour la Nymphe ou le Satyre,

Et si pur en son galbe éloquent et sacré
Que tu crusses, en regardant son flanc pourpré,
Entendre un chant d'amour aux cordes d'une Lyre !

LA ROSE

En voyant mourir cette rose
Dans ce vase de bronze obscur,
Je songe à sa pareille éclose
A l'ombre tiède du vieux mur,

Dans ce doux jardin de septembre
Que, du Palazzo Venier,
Par la fenêtre de ta chambre,
Nous contemplions, l'an dernier.

Et c'est l'automne de Venise
Qui renaît en mon souvenir
Avec sa grâce où s'éternise
L'été qui ne veut pas finir.

Je te revois sur la lagune,
Glissant comme en un ciel marin,
Ainsi qu'un noir croissant de lune,
Gondole, quartier d'astre éteint!

Voici le canal et la porte,
Et ces façades de palais
Dont le marbre irise l'eau morte
Des fantômes de leurs reflets...

Et ce balcon où l'on s'étonne
De ne plus voir, sur le rideau,
Se pâmer encor Desdémone
Dans les sombres bras d'Othello!

LE REFUGE

Je ne veux rien de vous, ce soir, en ma pensée,
O mon pays lointain,
Ni rien de vous non plus, ma jeunesse passée,
Dont le feu s'est éteint!

Que votre souvenir impatient renonce
A me parler tout bas,
Laissez l'écho dormir où se perd et s'enfonce
La rumeur de vos pas!

Je suis venu chercher sur ce brûlant rivage,
Que bat un flot plus clair,
Pour un autre moi-même, un autre paysage,
Et j'ai passé la mer.

Je n'écoute plus rien des voix que mon oreille
Écouta trop longtemps
Et que me murmurait la parole vermeille
De ta bouche, Printemps!

Mes yeux ne veulent plus suivre dans les allées
De ton jardin moussu,
Automne, les espoirs et les ombres voilées
Qui m'ont longtemps déçu!...

C'est pourquoi, sous ce ciel torride et monotone,
D'azur pacifiant,
Je suis venu chercher le lourd repos que donne
La terre d'Orient;

Et, sans que rien de plus occupât ma pensée,
Tout le jour, jusqu'au soir,
J'ai regardé mourir cette rose enlacée
A ce beau cyprès noir.

LA MOURADIÉ

Le vieil Imân à turban vert, maigre et courbé,
Égrène un chapelet qui glisse sous son pouce
Et, devant nous, d'un geste très pieux, il pousse
Silencieusement, la porte du Turbé.

Les quatre murs sont blancs sous le dôme bombé,
D'où, par un trou rond, coule une lumière douce,
Et, dans le sarcophage empli de terre, pousse
Un peu d'herbe à l'endroit où la pluie a tombé.

C'est ainsi que voulut dormir son dernier somme
Mourad, sultan de Brousse, aux yeux d'Allah, pauvre homme,
Sous la coupole ouverte aux orages du ciel,

Lui qui se fit tailler, humble en sa gloire altière,
Afin d'être mieux prêt à l'ordre d'Azraël,
Un carré de cuir brut pour tapis de prière!

LE TURBÉ VERT

C'est un vainqueur qui dort sous la pompe persane
De ces riches carreaux dont l'enduit transparent,
En sa couleur changeante et son reflet errant,
Montre des fleurs d'émail que nul hiver ne fane.

Mais à quoi bon avoir, pour la foi musulmane,
Par le sabre imposé la règle du Coran,
Et que t'aura servi ce tombeau, Conquérant,
Puisque le vil talon du giaour le profane?

Malgré ta gloire, ô Mohammed, tu n'es plus rien!
Ton nom fait-il songer à son éclat ancien
Cette fillette assise à l'ombre d'un platane,

Et qui, l'œil mi-voilé lorsque passe un chrétien,
Caresse, en regardant ton Turbé de turquoise,
Le petit lièvre roux que sa main apprivoise?

RETOUR D'ORIENT

Ce n'est plus aujourd'hui ton aube qui m'éveille,
O divine clarté
Dont l'ardeur éclatait triomphale et vermeille,
Au ciel ensanglanté!

Ce soleil sans éclat qui s'abaisse et se couche
Au bout de l'horizon
N'est plus l'astre brûlant dont la pourpre farouche
Mourait sur Ilion.

La lune qui blêmit à ma vitre morose
Et ne l'éclaire pas,
Ce n'est plus vous, lune d'or jaune ou d'argent rose,
Qui brilliez sur Damas!

Puisqu'il en est ainsi, faites, de leurs embrasses,
Tomber à longs plis lourds
Les rideaux refermés que fatiguent les masses
De leur pesant velours;

Allumez, suspendue au plafond de la chambre,
La lampe en verre peint
Où versa doucement son huile couleur d'ambre
La jarre d'Aladin.

Sur le divan profond où le corps se renverse,
Qu'on étende avec soin
Cette étoffe de Brousse et ce tapis de Perse
Que l'œillet brode au coin;

Posez auprès de moi cette aiguière au col fourbe,
Et dont le bec mord l'eau,
Et tirez ce beau sabre étincelant et courbe
Du cuir de son fourreau ;

Donnez-moi ce flacon qui garde encore enclose
En un vivant sommeil
L'odeur qu'eurent jadis le jasmin et la rose
A mourir au soleil...

Puis laissez-moi. Je vais abaisser ma paupière
Et fermer maintenant
Mes yeux pleins de l'ardente et terrible lumière
Des midis d'Orient !

LA MÉDAILLE

Leonellus Marchio Estensis. Opus Pisani Pictoris.

Qu'il soit mort par le fer, le poison ou la peste,
Podestà magnanime ou tyran redouté,
Plus d'un n'est devenu pour la postérité
Qu'un nom que nul ne loue et que nul ne déteste

Mais toi, ce que tu fus ta médaille l'atteste,
Et ton brusque profil en sa jeune fierté
Par l'airain a conquis presque l'éternité.
L'Art t'immortalisa, Lionel, marquis d'Este.

Le grand Pisanello, père de ta mémoire,
N'en assura-t-il pas la durée et la gloire
Dans ce disque de bronze où tu sembles vivant,

Et qui, sur son revers, en des poses pareilles,
Modelés par un pouce héroïque et savant,
Montre deux hommes nus qui portent des corbeilles ?

LE JEUNE ORFÈVRE

Mieux qu'aucun maître inscrit au livre de maîtrise.
J.-M. DE HEREDIA. *Le vieil Orfèvre.*

Il n'est pas défendu, quand le maître est sorti,
Ayant, sa tâche faite, achevé sa journée,
Qu'au lieu de délaisser la forge abandonnée,
A son tour, au travail s'exerce l'apprenti.

Le voilà seul. Sa main touche sur l'établi
Le poinçon glorieux et par qui fut signée
La bague au fier chaton savamment façonnée
Où brille le béryl dans l'or courbe serti.

Mais soudain, rougissant de sa naïve audace,
Il lui semble qu'un œil le raille et le menace
Dans le rubis farouche et le clair diamant;

Hélas! son nom encor n'est pas inscrit au Livre
Et, modeste, il s'essaie à fixer humblement
Une perle de verre en un cercle de cuivre.

CORNEILLE

Lorsque par lui le Cid tira sa jeune épée,
La France tressaillit d'un tragique frisson
A voir le fils venger — et de quelle façon! —
La paternelle joue indignement frappée.

Puis ce furent Horace et, de pourpre drapée,
Rome tendant les bras à ce fier nourrisson,
La clémence d'Auguste et sa noble leçon
Et Rodogune avec Polyeucte et Pompée.

Mais le feuillage meurt avant l'arbre vieilli,
Et le plus beau laurier défend-il de l'oubli
Puisque son siècle fut ingrat au grand Corneille?

Et qu'il fallut, un jour, que la Postérité,
Pareille à quelque Cid en qui l'honneur s'éveille,
Rajustât sa couronne à ce front irrité?

AU BAS D'UN PORTRAIT DE MOLIÈRE

Le valet qui friponne et le tuteur qui peste,
Le pédant, le marquis, le sot et le barbon,
L'apothicaire, le fâcheux, tout lui fut bon,
De l'esclave rustique au Jupiter céleste;

L'intrigue et l'imbroglio, la gambade et le geste,
La mascarade, la seringue et le bâton,
Et jusqu'au Turc obèse à turban de coton,
Et le sac de Scapin et les rubans d'Alceste.

Mais, farce à la chandelle ou haute comédie,
De tout ce qu'inventa sa verve, son génie
En a fait de la vie et de la vérité;

Et c'est pourquoi ces yeux, ce front et cette bouche
Reçurent le baiser de l'Immortalité,
Qui, d'abord, avaient pris leçon de Scaramouche!

LA JOURNÉE DE RACINE

Le poète Racine a fini sa journée :
Le coude sur la table, il songe. Est-il content?
Et le bec de la plume au bruit intermittent
Ne mord plus sous sa main la page égratignée.

A-t-il d'une épigramme élégamment tournée
Trouvé la pointe acerbe et le trait irritant?
Non, un plus noble soin l'a tenu haletant,
Et voici qu'il relit la scène terminée.

Son regard, dont parfois l'expression trop fine
A fait dire de lui : le perfide Racine,
Est très tendre, très fier, très pensif et très doux,

Car il fut, tout le jour, ô douleur, ô délice!
Témoin des beaux adieux qu'adresse sans courroux,
A Titus qui la fuit, la reine Bérénice.

L'ESPOIR SUPRÊME

Qu'importe si la tombe à présent où tu dors
Et qui ne fait de toi qu'un mort d'entre les morts
N'arrête point les pas de la foule rapide
Par son urne pompeuse ou par sa pyramide?
Et si son marbre dur ou son solide airain
N'attire pas les yeux du passant incertain
Et de ceux qui, devant les grandes destinées,
Courbent pieusement leurs têtes inclinées!
Que d'autres, pour montrer leur faste ou leur orgueil,
Sur leur cendre avec soin scellent des blocs de deuil,
Ne te suffit-il pas, à toi, que tu reposes
Sous ce cyprès aigu qu'enlacent quelques roses?
Et, si nul ne s'attarde autour de ton tombeau,
N'est-ce donc pas assez qu'il y chante un oiseau?
Et, si même, en un jour futur, de l'humble pierre,
Que rongera la mousse et couvrira le lierre,
Ton nom s'efface, eh bien! que t'importe, pourvu
Que l'ombre de l'amour y pose son pied nu?

HENRI DE RÉGNIER.

LES TRIBUNAUX POUR ENFANS

I

C'est un lundi. Dans le vestibule où s'ouvrent, face à face, la 8e et la 9e Chambre, le public n'est pas celui des autres jours. Du moins, devant la porte de la 8e, les femmes sont en majorité, des femmes du peuple, têtes nues ou coiffées de chapeaux très modestes, la plupart ayant passé la quarantaine, visages fatigués de travailleuses qui ont eu à élever des enfans, à faire marcher un ménage. On entre dans la salle d'audience. Voici, aux places du public, des femmes encore et peu d'hommes; à la barre, quelques avocats; au banc des prévenus, des enfans, rien que des enfans. C'est ici, en effet, le Tribunal pour les enfans. Les gardes les introduisent, au fur et à mesure que leurs causes sont appelées, et l'on voit, l'on entend ceci à travers les bavardages et les rires de l'auditoire, où, par momens, éclate un sanglot.

Pierre L... est un petit gaillard de quinze ans, robuste, déluré, les yeux hardis, la mâchoire avancée. Le président l'interroge:

— Tu es tourneur en optique. Tu n'as jamais été condamné; mais tu ne te conduis pas bien. Un matin, tu as abordé un vieux journalier et tu lui as demandé l'heure; le vieillard a tiré sa montre : aussitôt tu as sauté dessus et pris la fuite...

— J'étais pressé, dit Pierre.

Il est enchanté de ce tour; il rit, et le public rit aussi :

— Ah! tu trouves cela risible, reprend le président. C'est un vol pourtant : il n'y a pas de quoi rire... Et vous, madame, demande-t-il à la mère, qu'entendez-vous faire pour votre fils?...

— Oh, monsieur, il ne m'écoute jamais : je n'en veux plus !...

— Maître Rollet ? interroge encore le président. Vous ne le réclamez pas ?

M° Rollet, directeur du *Patronage de l'enfance*, consulte son lieutenant, M° Marcel Kleine :

— Monsieur le président, le Tribunal va sans doute envoyer cet enfant en correction : je verrai si je peux le prendre.

Le Tribunal, en effet, acquitte Pierre L... « comme ayant agi sans discernement, » et l'envoie en correction jusqu'à sa vingt-et-unième année.

— Qu'avez-vous dit, que vous alliez le prendre ? demande, à mi-voix, la mère, à M° Rollet.

M° Rollet lui explique qu'il va étudier le dossier et l'enfant. Si l'un et l'autre lui paraissent trop mauvais, il laissera Pierre partir pour la colonie pénitentiaire. S'il aperçoit au contraire des chances de relèvement, il se fera remettre l'enfant par l'administration, et il le gardera au régime plus doux du patronage, mais avec la menace de lui faire réintégrer, à la moindre faute, la maison de correction.

— Ah ! bien, dit la mère ; mais vous aurez du mal !...

Les gardes ont amené une jeune fille, Germaine R... Elle n'a pas seize ans, et elle est extrêmement jolie. Elle n'ignorait pas qu'elle était jolie, on ne le lui laissa pas ignorer, et ses mœurs furent des plus légères. Cependant, elle manifeste beaucoup de regrets : le *Patronage des Libérées* offre de la recueillir ; le Tribunal l'acquitte et la confie à ce patronage.

Jacques L... et Henri D... ont volé aux Halles des branches de mimosa. Ils les revendaient deux sous chacune, sur le boulevard Sébastopol ; ils allaient aussitôt porter leur recette, dans un débit de la rue Quincampoix, à deux hommes qui les employaient à ce métier, et tous ensemble buvaient de l'absinthe. Ils ont à peine quinze ans ; ce sont de petits dégénérés, faces blêmes et scrofuleuses, corps étiques. Ils font une mine assez pitoyable. Le Tribunal les acquitte, et les confie à l'Assistance publique.

Georges C..., âgé de quinze ans, employé chez un commerçant, a volé dans un tiroir la monnaie d'un billet de 1 000 francs qu'il était allé changer. Puis il est parti pour Nancy, où il a dépensé une partie de cet argent. C'est un garçon à l'air doux et timide ; il a été entraîné par un camarade plus âgé que lui. Il pleure, et sa mère le réclame : il est acquitté et rendu à sa mère.

Voici encore Émile V..., qui a quatorze ans : il est pâle, chétif, avec des yeux très intelligens : il a pris un foulard à un étalage.

— Il ne recommencera plus, monsieur, je vous le jure ! proteste la mère ; rendez-le-moi !

— Vous le rendre, fait le président, je veux bien ; vous êtes une brave femme, travailleuse, économe. Mais vous êtes une mère un peu faible. Les garçons, il ne faut pas les rudoyer, mais il faut les tenir. Vous n'avez pas su tenir le vôtre.

La mère insiste en pleurant : le petit Jacques pleure aussi. Les magistrats hésitent. Me Rollet intervient :

— Le Tribunal pourrait essayer de la liberté surveillée...

— Oui, dit le président. C'est bien le cas. Écoutez-moi, madame, et toi aussi, petit. Le tribunal va donner la garde au *Patronage de l'enfance*, et le *Patronage*, madame, vous rendra votre garçon. Il sera libre, il n'aura pas une liberté complète. Un inspecteur le visitera régulièrement, vérifiera s'il travaille, s'il se conduit bien, et fera son rapport à Me Rollet. Alors, de deux choses l'une : ou le rapport sera satisfaisant, et, après quelque temps, la surveillance cessera : l'enfant sera définitivement libre ; ou le rapport sera défavorable, et l'enfant sera repris par le patronage. Ainsi, vous comprenez, madame : nous avons confiance en vous et en ce garçon. Nous faisons un essai. Il dépend de vous et de lui que l'essai réussisse... C'est bien entendu ?

— Oh ! soyez tranquilles, messieurs, et je vous remercie. Bien sûr qu'il sera sage et que j'y veillerai...

Elle a séché ses larmes, et se retire, enchantée.

D'autres enfans se succèdent sur les bancs, et le tribunal continue d'appliquer tour à tour ces mesures si diverses... Les exemples qu'on vient de voir sont assez significatifs pour permettre de se faire, sur ce tribunal et sur la justice qu'il rend, une opinion éclairée.

C'est un bon tribunal et c'est une bonne justice, si l'un et l'autre ne sont point parfaits. Assurément, il y a trop de monde à cette audience ; on fait trop de bruit. Magistrats et avocats s'efforcent ensemble, et avec raison, d'atténuer ce que l'appareil judiciaire a toujours d'un peu solennel et théâtral. Mais il n'est pas facile de se tenir à une mesure convenable. Il semble qu'on tombe un peu trop dans la familiarité, et que les petits prévenus n'y aient plus ni la crainte de la justice, ni le sentiment de leur faute. En revanche, si ce n'est plus la justice, c'est encore

le théâtre; tout ce monde qui emplit la salle regarde, écoute, rit ou s'émeut, comme au théâtre, et sur son banc, pour peu qu'il y ait quelques dispositions, l'enfant est comme un acteur sur les planches. Tout cela n'est pas très heureux. Il reste cependant que les enfans ne sont plus mêlés, comme ils l'étaient jadis, aux adultes, hommes et femmes, dont ils entendaient, — avec quelle curiosité! — raconter les méfaits : en outre chacun d'eux comparaît seul, de telle manière qu'il n'a pas l'occasion de s'instruire par le récit des exploits d'un autre. Il reste encore que ces trois magistrats, qui, tous les lundis de l'année, ne jugent que des enfans, prennent l'habitude de ces justiciables, si différens des autres. Il reste enfin qu'aidés par les représentans de patronages, les magistrats peuvent choisir la mesure la plus capable d'assurer le relèvement du petit prévenu. La diversité des mesures attire tout de suite l'attention, et c'est peut-être le meilleur résultat de cette juridiction. Ses avantages se résument en ceci : elle est spéciale aux enfans ; elle facilite les mesures les plus variées et notamment celle de la liberté surveillée.

II

Comment en est-on venu à consacrer ainsi, exclusivement, aux enfans, l'audience d'une Chambre correctionnelle, alors que nos Codes établissent pour tous, mineurs comme adultes, la même juridiction? Comment est-on arrivé à des pratiques telles que la liberté surveillée, qui ne sont prévues par aucune de nos lois? C'est une histoire singulière, et bien qu'elle commence à être connue, elle mérite d'être racontée encore une fois.

Pour en trouver l'origine, il faut remonter à une dizaine d'années, traverser l'Océan et s'en aller dans l'Illinois jusqu'à cette ville étonnante de Chicago, qui offre le prodige d'une civilisation intellectuelle et morale, développée avec le même élan que la croissance matérielle. Avant 1899, la situation de l'enfant, au regard de la loi pénale, y était fixée par la règle la plus rudimentaire et la plus fausse. Avait-il moins de dix ans? Il ne comptait pas; il était libre de vagabonder, mendier, voler; il pouvait à loisir faire son apprentissage de malfaiteur. Avait-il plus de dix ans? Il devenait du coup pareil au majeur, c'est-à-dire qu'il était arrêté, poursuivi, condamné, enfermé avec les adultes. La démoralisation inouïe de l'enfance, suite nécessaire

d'un tel système, inquiéta les Sociétés charitables, les clubs féminins et le barreau. Parmi les réformes que chacun proposait, une idée domina : il fallait séparer l'enfant coupable des adultes criminels; il fallait le mettre hors de la loi pénale qui suppose, comme condition de la faute, le discernement et le sentiment de la responsabilité : il fallait en un mot considérer en lui, non pas le fait délictueux, vol ou autre, fût-il grave, mais sa personne même, pour adapter à son individu les meilleurs moyens de relèvement. D'où la nécessité d'examiner avec soin cet enfant, de le connaître et de gagner sa confiance, de choisir non pas tant une sanction à sa faute qu'une mesure appropriée à son caractère et à son milieu, enfin de lui faire voir son intérêt à se bien conduire, de le suivre quelque temps, longtemps même, dans ses efforts. Les tribunaux ordinaires n'avaient ni loisirs, ni compétence pour une pareille tâche. Mais, depuis 1890, des *Children's courts* (1) fonctionnaient en Australie; depuis 1894, au Canada, et, plus anciennement encore, dans le Massachusetts, toutes avec la mission, non pas tant de juger les enfans coupables que d'exercer sur eux une tutelle attentive. Ces institutions, quoique donnant de bons effets, avaient passé quelque peu inaperçues. Les comités d'études de Chicago résolurent d'en essayer pour leur État; un projet de loi fut envoyé à la législature : plusieurs fois ajourné, il fut enfin voté et devint la loi du 1er juillet 1899. C'est de ce moment que datent la renommée et le succès du « Tribunal pour enfans. » Le grand mouvement de Chicago devait rayonner au loin, entraîner le monde entier; et les raisons en furent à la fois la force propre de cette institution originale, et la forme que l'État de l'Illinois sut lui donner.

Tout enfant abandonné ou coupable, garçon âgé de moins de seize ans, fille âgée de moins de dix-huit ans, sera conduit devant une « juridiction spéciale : » et ces mots sont pris au sens le plus exact. Sans doute les tribunaux d'arrondissement et de comté (*circuit courts* et *county courts*) peuvent juger en principe. Mais dans les comtés de plus de 500 000 habitans, et, par suite, dans toutes les grandes villes, les magistrats du tribunal d'arrondissement désignent un ou plusieurs d'entre eux pour juger les enfans : une salle spéciale leur est réservée; et cette

(1) Littéralement : cours d'enfans.

juridiction prend le nom de *Juvenile court*, tribunal juvénile. Voilà la règle nouvelle. En fait, le tribunal spécial, dans l'Illinois comme dans les États qui l'ont si vite imité, ne comprend qu'un seul juge. Les audiences se tiennent ou dans une salle spéciale, ou dans la salle ordinaire, mais alors à certains jours; le public n'y pénètre pas; l'enfant, même, n'a pas d'avocat, puisqu'il est devant son tuteur, non devant son juge. Dans cette comparution, qui se réduit à un tête-à-tête, le magistrat ne s'inspire que de sa conscience et de l'intérêt de l'enfant. D'ailleurs, seul à décider, il est seul aussi à faire l'instruction, et souvent même à surveiller l'exécution de sa sentence. La spécialité est complète : un juge pour les enfans, qui ne s'occupe que d'eux, qui est seul à s'en occuper.

Que peut-il décider? C'est le second point, l'objet essentiel de la campagne réformiste de Chicago. Aucun magistrat ne peut envoyer à la prison un enfant âgé de moins de douze ans. La séparation entre les adultes et lui est absolue. Ce que le juge a le droit et l'habitude de faire, c'est de le confier soit à une institution d'État, soit à une personne respectable, soit à une association; c'est aussi de le déférer à la Cour d'assises pour l'envoi en correction. Pour les sanctions de la faute, pour la protection de l'avenir, c'est encore une rigoureuse spécialité.

La réforme se complète par une grande nouveauté, l'organisation de cette pratique ingénieuse et hardie que nous définissons en français par les mots de « liberté surveillée. » Sous le nom de *probation officers*, le juge a auprès de lui des auxiliaires, personnes expérimentées et de toute confiance, qui vont lui servir à tenter une épreuve de la plus décisive importance. La maison de correction ou la colonie pénitentiaire, la Société de patronage ou la personne charitable qui s'offre à recueillir l'enfant, ce sont des ressources, assurément, pour lui épargner la prison, pour le sauver des dangers de la rue, mais ressources exceptionnelles et qui doivent rester telles. Où donc est-il naturel que l'enfant vive et grandisse? Dans sa famille. Et, de même, il est naturel, il est nécessaire qu'il ne soit pas simplement préservé des contacts mauvais, mais qu'il apprenne à se servir de sa liberté, puisque, à vingt et un ans auplus tard, il sera libre. Or, tout de suite, on veut que, dans sa famille même, il fasse cet apprentissage. Cela ne va pas sans de sérieuses précautions; il faut que la famille offre des garanties de moralité,

que l'enfant lui-même, entraîné une fois à mal faire, montre la volonté de se bien conduire. Et ce n'est point encore assez. Il faut imposer à l'enfant, comme à la famille, une aide, rien qui ressemble à une inquisition pesant sur elle ou sur lui, mais une surveillance pleine de sollicitude, assez lointaine pour ne pas gêner leur existence, assez proche pour qu'aucun écart ne puisse lui échapper. Le rôle des *probation officers* est d'exercer cette surveillance sous la haute direction du juge. L'enfant, après examen attentif de sa personne morale, après enquête sur sa famille, est remis en liberté. Mais désormais un *probation officer* lui est attaché. Il le sait : il sait qu'il aura à rendre compte de ses actes, de son travail à l'école ou à l'atelier, de sa conduite à la maison. Il s'aperçoit vite qu'il a dans son surveillant, non pas un espion, mais un guide et un ami, qui fait de son relèvement leur œuvre commune, et qui s'y intéresse, s'y passionne, désolé de toute défaillance, enchanté de tout progrès. Ainsi soutenu, il a moins de peine à suivre le droit chemin. Il sait d'ailleurs aussi qu'il va de la sorte soit à la pleine liberté, s'il persévère, soit à l'internement du patronage ou de la maison de correction, s'il retombe dans ses erreurs premières. Le juge, par les rapports du *probation officer*, est tenu au courant de cette marche vers le bien. Il règle la surveillance : il la fait plus stricte ou plus lâche; quand l'épreuve tourne mal, il supprime la liberté; quand elle réussit, il n'a pas besoin de supprimer la surveillance; et l'enfant, de lui-même, vient raconter à son *probation officer*, qui n'est plus que son ami, ce qu'il fait, ce qu'il veut faire, son existence et ses projets.

Une institution nouvelle ne vaut vraiment que par l'expérience et par les résultats. Ces résultats, quant aux enfans coupables, on les connaîtra par le nombre de ceux qui, après une première comparution devant le Tribunal spécial, après l'essai des mesures nouvelles, commettront un second délit : par le nombre des récidivistes. Si l'institution est bonne, ce nombre doit diminuer. A-t-il diminué? Voici les chiffres. A Chicago, en 1905, sur 2071 enfans abandonnés ou coupables, qui ont été mis en liberté surveillée, les récidivistes ont été un peu plus de cent. A New-York, en trois ans, sur 3377 enfans, il y a 574 récidivistes; à Denver, en quatre années, sur 1180 enfans, 40 récidivistes; à Indianapolis, en 1904, sur 250, 6; à Philadelphie, en 1901, sur 1008, 27... La démonstration est éclatante, elle l'est encore davantage si

l'on compare ces chiffres à ceux que chaque ville inscrivait, avant d'avoir les *Juvenile Courts*. La moyenne était de 50 p. 100; la moitié des enfans condamnés, envoyés à la prison, n'en sortaient que pour recommencer leurs méfaits; aujourd'hui cette moyenne est tombée à 10 et même à 5 p. 100 : ce n'est plus la moitié qui succombe de nouveau, c'est le dixième, c'est le vingtième. Tous les autres ont profité de la leçon ; ils ont une bonne conduite et ils ont la liberté : ils sont sauvés.

On ne s'étonnera pas, devant une expérience si probante, que l'institution du Tribunal spécial, à peine votée par l'Illinois, ait été promptement adoptée par les autres États. La Pennsylvanie fut la première à suivre l'exemple, dès 1901 : d'autres vinrent ensuite; il y en a aujourd'hui 24. Tous se déclarent satisfaits et du progrès moral qui rétablit dans l'existence normale un si grand nombre d'enfans, et des avantages pécuniaires qui résultent de ce que, pour tous, la dépense de leur entretien revient à la famille et décharge les finances publiques.

Tandis qu'elle se répandait ainsi aux États-Unis, la réforme était signalée en Angleterre. Une lettre circulaire, envoyée par la *State Children's association*, groupait les réponses unanimement favorables des sociétés qui veillent au sort des enfans. Un des membres de la commission Moseley, M. A. Edmund Spencer, fit un rapport enthousiaste de la simplicité du tribunal spécial, de l'autorité extraordinaire qu'y prenait le juge, des bienfaits de la liberté surveillée. En Angleterre, comme en Amérique, les Sociétés de patronage entraînèrent dans leur campagne les clubs féminins, le Barreau : et tous réunis, pressant sur le gouvernement, déterminèrent des essais qui furent pratiqués dans la plupart des villes industrielles, à Birmingham, à Liverpool, à Manchester, à Glasgow, à Dundee, à Dublin. M. Marcel Kleine, chargé par le Musée social d'étudier cette juridiction, a soigneusement décrit les audiences du tribunal de Birmingham. Présidé par un homme qui est un des grands spécialistes de l'enfance, M. Courtenay Lord, il siège chaque jeudi, dès dix heures du matin, une heure plus tôt que les tribunaux ordinaires, de manière à éviter l'affluence du public; comme en Amérique, chaque enfant est jugé isolément ; la liberté surveillée est la mesure préférée, et elle donne d'excellens résultats : 3 p. 100 de récidives. Depuis cette enquête qui date de 1906, un bill du 27 août 1907 a consolidé, sous forme d'institution définitive, les

heureux essais antérieurs, en permettant aux magistrats de nommer des *probation officers*.

En Allemagne, en Italie, en Suisse, l'attention s'est également éveillée: on y souhaite, on y essaye des tribunaux pour enfans. Ainsi, c'est bien une extension mondiale que l'idée américaine a prise en quelques années ; s'il a jamais été vrai de dire que le consentement universel prouve la force, la sagesse et l'utilité d'une idée, la preuve est faite pour celle-ci, comme il n'y a guère d'exemples qu'elle l'ait été pour une autre.

La France doit à l'iniative d'un ingénieur, M. Julhiet, d'avoir aperçu sous sa forme pratique, avec ses avantages, avec sa simplicité d'exécution, la nouveauté du Tribunal pour enfans. Déjà, on connaissait la loi de l'Illinois, qui avait été traduite et publiée par les soins de la Société de Législation comparée ; d'autre part, des revues anglaises, notamment le *Cornhill Magazine* (1) avaient montré l'effort de propagande qui se faisait depuis 1903 en Angleterre. Mais ces publications s'adressaient à des lecteurs trop peu nombreux. La conférence de M. Julhiet, en 1906, au Musée social, sous la présidence de M. le sénateur Bérenger, porta l'idée nouvelle dans le milieu qu'elle devait intéresser et toucher. M. Julhiet revenait des États-Unis ; il avait vu à l'œuvre le juge des *Children's courts*. Sa conférence présentait en action le juge, les *probation officers*, les enfans ; et parce qu'elle mettait ainsi directement, sous les yeux d'un public très avisé, des personnes telles que le juge de Denver, M. Lindsay, et tout le mouvement des clubs, des patronages, des avocats, gagnant à la réforme, de proche en proche, les États américains, elle produisit un effet considérable. Non seulement elle révéla à tout cet auditoire l'existence et le succès du Tribunal pour enfans, mais elle donna à certains le désir, la volonté de l'établir en France.

III

La conférence de M. Julhiet fut donnée le 6 février 1906. A cette date, nos lois pénales avaient été modifiées par celle du 19 avril 1898 en faveur de l'enfant ; elles allaient l'être un peu plus par celle du 12 avril 1906 ; mais notre système judiciaire

(1) Cornhill Magazine, June 1905 : *Special police courts for Children*, by Mrs Henrietta O. Barnett.

fonctionnait pour le mineur comme pour l'adulte, sans distinction.

Le Code de 1810 fixait à seize ans la majorité pénale. Pour l'enfant au-dessous de seize ans, il prescrivait aux juges d'examiner d'abord s'il avait agi avec ou sans discernement : dans le premier cas, la peine devait être inférieure à celle qu'eût encourue l'adulte ; dans le second, l'acquittement prononcé, l'enfant était ou rendu à sa famille, ou envoyé en correction. La loi de 1898, à la suite de longs efforts, et par l'entente des hommes d'œuvres avec les pouvoirs publics, a réalisé un premier progrès au profit de l'enfant acquitté comme ayant agi sans discernement. Rendre cet enfant à sa famille ou l'envoyer en correction, — ces deux solutions extrêmes étaient imparfaites : l'une parce que la famille pouvait n'offrir aucune garantie, alors que l'enfant avait besoin de bons conseils et d'une direction ferme ; l'autre, parce que l'organisation des colonies pénitentiaires est encore défectueuse et que, si elles suffisent à garder les détenus, elles réussissent mal à en faire des hommes. Il fallait une solution intermédiaire ; la loi de 1898 la fournit, en permettant aux juges de confier la garde soit à un particulier, soit à une institution charitable, soit à l'Assistance publique. Les conséquences de cette mesure ont été des plus bienfaisantes. Quant à la loi du 12 avril 1906, elle a eu pour but d'éviter les courtes peines, trop souvent prononcées contre les délinquans dont l'âge avoisinait celui de la majorité pénale. Elle a porté cette majorité à dix-huit ans : jusqu'à dix-huit ans, le mineur peut donc être acquitté comme ayant agi sans discernement ; toutefois ce n'est que jusqu'à seize ans que, condamné, il bénéficiera d'une peine atténuée, et qu'il pourra, acquitté, être confié à l'Assistance publique.

Telle était la législation. Quant au système judiciaire, quant à la procédure imposée au mineur, il y avait eu, vers 1890, au Tribunal de la Seine, un effort vers la spécialité. Pendant quelque temps, deux juges d'instruction avaient été particulièrement chargés des mineurs. Un procureur général, estimant que cette mission nuisait à la marche générale des affaires, la supprima. Les enfans étaient donc envoyés, suivant le roulement ordinaire, tantôt à un cabinet d'instruction, tantôt à un autre ; de même, suivant la nature du délit et l'encombrement des rôles d'audience, ils étaient déférés indistinctement à l'une ou à l'autre

des quatre chambres correctionnelles, et y comparaissaient mêlés aux délinquans adultes.

Dans cet état, devant ces tribunaux qui jugeaient des causes d'enfans parmi les trop nombreuses causes d'adultes, on comprend quelle hardiesse ce fut de vouloir, sans tarder, une juridiction spéciale. Avec dès lois qui prévoyaient pour les mineurs, en cas d'acquittement, trois mesures : — remise à la famille ; garde confiée à une personne, à un patronage, à l'Assistance publique ; envoi en correction, — il n'y avait qu'un audacieux pour prétendre inaugurer, tout de suite, sans changement dans les lois, la mesure originale de la liberté surveillée.

L'audacieux fut M. Rollet. Vivement intéressé par la conférence de M. Julhiet, il résolut d'appliquer en France cette mesure qui avait si bien réussi à Amérique, et dès le 10 février, quatre jours après la conférence, il fit en effet sa tentative à l'audience de la 8ᵉ Chambre.

Ce fut une scène très curieuse dans sa simplicité. Trois jeunes gens étaient prévenus de vols à l'étalage. L'un des trois, mineur de seize ans, comparaissait pour la première fois : les renseignemens fournis sur lui n'étaient ni très bons, ni très mauvais ; sa mère, veuve, le réclamait et promettait de le surveiller ; mais le Tribunal, craignant que la surveillance ne fût insuffisante, hésitait à satisfaire ce désir. Mᵉ Rollet, alors, s'avança à la barre et proposa aux magistrats la combinaison que voici : « Donnez au *Patronage de l'enfance* la garde de ce jeune homme ; le *Patronage*, au lieu de le retenir, le rendra à sa mère ; mais il le surveillera, et, au moindre écart, le reprendra pour le placer au mieux de ses intérêts. »

Le Tribunal fut séduit par l'ingéniosité de ce moyen qui, sans porter atteinte à la loi, répondait au vœu de la mère et sauvegardait l'avenir de l'enfant. Il jugea comme le demandait Mᵉ Rollet ; et, le jugement rendu, la garde confiée au *Patronage*, l'enfant fut remis à sa mère, pour être surveillé par Mᵉ Guignot, le jeune avocat qui avait présenté sa défense. De ce jour, il est vrai de dire que la liberté surveillée a été établie en France. Il n'était que de trouver le détour adroit et d'ailleurs parfaitement légal, que Mᵉ Rollet avait proposé au tribunal ; le grand mérite de Mᵉ Rollet est précisément de l'avoir trouvé. Comme le propre des idées neuves et justes est de se répandre avec rapidité, tout de suite, les juges d'instruction, avertis, proposèrent à Mᵉ Rollet

d'essayer la même mesure pour des enfans dont les affaires étaient à leur cabinet. Mᵉ Rollet se garda de refuser. Seulement il lui fallait des *probation officers*, pour exercer la surveillance. M. Lépine s'empressa de lui fournir des inspecteurs; un groupe de personnes charitables lui en fournit d'autres: Mᵐᵉ Teutsch, directrice de l'*Œuvre du souvenir*, Mᵐᵉ C. André, directrice des *Libérées de Saint-Lazare*, s'occupèrent des jeunes filles. Avec cette organisation, si rapidement improvisée, la liberté surveillée put entrer dans la pratique du tribunal. Après trois ans révolus, il est possible d'apprécier ses résultats.

Voici, parmi tant d'autres, deux cas significatifs, qui montrent à la fois avec quelle prudence il faut agir, et le bien qu'on peut faire.

Le premier cas est celui d'un étrange garçon qui s'appelait « Nez de veau. » A vrai dire « Nez de veau » était un sobriquet, comme « Bras d'acier » ou « Jambe de cerf. » On donne volontiers ces surnoms dans le peuple des errans. « Nez de veau » habitait, si l'on peut dire, parmi les chiffonniers de cette cité Jeanne-d'Arc qui est un des coins les plus fâcheux de Paris. Il avait quatorze ans, il n'en paraissait pas plus de huit. Il était petit, malingre, avec une figure grosse comme le poing, où ressortait en saillie un nez semblable à un tubercule. Extrêmement intelligent, hardi, rusé, « Nez de veau, » malgré sa petite taille et son âge tendre, était déjà chef de bande: il dirigeait une douzaine de galopins, dont la principale occupation était de *faire les merlingues* (1) au quartier Saint-Médard. Un jour, « Nez de veau » fut pris. Il passa par l'instruction et comparut devant le tribunal. C'était peu de temps après que la liberté surveillée venait d'être tentée. On était encore dans la ferveur et l'inexpérience de cette nouveauté. « Nez de veau, » son jeune âge, son intelligence, sa vivacité, intéressèrent le tribunal: il fut mis en liberté surveillée, c'est-à-dire acquitté et confié à Mᵉ Rollet, qui le rendit à sa famille, en le faisant surveiller par un inspecteur. Or, après quelques jours, l'inspecteur découvrit ce qu'était cette famille, — on ne s'en était point assez préoccupé d'abord, — une famille qui laissait tout juste l'enfant gîter la nuit dans son taudis, mais pour le reste, pour sa nourriture, pour sa conduite, pour l'emploi de ses journées, lui disait : « Débrouille-toi! »

(1) Voler les porte-monnaie.

Libre, « Nez de veau » était en train de se débrouiller, comme par le passé, du côté du quartier Saint-Médard. L'inspecteur s'empara de lui et l'amena à Mᵉ Rollet qui le fit aussitôt partir pour une colonie agricole. Tout d'abord les champs, les arbres, la rivière ravirent ce malheureux petit Parisien. Mais la nostalgie de la rue, du « zinc, » du faubourg, finit par le prendre. Il se sauva. Arrêté encore, il est aujourd'hui en correction. Seule, évidemment, la maison de correction pourra venir à bout d'une nature si profondément pervertie : la liberté surveillée n'est pas faite pour « Nez de veau » et ses pareils.

L'autre cas présente comme par constrate une réussite inespérée. Le petit G..., Breton d'origine, travaillait dans un cirque qui s'était établi dans la banlieue. L'enfant se rappela qu'il avait une parente, rue du Faubourg-Montmartre. Il voulut la voir : accompagné d'un camarade, il vint à Paris, mais, par erreur, se rendit rue Montmartre. Il monta dans la maison dont il avait le numéro, chercha à tous les logemens, ne trouva rien. Quand il descendit, son camarade, las d'attendre, était parti. L'enfant ne savait pas lire : il ne connaissait point Paris : il erra tout un jour, complètement perdu ; enfin, n'en pouvant plus, il entra dans un commissariat. Quand il comparut devant le tribunal, Mᵉ Rollet, qui l'avait vu à la Petite-Roquette et que cette aventure avait touché, le prit en liberté surveillée. La mesure réussit fort bien. Après quelque temps, on fit mieux encore. L'enfant avait le goût de la mer ; on l'engagea sur un bateau. Il s'y comporta de telle manière qu'il a aujourd'hui des galons. C'est à la liberté surveillée, où il commença de se refaire et de se très bien conduire, qu'il doit ces résultats : il le sait et il en garde au Patronage la plus affectueuse reconnaissance.

Au début, le *Patronage de l'enfance* et le tribunal firent quelques essais aventureux dans le genre de celui de « Nez de veau. » Mais l'expérience leur vint très vite, et si l'on considère les résultats des trois années écoulées, on ne peut qu'être satisfait. Dans ces trois ans, 369 enfans ont été mis en liberté surveillée. Or le nombre des échecs ne dépasse pas 111 : cela ne fait qu'une proportion de 23 p. 100. Tout le reste, les 250 autres, placés à la campagne, engagés dans l'armée de terre ou de mer, vivant dans leur famille, ont tiré de la liberté surveillée tout le profit possible : ils sont sauvés. Il fallait démontrer qu'en France, comme aux États-Unis, comme en Angleterre, cette mesure nou-

velle pouvait aider, mieux que les anciennes, au relèvement de l'enfant coupable. La démonstration est faite.

Il convient d'ajouter que l'initiative de M. Rollet a trouvé un concours empressé dans les chefs du Parquet de la Seine, le regretté M. Jalenques, puis M. Monier. Dès le mois de décembre 1906, le procureur de la République, reprenant les erremens de 1890, désigna quatre juges d'instruction pour s'occuper spécialement des mineurs. Puis au mois de mars 1907, le procureur décida que toutes les causes d'enfans seraient jugées, le lundi, par la 8e Chambre correctionnelle. On avait ainsi comme une spécialité de juge d'instruction et de tribunal; après avoir mis en pratique la liberté surveillée, sans qu'on eût touché à la législation ni au système judiciaire, la réforme était accomplie. C'est là un exemple frappant de ce que peuvent obtenir les bonnes volontés d'hommes de cœur, unis par la pensée de la plus haute et de la plus utile charité.

IV

Faut-il en rester là?

Il est invraisemblable qu'après des expériences si convaincantes, un procureur de la République ou un procureur général suppriment, demain, la spécialité des juges d'instruction et du tribunal, et que le tribunal ou les juges refusent la liberté surveillée. C'est invraisemblable, mais c'est possible. Car ces mesures, on l'a vu, n'existent que par le bon vouloir de quelques hommes. Cependant elles sont utiles; depuis trois ans, elles ont fait leurs preuves. Ne serait-il pas temps de leur donner une base solide et définitive par une loi qui, d'ailleurs, les étendrait, au delà de Paris, à toutes les grandes villes? On l'a pensé, et M. Paul Deschanel a pris l'initiative d'une proposition qui établit le Tribunal pour enfans et la liberté surveillée.

Sur la composition et les pouvoirs du Tribunal, une question se posait tout de suite. Depuis deux ans, au Tribunal de la Seine, on a quelque chose qui ressemble à une juridiction spéciale, l'audience de la 8e Chambre, réservée, le lundi, aux causes d'enfans; sans doute cette spécialité peut paraître insuffisante, car les magistrats qui jugent, ce lundi, les enfans, jugent aussi bien, le lendemain, les adultes, et d'ailleurs ils sont, cette année, à la 8e Chambre; le roulement, l'an pro-

chain, ou l'avancement les remplacera par d'autres. On ne pouvait faire mieux. Mais si le Parlement et la loi interviennent, pourquoi ne pas avoir, au lieu de cette imitation imparfaite du Tribunal pour enfans, les *juvenile courts* elles-mêmes, telles qu'elles existent aux États-Unis? Pourquoi ne pas établir le juge unique, *qui ne juge que les enfans et qui est seul à les juger*, qui est leur tuteur aussi, et qui centralise dans ses mains tous les pouvoirs relatifs à l'enfance abandonnée ou coupable?

La réponse devrait être affirmative, semble-t-il, et le juge unique, doté des pouvoirs les plus étendus, devrait être institué, s'il ne fallait compter avec les habitudes juridiques d'un aussi vieux pays que le nôtre, avec les principes essentiels d'une législation pénale, qu'il est difficile de changer. Les Américains ont toujours eu, en matière répressive, le juge unique; il leur était naturel de le donner aux enfans : le contraire les eût troublés. Une règle opposée nous donne, dès qu'il s'agit de délits, la pluralité des juges ; les criminalistes s'accordent à y voir une garantie très forte pour l'accusé, et, récemment, quand la réforme des juges de paix proposait d'attribuer à ces magistrats la connaissance d'un certain nombre de délits, il y eut une protestation vigoureuse qui la fit échouer. Était-ce le moment de demander pour l'enfant le juge unique? Ce n'est pas un juge, dit-on. — Si, il a souvent à juger, même avec des enfans ; il a toujours à juger, lorsque les enfans ont des complices adultes. Que faire dans ces cas qui sont fréquens? Faudrait-il retirer à ces adultes la garantie de la pluralité des juges ; ou bien distraire alors l'enfant de son juge unique pour l'envoyer devant le tribunal ordinaire?... M. Deschanel s'est inquiété de telles conséquences. Il est, d'autre part, averti par une longue expérience que, seules, ont chance d'aboutir promptement les propositions qui ne touchent qu'un détail des lois et des systèmes anciens. Pour obtenir le tribunal des enfans et pour l'obtenir vite, il a donc renoncé à viser dès à présent la perfection américaine, qui n'est peut-être, d'ailleurs, une perfection que parce qu'elle est américaine ; il a proposé simplement ce qu'on pourrait appeler la « consolidation » de la pratique de Paris : dans tout arrondissement dont le chef-lieu compte au moins 100 000 habitans, une Chambre correctionnelle sera chargée uniquement des causes des enfans. M. Deschanel ajoute, et l'idée est excellente : les membres de cette Chambre échappent au roulement annuel. Ils

siégeront donc assez longtemps pour se spécialiser vraiment.

Dès lors qu'on décidait d'accommoder l'institution américaine aux habitudes françaises en matière pénale, il ne pouvait être question de supprimer la publicité. Cette publicité est encore pour nous une des garanties de la défense auxquelles il est difficile de porter atteinte. Cependant M. Deschanel propose que le public soit restreint aux témoins, aux parens, aux avocats, aux représentans des patronages, aux journalistes et aux personnes régulièrement autorisées : pour les causes où des adultes sont impliqués, la publicité complète sera rétablie.

Voilà donc notre futur tribunal pour enfans, en somme un tribunal ordinaire, spécialisé aux causes d'enfans. Quels seront ses pouvoirs ? Puisque c'est une juridiction pareille à toutes les autres, ces pouvoirs seront limités par le Code pénal et les lois existantes : il n'aura pas cette latitude presque absolue dont jouit le magistrat américain. Toutefois, la proposition de M. Deschanel lui accorde quelques attributions, quelques droits nouveaux.

D'abord, et c'est naturellement le but principal de la proposition, il pourra ordonner la mesure de la liberté surveillée ; légale jusqu'ici, mais par un détour de la pratique, cette épreuve excellente aura désormais qualité officielle et juridique. Il y a mieux. Depuis trois ans, elle n'était essayée que sous la responsabilité du patronage qui recevait la garde de l'enfant, et qui, — avec l'assentiment du tribunal sans doute, mais à ses risques et périls, — le rendait à la famille. A l'avenir, le tribunal, prononçant lui-même la mise en liberté surveillée, prend, en quelque sorte, la mesure à son compte. Par suite, c'est lui qui en règle l'exécution. Il désigne les inspecteurs, *probation officers ;* le président reçoit leurs rapports, et, non seulement par eux, mais directement, reste en contact avec les enfans. Au bout du temps pour lequel la mesure a été prescrite, le tribunal statue de nouveau : il la confirme, la retire, la modifie ; même, sans attendre la fin de ce délai, le président, qui sait la conduite de l'enfant, peut le faire citer, si cela lui paraît nécessaire, pour qu'à la mesure déjà prise en soit substituée une autre « plus conforme à son intérêt. » Tout cela, on le reconnaîtra, est très judicieux ; sans rien changer à notre organisation judiciaire, M. Deschanel assure au tribunal spécial quelques-uns des avantages de la *juvenile court,* notamment celui d'exercer sur l'enfant une tutelle, et de

modifier, sans nouveau délit, une liberté dont il ne saurait pas profiter.

C'est dans le même ordre d'idées, et pour donner à ce président un rôle étendu, que M. Deschanel propose de lui transférer les pouvoirs qui appartiennent au président du tribunal civil, quant à l'internement par voie de correction paternelle. Le droit du père de famille est aujourd'hui assez vivement attaqué. Il existe et existera sans doute encore longtemps. Dès lors, n'est-il pas logique de dire que le président du Tribunal pour enfans en aura le contrôle? On a objecté ici que ce changement encouragerait les parens à réclamer plus souvent la correction. Le contraire paraît probable. Le président du Tribunal de la Seine, de même que tous ses collègues des grandes villes, est surchargé de travail. Remettre une de ses fonctions les plus délicates au président de la Chambre des enfans, c'est donner aux mineurs une garantie de plus que la requête de leurs parens fera l'objet d'un examen attentif.

M. Deschanel enfin, poursuivant son œuvre de consolidation, propose de donner force de loi à une pratique aujourd'hui constante à la 8e Chambre. L'âge de la majorité pénale est de dix-huit ans; jusqu'à dix-huit ans, l'enfant peut agir avec ou sans discernement, être condamné ou acquitté. Mais il est bien évident que cette longue minorité se divise elle-même en deux temps : celui qui précède l'âge de treize ans, celui qui vient après. Parler de discernement, de responsabilité, de condamnation pour un enfant au-dessous de treize ans, c'est un non-sens; cet enfant ne devrait pas être « poursuivi, » au sens de ce mot dans la loi pénale, et il arrive que les commissaires de police, hésitant en effet à le poursuivre, le relâchent aussitôt après l'avoir arrêté, ce qui n'est pas non plus une solution satisfaisante. La 8e Chambre a pris le parti d'acquitter *toujours* le mineur de treize ans, et de le remettre à sa famille, à un patronage ou en liberté surveillée. M. Deschanel impose désormais cette solution : le mineur de treize ans « sera toujours considéré comme ayant agi sans discernement. » Le Tribunal choisira entre les diverses mesures, et le plus souvent sans doute, pour peu que la famille soit honorable, ordonnera la liberté surveillée. Ainsi, dans un cas où il ne peut être question d'une poursuite, ni d'une sanction pénale, il n'y aura en fait ni l'une ni l'autre. Les commissaires n'hésiteront plus à retenir l'enfant qui aura vagabondé ou volé ;

car ils sauront que c'est de son relèvement, non de sa punition, que le Tribunal spécial aura à s'occuper.

Le caractère le plus frappant de cette proposition est de demander au Parlement, non pas qu'il tente une expérience législative dont nul ne sait ce qu'elle donnera, mais au contraire qu'il consacre par son vote une expérience de trois années, dont chacun sait qu'elle a réussi au delà de tout espoir. La méthode suivie ici par les Patronages, à l'imitation des États américains, est évidemment la meilleure, et la statistique qu'il présente est le plus solide appui de la proposition. Ce succès dans le passé garantit le succès dans l'avenir. Il faut bien voir d'ailleurs que si, tout improvisé qu'il fût et fort seulement par le concours des intelligences et des dévouemens, le Tribunal spécial a produit d'excellens résultats, la loi lui donnera cette vie véritable, où les institutions se développent et s'épanouissent.

Le rôle du Tribunal pour enfans est considérable ; car c'est à lui que ressortissent tous les intérêts de l'enfance, et, dans les grandes villes, ces intérêts sont multiples : chaque jour en découvre un de plus. Il faut juger les enfans coupables et tout essayer pour leur relèvement ; il faut veiller sur les abandonnés et pourvoir à leur sort ; il faut s'occuper des malheureux, des maltraités. Mais ne faudrait-il pas aussi contrôler l'application de la loi scolaire, et dans cet âge où l'enfant se pervertit, entre dix et treize ans, ne faudrait-il pas obtenir son assiduité ? Après l'école, pour ce temps si périlleux qui suit la puberté, ne va-t-on pas voir bientôt aboutir l'effort qui cherche à rétablir l'apprentissage, et n'est-ce pas aux juges de l'enfant que toutes les difficultés touchant cet apprentissage devront être soumises ? N'est-ce pas eux, enfin, qui devront assurer l'exécution des lois sur le travail des enfans ?

Certes, la tâche s'étendra ainsi, du fait seul que le Tribunal pour enfans sera créé par la loi. Ce sera une belle tâche, et singulièrement utile au pays, pour peu que ceux qui l'assumeront s'en montrent dignes. Il semble qu'elle ait en elle-même l'admirable vertu qui forme rapidement les hommes à leur fonction. On l'a bien vu en Amérique, par l'exemple du juge Lindsay. En France, les magistrats ne manquent pas qui joignent, à un dévouement pareil, le goût et l'art de s'occuper de l'enfance. Au Tribunal pour enfans, ils auront à accomplir une grande œuvre.

Louis Delzons.

MONTYON

INTENDANT DE PROVINCE

L'INTENDANCE D'AUVERGNE (1767-1771) [1]

En 1767, continuant de courir la carrière ouverte aux maîtres des requêtes, Montyon devint intendant de province. Il comptait alors trente-quatre ans. Magistrat, il s'était fait remarquer, dans deux ou trois circonstances notoires, par de louables velléités d'indépendance; courtisan et bel esprit, il s'était mis avec succès au ton du siècle, et, s'il n'avait pas épuisé ce que ses contemporains nommaient la coupe des voluptés, il en avait du moins goûté le fond d'amertume... Pour cet homme distingué, un peu déçu, mais par là même affermi, le moment semblait donc venu de donner toute sa mesure.

Montyon l'entendit bien ainsi; la période de sa vie qui s'étend de 1767 à 1771 est celle où il affirmera, avec le plus d'énergie et de suite, un mérite volontairement personnel, une vertu qui ne se contente pas d'être la vertu, mais qui s'efforce encore de paraître originale. Et lui-même confessera plus tard que le moment où il fut le plus près de connaître l'exaltation et l'enthousiasme, fut le jour où il reçut sa commission d' « intendant et commissaire départi en la généralité de Riom. »

(1) Ces pages sont tirées d'un ouvrage qui paraîtra prochainement à la librairie Émile Paul : *Auget de Montyon*, 1733-1820, d'après des documens inédits, par M. Louis Guimbaud.

I

On sait quelles étaient à l'origine les fonctions et les prérogatives des intendans; on se rappelle qu'envoyés dans les provinces pour y combattre la puissance de l'aristocratie féodale, ils avaient mandat de substituer progressivement à la police, à l'administration et même à la justice des nobles, la police, l'administration et la justice du Roi. Au milieu du XVIII[e] siècle, l'œuvre ainsi entreprise était presque complètement achevée. La noblesse avait oublié ses devoirs féodaux et perdu, dans la plupart des cas, l'habitude de la résidence; elle n'avait conservé que des droits, qu'elle exerçait par l'intermédiaire de régisseurs et de fermiers. Du même coup, elle avait fait la part belle à l'intendant, duquel partaient désormais toutes les initiatives, auquel remontaient toutes les responsabilités et dont l'activité était, pour ainsi dire, sans limites : c'est lui qui présidait aux travaux les plus importans de l'administration, tels que la répartition de l'impôt, la construction des routes, le ravitaillement et le logement des troupes; c'est lui aussi qui descendait jusqu'aux plus petits détails de l'assistance publique ou de l'économie rurale, et qui était maître de ce que nous appelons maintenant les libertés individuelles ou communales : point de paroisse qui pût engager la moindre dépense sans l'aveu de Monseigneur, point de rôdeur qui pût être arrêté ou secouru, — et quelquefois les deux ensemble, — sans un ordre de Monseigneur, point d'animaux même dont on eût voulu combattre les maladies ou améliorer la race, si Monseigneur n'avait pris au préalable le soin de commettre un vétérinaire, de payer les remèdes, de répandre les recettes d'élevage, les conseils empiriques, et les encouragemens officiels...

Ce pouvoir absolu et si étendu se trouvait un peu borné et diminué dans les pays d'États; mais tel n'était pas le cas de l'Auvergne, dont les États avaient cessé de se réunir à partir de 1651, et qui avait perdu jusqu'à son nom d'ancienne province pour devenir purement et simplement « la généralité de Riom. » Celle-ci comprenait le territoire des deux départemens actuels du Puy-de-Dôme et du Cantal, avec une fraction de la Haute-Loire; elle se divisait en sept élections qui forment maintenant

les arrondissemens de Riom, Clermont, Brioude, Mauriac, Aurillac, Saint-Flour et Issoire. On voit par là quelles pouvaient être sa valeur et son importance économiques : alors comme aujourd'hui, des monts du Forez et de la Margeride jusqu'au pied des Dômes, la Limagne étendait sa courbe grasse et pleine et semblait un verger luxuriant, enclos entre des murs de lave; alors comme aujourd'hui, les mûriers fleurissaient au bas des pentes neigeuses, cependant que la vigne puisait une sève plus chaude jusque dans l'ancienne coulée des volcans endormis. Mais, faute de communications et d'une mise en valeur habile, la plupart de ces richesses restaient ignorées; quelques hommes de Cour étaient allés prendre « les eaux du Mont d'Or » et connaissaient de l'Auvergne tout ce qu'on peut entrevoir à travers les glaces d'une berline; d'autres, ayant lu le *Mercure* ou la *Gazette*, savaient que la terre défendue par Vercingétorix et chantée par Ausone, était aussi la patrie de la bête du Gévaudan; tous tenaient qu'elle formait une contrée lointaine et pauvre, abandonnée aux élémens, aux animaux de proie et aux trop fameux paysans, qu'avait décrits La Bruyère.

Par certains côtés, ces idées avaient gagné le ministère et les bureaux, où l'on divisait ordinairement les provinces en trois catégories : les provinces frontières, toujours occupées par la guerre de siège, le passage des troupes, la conclusion des traités, et dans lesquelles l'intendant devait être à la fois un administrateur, un fourrier des armées, et un diplomate; les provinces commerçantes, ornées de grands ports maritimes et de grandes villes industrielles où la fiscalité royale trouvait à s'exercer; enfin, les provinces peu fertiles, qui n'étaient d'aucun secours à l'État et menaçaient plutôt de devenir pour lui un embarras et une charge... L'Auvergne, le Limousin comptaient parmi ces territoires décriés; mais tandis que Turgot, dès longtemps passé maître en l'art de la réclame, avait un peu tiré le Limousin de l'obscurité, ni M. de Balainvilliers, durant une magistrature de vingt années, ni M. da Fortia, durant une apparition de vingt mois, n'étaient parvenus à sauver l'Auvergne du mépris; dès qu'il y fut nommé, Montyon reçut de ses amis des félicitations qui ressemblaient à des condoléances; et, dans le ministère, on lui rappela sur un ton condescendant, qu'il allait occuper un poste de début, où la modestie était, pour ainsi dire, de commande, où la sagesse consistait à éviter l'éclat, le zèle

indiscret, la vertu bruyante, où l'intendant, en un mot, devait choisir et garder pour maxime la devise des préfets heureux : point d'histoires.

Ainsi qu'on le devine aisément, ce rôle d'enfant perdu de l'administration ne fut pas du goût de Montyon; après avoir accepté, avec enthousiasme, l'avancement qu'on lui offrait, il se mit, sans découragement, sur le pied d'un homme qui ne borne pas son activité au rôle de consolateur officiel et distributeur de charités; il s'attacha à transformer véritablement du tout au tout la province que jusqu'à présent on avait simplement songé à secourir. Un dessein aussi hardi supposait le courage et l'habileté de résister tour à tour aux ministres, à la noblesse, aux « communautés, » au peuple lui-même. C'est par les ministres que Montyon commença.

Le contrôleur général de l'époque se nommait Laverdy, ou de Laverdy, ou encore L'Averdy, suivant le soin et la manière que l'on prenait de l'anoblir. Ancien conseiller au Parlement, il s'était enfoncé dans le parti de Choiseul; il y passait pour un homme juste, sinon avisé; le parti adverse le traitait couramment de janséniste, voire de républicain (1). Montyon, toujours indépendant, a tourné vers lui cette pointe : « Le mérite de M. Laverdy auprès de M. le duc de Choiseul fut d'avoir, dans le parlement, attaqué vigoureusement les jésuites dont ce ministre provoquait la destruction; mais on peut haïr les jésuites, les injurier, même les calomnier, sans avoir les qualités d'un grand ministre, et M. Laverdy le prouva (2). »

Il le prouva d'abord en reprenant à son compte une des mesures les plus impopulaires du règne de Louis XIV, le *renfermement des mendians*. On sait en quoi consistait cet expédient, intermédiaire entre l'assistance et la police : quand la misère était grande et que le nombre des claque-dents semblait dangereux pour la paix publique, on les enfermait dans quelque prison, où la faim, le froid et la maladie les décimaient. Après quelque temps, il fallait bien relâcher ceux qui avaient supporté l'épreuve; mais, sans ressources, sans attaches familiales, sans métier avouable, ils redevenaient vagabonds comme devant, et rien n'était changé. Voici pourtant les ordres que reçurent du contrôleur général,

(1) *L'Espion dévalisé.*

(2) Montyon, *Particularités sur les ministres des Finances*, p. 67 de l'édition de Paris.

le 25 novembre 1767 (1), tous les intendans de province : « Des dépôts de mendicité seront créés dans toutes les élections, à raison de un au moins par élection. La maréchaussée aura la charge d'y conduire les mendians notoires. » L'intendant prendra le soin de les nourrir de riz, pain et légume. Encore ne faudra-t-il pas que la dépense excède 3 sols et demi par jour et par tête, et que le pain soit trop bien préparé... « Le pain des mendians doit être inférieur à celui des soldats ; il serait dangereux d'établir aucune espèce de similitude entre des citoyens qui doivent faire la gloire de l'État et des gens qui en sont l'opprobre. » Cette niaiserie solennelle n'eut pas, semble-t-il, le don d'émouvoir Montyon. Il était encore à Paris, et gouvernait sa généralité par l'intermédiaire de son premier commis M. Jaoul ; il chargea celui-ci de préparer les dépôts existans, de chercher des locaux pour les dépôts nouveaux, et d'embaucher des concierges qui fussent à la fois geôliers et cuisiniers, également versés dans la connaissance des écrous et l'art de préparer le riz aux légumes. La lenteur inhérente aux choses administratives s'en mêla un peu. Si bien qu'au mois de février 1768, le renfermement n'était pas encore commencé (2).

Montyon reçut alors de Laverdy certaine lettre plutôt désagréable. « Il est instant, lui disait-on, que vous vous mettiez en état de recevoir les ordres qui doivent être donnés pour la capture des mendians et vagabonds. Si vous tardiez plus longtemps vous sentez bien que tous ceux que l'on chassera des autres généralités reflueront dans la vôtre (3). » L'intendant d'Auvergne ne bougea pas : il se contenta de répondre respectueusement, qu'il ne connaissait pas encore assez sa généralité pour renseigner par lui-même M. le contrôleur général, et il attendit, avec sérénité, la réalisation des maux prédits par ce ministre. Malheureusement, soit qu'ils vinssent, en effet, des autres généralités, soit qu'ils fussent autochtones et proprement Auvergnats, les mendians désolaient l'Auvergne. On en trouvait partout, sous le porche des églises, au seuil des hôpitaux, des couvens, et des auberges, dans les foires et marchés, ou bonnement le long des chemins (4). On en connaissait de sédentaires

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1090.
(2) *Ibid.*, C. 1090 et suiv.
(3) *Ibid.*, C. 1090.
(4) *Ibid.*, C. 1098.

et de nomades, de valides et d'impotens; il y en avait d'industrieux, « dont le métier était de faire des pèlerinages pour les uns et les autres (1), » il y en avait de fantaisistes, « venus en Auvergne pour prendre les bains du Mont d'Or (2); » il y en avait d'humeur folle chez lesquels on pouvait « regarder la mendicité comme une passion difficile à corriger (3); » il y en avait même de pauvres... Mais la plupart semblaient des professionnels invétérés, tel, par exemple, ce Pierre Goualle, du lieu de Goualle, paroisse de Trézioux, qui a femme et quatre enfans, dont le plus âgé n'a que sept ans, et qui « possède de son chef vingt quartonnées de terre, deux œuvres de vigne, six coupées de chenevière, une petite maison et un jardin (4), » — ou tel encore cet « autre que l'on trouve nanti de 260 livres (5). » « Pour peu que cela continue, écrit à l'intendant M. Mignot, subdélégué de Thiers, la paroisse de Domaise et quelques autres fourniront une pépinière de mendians à inonder le royaume : à peine y sont-ils sortis de la coquille, que les enfans y reçoivent des leçons, pour n'être pas à charge à leurs familles (6). »

Du coup Montyon connut qu'il lui fallait agir et faire donner la maréchaussée; mais il y mit tant de précaution, tant de scrupule, tant d'humanité, qu'à chaque instant nous allons le trouver préoccupé de ruiner son propre ouvrage, de réparer les cruautés dont il sera l'involontaire auteur, et d'entr'ouvrir les portes qu'il aura fermées. A Riom, 74 mendians sont amenés par les gens d'armes; 39 seulement sont retenus et renfermés; bientôt, au fond de leur commune geôle, « une femme paraît avoir le principe du scorbut, » cependant qu'une maladie « que l'on caractérise du nom de peste » se manifeste parmi les autres. Montyon dépêche aussitôt un médecin, envoie des remèdes, et déplore l'impossibilité où il se trouve de visiter lui-même les malades prisonniers. A Saint-Flour, M. Chirol, procureur du Roi et lieutenant de la maréchaussée, manifeste un zèle quelque peu excessif et veut condamner aux galères « tous les mendians robustes ou capables de travailler (7). » Montyon l'arrête

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1116.
(2) *Ibid.*, C. 1116.
(3) *Ibid.*, C. 1118.
(4) *Ibid.*, C. 1116.
(5) *Ibid.*, C. 1116.
(6) *Ibid.*, C. 1099.
(7) *Ibid.*, C. 1098.

d'un mot : « La santé, ni la force dont jouit un mendiant ne sont pas des raisons pour le condamner aux galères (1), » et, dans le même temps, il mande à tous les subdélégués d'occuper les renfermés, de « faire couper du chanvre aux hommes et filer du lin aux femmes. » Puis, au printemps, il accourt dans sa généralité; tout paraît y convier les hommes à la liberté et à la vie facile : l'herbe onduleuse des blés, la vigne en fleurs annoncent l'abondance des moissons et des vendanges prochaines; parfumée et diaprée, la Limagne semble un paradis, où il y aurait autant d'élus que d'appelés. Montyon entend cette leçon des choses. Il manifeste son désir de ne conserver dans les dépôts que les vagabonds dangereux, « ceux qui mettent perpétuellement le laboureur à contribution; » sous prétexte de favoriser la fauchaison, et moyennant la promesse faite par les parens des renfermés de leur procurer du travail, il multiplie les élargissemens et ferme les yeux sur les évasions (2). Enfin, le voilà qui harcèle ses subdélégués, ses commis et généralement tous ceux dont il redoute les sévérités maladroites; au mois de mai 1760, on lui a présenté la liste des mendians détenus dans chaque élection; après examen, et sans retard, il marque à Lambert, son nouveau premier commis : « Les six premiers mendians compris dans l'état du dépôt de Saint-Flour y sont depuis trop longtemps; écrire pour en savoir les raisons; ne pas manquer de les relâcher au moment de la moisson (3). » Un peu plus tard, le 9 septembre, Louis Pissis, exempt de la maréchaussée à la résidence de Brioude, « ayant fait rencontre, dans ladite ville, d'un quidam se disant frère de l'ordre de Sainte-Camille, paroisse de Saint-Laurent en Piémont, âgé de soixante-huit ans, possédant un âne et une besace, et faisant la quête comme religieux (4), » — l'arrête, saisit ses papiers et l'envoie en prison. Montyon voudrait bien élargir ce digne quêteur et son âne; mais, vu leur qualité d'étrangers, il est contraint d'en référer à M. de Choiseul qui ne répond pas. Si bien que, le 3 novembre, le frère Nicolas continue de marmonner et gémir dans Brioude, au fond d'une cellule assurément fort monastique, mais peut-être un peu étroite, au gré de son esprit aventureux. « Je viens

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1096.
(2) *Ibid.*, C. 1108.
(3) *Ibid.*, C. 1118.
(4) *Ibid.*

rappeler à Votre Grandeur, » écrit M. Gueynier, subdélégué à Brioude, « qu'un soi-disant ermite est détenu depuis près de trois mois dans les prisons de cette ville. Son sort me paraît digne de pitié, s'il n'est coupable d'aucun crime. » Et aussitôt Montyon décide de tenter une démarche personnelle auprès de Choiseul; ayant persuadé le ministre, il revient en Auvergne avec l'ordre de lever l'écrou; sa joie est si grande, il la contient si mal qu'on croirait voir passer le sauveur de la province (1).

Dans le moment où il réussissait ainsi à diminuer le nombre des *renfermés*, Montyon s'efforçait, par voie de conséquence, de favoriser la création ou le développement des manufactures auvergnates; la verrerie, le tissage et la peinture des toiles, l'industrie de la soie, les pépinières (2), recevaient, grâce à lui, l'approbation et les encouragemens officiels. Mais ce qui leur manquait encore, c'étaient les débouchés, ou plutôt les voies de communication qui permettent d'y parvenir. Dès longtemps, Montyon avait recueilli là-dessus les enseignemens du grand Trudaine et connu l'importance de ce facteur économique, que nous appelons aujourd'hui la route, et qu'il appelait bonnement le chemin. « La facilité des communications, disait-il, forme un peuple nouveau, et les chemins servent au bonheur de l'homme. Ils servent à la propagation des lumières; sous différens aspects, ils servent enfin la richesse; tant qu'il n'existe pas de communications, chaque pays n'est riche que de sa propre richesse, et certaines contrées sont pauvres, au milieu de la richesse générale (3). »

Partant de ces principes, l'intendant d'Auvergne nourrissait et avouait le désir de percer à travers ce pays, en apparence impraticable, un réseau de routes, rattachant, d'un côté, la Limagne, à toute la région industrielle du Forez et du Velay, de l'autre côté, la Basse-Auvergne, productive de céréales, de vins et de fruits, à la Haute-Auvergne, susceptible de pratiquer l'élevage Par une rencontre singulière, ce fut un malheur public, la célèbre disette de 1770, qui lui permit de réaliser en partie cet ambitieux projet.

La récolte de 1769 avait été mauvaise (4); en plein été, dès

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 572.
(2) *Ibid.*, C. 241.
(3) Fragment manuscrit, Archives de l'Assistance publique.
(4) Tous les détails et tous les textes qui suivent, concernant la disette de 1770, en Auvergne, sont tirés des Archives du Puy-de-Dôme, C. 906 à 926.

le 31 août, les officiers municipaux d'Aurillac avaient demandé que l'intendant « eût égard à la disette du bailliage, quand il viendrait faire le département des tailles. » Depuis, les causes de misère s'étaient multipliées et l'hiver rigoureux de 1770 venait d'ôter aux paysans jusqu'à l'espérance d'un sort meilleur. Les blés d'hiver étaient détruits par la gelée, qui empêchait de semer ceux de mars; toutes les racines, telles que carottes, et navets, avaient subi l'atteinte du froid, les fourrages manquaient, et les bestiaux périssaient faute de nourriture.

En vain, le fameux édit de 1764 concernant la liberté du commerce des grains était-il appliqué dans la généralité de Riom. Personne ne songeait à approvisionner des marchés plus ou moins inaccessibles et sur lesquels l'argent se faisait très rare; aux yeux de bien des gens, la disette, presque générale en France, semblait d'ailleurs convenir à ce pays d'Auvergne dont nous avons déjà noté qu'il passait pour un des plus pauvres du royaume. Vers le mois de mars 1770, les plaintes commencèrent à grossir le courrier de l'Intendance : « La misère augmente journellement par la cherté et la rareté du grain, écrit M. Pagès de Vixouses, subdélégué à Aurillac; la multitude des pauvres qui viennent de la campagne fait une surcharge pour la ville... Le mauvais temps achève de mettre la désolation dans le pays, nos montagnes sont encore couvertes de neige. » M. de Mallesaigne, subdélégué à Bort, affirme qu'« il n'est pas un grenier public, ni un particulier, si riche soit-il, qui ait du blé. » M. de Montluc, subdélégué à Saint-Flour, mande qu'il y a « dans la partie de Pierrefort plusieurs gentilshommes pauvres qui souffrent de la disette et risquent de périr de misère, eux et leurs familles. » M. Tournemire, subdélégué à Mauriac, fournit l'état des personnes admises au dépôt de mendicité; lamentable relevé : il y a là, pour un tout petit pays, 29 indigens, dont 4 ayant plus de soixante ans, 4 de quarante à soixante ans, 3 de vingt ans à quarante : les autres sont des enfans abandonnés, dont l'âge varie entre trois et dix-sept ans; et, au regard du nom de chacun d'eux, figure la mention : *n'a que sa mère, qui est hors d'état de le faire subsister*.

Puis, viennent les avertissemens officieux et les doléances privées; un particulier, M. Mionet, écrit, de Thiers, le 1er juillet : « La plupart des petits habitans épuisés sont réduits à mesurer leur pain par onces; d'autres y suppléent par des alimens qui

ne sont faits que pour les animaux. » Un certain chevalier de Menson mande, le 12 juillet, que, dans la paroisse de Combraille, les hommes ont émigré, « laissant mourir les femmes et les enfans chez eux. » De Riom, le 2 juillet, de Lezoux, le 3, de Serpezet, le 11, on annonce de lugubres trouvailles : vieillard assassiné pour quelques sous, loqueteux morts le long du chemin, petit enfant délaissé au coin du carrefour; — la maladie et la contagion s'en mêlent et viennent frapper ceux que la faim a laissés debout ; à Blanzat, à Clermont, à Lezoux, à Auvers, à Murat, des épidémies éclatent que les médecins décorent de noms savans ; mais tous les subdélégués notent que les victimes sont « accablées par l'extrême indigence, plutôt que par la réelle maladie, » et l'un d'eux parle de *délivrance* là où ses collègues sollicitent des secours en argent et des « tablettes de bouillon. »

Montyon n'avait pas attendu ces cris de détresse pour implorer la charité ministérielle; il s'était d'abord adressé à son neveu, M. Maynon Dinvau (1), qui remplaça M. Laverdy au contrôle général. Malheureusement, M. Maynon Dinvau avait beaucoup médité sur les questions de l'économie politique et se préoccupait, avant tout, de mériter une place brillante parmi les adeptes de Turgot ; c'était proprement ce que nous appellerions aujourd'hui un économiste distingué. A ces provinciaux qui avaient faim, il résolut de rappeler quelques principes substantiels, et il répondit : « Ce n'est que de la liberté et de la concurrence du commerce que les villes qui peuvent craindre la disette doivent attendre des secours. Elles doivent appeler et encourager le commerce, en lui allouant des gratifications qui puissent déterminer les négocians à apporter les grains. » Montyon ne se tint pas pour battu ; il répliqua le 20 novembre 1769 et rédigea lui-même la minute de la lettre : « Monsieur, dit-il, permettez-moi de vous observer, qu'en Auvergne, il y a peu de négocians qui méritent ce nom, qu'il y a encore moins de villes qui puissent donner des gratifications, et que, malgré la liberté établie dans le commerce des grains, de malheureux paysans meurent de faim, si l'on ne daigne venir à leur secours. Je sens qu'il pourrait y avoir inconvénient à faire, pour le compte du gouvernement, des dons de grain, dont la répartition dérangerait les spé-

(1) Maynon Dinvau avait épousé la seconde fille de Mme de Fourqueux, sœur de Montyon.

culations du commerce; mais il serait à désirer que l'on voulût bien faire distribuer aux sujets indigens quelques grains qui ne sont point un objet ordinaire de commerce, du riz par exemple. » En même temps, il adressait au sieur Doumère, négociant, rue Neuve-Saint-Eustache, à Paris, un questionnaire sur le riz, son prix, ses qualités nutritives, son mode de rationnement; le sieur Doumère répondit qu'« on donnait, dans l'Inde, huit onces de riz à la viande pour nourrir un homme, et une livre, lorsque le riz n'est qu'à l'eau. » Mais M. Maynon Dinvau ne répondit pas, et ce fut seulement de son successeur, l'abbé Terray, que Montyon obtint, le 4 janvier 1770, l'allocation d'une certaine quantité de riz.

Aussitôt commence une nouvelle série de difficultés : on devait amener le riz en Auvergne, en le faisant naviguer sur l'Allier, et les paysans étaient tenus de le venir prendre au débarquement, avec leurs voitures. Mais la plupart d'entre eux ne possédaient pas de voiture; d'autres n'avaient plus d'attelage; ceux-ci étaient empêchés de faire cent pas par le mauvais état des chemins; ceux-là s'entêtaient à refuser un aliment dont ils n'avaient jamais goûté, et auquel ils préféraient délibérément « du pain de son ou des écorces d'arbres. »

C'est alors que Montyon conçut l'idée d'employer ces pauvres gens, d'intelligence confuse et de volonté désemparée, à quelque travail facile qui leur rapportât de quoi vivre à leur accoutumée, et qui les tirât de leur sombre inaction, tout en profitant au bien public. Voici comment il résumait lui-même le plan qu'il avait formé.

« J'ai cru devoir, dit-il, partir de ce principe que le Roi n'était ni assez riche, ni assez puissant, pour secourir la multitude immense des indigens; j'ai donc distingué les pauvres en valides et en invalides. Aux invalides, j'ai assuré la subsistance par le moyen de distributions de grains et principalement de riz; aux valides, j'ai procuré des travaux publics, et m'en suis bien trouvé. L'aumône devenant le prix du travail, et le salaire étant médiocre, on est en effet assuré qu'il ne sera rien donné que vu le besoin réel... La soumission au travail pour une rétribution est le certificat le plus constant de la *réalité* du besoin. »

Lorsqu'il s'agit d'exécuter ce programme, Montyon révèle complètement son génie pratique et donne libre cours à sa préoccupation du détail. Avec presque tous les intendans du

royaume, il avait reçu de Terray une sorte de *tract* intitulé : *le Riz économique de la paroisse de Saint-Roch à Paris ;* on y trouvait énumérés les bienfaits de cette œuvre d'assistance, qui « profitait à plus de 800 personnes, dont les portions de riz ne revenaient pas à un sol et nourrissaient chacune un adulte pour sa journée. » On y voyait même un certificat du marquis de Mirabeau attestant que quinze convives ont goûté chez lui du riz économique, « dont il y eut trois essais,... et que tous les trois furent trouvés très bons. » Malheureusement, ces recettes autorisées n'étaient pas applicables dans les montagnes d'Auvergne, « où manquaient la pomme de terre, les carottes, les citrouilles, les navets et du beurre fondu, qui entraient dans le riz économique. » Il fallut donc trouver autre chose. Et c'est merveille de voir Montyon s'ingéniant à découvrir quelque mode de préparation adapté aux circonstances. Il imagine qu'on peut suppléer aux légumes manquans par d'autres légumes, « ou même rien du tout; » il compose lui-même et fait imprimer un nouveau *tract* intitulé : *Manière d'accommoder le riz de façon qu'avec 10 livres de riz, 10 livres de pain, 10 pintes de lait et 60 pintes d'eau, 70 personnes se sont trouvées nourries parfaitement pendant vingt-quatre heures.* Enfin, il exhorte les riches à prêcher d'exemple, en mangeant de ce nouveau brouet : « Il faudrait, écrit-il au subdélégué d'Aurillac, M. Pagès de Vixouses, que les principaux citoyens d'Aurillac achetassent du riz chez les marchands et en fissent venir tous les jours sur leurs tables, afin de donner cours à cette denrée et que le peuple la désirât : c'est de tous les alimens le moins cher, le plus nourrissant et le plus sain. »

Dans le même temps, il s'occupait de rechercher et de choisir un travail public, simple, « de pure main-d'œuvre, à l'occasion duquel il ne soit pas payé un sol pour autre chose que le salaire de l'ouvrier, » qui fût accessible même aux enfans et susceptible de secouer le découragement des Auvergnats. Ceux-ci n'avaient jamais passé pour des hommes d'initiative : le chemin du progrès leur était toujours apparu, comme à tous les montagnards, sous l'aspect d'une côte raide, glissante, qu'il fait bon gravir sans hâte et en assurant ses pas. Pour beaucoup, sous l'influence du froid et des privations, l'inaction était devenue une règle de vie ; à Saint-Flour, privés de maisons en maçonnerie, parce qu'ils n'avaient pas eu l'idée de ramasser la pierre à chaux,

les ouvriers et les artisans se voyaient obligés de suspendre leur travail, pendant cinq mois, faute d'être calfeutrés : à Pontgibaud, perdus dans une sorte de torpeur hivernale, les paysans passaient la moitié de l'année, entre l'âne et le bœuf, au fond de l'étable. — Par une intuition singulièrement heureuse, Montyon connut que seul le travail en commun réchaufferait ces bonnes volontés engourdies; il fit donc lire au prône de presque toutes les paroisses et placarder, dans toutes les élections, des affiches dont voici le texte :

« On est averti que dans la ville de... des travaux sont ouverts où les personnes de tout âge et de tout sexe sont admises. Les hommes sont payés à raison de 12 sols, les femmes à raison de 10 sols, les enfans à raison de 8 ou de 6 sols. »

Les travaux devaient comporter le percement et le terrassement de routes nouvelles; on promettait de payer les ouvriers au moyen d'allocations ministérielles; quant aux piqueurs et ingénieurs, les corps de ville s'étaient engagés à en découvrir de bénévoles ou bien à les appointer.

Dans la plupart des chantiers, l'affluence devint vite si considérable que les crédits furent dépassés. Quant aux travaux eux-mêmes, ce qu'ils perdirent parfois en rapidité et, sans doute aussi, en fini et en élégance, ils le gagnèrent en pittoresque; jamais peut-être, depuis le temps des cathédrales, auxquelles chaque fidèle apportait sa pierre, on n'avait vu pareil empressement de fainéans et de vagabonds, autour d'une œuvre laborieuse. Jamais, par suite, aucun chantier public n'avait inspiré à la fois, tant d'inquiétude et tant de curiosité. A Aurillac, sitôt que le travail a cessé, c'est-à-dire à l'heure du dîner et à la fin de la journée, les ouvriers se répandent dans la ville pour mendier. A Saint-Flour, il se présente beaucoup de monde pour « les travaux de la côte, » mais les ouvriers ne font pas un travail proportionné à leur nombre, car la plupart ont de la peine à se traîner jusqu'aux chemins; il faut « les veiller, les caresser, les piquer d'amour-propre pour que le chemin s'élargisse. » Au Mont d'Or, il n'était pas inutile de protéger l'œuvre accomplie contre les dévastations de ses auteurs eux-mêmes, et voici quel tableau original le vicomte de Mirabeau traçait à ce sujet, dans une lettre à l'intendant : « Vous apprendrez bientôt, monsieur, par les cent bouches de la Renommée, les vastes travaux que votre munificence a opérés au Mont d'Or et leurs effets.

Grâce à M. l'abbé Baudeau qui s'est étrangement et utilement démené pour rassembler ce troupeau de sauvages, et qui, surtout au payement, a failli être divinisé comme Romulus, nous avons actuellement à la sortie du village, auprès des eaux, et en allant vers le Mont d'Or, une promenade fort honnête et qui ne demande plus que d'être achevée par quelques canaux d'écoulement, et d'être plantée... » Enfin, Montyon lui-même ne dédaignait pas de mesurer le bien réalisé et, sans gloriole, comme sans fausse modestie, il exposait au contrôleur général les différentes particularités de son entreprise, ainsi que les résultats acquis :

« Pour la plupart des villes qui ont été affligées de la cherté des grains, écrit-il, l'époque de leur malheur sera celle de leur embellissement; Riom et Clermont ont raccommodé leurs remparts, le Mont d'Or aura une promenade; Mauriac, au milieu d'un petit amas confus de maisons, s'est formé une place et une espèce de rempart qui est tout ensemble promenade et chemin; à Aurillac, une espèce de marais inégal et fangeux a été converti en route régulière... On ne pouvait, avec sûreté, arriver en voiture à Saint-Flour; une route facile et d'une pente égale vient d'être ouverte à travers le roc, les ingénieurs n'avaient pas même conçu l'idée d'un travail aussi hardi. Toute la ville s'est intéressée à ce travail; les officiers municipaux ont été transformés en piqueurs et en ingénieurs; le maire, le plus digne homme d'Auvergne, est devenu le plus déterminé et le plus habile mineur, on a vu même des ecclésiastiques prêter la main pour faire rouler les rochers qu'avait enlevés la poudre; une colonnade de rochers, de seize toises de haut, borde ainsi le chemin et forme un monument de l'audace des hommes et de la nature vaincue. »

On croit généralement, on a souvent imprimé, que ces résultats des travaux publics entrepris par Montyon lui valurent une très grande popularité. Cela est à la fois exact et inexact. Exact, en ce sens que, dans la classe moyenne et éclairée, on appréciait vraiment à sa valeur l'effort tenté par l'intendant pour conserver la vie de ses administrés, maintenir la paix sociale, et améliorer le sort du pays. Inexact, en ce sens que ni le peuple, ni la noblesse locale n'avaient entendu grand'chose à l'œuvre administrative de Montyon.

Ce fut le peuple qui donna, le premier, des marques de mécontentement. Dans leur crédulité, mêlée de crainte, comme elle est aujourd'hui mêlée d'illusions, paysans et ouvriers imagi-

naient communément qu'il y avait, derrière les bienfaits du Roi et les mesures prises par l'intendant, quelque piège tendu à leur ignorance ou quelque machination peu rassurante pour leur liberté. L'aumône elle-même leur parut donc suspecte, et quand, un jour, les bureaux de l'intendance s'adressèrent aux curés des paroisses pour avoir l'état des familles nécessiteuses et chargées d'enfans, auxquelles on comptait distribuer le « riz économique, » voici le singulier avertissement que reçut, entre autres, de M. Bugnet, subdélégué à Murat, M. Lambert, premier commis de Montyon : « Au nom de Dieu, monsieur, n'envoyez plus de circulaire aux curés de nos montagnes. J'ai été obligé d'y en joindre une de mon côté, pour chacun de ces échappés de la tribu de Lévi ; ils m'ont inondé de lettres : et pourquoi cela? On leur a persuadé qu'on voulait envoyer toutes les familles les plus nécessiteuses à la Cayenne ; ils l'ont dit aux laboureurs ; et les plus éloignés d'eux sont encore dans cette erreur, parce qu'il ne m'a pas été possible de les détromper, étant séparé par des montagnes de neige. »

Ceux qui étaient détrompés ne tardèrent pas d'ailleurs à trouver insuffisans et dérisoires ces secours en nature, qu'il fallait venir chercher à la ville, et transporter, par de mauvais chemins, jusqu'au lieu de leur consommation. Des troubles éclatèrent ; le 21 mars 1770, M. de Montluc, subdélégué à Saint-Flour, mande « qu'un convoi de blé a été attaqué sur la grand'-route : les sacs ont été éventrés ; la jument aussi. » Le 24 avril suivant, M. Pagès de Vixouses écrit d'Aurillac : « Il est venu nombre de femmes, chez moi, ce matin, me demander du riz ; Je leur ai répondu que je ne pouvais pas disposer du riz de cette façon, qu'il fallait y mettre une règle. Il y en a qui ont crié qu'il fallait aller trouver M. l'Intendant, d'autres que c'était l'aumône du diable ; je conviens, monsieur, que les pauvres sont en souffrance, mais il faut convenir aussi qu'ils sont bien insolens. »

Enfin, quelques accaparemens s'étant produits, leur nombre et leur importance prirent dans l'imagination populaire de formidables proportions ; on crut voir partout des organisateurs de famine ; à Ussel, le 26 mars, un certain Natali Chaumeix fut attaqué par la foule et lapidé en place publique, parce qu'il voulait emporter, hors du pays, quarante setiers de blé régulièrement acheté ; dans le même moment, un citoyen anonyme dénonçait à l'intendant d'Auvergne « ces infâmes greniers inaccessibles

aux misérables et dont l'État a le devoir de forcer les portes. » Un autre accusait les autorités du Limousin d'avoir fait acquérir du blé en Auvergne et d'affamer ainsi une province, pour en sauver une autre. Montyon, par acquit de conscience, demanda des explications à Turgot, qui les lui donna, il autorisa aussi la visite de quelques greniers suspects, tout en recommandant aux exempts d'en user avec prudence et d'éviter les vexations. Mais, à la vérité, rien ne l'agaçait comme ces plaintes sans fondement, ces délations, ces malentendus, engendrés, disait-il, par la méchanceté et l'imbécillité, et qui engendraient à leur tour la fermentation et le désordre. Rien n'influera autant sur son humeur, et rien ne contribuera davantage à faire naître en lui une certaine misanthropie. Dans son amour pour la méthode, il ne concevait pas qu'une foule misérable et ignorante pût en venir aux violences qui compromettent les justes causes, et aux crimes qui les déshonorent; et, de même qu'on le trouve souvent tatillon, autoritaire, presque dur, dans le gouvernement de ses biens personnels, de même, nous allons le retrouver, dans l'exercice de ses attributions de police et de tutelle administrative, sans flexibilité, indifférent aux nuances et dédaigneux des tempéramens.

II

La tutelle administrative était organisée, sous l'ancien régime, à peu près comme elle l'est aujourd'hui; quand une paroisse voulait engager une dépense extraordinaire, et, par suite, s'imposer extraordinairement, elle devait obtenir l'aveu de l'intendant. Autant vaut-il dire que ce dernier présidait à une grande partie de la vie communale. Dès le début de sa magistrature, Montyon marqua son intention d'exercer soigneusement une telle prérogative, et comme, un jour, on voulait lui faire viser, sans autre forme, les états des frais médicaux et pharmaceutiques dus par quelques paroisses de sa généralité, il répondit à M. Lambert, son premier commis : « Quand je serai en Auvergne, les médecins, les chirurgiens et fournisseurs n'auront qu'à remettre leurs mémoires, ils seront payés sur-le-champ. Mais je n'arrêterai pas les mémoires à Paris (1). » Cette rigueur devint tout à fait impitoyable à partir du moment où la disette

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1366.

commença de se manifester. Montyon, aux prises avec la difficulté d'asseoir et de lever l'impôt dans un pays en proie à la famine, ne veut plus alors entendre parler d'aucune espèce de taxe communale. Les propositions de dépenses somptuaires l'indignent et l'irritent; celles qui intéressent le culte religieux lui-même ne trouvent pas toujours grâce devant sa critique. Voici, par exemple, le corps de ville de Laqueuille dont la supplique est bien touchante : elle expose qu'une des cloches de la paroisse est cassée, « qu'elle est cependant très nécessaire, tant à cause des tonnerres que pour la sonnerie des offices divins... que depuis qu'elle n'a plus sonné, les habitans ont essuyé chaque année des pertes considérables sur leurs récoltes, qu'enfin, le lieu de Laqueuille se trouvant situé au pied des montagnes, il arrive très souvent, en temps d'hiver, que plusieurs voyageurs s'écartent du chemin et qu'il est d'usage alors de sonner la cloche, pour qu'ils puissent faire plus aisément la découverte du lieu. » Ce dernier argument ne laissa pas que de toucher Montyon, il ordonna d'abord d'instruire l'affaire; mais, quand il connut le chiffre de la dépense, il se ravisa et commanda de la classer (1).

Cependant on était au printemps de 1770 : le mariage du Dauphin de France avec Marie-Antoinette d'Autriche avait été annoncé pour le 16 mai; dès qu'elle eut pénétré jusques au fond des provinces, la nouvelle y fit battre tous les cœurs et, pour si malheureux qu'ils fussent, les Auvergnats voulurent prendre leur part de la joie nationale; curés et notables organisèrent des *Te Deum*, des salves d'arquebuse, des bals populaires; à Aurillac, on annonça un feu d'artifice, à Billom, on rêva d'un cortège, où paraîtrait le corps de ville, en robes flambant neuves!... Mais, du coup, Montyon s'émut : qui donc payerait la dépense? et combien de privations ne coûterait pas aux malheureux tout ce luxe de costumes et de pyrotechnie? Aux officiers municipaux de Billom, représentant que leurs robes, rongées par les mites, ne peuvent même plus servir à habiller les clercs de ville, et qu'ils sont obligés d'emprunter celles du palais, pour assister aux processions, Monseigneur l'Intendant répondit donc que « nulle dépense n'était moins nécessaire (2). » Et pour le feu d'artifice, il n'y consentit qu'après avoir reçu de M. Pagès de Vixouses, subdélégué à Aurillac, cette nouvelle rassurante : « La dépense du feu

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 2339.
(2) *Ibid.*, C. 912.

d'artifice ne retombe point sur la ville; c'est un particulier qui en est lui seul l'auteur, il a voulu se faire honneur de son talent pour ces sortes de divertissemens et il ne pouvait avoir de plus belle occasion que le bonheur qui arrive à la famille royale. »

Nous sourions aujourd'hui de ces tout petits incidens, nous y voyons, pour ainsi dire, la menuaille de l'histoire. Montyon, lui, continuait d'y attacher beaucoup d'importance; il enrageait de ne pouvoir introduire dans les habitudes de ses administrés le souci du bien de l'État, le soin de l'épargner, et le désir de le faire prospérer. Aussi quelles ne furent pas sa colère et sa rancœur, le jour où il trouva les Auvergnats ligués contre la fortune publique, en faveur d'un contrebandier notoire, véritable bandit des grands chemins. Il en pensa perdre l'appétit et le sommeil; il en négligea le soin de sa santé, pourtant fort ébranlée; se jetant lui-même à la poursuite du malfaiteur, il faillit troquer la perruque contre le casque, la toge contre l'épée; ce fut la page héroï-comique de sa vie, et c'est pourquoi, sans doute, on nous pardonnera d'y insister.

Le brigand de Montyon portait un nom prédestiné; il s'appelait Montagne (1) et répondait dans l'intimité au délicat prénom de Taurin; âgé d'environ vingt et un ans, haut de cinq pieds quatre pouces, les épaules larges, le visage rond et plein, la lèvre supérieure élevée, les yeux bleus et clairs, il avait d'abord servi au régiment des mousquetaires noirs, qu'il déserta, puis il s'était fixé, autant qu'un brigand peut le faire, à Lezoux, près de Thiers, c'est-à-dire sur l'unique route conduisant de Clermont à Lyon. Son occupation ordinaire était de détrousser les voyageurs; mais il eut la bonne idée de s'associer à des faux sauniers, et aussitôt il vit croître son prestige en proportion de l'impopularité dont jouissait la Ferme générale. Les femmes lui surent gré de cette nouvelle hardiesse; les hommes considérèrent que l'intention de partager les bénéfices de la Ferme n'était point si criminelle; ceux qui n'entraient pas dans ce sentiment se laissèrent intimider, tant qu'enfin au mois de février 1768, et au dire de M. Boudal, subdélégué à Lezoux, « le drôle devint littéralement maître de la contrée. » Fier d'un succès aussi prompt, instruit par tout le monde des moindres recherches entreprises à son endroit, Taurin Montagne voulut

(1) Tous les détails et tous les textes relatifs à l'affaire Montagne sont tirés des Archives du Puy-de-Dôme, C. 1853.

s'amuser un brin; ses jeux consistèrent, tantôt à se promener dans Lezoux armé de fusil, pistolet et sabre, suivi de sa bande, et « criant qu'il allait mettre à la raison tous les gabelous, » tantôt à assaillir et laisser sur le carreau quelque exempt de la maréchaussée, tantôt, enfin, à venir coucher, en ami de la maison, dans l'auberge même où étaient descendus, vêtus comme des colporteurs, les gens chargés de l'arrêter.

Et les Auvergnats de rire, et les commères de jaser !... Montyon comptait parmi les rares Français qui n'admirent jamais que Polichinelle pût impunément rosser le commissaire; pendant tout le temps que durèrent les facéties de Taurin Montagne, il ne tint donc pas en place: dès le commencement, on le voit inscrire en tête d'un rapport de M. Boudal : *Il faut y mettre ordre absolument.* Puis il n'arrête plus d'envoyer aux habitans de Lezoux, par l'intermédiaire du subdélégué, des exhortations, des réprimandes, parfois des menaces. « Le peu d'empressement, dit-il, que, témoignent les habitans de Lezoux, pour purger le pays d'un brigand, donne une faible idée de leur zèle pour l'ordre et la tranquillité publics. Vous voudrez bien faire, à ce sujet, monsieur, des remontrances aux plus sages d'entre eux; aux autres vous direz que les hôtes du nommé Montagne seront mis, s'ils continuent, dans un cul-de-basse-fosse; s'ils le livrent, ils auront une gratification très honnête. » Mais ces promesses ellesmêmes demeurèrent inefficaces; les gens de Lezoux continuèrent de recéler et protéger leur brigand favori, celui-ci continua de bourrer les gabelous et de rançonner les voyageurs; au mois de juin 1769, une véritable terreur régnait sur le chemin de Lyon et la nouvelle en parvint jusqu'aux oreilles de M. de Choiseul et du contrôleur général. C'est alors que Montyon inscrivit en tête d'une missive de M. Boudal, subdélégué à Lezoux, cette terrible annotation : *Dire que je vais y aller.* En même temps, il sollicitait, de M. de Saint-Florentin, un envoi extraordinaire de troupes, et il ajoutait: « Afin de pourvoir au rétablissement de l'ordre dans ce pays, j'ai résolu de m'y transporter et je pars dans l'instant. »

Une opération de gendarmerie, conduite par un homme de robe, contre des brigands d'opéra-comique, présente évidemment quelque chose de burlesque, et qui prête au sourire. Mais voici un incident qui sauva Montyon de tout ce ridicule et lui permit de prouver, une fois de plus, son indépendance et sa fermeté.

Dès que Monseigneur l'Intendant eut fait entrée dans Lezoux, un zèle nouveau anima les fonctionnaires, et même de simples particuliers. Mille moyens d'arrêter Taurin Montagne furent soumis au choix du magistrat. L'un voulait que, dans quelque auberge, renouvelée des grottes de Circé, on endormît, avec de l'opium, le bandit, ses compagnons, ses hôtes « et généralement tous les voyageurs ; » un autre demandait plus simplement que l'on arrêtât cinq ou six des amis et recéleurs de Montagne et qu'on les mît sous les verrous, « jusqu'à ce que leur langue s'en trouvât déliée. » A la première de ces propositions Montyon répondit qu'il ne convenait pas « d'empoisonner toute une hôtellerie pour s'emparer de trois ou quatre chenapans ; » à la seconde, il opposa fort justement qu'il était toujours délicat d' « arrêter *des domiciliés*, » sur de simples soupçons; qu'il serait odieux de les maintenir en prison « extraordinairement, » qu'il fallait respecter avant tout la liberté des citoyens; et s'il fit ensuite « enlever » deux des prétendus amis de Montagne, ce fut seulement pour quelques heures, afin d'intimider les autres, et « d'allier, disait-il, ce qu'exige la sûreté publique avec ce que prescrivent les formes judiciaires. »

Cependant, nous l'avons dit, le duc de Choiseul avait été informé des événemens de Lezoux, par les rapports de l'intendant et par mille dénonciations officieuses; les fermiers généraux le pressaient d'intervenir avec énergie, et de les débarrasser une fois pour toutes d'un adversaire plutôt gênant; enfin, M. de la Ribbe-Haute, lieutenant de la maréchaussée à Riom, lui avait marqué les noms de deux ou trois personnes soupçonnées de cacher Taurin Montagne et contre lesquelles l'intendant avait refusé d'instrumenter, faute de preuves. Toujours prime-sautier, le ministre envoya l'ordre d'écrou à Montyon qui répondit, lui aussi, de prime-saut: « J'aurais été bien fâché, monsieur le duc, de faire exécuter votre ordre, convaincu qu'il n'est, ni dans la volonté du Roi, ni dans vos intentions, de compromettre légèrement la liberté des sujets de Sa Majesté, encore moins de les en priver injustement... Si l'on sévit contre des gens auxquels il n'y a rien à reprocher, tandis qu'on laisse impunis les véritables coupables, c'est le plus sûr moyen de mettre partout le trouble et le désordre. » A cette leçon d'autant plus dure qu'elle était méritée, Choiseul ou ses commis opposèrent le droit qu'ils possédaient de se renseigner directement auprès des maréchaussées, et de

prendre des décisions en conséquence. Mais l'intendant d'Auvergne poussa jusqu'au bout « le courage de la vérité, » et voici de quel style il écrivit à nouveau au premier ministre, le 30 juillet 1770 : « Je sais, monsieur le duc, et personne n'ignore que les maréchaussées doivent vous rendre compte de tout ce qui se passe ; mais il me semble qu'ordinairement ce ne sont point des officiers de maréchaussée que vous avez la bonté de consulter pour diriger les opérations d'administration d'une province et faire agir l'autorité du Roi. D'autant que le défaut de connaissances, l'étourderie, ou de petits intérêts particuliers compromettraient souvent les ordres souverains auxquels tout Français doit autant de respect que de soumission... Je crois qu'il est de mon devoir et de ma reconnaissance pour les bontés et l'amitié particulière dont vous m'avez toujours honoré, de vous parler ainsi. J'aurai d'ailleurs l'honneur de vous entretenir de cette affaire, à mon premier voyage à Paris... »

Une pareille lettre grandit également l'inférieur qui l'écrit sans faiblesse, et le supérieur qui la reçoit sans colère. Cette dernière attitude convenait si bien à Choiseul, qu'il fut le premier à féliciter Montyon, lorsque, deux semaines plus tard, les exempts de l'intendant d'Auvergne appréhendèrent Taurin Montagne, et l'emmenèrent dans la prison de Clermont. Les félicitations du contrôleur général vinrent ensuite, puis celles de M. de Saint-Florentin, ministre de la Maison du Roi, puis celles des fermiers généraux... Montyon commençait à prendre quelque orgueil, quand, un beau matin d'été, Taurin Montagne bondit à travers les ruelles du vieux Clermont et gagna le chemin de Lezoux.

De l'aveu même de l'intendant, l'alerte fut très vive : « Il vient de s'évader des prisons de cette ville, écrivit-il à M. de Saint-Florentin et au contrôleur général, neuf hommes, dont huit criminels et un prisonnier pour dettes ; du nombre des premiers est le nommé Montagne, déserteur, assassin, contrebandier fameux, que j'avais eu tant de peine à faire arrêter... Les prisonniers se sont évadés à cinq heures et demie du matin, j'en ai été averti à six ; je venais de prendre médecine, cela ne m'a pas empêché de lancer les ordres nécessaires, pour qu'on donnât aux coquins la chasse la plus rapide ; aussi ont-ils été repris le même jour. » A quoi M. de Saint-Florentin répondit par de nouvelles félicitations, et en ajoutant fort congrûment : « J'ai vu avec peine

que cet événement était arrivé un jour où vous aviez pris médecine, et où vous aviez besoin de repos. » Quant à Montagne, il ne se découragea point, pour une promenade contrariée; il attendit l'occasion; elle lui fut offerte, de la plus galante manière, par les dames de la société clermontoise.

En ce temps-là, raconte Montyon « ces bonnes âmes » avaient accoutumé de visiter les prisons; « sous le prétexte de la piété, » elles entraient dans les cachots, montraient des procédés pour les captifs et leur distribuaient des charités; « comme de grands coquins bien faits et à moitié nus semblent généralement plus intéressans que d'autres, » le nombre des visites avait augmenté, depuis l'arrestation de Montagne, et, par fortune, dans le cabas de provisions que lui portait une sensible Auvergnate, le drôle découvrit les clefs du geôlier. Il prit aussitôt celle des champs. On était au mois d'août, Montagne fut rattrapé en septembre. Il se sauva, aux premières gelées. On le ramena dès les premières neiges. Pour en finir, on dut le condamner à être rompu, en place publique, lui et ses compagnons, et l'exécution se fit à Lezoux, le 13 février 1771. Mais jusqu'au bout, ces malheureux conservèrent la faveur populaire; l'opinion condamna leurs juges et leurs bourreaux, et c'est sans doute vers cette époque que Montyon commença de ranger, parmi ses papiers, d'assez nombreuses notes, dans le goût et le ton suivant :

« O public, multitude imposante, composé respectable de tant de vils individus, juge souvent aveugle mais toujours souverain; combien de grands hommes tu as maltraités, combien de vertus tu as méconnues, que ta justice est tardive, combien de tes erreurs couvre pour toujours la nuit des temps! Sujet aux préjugés, aux passions, aux contradictions, tu prétends à l'infaillibilité, on t'encense comme un Dieu, on te flatte comme un Roi, on te maudit et on t'adore comme une maîtresse charmante et cruelle : tu règnes comme elle, et tu en as les caprices, tu recherches qui te fuit, tu fuis qui te recherche, terreur du faible, et faible toi-même, tu opprimes qui te craint, tu es femme (1). »

(1) Archives de l'Assistance publique, fragment inédit tiré d'un portefeuille sur lequel Montyon a écrit : *Pièces du procès contre le public.*

III

Après avoir résisté aux ministres et contrarié le peuple, il ne restait plus à notre intendant, pour devenir un objet complet d'animadversion et de disgrâce, qu'à mécontenter les nobles de la province. La vérité nous force de reconnaître que Montyon s'y employa.

Tout d'abord, les heurts furent rares, parce que les rencontres l'étaient aussi. A l'exemple de la plupart de ses confrères, Montyon, en effet, ne résidait pas, ou résidait peu.

Mais, à la fin de l'année 1770, il crut devoir s'installer et s'accommoder à Clermont, dans le vieil et bourgeois hôtel de l'Intendance, situé rue des Gras. Assemblant à sa table, en des réunions qui passèrent vite pour fort animées (1), toute la bonne compagnie du pays, il ne tarda pas à être convié chez elle ; on le voit alors portant dans le monde auvergnat l'agrément inséparable d'un homme d'esprit, qui connaît Paris et Versailles autrement que par les gazettes, promenant fièrement quelques-unes des lettres qu'il a reçues de ses amis, grands faiseurs de bons mots, ou grands nouvellistes. Aujourd'hui la missive est de Depont, l'intendant de Moulins ; elle relate les bruits de cour, apportés jusqu'aux rives de l'Allier par Mme de Brionne, Mlle de Lorraine et Mme la princesse de Ligne qui se rendent à Vichy. Demain la lettre sera de Mme d'Épinay ; vrai régal, que Montyon juge trop délicat pour les oreilles clermontoises, et qu'il réserve aux raffinés de Riom, l'Athènes auvergnate. « Ah ! ah ! mande en effet à Galiani l'aimable femme, vous dites que je vous ai écrit une lettre charmante ! Cela peut bien être. Mais j'espère que vous garderez vos réflexions pour vous et ne faites pas comme notre cher intendant d'Auvergne, qui s'en va nigaudement lire une de mes lettres au milieu d'un cercle à Riom ! Ne voilà-t-il pas que j'ai une réputation à soutenir en Auvergne, à présent ? Je ne pourrai lui écrire, sans penser à ce que je dis (2) ! »

Ni la cordialité de son accueil, ni le plaisir que l'on trouvait dans son commerce, ne parvinrent cependant à attirer vers Montyon la noblesse proprement locale et indépendante ; trop pauvres, pour figurer honnêtement à la Cour, ces hobereaux se mon-

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1096.
(2) Mme d'Épinay à Galiani, 27 janvier 1771.

traient aussi trop fiers pour fréquenter les gens de robe; ce qu'ils attendaient de l'intendant, ce n'étaient pas de l'urbanité ou de l'esprit, c'étaient des grâces. Remises sur la capitation, la taille réelle, ou les vingtièmes, exemptions de corvées ou autres services publics, pour leurs fermiers et domestiques, protection légale ou abusive accordée à l'exercice de leurs droits féodaux, tels étaient les objets ordinaires de la conversation qu'ils daignaient entamer avec les bureaux, sous la forme de suppliques et de mémoires. Or, Montyon avait accoutumé d'opposer un refus à presque toutes les demandes de faveur. Que l'on portât un des grands noms de France, ou simplement celui d'un village auvergnat, que l'on se recommandât des parens de l'Intendant, de ses amis, ou de ses protecteurs, le résultat était le même et la forme du refus présentait seule quelque variété. Tantôt Montyon y mettait de l'enjouement, et tantôt du sérieux; un jour, il raillait avec politesse; le lendemain, il usait de ruse et négociait; d'autres fois, il n'hésitait pas à menacer ou même à sévir. En 1768, les habitans de la paroisse de Corans trouvèrent la taille lourde et se plaignirent de ce que leur suzeraine, Mme la marquise de Tana, ne payait pas celle qui grevait un de ses domaines. « Un consul qui avait voulu prendre les voies juridiques pour assurer le recouvrement de l'impôt fut maltraité par les régisseurs. » Montyon connaissait Mme de Tana, il trouva bonne l'occasion qui s'offrait de se montrer magistrat inflexible, sans cesser d'être galant homme; et, par un singulier mélange de sévérité et de gentillesse, il écrivit, le 28 octobre 1768: « Je vous prie, madame, de donner des ordres à vos gens pour qu'ils acquittent vos impositions et pour qu'ils respectent un peu plus les fonctions et le dos des consuls... On dit que vous avez tiré un assez bon parti de vos vins, je vous en félicite. Les sentimens que je vous ai voués me font prendre part à tout ce qui peut vous intéresser. Je suis avec respect, etc. (1). »

Vers le même temps, une vieille querelle venait de se rallumer entre les habitans de Thiers et leur seigneur. Celui-ci n'était autre que Louis Crozat, fermier général, oncle des Choiseul, « le petit oncle, » comme on l'appelle dans la correspondance de Mme du Deffand avec Barthélemy et Mme de Choiseul. Ayant acquis, de ses deniers, la baronnie de Thiers et les droits jadis

(1) Archives du Puy-de-Dôme, C. 1938.

exercés par Mlle de Montpensier, « dame de Thiers, » il prétendait gouverner ses vassaux suivant les principes en honneur dans les bureaux de la Ferme (1). Il avait donc installé à Thiers un receveur, le sieur Théodore Belin, rompu aux secrets de la fiscalité la plus ingénieuse, dur aux pauvres et aux besogneux, insolent et processif à l'égard des bourgeois. « Le sieur Belin, dit une délibération des échevins de Thiers, en date du 22 janvier 1758, exagère à plaisir tous les articles de sa recette : il a inventé deux droits nouveaux : l'un qu'il appelle *moisson du châtelain*, et qui est de cinq sols sur chaque article de cens, l'autre qui est proportionnel au prix de toutes les acquisitions... »

Cette dernière taxe constituait proprement ce que les Thiernois appelaient le droit de *leyde* ou de *levée*, et formait, à l'origine, « le prix de l'asile, protection et sauvegarde, accordés par les seigneurs de Thiers aux forains qui vendaient leurs draps, sous la halle. » En l'étendant aux blés du marché, les prédécesseurs de Crozat avaient déjà mécontenté un assez bon nombre de minotiers et de boulangers ; mais « avant le sieur Belin il n'était venu à l'idée de personne de percevoir la leyde sur les grains que le bourgeois faisait venir pour sa provision, encore moins chez le bourgeois qui vendait son blé propre, dans son grenier, sans le porter au marché. » Et c'est pourquoi, dans les premiers mois de 1768, à la suite d'un long procès au civil que Crozat venait d'ailleurs de gagner, le conflit fut porté devant l'intendant, dont les bourgeois et artisans de Thiers sollicitèrent humblement la médiation.

Montyon écrivit aussitôt au baron de Thiers ; il essaya de le visiter ; il n'obtint de lui que des refus, accompagnés de commentaires malveillans à l'adresse des « mutins et des entêtés. » Même insuccès auprès de Trudaine de Montigny, qui répondit, à son ordinaire, par des généralités économiques. Montyon se souvint alors d'avoir entrevu « le petit oncle, » dans l'entourage immédiat de Mme de Choiseul, entre Gatti le médecin, Gleichen, l'amant platonique, et Barthélemy, l'abbé inséparable. Il se rappela que le baron de Thiers, qui se piquait d'être collectionneur, affectionnait particulièrement le futur auteur d'*Anacharsis*, pour sa connaissance des antiquités et des choses d'art.

(1) Tous les faits et documens relatifs à l'affaire du droit de leyde, à Thiers, sont tirés des Archives du Puy-de-Dôme, C. 2759, et des Archives communales de la ville de Thiers, B. B. VII et VIII.

Tous ces souvenirs réunis valurent au savant abbé une des plus jolies lettres qu'ait écrites l'intendant d'Auvergne; en voici les principaux passages :

Paris, le 10 mars 1769.

« J'ai eu l'honneur de passer chez vous, monsieur, pour une affaire qui m'affecte et qui ne peut vous être indifférente, puisque c'est celle de l'humanité : déjà, une multitude de plaintes lui ont donné trop de célébrité dans les tribunaux de justice et dans les cabinets des ministres.

« Vous savez, monsieur, qu'il existe, dans ma généralité une ville dont M. Crozat est seigneur et porte le nom; c'est la ville de Thiers, la plus commerçante de ma généralité, l'une des plus peuplées et des plus malheureuses. Il n'en est point où les habitans aient plus d'activité pour le travail, plus d'avidité pour le gain, plus de goût, plus de talent; mais je crains qu'ils ne perdent bientôt le courage et la folie, précieuse pour l'État, de donner le jour à des malheureux. Un droit fort dur, quoique assez commun, et plus dur à Thiers qu'ailleurs par *l'exorbitance* du taux auquel il est porté, une *leyde* s'y perçoit, au profit du seigneur, qui consiste dans le vingt-quatrième des grains qui se vendent à la ville et même de ceux qui passent de l'Auvergne dans le Forez et le Lyonnais, lorsqu'ils séjournent dans Thiers, et il est moralement impossible, par la situation de la ville, qu'ils n'y séjournent pas. Je sais que ce droit a une origine ancienne, qu'il est possible qu'autrefois les habitans de Thiers aient été persuadés de donner à leurs seigneurs qui avaient des troupes, et les armes à la main, une partie des grains qui entrent dans leurs villes, à condition qu'ils empêcheraient les ennemis de les piller... Je connais aussi assez le monde et les lois, pour être convaincu qu'une vieille usurpation est un titre; mais ce droit perçu autrefois avec modération est devenu *exorbitant*, on l'a étendu, il faut maintenant que les habitans de Thiers payent la leyde dans tous les cas; la chose vient d'être ainsi jugée, par des sentences, des arrêts du Parlement, et autres parchemins fort respectables, qui n'empêchent pas que les habitans de Thiers aient faim; ils ont voulu se pourvoir en interprétation ou cassation de l'arrêt; mais il leur en a déjà assez coûté pour être convaincus juridiquement que leur estomac doit contenir un vingt-quatrième de moins que les autres. Si M. de Thiers avait vu comme moi,

sous un mauvais toit, des enfans maigres et demi-nus se disputer quelques morceaux de pain noir, il n'aurait pas le courage de vouloir prendre sa part d'un repas aussi mauvais que mesquin.

« Il n'est pas possible que les choses subsistent dans l'état actuel, malgré tous les arrêts : il faut que les habitans de Thiers fassent supprimer le droit, ou que le droit détruise la ville... Je sais bien que je les désole, pour ma part, au nom du Roi, par les impôts que je les oblige de payer; mais si M. de Thiers se joint à moi, avec sa leyde perçue en toute rigueur, nous ferons un désert de la ville de Thiers; il faudra malgré moi que je poursuive les habitans dans le lieu où ils se réfugieront et ils seront perdus pour M. de Thiers... Dans cette position, je sais quel parti je dois prendre et je ne veux pas vous cacher que, si les choses ne changent pas, je trouverai le moyen de hâter la dépopulation de Thiers, soit en portant à Ambert tous les avantages que je puis accorder au commerce, soit en hâtant la communication tracée de Lyon à Clermont par Ambert. Ainsi malgré tous arrêts obtenus, je saperai la leyde par ses deux fondemens, la consommation des artisans et le commerce des grains. Ce n'est pas certainement que j'aie envie de nuire à M. de Thiers, encore moins de l'offenser, mais je ferai avec courage ce que je crois de mon devoir... M. de Thiers est votre ami : plaidez la cause de ses vassaux; je le connais de réputation, il en sera touché; ceci ne regarde point les gens d'affaires; il ne faut point être jurisconsulte pour connaître les droits d'un pauvre à la pitié.

« M. de Thiers vous dira peut-être que ces habitans sont des esprits mutins, querelleurs, inquiets, qui lui ont fait mille chicanes pendant le cours du procès; il vous dira la vérité, mais enfin ce sont des hommes, je ne les trouve pas faciles à gouverner, mais je cherche à les soutenir, parce qu'ils sont malheureux et travailleurs, les deux meilleurs titres qu'un homme puisse avoir.

« Je ne vous demande point de pardons, monsieur, de la longueur de ma lettre je connais votre manière de penser et d'après le sujet que je traite, je ne crois point vous avoir importuné. Je vous offre une bonne action à faire, et je m'attends à vos remerciemens. »

L'excellent Barthélemy ne gagna point sa cause; de Chanteloup, le 18 juin 1769, Crozat fit savoir à Montyon que toute insis-

tance nouvelle était inutile... L'histoire ne dit pas si l'intendant mit alors à exécution ses projets et ses menaces ; mais tout ce que nous venons de rapporter montre assez combien ses rapports avec la noblesse devenaient difficiles, et quels risques courait par là sa fortune administrative. A la bande des mécontens, il ne manqua bientôt qu'un chef et une occasion. L'occasion, ce fut la crise parlementaire et ministérielle de 1770-1771, le chef, ce fut M. de Chazerat, premier président de la Cour des Aides, à Clermont-Ferrand.

Charles-Antoine-Claude de Chazerat (1), vicomte d'Aubusson et Montel, baron de Ligones, Seychelles, Mirabelle, Saint-Agoulin et autres lieux, appartenait à une famille bourbonnaise dont la noblesse remonte au XIIe siècle, mais qui ne craignit jamais de déroger en se mêlant d'administration, de judicature, ou même d'arts manuels. Le grand-père, ingénieur distingué, collabora aux travaux de Vauban ; le père avait présidé la Cour des Aides de Clermont; le fils venait d'hériter de cette présidence, lorsqu'en 1767, à la mort de M. de Balainvilliers, intendant, il forma le projet de réunir sur sa tête la qualité de premier administrateur du pays et celle de premier magistrat (2) : heureux s'il pouvait de la sorte éviter, à la noblesse locale, la venue d'un nouveau maître des requêtes, c'est-à-dire de quelque robin, ennemi des privilèges et redresseur des torts. Aussi bien, le cumul des fonctions judiciaires et administratives existait-il déjà dans deux ou trois provinces (3) où la paix sociale et l'harmonie entre les ordres paraissaient admirables. Lors de cette première tentative, M. de Chazerat ne réussit point; « ses démarches servirent seulement à découvrir ses vues. » Mais il n'en continua pas moins de mener la vie d'un magistrat vraiment né, fort riche et ambitieux à l'excès. Partageant le temps entre sa terre de Ligones, près de Lezoux, et son hôtel de Clermont-Ferrand (4), il tenait un grand état de maison, et son hospitalité, accueillante aux hommes, galante envers les femmes, rivalisait de succès et d'éclat avec celle de l'Intendance. A la ville et au palais, tous ses

(1) Sur les Chazerat voyez *Revue d'Auvergne*, 1891, p. 161 et Archives du Puy-de-Dôme. On peut voir d'assez intéressans portraits des Chazerat au musée de Riom.

(2) Lettre de M. Decazauvielh, subdélégué de Billom, à Montyon, le 23 mars 1771. Archives de l'Assistance publique.

(3) Tel était, par exemple, le cas de la Provence.

(4) Cet hôtel est aujourd'hui le Palais de l'évêché.

comportemens étaient ceux d'un futur chef, et laissaient dans les esprits « la plus profonde persuasion que ses désirs, après s'être une fois élevés vers un objet aussi flatteur et aussi fort à sa bienséance que l'était la double magistrature, avaient pu, il est vrai, s'assoupir, mais seraient prompts à se réveiller dès la première occasion et deviendraient plus vifs en s'irritant par les obstacles mêmes (1). »

Dans les commencemens, les obstacles parurent considérables, d'autant que les vertus et les qualités de Montyon semblaient elles-mêmes nombreuses et actives; qu'on le savait fort bien en cour, et principalement auprès du duc de Choiseul; qu'enfin sa popularité menaçait de devenir très grande. Mais nous avons vu comment, à force de demeurer ferme en ses desseins et inhabile dans l'art de composer, l'intendant perdit peu à peu cette popularité; pour ses protecteurs, il les perdait de même, un à un, à mesure que baissait davantage le crédit de Choiseul et que montait celui de Maupeou. Tout son passé, et tous les événemens présens contribuaient d'ailleurs à le ranger dans le parti hostile au chancelier : par tradition de famille, et de carrière, il penchait du côté des parlementaires; par reconnaissance, il devait à Choiseul, sinon de le suivre dans une disgrâce désormais certaine, du moins de faire grise mine à ceux qui se glorifiaient déjà d'en être les artisans. Par relations de parenté ou d'amitié, il avait appris de Maynon Dinvau, de Trudaine, ou de Mme d'Épinay, à connaître et détester « le petit homme noir, au front bas, aux yeux perçans et durs, au nez *carrément* pointu, à la bouche désagréable, au teint de bigarrade (2), » dont on disait couramment que ses manières étaient celles d'un Pantalon, et son esprit celui d'un procureur (3).

En Auvergne, personne n'ignorait ces détails, car les ennemis de l'intendant entretenaient des liaisons avec la Cour. Aussi, dès la promulgation, en décembre 1770, du fameux édit qui bornait le rôle du Parlement de Paris et qui annonçait la réforme générale et prochaine de l'organisation judiciaire, une des premières visites de félicitations et de déférence que reçut le chancelier fut celle de M. de Chazerat, venant mettre aux pieds du nouveau Lycurgue son nom, son influence, son zèle et ses talens.

(1) Lettre de M. Decazauvielh, citée plus haut.
(2) *Journal de Barbier.*
(3) Sénac de Meilhan, *Portraits.*

Le 24 décembre, Choiseul est exilé ; moins d'un mois après, le 20 janvier 1771, Maupeou lance un *ultimatum* au Parlement, qui refusait d'enregistrer l'édit de décembre 1770 ; le 21, il exile les magistrats récalcitrans et confisque leurs offices.

Le 23, il décide la création de six conseils supérieurs, capables de remplacer le Parlement de Paris, dans tout son ancien ressort, de rapprocher ainsi la justice et les justiciables, et de former une magistrature salariée, besogneuse, et docile, là où il existait auparavant des juges riches, propriétaires de leurs offices, indépendans, presque frondeurs. L'un de ces conseils devait être formé en Auvergne, et s'assembler à Clermont ; M. de Chazerat reçut la mission d'en recruter les membres, principalement parmi les conseillers de la Cour des Aides, dont il était le chef (1). Par prières, par promesses et caresses, il parvint un jour à les décider tous, les uns après les autres. Mais, le lendemain, ils se concertèrent et retirèrent leurs promesses. M. de Chazerat se livra aux plus vives menaces, et parla notamment de la suppression possible de la Cour des Aides, qui serait transportée à Moulins. Cette idée consterna les citoyens de Clermont. « Tout ce qu'il y avait de gens faibles et ambitieux, tant à la Cour des Aides qu'au présidial, s'empressa d'écrire à M. de Chazerat, pour lui demander une place, et bientôt, il ne resta plus qu'à installer la nouvelle compagnie et à la faire reconnaître par les tribunaux inférieurs (2). » C'est alors que la partie s'engagea ouvertement, entre Maupeou et Chazerat d'une part, Montyon de l'autre.

Dès le mois de juillet 1770, l'intendant d'Auvergne, avait prétexté de son impopularité naissante et de ses services, pour demander son changement de province : la supplique qu'il avait rédigée à ce sujet lui était revenue, revêtue de l'approbation royale.

Mais quand il eut aperçu nettement le but où tendaient les efforts de ses ennemis et du chancelier, Montyon résolut de ne pas déserter ce qu'il considérait désormais comme un poste d'honneur ; en plein hiver, au mépris des « accidens de poitrine » qui l'affectaient cruellement, il partit pour sa généralité ; ce zèle inaccoutumé le mit plus que jamais sur le ton d'un

(1) Sur tous ces points voyez Flammermont, *le Chancelier Maupeou et les Parlemens.*

(2) Flammermont, *op. cit.*

homme avec lequel on devait compter, et peu de jours après, le 30 décembre 1770, Terray lui écrivit qu'il « était bien le maître de venir à Paris. »

Montyon répondit seulement le 8 février, et par quelques phrases dilatoires; le 16 du même mois, Terray lui manda de nouveau : « Quoique je ne doive pas douter de votre empressement à venir chercher les secours que votre santé exige, je vous exhorte encore à ne pas différer de vous rendre ici, le service du Roi y étant intéressé (1). »

A ce deuxième appel, l'intendant fut bien obligé de se rendre; étant venu à Versailles, il connut ce qu'on attendait de lui : revêtir le titre et les fonctions de commissaire du Roi, installer solennellement le Conseil supérieur de Clermont, faire enregistrer par les présidiaux et les bailliages l'édit qui instituait la nouvelle juridiction d'appel, briser les résistances, en usant au besoin de la force, et en mettant les gendarmes aux trousses des juges récalcitrans.

On devine avec quel visage indigné Montyon accueillit ces instructions et de quel style il refusa de les suivre. Défense immédiate lui fut faite de retourner en Auvergne.

Du coup, le pauvre Montyon s'alite, en proie à la fièvre : comme pour l'achever et lui ôter tout espoir de justice, amis ou ennemis lui mandent les plus fâcheuses nouvelles. Tantôt c'est la composition dérisoire du Conseil supérieur de l'Auvergne, qui renferme notamment un mousquetaire, trois gentilshommes auvergnats, un chanoine de la cathédrale et un bailli de Billom ! Tout ce monde est « sans études, ni examens, ni grades ; » il a fallu l'envoyer prendre ses degrés à Bourges, en vertu de lettres de cachet (2). Tantôt, c'est le tableau des défaillances observées dans le parti de la légalité : « La bataille n'est pas encore finie, on ne sait à qui restera le champ... Le présidial d'Aurillac a enregistré; Saint-Flour et Salers ont fait la même chose, que fera Riom ? On en est fort inquiet : on prétend que M. de Chazerat a des ordres pour se servir de la maréchaussée et sévir contre les refusans... On sauve les apparences ; on juge, on plaide, les juges, les avocats et les procureurs sont exacts au palais. Mais tout cela est long et peut-être ne le sera pas assez (3). » Le

(1) Archives de l'Assistance publique.
(2) *Ibid.*
(3) Flammermont, *op. cit.*

21 mars, la résistance du présidial de Riom fut brisée, aussitôt que formée, et, le 25, Montyon reçut au lit, « dans un redoublement de fièvre durant lequel on parlait de l'administrer (1), » cette missive de Terray :

« Les circonstances actuelles ayant exigé que M. de Chazerat fût intendant d'Auvergne, en même temps qu'il est premier président du Conseil supérieur, le Roy a pensé qu'en le nommant à cette intendance et en vous réservant votre remplacement, vous voudrez bien vous prêter à un arrangement qui devient nécessaire pour le bien de son service. J'aurai l'honneur de vous en dire davantage, lorsque j'aurai celui de vous voir (2). »

Ce fut tout : inaugurée dans la joie que procure le zèle naissant, continuée parfois au milieu des acclamations et des bénédictions populaires, la première intendance de Montyon se termina au fond d'une chambre de malade, près d'une lettre de disgrâce, écrite par un ministre sans foi. Le même jour, et comme si rien n'eût dû manquer à l'ironie d'un pareil dénoûment, la presse était grande à Clermont dans l'hôtel de Chazerat, devenu celui de l'Intendance : le nouveau maître de l'Auvergne donnait une fête; et sans doute, aux hommes qui le flagornaient, aux femmes qui lui souriaient, M. de Chazerat voulut bien lire les pompeuses adresses qu'il venait de recevoir des habitans de la province. L'une d'elles commençait ainsi : « Nos vœux sont enfin comblés ! il y a longtemps que nous désirions *un homme* dans la place à laquelle vous venez d'être nommé (3). »

LOUIS GUIMBAUD.

(1) Montyon, *Lettre au roi Louis XVI*.

(2) Archives de l'Assistance publique.

(3) Il est vrai d'ajouter que tout cela n'empêcha pas M. de Chazerat de finir assez ridiculement. On lit, en effet dans la *Correspondance secrète*, le 20 novembre 1789 : « Tous les intendans de province sont dans l'inaction. Ils attendent leur sort. Si on se loue de la prudence de leur conduite publique, quelques particuliers sont en droit de se plaindre de leur galanterie. M. de Chazerat, intendant de Clermont, jeune homme de soixante-sept ans, a disparu au moment qu'on s'y attendait le moins, avec une dame d'Alagnac et, dit-on, un million en or, laissant sa femme peut-être un peu moins affligée qu'étonnée de cette aventure. »

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LA MORT DE JOSEPH HAYDN

C'est le 31 mai 1809 qu'est mort, dans sa petite maison du faubourg viennois de Gumpendorf, le compositeur Joseph Haydn ; et il va sans dire que toute l'Allemagne, suivant son habitude, est en train de fêter solennellement ce funèbre centenaire, qui pourtant aurait paru fait plutôt pour attrister les amis et admirateurs du vénérable père de notre musique instrumentale. Mais, en vérité, toute occasion doit nous être bienvenue qui a chance de ramener un peu l'attention du public sur la personne et l'œuvre de l'un des plus glorieux, à la fois, et des plus méconnus entre les musiciens ; de ce grand Joseph Haydn que les maîtresses de piano elles-mêmes, aujourd'hui, s'accordent à dédaigner comme un « amuseur, » simplement parce qu'il a tâché et réussi à n'être jamais ennuyeux. Quelques années avant sa mort, le 22 septembre 1802, il écrivait à un amateur allemand, qui venait de faire exécuter chez lui son oratorio de la *Création :*

Bien souvent, au cours de ma vie passée, lorsque j'avais à lutter contre des obstacles de toute sorte qui me gênaient dans mon travail, lorsque je sentais faiblir les forces de mon corps et de mon esprit, et qu'il me devenait plus difficile qu'à l'ordinaire de persévérer dans la voie où je m'étais engagé, voilà qu'une pensée murmurait doucement à mon cœur : « Il y a, ici-bas, si peu d'hommes vraiment heureux et contens ! De toutes parts, sévissent le souci et la peine ! Qui sait si ton travail ne sera pas une source où un homme chargé sous le poids de l'occupation ou de la souffrance pourra puiser ne serait-ce qu'un instant de repos et de réconfort ? » Et toujours cette pensée a été pour moi un mobile très puissant, qui m'a

conduit à prolonger mon effort; et c'est à cause de cela que, aujourd'hui encore, je regarde avec plaisir les fatigues que j'ai dépensées au service de mon art, pendant une si longue série d'années!

Paroles infiniment touchantes, dans leur naïveté, et qui suffiraient à nous révéler toute l'âme adorable de cet « amuseur! » Mais, en outre, de quelle portée prophétique les années se sont chargées de les revêtir! Oui, en effet, tout au long de ce siècle écoulé depuis la mort de Haydn, aucun art n'a offert aux hommes, autant que celui-là, une « source » précieuse « de repos et de réconfort. » De génération en génération, des milliers de cœurs « fléchissant sous le poids de l'occupation ou de la souffrance » sont venus demander un instant de joyeux oubli à cette pure, fraîche, et charmante musique, sans pareille pour chasser aussitôt « le souci et la peine. » Dans ces heures de lassitude accablée où les plus hauts chefs-d'œuvre d'un Beethoven leur apparaissaient trop hauts, où la plainte tragique d'un Schumann les effrayait, et où il n'y avait pas jusqu'au chant de Mozart qui n'éveillât cruellement en eux comme le rêve d'un paradis à jamais perdu, d'instinct ils ont recouru aux sonates, aux quatuors, aux symphonies de Haydn, avec l'assurance d'y trouver le seul remède qui pût apaiser leur mal. Toutes choses y étaient d'une beauté si prochaine, sous un rayonnement de lumière qui avivait et faisait ressortir les moindres détails! Et quelle simple et franche loyauté dans les émotions, et quel mélange délicieux de science et d'esprit dans la façon de les exprimer! Jamais, certes, aucune autre œuvre n'a exercé une action aussi bienfaisante, ou, pour mieux dire, n'a joué, dans la vie musicale de nos pères, un rôle plus intime et plus familier. La noble voix qui « murmurait » à l'oreille du vieillard ne l'avait pas trompé : et puisque notre génération « wagnérienne » s'est, malheureusement, déshabituée de puiser à cette « source » intarissable, — où personne, d'ailleurs, n'a bu plus volontiers que Richard Wagner, — il est bon que parfois un prétexte quelconque nous rappelle du moins son existence, en attendant que nos fils se décident, peut-être, à y chercher de nouveau ce qui a jadis, d'âge en âge, consolé et ravi leurs arrière-parens.

Sans compter que le centième anniversaire de la mort de Haydn, indépendamment des fêtes et congrès dont il a été l'occasion, nous a valu une publication artistique d'un intérêt extrême, promise et vainement attendue depuis plus d'un siècle. Par une malechance singulière, il se trouvait que personne, jusqu'à présent, n'avait élevé à la mémoire du vieux maître ni l'un ni l'autre des deux monumens qui lui étaient dus : une histoire documentaire de sa vie et l'édition de ses œuvres

complètes. Moins heureux en toute manière que les biographes attitrés de Mozart et de Sébastien Bach, l'honnête et médiocre compilateur qui avait entrepris d'écrire la vie de Joseph Haydn, le négociant C.-F. Pohl, est mort, il y a vingt ans, avant d'avoir pu dépasser la première moitié de sa tâche; et il ne semble pas que nous puissions espérer d'obtenir bientôt le complément nécessaire de ses deux volumes, non plus que le travail de revision, littéraire et musicale, dont ces deux volumes eux-mêmes auraient grandement besoin pour pouvoir prendre place à côté des ouvrages classiques de Jahn, de Spitta, et de Chrysander. Mais, à défaut d'une biographie plus digne de l'auteur des *Saisons*, voici que la maison Breitkopf a résolu de nous révéler tout l'ensemble de son œuvre, dont la plus grosse part était restée inédite! Déjà trois grands volumes ont paru d'une admirable édition « critique, » analogue à celles qui nous ont fait connaître, précédemment, l'œuvre complète de Mozart, de Schubert, et de Beethoven: trois volumes où le plus savant des musicographes autrichiens, le professeur Eusèbe Mandyczewski, nous présente, classées selon l'ordre de leurs dates et soigneusement reproduites d'après les manuscrits originaux, les 40 premières symphonies du jeune maître de chapelle du prince Esterhazy (1). Bientôt d'autres volumes s'ajouteront à ceux-là, consacrés à l'exhumation des symphonies suivantes, en même temps que des collaborateurs de M. Mandyczewski nous restitueront, dans le même ordre chronologique, les séries parallèles, — peut-être plus ignorées encore, — des *divertimenti*, des *duos* et *trios*, des *concertos*, et de tout le reste d'une œuvre musicale énorme, à coup sûr, mais sûrement aussi la plus variée, la plus aimable, et la moins fatigante qui soit au monde, avec la verve et l'ingéniosité merveilleuses de son invention. Ainsi nous allons pouvoir, désormais, explorer dans toute son étendue ce génie de Haydn dont il ne nous a été donné d'acquérir, jusqu'ici, qu'une connaissance relativement très bornée et très insuffisante, réduite, en somme, à une seule des nombreuses « périodes » de sa longue carrière; et à peine moins important sera le service que nous rendra, pareillement, cette nouvelle « édition critique » en nous mettant à même d'étudier enfin, année par année, le vivant travail de transformation qui n'a point cessé de s'accomplir dans les idées et le style du maître, depuis ses premiers essais de musique instrumentale jusqu'à ses célèbres symphonies, oratorios, et quatuors de sexagénaire.

Cette étude, il est vrai, ne nous deviendra pleinement possible

(1) *Joseph Haydn's Werke, Serie I, Symphonien*, vol. I, II et III; Leipzig, 1908-1909.

qu'après la publication complète de l'œuvre de Haydn: mais un excellent catalogue chronologique de toutes les symphonies, répété par M. Mandyczewski au début de chacun des volumes, suffit à éclairer pour nous, dès maintenant, les lignes principales de ce qu'on pourrait appeler la « courbe » suivie par le génie du maître pendant un demi-siècle, tout au moins dans le vaste et glorieux domaine de la symphonie. En comparant aux œuvres déjà recueillies dans les trois volumes parus les partitions des symphonies ultérieures, — quelques-unes publiées dans d'autres recueils, et presque toutes conservées, en copies manuscrites, à la Bibliothèque du Conservatoire, — nous voyons se dérouler devant nous l'existence entière de l'auteur, son existence d'artiste uniquement occupé des progrès de son œuvre. Nous assistons, tour à tour, aux effets exercés sur lui par l'âge, et par les changemens du goût de son temps, et par l'exemple d'autres musiciens, et par sa raison aussi bien que par son cœur, voire par les circonstances de sa vie privée. Il y a là un spectacle d'une évidence et d'un attrait incomparables. De proche en proche, une âme parfaitement enfantine, — bien plus enfantine, au total, que celle de Mozart, — se montre à nous, directement reflétée dans une production à peu près incessante: une âme pénétrée de l'ancienne tradition qui prête à la musique le devoir et le droit de traduire jusqu'aux nuances les plus fugitives des sentimens intimes, et, avec cela, n'ayant à nous traduire que les sentimens toujours les plus simples et les plus sincères, les plus faciles à exprimer pour un musicien. Aucun roman psychologique ni aucune « confession » ne nous laisse pénétrer plus à découvert dans la familiarité d'une nature d'artiste que cette belle série des 104 symphonies de Joseph Haydn, quand nous les suivons dans leur ordre historique. Et comme le petit nombre de livres et articles nés à l'occasion du centenaire de 1909 ne nous apporte rien qui vaille d'être signalé (1), et comme je ne puis résister cependant au désir de prendre mon humble part, moi aussi, de la commémoration d'un maître qui m'a bien souvent procuré, depuis l'enfance, d'inoubliables « instans de repos et de réconfort, » c'est à ce catalogue des symphonies de Haydn que je vais demander de nous raconter, à sa façon, deux épisodes encore inédits de la carrière artistique qui s'est doucement terminée dans une petite maison d'un faubourg de Vienne, durant la nuit du 30 au 31 mai d'il y a cent ans.

(1) A moins que l'on ne veuille rattacher à ce centenaire la publication d'une excellente petite biographie française de *Joseph Haydn* par Mlle M. Brenet Alcan, 1908.

L'impression la plus caractéristique qui ressort de la lecture des quarante premières symphonies de Haydn, composées entre 1759 et 1770, est une impression très marquée de force et d'énergie viriles, aussi différentes que possible de notre conception habituelle de l'œuvre du maître. Sous de nombreuses modifications de style et de procédés, l'inspiration de ces quarante symphonies demeure sensiblement la même : un effort continu pour exprimer, par des moyens de plus en plus « modernes, » des émotions à la fois très simples et très vigoureuses, telles qu'on peut les attendre d'un robuste paysan allemand, étranger aux subtilités du nouveau goût mondain. L'imitation même des récens compositeurs italiens, et, en particulier, du Milanais Sammartini, qui se trahit à nous de la manière la plus indéniable aux environs de 1764, ne suffit pas à détourner le jeune homme de la poursuite du même idéal de beauté un peu rude, mais pleine de franchise et d'ardeur juvénile. Joseph Haydn a beau multiplier et séparer ses « sujets » mélodiques, il a beau enrichir sans cesse son orchestration, soit en affranchissant l'alto de sa soumission à la basse, ou bien en assignant un rôle plus actif et plus libre aux instrumens à vent : la signification intérieure de toutes ses premières symphonies ne change pas, au fur et à mesure de ces progrès de sa langue musicale. D'année en année, le maître de chapelle d'Eisenstadt, puis d'Esterhaz, continue à exprimer des sentimens d'une teinte assez uniforme, et d'ailleurs si absolument dépourvus de l'élégance, plus ou moins maniérée, de ses œuvres suivantes, que nous aurions peine à reconnaître, par exemple, l'auteur de *l'Ours* ou de *la Surprise* dans ce savant et sérieux symphoniste qui nous apparaît tâchant à enrichir la musique d'orchestre des méthodes raffinées d'élaboration thématique que lui a enseignées son seul maître véritable, l'austère Philippe-Emmanuel Bach. Parfois, l'une des symphonies est dans un ton mineur ; et on peut être certain que Joseph Haydn ne manque pas d'adapter à ce ton une inspiration sentimentale plus sombre et d'une gravité plus mélancolique, surtout lorsqu'il destine son œuvre à être exécutée dans la chapelle du château princier, pendant la semaine sainte ou à l'occasion d'un anniversaire : mais, jusque dans ces ouvrages en mineur, nous continuons à sentir qu'aucune passion très profonde ne consume le cœur de l'habile musicien, tout entier à son rêve de renforcement et de « modernisation » du langage orchestral.

Or, voici que, tout à coup, la liste des symphonies de l'année 1772 nous indique un bouleversement complet dans cette création jusqu'alors si tranquille, si unie sous la diversité de sa forme extérieure,

et s'avançant d'un pas si assuré dans sa large voie ! Déjà, durant l'année 1771, nous voyons surgir une *sonate* de clavecin en *ut mineur* (1), qui nous arrive seule, — au lieu de se rattacher à une série, suivant l'usage alors à peu près absolu, — et dont l'accent désolé, maintenu obstinément jusque dans le solennel *andante con moto* en *la bémol majeur*, n'a plus rien de commun avec la tristesse vague, et comme abstraite, des quelques morceaux mineurs des œuvres précédentes. Et puis, au sortir de cette sonate qui semblait bien nous offrir déjà les premiers échos d'une douleur personnelle, nous découvrons côte à côte, dans le catalogue des symphonies de la fin de 1771 et de toute l'année 1772, trois (ou peut-être quatre) grandes œuvres en des tons mineurs, accompagnées encore de deux autres (en *si* et en *sol majeurs*) dont la puissance expressive et la bizarrerie ne sont guère moins éloignées de tout ce que nous présente le même catalogue avant comme après cette année 1772 (2) !

Il faut lire, dans leur partition ou dans une réduction au piano, ces symphonies mineures du jeune Joseph Haydn pour se rendre compte de la prodigieuse intensité de souffrance qu'elles chantent, ou plutôt sanglotent et gémissent, devant nous. L'une, en *mi mineur*, est connue sous le nom de *Symphonie Funèbre*, sans doute parce que l'auteur, quarante ans plus tard, a demandé que l'on en jouât un morceau à son enterrement. Dès les premières notes, un cri angoissé jaillit, un cri de détresse haletante et fiévreuse, qui se poursuit jusqu'à la fin du premier morceau, tantôt clamé à l'unisson, tantôt réparti aux divers instrumens en un simple et brutal contrepoint qui en accroît l'effet; et c'est la même détresse affolée, mais plus fiévreuse encore, et avec une sorte de sauvagerie dans la hâte frémissante de son mouvement, qui soudain nous ressaisit au début du *finale*, après le murmure plus résigné de l'*andante* majeur et l'étrange dialogue en *canon* tenant lieu du menuet. Évidemment accablé sous le poids d'une émotion très violente, le musicien ne trouve plus le loisir de diviser ni de varier ses « sujets, » non plus que d'élaborer leurs élémens, ou de combiner d'ingénieux artifices d'instrumentation. Au point de vue du « métier, » cette symphonie et la plupart des suivantes n'ont point la richesse technique de maintes œuvres qui

(1) C'est le n° 14 de l'édition Litolff.

(2) On pourra trouver des réductions de ces symphonies pour le piano à quatre mains dans l'édition Litolff (symphonie en *mi mineur*, n° 36; symphonie des *Adieux*, n° 28; symphonie en *sol*, n° 40), et dans l'édition Rieter-Biedermann (symphonie en *fa mineur*, n° 1, et symphonie en *si*, n° 3). Il se pourrait, en outre, que la symphonie en *ut mineur* (Litolff, n° 31,) fît également partie de la même série: aussi bien Mozart doit-il l'avoir connue déjà au début de 1773.

les ont précédées (1) : mais, en fait, l'inspiration dont elles dérivent justifie et compense amplement cette infériorité. Ce n'est plus maintenant, comme naguère, un artiste consciencieux et habile qui se montre à nous, mais un être de chair et de sang pareil à nous tous, un homme s'efforçant à épancher de son mieux, dans l'unique langage dont il dispose, la « funèbre » désolation qui l'emplit tout entier.

Une autre des symphonies, en *fa mineur*, porte le nom de *la Passione*, — au sens tout profane de ce mot italien. Celle-là est, d'un bout à l'autre, dans le même ton mineur (sauf quelques mesures du second menuet), et ne traduit d'un bout à l'autre qu'un même sentiment, plus contenu et plus recueilli que celui de la *Symphonie Funèbre*, avec une ombre, non moins poignante, de profonde tristesse à jamais sans espoir. L'œuvre commence par un long *adagio* d'un rythme grave et lourd qui, tout à l'heure, va s'animer dans le second morceau, *allegro assai*, revêtant une allure de plus en plus heurtée, pour aboutir enfin à une suite précipitée de sanglots dont Beethoven, un jour, se souviendra dans le plus « romantique » de ses quatuors. Puis, de nouveau, la fièvre se calme dans le menuet, mais sans que la consolation reparaisse au cœur ulcéré du musicien; et il n'y a pas jusqu'au final, malheureusement trop rapide, qui ne s'achève sur la même expression de sombre désespoir.

A l'année 1772 appartient également une autre symphonie, — en *fa dièse mineur*, — que tous les biographes et critiques ont l'habitude de citer, mais pour nous l'offrir comme un exemple de la naïve et puérile jovialité du souriant « Papa Haydn. » C'est, en effet, dans le finale de cette symphonie des *Adieux* que tous les instrumentistes, tour à tour, cessent de jouer et s'en vont, jusqu'à ce qu'enfin les deux violons restent seuls en scène. Tout le monde s'accorde à affirmer que Haydn a eu une intention comique, en terminant ainsi ce morceau ; mais personne ne sait au juste ce que l'intention a pu être, et chacune des histoires inventées à son sujet en trouve une ou deux autres, aussitôt, pour la démentir. Toujours est-il que, grâce à ces légendes, la symphonie des *Adieux* a un peu plus tardé que les autres à disparaître de l'horizon musical. On l'a jouée encore à Leipzig, durant l'hiver de 1837 ; et le jeune Schumann, qui assistait à cette exécution, nous apprend que, « cette fois comme toujours, les musiciens ont éteint leurs chandelles, l'un après l'autre, et se sont levés de leurs sièges. »

(1) Le contrepoint même, qui y tient une place considérable, est manifestement simplifié et condensé à dessein, pour devenir désormais un élément d'expression dramatique.

Mais, ajoute-t-il, « personne n'a ri : car le fait est que la musique n'avait rien de risible. » Non, certes, il n'y a « rien de risible » dans les divers morceaux de cette puissante et superbe symphonie, l'une des plus imprégnées de douleur qu'on ait écrites jamais! Quelle qu'ait pu être l'intention de Joseph Haydn en composant un morceau qui n'est, du reste, qu'une manière d'appendice au véritable finale de la symphonie des *Adieux* ; — qu'il ait désiré obtenir du prince Esterhazy le maintien des musiciens de son orchestre ou simplement la permission, pour ceux-ci, d'aller rejoindre leurs femmes, — cette intention a peut-être de quoi nous amuser par sa naïveté, mais assurément sans que l'auteur y ait joint le moindre élément de plaisanterie.

Les quatre morceaux principaux des *Adieux*, — si nous mettons à part le petit *adagio* ajouté au finale, — forment un ensemble pathétique non moins homogène, et d'une intensité d'émotion non moins saisissante que la sonate ou les symphonies que je viens de citer. La seule différence est que, ici, pour apitoyer son auditeur princier, Joseph Haydn a imaginé quelque chose comme un « drame symphonique, » dans le genre des *ouvertures* de *Coriolan* ou de *Léonore*. Au lieu de n'exposer qu'un sentiment unique, directement issu de son propre cœur, il a, pour ainsi dire, constamment mélangé ou opposé deux modes d'expression, dont l'un signifie une crainte et une inquiétude frémissantes, se traduisant en rythmes syncopés sous des modulations chromatiques ou de vives réponses de contrepoint, tandis que l'autre a plus précisément la portée et l'allure mélodique d'une plainte, s'élevant de l'orchestre vers le prince Esterhazy pour le conjurer de prendre en compassion la tristesse et l'émoi de ses serviteurs. Mais à quoi bon essayer une interprétation verbale toujours impossible? Qu'on lise, dans un arrangement pour le piano à quatre mains, ce beau drame d'une vérité et d'une passion immortelles! Qu'on observe, par exemple, vers le milieu du premier morceau, la façon dont une poussée de plus en plus frénétique d'harmonies éplorées s'interrompt, tout d'un coup, après être montée à son paroxysme, pour se transformer en un doux chant de violon, tout pénétré de ferveur suppliante! Ou bien, dans le premier *adagio*, que l'on considère l'incomparable variété des nuances psychologiques d'un même « état d'âme, » et tout ce que la simplicité voulue du langage comporte d'adresse délicate à les définir!

Encore cette symphonie ne diffère-t-elle pas à ce point des précédentes, par sa destination et son caractère, que nous ne puissions la tenir pour une continuation immédiate de la tendance qu'elles nous ont

révélée. Le fond de douleur angoissée que nous percevons sous la requête des musiciens d'Eisenstadt est bien toujours celui qui nous est apparu dans la *sonate* en *ut mineur*, dans la *Symphonie Funèbre* et dans la *Passione*. A une date plus ancienne ou plus récente, toutes les intentions dramatiques du monde n'auraient point suffi à nous valoir les accens désolés des deux *allegro* des *Adieux*. Et bien que les symphonies en *si* et en *sol majeurs* de 1772 ne portent plus au même degré l'expression d'une tristesse sans espoir, j'ai dit déjà qu'elles nous font voir une sorte d'exaltation mélancolique ou moqueuse, aussi une libre fantaisie dans leur coupe et leur style, par où elles s'apparentent de très près aux œuvres précédentes pour constituer avec elles, dans toute la série des productions instrumentales de Joseph Haydn, un petit groupe nettement distinct.

Évidemment, il y a eu aux environs de 1772, dans la carrière musicale du maître, une « crise » d'une acuité extrême, et d'ailleurs aussi passagère qu'imprévue et soudaine : car non seulement les œuvres de l'année 1773 ne conservent plus aucune trace de l'inspiration « romantique » de ces confidences passionnées de l'année d'avant, mais c'est depuis lors que Joseph Haydn nous apparaît employant son génie au service de ce style nouveau de musique « galante » qui fera vraiment de lui, pendant une longue période, le plus savant et le plus charmant de tous les « amuseurs. » Aussi aimerions-nous à savoir sous quelle influence a pu survenir en lui cette crise tragique, — et providentielle, — d'où sont sorties pour nous quelques-unes de ses compositions les plus originales : mais, hélas! sa biographie est, jusqu'à présent, tout à fait hors d'état de nous renseigner. Elle ne nous parle, au contraire, pour toute l'année 1772, que de fêtes brillantes et joyeuses où le jeune Haydn et ses compagnons ont eu à prendre part : réception, à Eisenstadt, du prince de Rohan, représentations et concerts organisés à Presbourg en l'honneur de l'impératrice Marie-Thérèse. Aucun événement à signaler, non plus, dans l'existence privée du maître, qui continue à supporter patiemment la mauvaise humeur de sa femme, et pousse même la complaisance pour elle jusqu'à écrire de petits motets d'église, sachant combien elle a toujours à cœur son salut éternel, ainsi que la satisfaction de son confesseur. Quant à la cantatrice Luigia Polzelli, l'amie qui, plus tard, le consolera des ennuis de sa vie de ménage, c'est seulement sept ans plus tard, en 1779, qu'il aura l'occasion de la rencontrer.

Ainsi les documens sont muets sur les causes de cet « accès » romantique de l'auteur des *Adieux* et de la *Passione*. Ou plutôt ils n'ont

à nous apprendre aucun fait certain : mais l'un d'eux nous permet d'affirmer l'existence réelle, dans la vie de Haydn, d'une crise telle que nous la devinions d'après ses effets. Une tradition viennoise, ayant cours dès les premières années du siècle passé, atteste que l'une des trois symphonies pathétiques de 1772, la *Passione*, a été inspirée au jeune maître par « son chagrin de la mort d'une personne aimée. » Et nous pouvons être sûrs, à ce compte, que c'est également de la même source qu'ont jailli et la plaintive sonate en *ut mineur*, et cette *Symphonie Funèbre* que le vieux Haydn allait choisir, entre toutes ses œuvres, pour être exécutée à son enterrement. Oui, tous ces chants de douleur ont eu pour cause la mort d'une personne infiniment chère : d'une jeune femme, très certainement, que le maître de chapelle d'Esterhaz aura connue peut-être parmi le personnel dramatique du château, — comme il allait connaître, ensuite, Luigia Polzelli, — et dont il aura fidèlement porté le deuil, au fond de son vieux cœur, jusqu'au jour où il a eu à régler ses volontés suprêmes. J'ai même songé, un moment, à me représenter cette inspiratrice des chefs-d'œuvre romantiques de Haydn sous la figure d'une adorable enfant, Mlle Delphin, dont la chronique nous informe qu'elle est morte d'une congestion pulmonaire, le 18 juin 1772, victime de l'ardeur trop passionnée de sa danse durant les fêtes organisées en l'honneur du prince de Rohan ; mais la douleur de Haydn paraît bien remonter à une date plus ancienne, et jamais, sans doute, le monde ne saura le nom de l' « immortelle bien-aimée » qui nous l'a value.

A quoi il convient d'ajouter que, si le fond de ces œuvres pathétiques de Haydn ne peut lui être venu que de ses sentimens personnels, la forme qu'il a donnée à ceux-ci est la conséquence d'une autre grande crise, intellectuelle et morale, qui était alors en train de transformer tous les domaines de l'art allemand. Depuis plusieurs années déjà, l'Allemagne commençait à être travaillée d'un état d'esprit nouveau, né sous les influences étrangères de Rousseau et d'Ossian, mais qui nulle autre part ne devait s'exprimer, à cette date, avec autant de relief ni de véritable éclat « romantique. » Les historiens ont coutume de désigner du nom de *Sturm und Drang* cette période d'agitation enflammée et vibrante qui, inaugurée aux alentours de 1770, allait trouver son incarnation parfaite, en 1774, dans la *Lenore* de Burger et dans les *Souffrances du jeune Werther*. La révolution intime que symbolisaient ces deux ouvrages dans l'ordre littéraire n'avait pu manquer de chercher à se traduire, également, dans cette langue populaire de l'Allemagne qu'était sa musique ; et, en effet, rien n'est plus curieux

que de voir, vers ce même temps, un équivalent absolu du *Sturm und Drang* se manifester, tout à coup, chez tous les compositeurs allemands, depuis Joseph Haydn jusqu'à Gluck et Mozart, en passant par des maîtres de second ordre, tels que les Vanhall et les Dittersdorf (1).

Mais l'étude de cette brève échappée « romantique, » bientôt interrompue et retardée, chez les musiciens allemands, par les progrès de la « galanterie, » m'entraînerait trop loin; et je voudrais signaler encore, tout au moins, l'existence d'un autre épisode peu connu de la vie musicale de Joseph Haydn, que vient également de nous révéler le nouveau catalogue de ses symphonies.

On croit communément que les douze dernières symphonies de Haydn, — les seules que l'on daigne encore exécuter, de temps à autre, — ont toutes été composées à Londres, durant les deux séjours faits par l'auteur dans cette ville, de janvier 1791 à juillet 1792, et de janvier 1794 au 15 août de l'année suivante. Mais le manuscrit de l'une de ces douze symphonies, en *mi bémol* (classée sous le n° 10 dans l'édition primitive), nous apprend qu'elle a été composée, seule de toutes, en 1793, c'est-à-dire à une date où le vieux maître était revenu de son premier voyage, et ne songeait pas même encore à préparer le second. Il l'a donc conçue et écrite à Vienne, au lendemain de son retour, et pendant qu'il était tout entier à l'émotion causée en lui par la perte de son jeune « fils » Mozart, mort le 5 décembre 1791. A Londres, naguère, dans la fièvre de son travail de composition et de mise au point. à peine avait-il eu le loisir d'accorder quelques larmes à la mémoire de celui qu'il s'était, depuis longtemps déjà, accoutumé à considérer comme le plus grand des maîtres de son art; mais maintenant, rentré chez lui, il vivait en communion familière avec cette mémoire, que lui rendait plus présente encore et plus chère la découverte de la suite prodigieuse des chefs-d'œuvre créés par Mozart à la veille de sa mort, quintettes, fantaisies, et concertos, et la *Flûte Enchantée* et le *Requiem*, vingt œuvres d'un style et d'un esprit nouveaux que personne n'était mieux que lui en état de comprendre. Or, il suffit de jeter les yeux sur cette symphonie de 1793 pour constater aussitôt qu'elle est, d'un bout à l'autre, comme saturée du génie de Mozart. Non seulement certains

(1) C'est également en 1772 que Philippe-Emmanuel Bach a publié la série la plus « romantique » de ses concertos de clavecin (récemment exhumée par M. Hugo Riemann). Quant au jeune Mozart, on trouvera de curieux échos de son « romantisme » dans la série de ses quatuors composés à Milan en janvier-février 1773, ainsi que dans une suite de sonates pour piano et violon de la même année, rééditées dans la collection Litolff sous le titre singulier de *Sonatines*.

passages de l'*andante*, et l'accent et toute l'allure du *menuet*, et surtout le thème du *finale*, avec l'étonnant travail fugué dont il devient l'objet, se rattachent de tout près à tels des derniers quintettes ou des grandes symphonies de Mozart, mais, par-dessus ces souvenirs directs, c'est toute la signification poétique de la symphonie du « Papa » qui semble un écho délicieux de l'œuvre du « fils. » La ligne mélodique est plus ample qu'à l'ordinaire chez Haydn, le rythme plus chantant, l'inspiration sensiblement plus fondue et moins fragmentaire; et parfois le vieux maître a le cœur si rempli de cet art, plus profond et plus haut, dont il se nourrit que nous croyons entendre l'auteur même de *Jupiter* lui soufflant à l'oreille, par exemple, l'exquise cantilène qui sert de « second sujet » à l'*allegro vivace*.

Mais, aussi bien, sa symphonie entière n'est-elle qu'une fleur de pure poésie, parmi ces merveilles de science, d'éclat, de force et de grandeur ou de verve comique que resteront à jamais les autres symphonies anglaises de la même série. Égarée parmi elles, dans tous les recueils, elle s'en distingue comme ferait une *Vierge* de Raphaël au milieu d'une galerie de Franz Hals et de Gérard Dow. Et nous savons, à présent, sous quelle touchante lumière cette fleur a germé. Au lieu de déplorer la mort du jeune confrère qu'il avait aimé plus que personne au monde, et de nous traduire son regret en une nouvelle *Symphonie Funèbre*, le noble vieillard a voulu que sa commémoration du poète revêtît la forme d'un chant, tout parfumé de jeunesse et de beauté éternelles. Il a voulu ressusciter en soi l'âme de son ami : et c'est à quoi il est parvenu, par un miracle d'admiration mêlée de tendre amour. Il me semble le voir, dans sa petite chambre, assis frileusement entre son poêle et son clavecin. Parfois il s'interrompt de son travail, pour laisser libre cours à ses souvenirs. Il évoque l'image lointaine de sa première rencontre avec l'enfant prodige; et puis les voici tous deux à Vienne, Mozart et lui, s'amusant à échanger leurs nouveaux quatuors, et voici la scène affreuse des adieux, le jeune homme tout en pleurs s'attachant au cou du vieillard, lui prédisant que jamais plus ils ne se reverront... Une dernière larme tombe, lentement, sur la joue de Haydn : mais il sait trop, désormais, le peu de prix qu'il convient d'attacher à notre vie terrestre. Et c'est en souriant qu'il se remet à l'œuvre, après une courte prière, heureux de pouvoir apporter encore, avant de s'en aller à son tour, un suprême et fervent hommage au génie de Mozart.

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

A peine une grève est terminée, une autre commence : celle des facteurs a pris fin il y a trois semaines ; presque aussitôt, les inscrits maritimes en ont déclaré une autre à Marseille. En 1904, nous avions déjà eu, presque coup sur coup, deux grèves des inscrits maritimes ; une troisième est survenue en 1907 ; nous en sommes donc à la quatrième en cinq ans, ce qui est beaucoup trop, si on songe que les intérêts en cause ne sont pas seulement des intérêts privés. De quoi se plaignent aujourd'hui les grévistes ? Leur prétexte est que la loi sur le repos hebdomadaire n'est pas strictement appliquée. En admettant que le grief soit fondé, il n'excuse nullement une interruption du travail dont les conséquences sont si graves. Les journaux ont raconté la détresse, la misère dans lesquelles sont tombés un certain nombre de passagers immobilisés à Marseille et dénués de toutes ressources. Ce sont là cependant des maux qu'on peut en quelque mesure atténuer : il n'en est pas de même, dans l'état de notre législation, de ceux que cause à la France, à l'Algérie, à la Tunisie, l'arrêt de toute communication entre elles. Quant au port de Marseille, la perte pour lui est grande dans le présent, et peut-être l'est-elle encore davantage pour l'avenir, puisque le commerce n'y trouve plus le plus précieux, le plus indispensable des biens, à savoir la sécurité.

Ce qui donne aux inscrits maritimes la force dont ils abusent, c'est qu'ils ont un monopole. Ils en ont même plusieurs, mais nous ne parlerons aujourd'hui que de celui de la navigation entre la France et l'Afrique septentrionale, navigation qui ne peut se faire que par eux, sous le pavillon français. En outre, l'admission en franchise des produits naturels de l'Algérie n'a lieu dans nos ports que s'ils y viennent directement. Sous la double égide d'une telle législation, les inscrits maritimes peuvent élever un obstacle infranchissable entre la France

et sa principale colonie, et le maintenir aussi longtemps qu'on leur conservera le privilège dont ils abusent. Le simple bon sens conseille donc de le leur enlever. Le gouvernement en a compris la nécessité et il a déposé devant la Chambre un projet de loi qui suspend, en cas de grève, le monopole de pavillon et l'interdiction, pour les produits africains qui veulent entrer chez nous en franchise, de passer par un territoire étranger. La commission des douanes s'est empressée d'étudier le projet. Le croirait-on? Elle a accepté la seconde de ses dispositions, mais elle a repoussé la première. La raison en est simple. La conséquence inévitable d'un monopole est d'endormir dans la routine ceux qui en profitent : pourquoi feraient-ils un effort énergique vers le progrès et le bon marché, puisqu'ils n'ont à craindre aucune concurrence et qu'ils sont maîtres d'imposer leurs tarifs? Ces conséquences se sont naturellement produites dans notre flotte de commerce. Le commerce le sait, il en souffre, mais il le souffre. Le supporterait-il aussi facilement le jour où il aurait pu faire la comparaison entre les avantages de la liberté et le poids onéreux d'un privilège? Les temps de grève pourraient devenir pour lui des momens de prospérité plus grande, et cela serait d'un mauvais exemple. On comprend donc que ceux qui profitent habituellement du monopole de pavillon s'opposent à ce qu'on fasse, même à titre provisoire et exceptionnel, l'expérience d'un autre régime. Pourtant les faits sont là, les grèves se multiplient, des questions nouvelles se posent et on se demande si les navires sont faits pour le commerce ou le commerce pour les navires. Ces grèves continuelles finiront peut-être par nous rendre le service de renouveler quelques-unes de nos idées ; elles nous obligent à réfléchir sur le danger de la protection à outrance; elles font apparaître à nos yeux le danger encore plus grand de faire de l'État le grand et peut-être l'unique industriel, le grand et peut-être l'unique commerçant, comme le veulent les collectivistes. C'est fort bien d'interdire aux fonctionnaires de tout ordre de se mettre en grève; mais que deviendra le droit de grève le jour où il n'y aura plus que des fonctionnaires? L'embarras est déjà considérable aujourd'hui parce que l'État a imprudemment accaparé beaucoup de services qu'il aurait dû laisser à la libre concurrence des énergies privées. Que sera-ce dans quelques années si les rêves collectivistes se réalisent et si l'État prétend suffire à tous nos besoins? Nous avons l'air de nous éloigner de la grève des inscrits maritimes, mais ce n'est qu'une apparence : cette grève n'est qu'une démonstration de plus du péril que nous signalons.

L'occasion est bonne pour faire voter la loi de préservation que le gouvernement a déposée, et qui, même amendée et amoindrie par la commission des douanes, vaut encore mieux que rien. Ce serait faiblesse et imprévoyance de la laisser tomber dans les oubliettes parlementaires, dès que le danger immédiat sera passé, car il faut songer au lendemain. Veut-on échapper à de nouvelles grèves? Le meilleur moyen pour cela est de prendre, dès maintenant, des précautions contre elles : il ne suffit pas de les avoir indiquées.

Les agitations de ces derniers mois ont eu des contre-coups intéressans, sinon sur la composition des partis eux-mêmes, au moins sur celle des groupes qui ont assumé la responsabilité de les diriger. La discorde est au camp d'Agramant. A la Confédération générale du Travail, au Comité exécutif du parti radical et radical socialiste, on se dispute, on se divise, on démissionne. Ce sont là les manifestations d'une crise.

La Confédération générale du Travail, ou C. G. T., faisait incontestablement plus d'effet quand on la voyait de plus loin, ou lorsqu'elle s'enveloppait de nuages à la manière d'un nouveau Conseil des Dix. Aujourd'hui, beaucoup de ses mystères sont percés à jour, et on commence à se familiariser avec des noms qui étonnaient davantage lorsqu'on les entendait prononcer pour la première fois. On retrouve dans ce milieu spécial toutes les faiblesses inhérentes à l'humanité. Les hommes, surtout assemblés, sont partout les mêmes : les mêmes passions les entraînent, les mêmes jalousies les brouillent, les mêmes haines les divisent. A la Confédération générale du Travail, les questions de personnes ne tiennent pas moins de place qu'ailleurs. Il y a quelques mois, M. Griffuelhes, secrétaire général, a dû se démettre de ses fonctions, et il a été remplacé par M. Niel; mais ni lui, ni ses amis, n'ont pardonné à ce dernier d'avoir pris une place qu'ils regardaient comme leur appartenant, et, dès le premier jour, l'infortuné M. Niel a été en butte à une conspiration envieuse et hargneuse qui ne lui a pas laissé un moment de répit; il en a beaucoup souffert, comme il l'a avoué plus tard dans sa lettre de démission. Bien entendu, les dissentimens entre eux prenaient les noms respectables d'opinions différentes. Les uns, avec M. Griffuelhes, étaient des révolutionnaires purs; les autres, avec M. Niel, étaient des révolutionnaires mitigés. Ils voulaient tous la révolution, mais par des moyens différens. M. Niel condamnait la grève à la veille du jour où elle devait se produire dans un discours prophétique dont les révolutionnaires lui

ont fait un grief. Peu importe que l'événement lui ait donné raison; on n'en a été que plus sévère pour lui; on l'a accusé d'avoir par avance affaibli le mouvement par le discrédit dont il l'avait frappé. Bref, il a été renversé par un vote, comme un simple ministre, et le parti révolutionnaire pur est resté maître de la situation. En vain M. Jaurès a-t-il jeté le cri d'alarme, en déclarant que la division serait un crime contre le prolétariat; sa voix s'est perdue dans le désert, et la Confédération générale est apparue profondément divisée. On cherchera sans doute à couvrir tout cela avec le manteau dont le plus pieux des fils de Noé couvrit autrefois la défaillance de son père; mais il sera trop tard, nous n'oublierons pas ce que nous avons vu, et le prestige de la Confédération générale en restera, au moins pour quelque temps, diminué aux yeux du monde bourgeois.

Il en est un peu de même du parti radical et radical socialiste, qui est le pivot de la majorité à la Chambre des députés. C'est sur lui que s'appuie le gouvernement : le jour où il abandonnerait M. Clemenceau, M. Clemenceau tomberait. Si on se fiait aux conversations de couloirs, ce jour serait arrivé tous les matins, car la plupart des membres du parti ont les plus mauvais sentimens pour M. le président du Conseil; mais ils en ont peur et ils croient avoir besoin de lui. Cependant des faits nouveaux se sont produits, qui pourraient bien modifier l'attitude de la majorité envers le ministère. Un certain nombre d'élections récentes, qui ont donné aux socialistes l'avantage sur les radicaux, ont jeté parmi ceux-ci la panique et le désarroi, et les adversaires du gouvernement, reprenant confiance et audace, l'accusent de mener le parti à la déroute. Que le parti aille en effet à la déroute, c'est possible et même vraisemblable. Tous les partis s'usent à la longue, et le parti radical, qui est au pouvoir depuis plus de dix ans, devait s'user plus vite que les autres, parce qu'il a fait plus de promesses et qu'il en a moins tenu. Il en a fait plus à cause de son ignorance, et il en a tenu moins à cause de sa médiocrité. Aussi, à mesure que les élections approchent, éprouve-t-il comme des frémissemens en sens divers. M. Clemenceau a certainement la houlette dure; mais est-il, ou non, un bon berger? On se le demande avec inquiétude et les voix qui le condamnent s'élèvent de plus en plus haut.

Cette émotion des esprits, cette incertitude, ces craintes devaient avoir un contre-coup sur le Comité exécutif du parti radical et radical socialiste, autre espèce de Conseil des Dix. Là encore la discorde a pénétré. A dire vrai, l'union n'y a jamais été bien grande, mais le public ne s'en doutait pas et le Comité avait l'air de quelque chose

d'assez puissant. Ses manifestations paraissaient considérables. Tout d'un coup trois de ses membres, dont M. Herriot, maire de Lyon, ont donné leur démission avec éclat. Quelques jours plus tard, le président du Comité lui-même, M. Lafferre, a donné la sienne. Cela ne veut pas dire que ces messieurs soient d'accord : ils sont, au contraire, à l'antipode les uns des autres, M. Herriot voulant renverser le ministère et M. Lafferre le conserver. On s'est empressé autour d'eux ; on les a réconciliés bon gré mal gré ; on a voté un ordre du jour qui a rétabli l'équivoque que leurs démissions avaient un moment dissipée. Si le comité est divisé, c'est que le parti l'est aussi ; il l'est entre ministériels et anti-ministériels. Un bon nombre de radicaux socialistes sont résolus à risquer une nouvelle bataille contre le Cabinet. Ce sera sans doute la dernière ; si le Cabinet en triomphe, il aura bien des chances de durer jusqu'aux élections prochaines ; tous les radicaux, après cet effort, ne songeront plus qu'à lui confier leurs intérêts électoraux. Mais en triomphera-t-il ? S'il fallait parier, nous parierions pour lui. Les radicaux nous ont donné si souvent le spectacle d'accès de courage qui n'aboutissaient jamais à rien que nous serions surpris de les retrouver différens d'eux-mêmes. Ils nous rappellent invinciblement les moutons de la fable qui ont pris à l'égard du berger l'engagement d'honneur de faire front au loup et de l'étouffer sous leur nombre.

Chacun en répond sur sa tête.
Guillot les crut, et leur fit fête.
Cependant, devant qu'il fût nuit,
Il arriva nouvel encombre :
Un loup parut; tout le troupeau s'enfuit.

Nous verrons ce qu'il en sera le 18 juin, car c'est ce jour-là qui a été choisi pour l'interpellation. Tout le monde s'y est donné rendez-vous, la droite avec M. Delahaye et M. Gauthier de Clagny, l'extrême gauche socialiste avec M. Jaurès. Quant aux radicaux socialistes, il y a un mois déjà qu'ils avaient désigné un des leurs, pour descendre en leur nom dans l'arène. Il est vrai que, depuis lors, on n'avait plus entendu parler de lui, ni de son interpellation ; mais après ce qui vient de se passer dans le Comité, comment reculer ? Nous attendons ce grand combat, sans nous faire illusion sur son résultat qui sera vraisemblablement négatif. En réalité, le véritable intérêt est aujourd'hui, ou plutôt, il va être au Sénat qui s'apprête à discuter la loi spéciale sur les retraites des employés des chemins de fer et la loi plus

générale des retraites ouvrières. Mais ces grands débats ne sont pas encore commencés : nous aurons à en parler bientôt.

L'Europe est encore loin d'être dégagée de toute préoccupation du côté de l'Orient : les questions s'y succèdent, tantôt délicates, tantôt graves, et il en sera ainsi pendant longtemps. La question actuellement posée est celle de Crète : elle est délicate, elle pourrait devenir grave. Les données du problème sont complexes et difficilement conciliables. On se trompe cependant lorsqu'on dit que les puissances sont prises entre des promesses contradictoires qu'elles auraient faites : il n'y a pas eu de promesses de ce genre; mais l'Europe a certainement encouragé des espérances en sens divers, opposés même, et elle se trouve aujourd'hui embarrassée entre les sympathies qu'elle éprouve, d'une part, pour la Grèce, et, de l'autre, pour la Jeune-Turquie. Si la Turquie était encore aujourd'hui ce qu'elle était il y a un an, l'embarras de l'Europe serait beaucoup moindre. Mais il y a un fait nouveau à Constantinople, un fait imprévu, un fait dont on ne saurait faire abstraction sans danger ni sans injustice. Et c'est là ce qui tient tout le monde en arrêt.

On se rappelle quelle a été, en ce qui concerne la Crète, la solution adoptée par les puissances après la dernière guerre turco-grecque : c'était une solution d'attente, dans un sens nettement déterminé. Les puissances n'ont pas cru qu'il fût prudent, il y a onze ans, de permettre l'union de la Crète à la Grèce, et elles ont parfaitement raison de ne pas le croire; on a vu, par ce qui s'est passé depuis, qu'elles n'auraient pas pu donner satisfaction à la Grèce sans déchaîner les appétits qu'elles s'efforçaient de retenir et de museler dans les Balkans; chacun aurait demandé des compensations, et peut-être aurait étendu la main pour s'en emparer; la crise que nous venons de traverser aurait eu lieu onze ans plus tôt. Mais si l'Europe a imposé à la Crète et à la Grèce une attente plus ou moins longue avant de permettre à leurs destinées de s'accomplir, c'est-à-dire de se confondre, elle a fait faire à la question un pas considérable. En réalité, la Crète a été mise à la disposition de la Grèce, qui y a installé un gouvernement et une administration. Le prince Georges a été nommé gouverneur de l'île : il a donné sa démission au bout de sept ou huit ans, et a été remplacé par un nouveau gouverneur, M. Zaïmis, nommé par le roi de Grèce. Depuis, la situation s'est normalement développée dans le sens où elle avait été engagée. Des milices crétoises ont été organisées sous le commandement d'officiers grecs. Les puissances attendaient que cette

organisation fût complète pour retirer les troupes qu'elles avaient laissées dans l'île afin d'y assurer le maintien de l'ordre, et l'année dernière, il a été formellement convenu que l'évacuation serait terminée dans le courant de juillet prochain.

Voilà, en somme, tous les engagemens que les puissances ont pris envers la Grèce : rien de moins, mais rien de plus. Elles en ont pris un autre envers la Porte, à savoir que sa souveraineté sur l'île serait maintenue. On assure qu'il y a là une contradiction; nous ne l'apercevons pas distinctement : il y a seulement une difficulté. La difficulté consiste à demander à la Grèce, ou plutôt à obtenir d'elle une prolongation de la patience qu'elle a montrée jusqu'ici, et nous reconnaissons qu'elle en a montré beaucoup dans ces derniers temps. Mais a-t-elle épuisé tout ce qu'elle en avait? Si elle l'a épuisé, la situation peut devenir très inquiétante, car la Grèce s'exposera à perdre en quelques jours le bénéfice de la sagesse dont elle a fait preuve jusqu'ici, et l'Europe pourra peu de chose pour elle. Croit-elle que l'occasion soit favorable pour la réalisation complète de ses espérances? Dans ce cas, elle se trompe. L'occasion, au contraire, n'a jamais été plus défavorable, et la moindre prudence conseille d'en attendre une meilleure. Il semble que la Crète étant maîtresse d'elle-même, comme elle l'est en fait, la Grèce soit dans une situation propre à lui rendre cette prudence facile et légère. La logique immanente des choses travaille pour elle; qu'elle la laisse faire; le seul péril serait de vouloir la brusquer.

La Grèce, avons-nous dit, a montré, dans ces derniers temps, une vraie sagesse. Lorsque la Bulgarie a proclamé son indépendance et que l'Autriche a proclamé l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, la Crète, par une sorte de mouvement réflexe, a proclamé de son côté son annexion à la Grèce. On s'y attendait; elle ne pouvait peut-être pas faire moins; mais cette proclamation n'a rien changé dans l'île, et la Grèce a eu le bon esprit, dont il faut lui savoir gré, de ne pas ajouter inutilement de nouveaux embarras à ceux avec lesquels l'Europe s'est trouvée aux prises : ils étaient déjà assez grands. L'Europe a contracté alors envers elle une dette morale, qu'elle acquittera un jour; mais elle a le droit d'attendre ce jour, de le choisir, et de s'opposer à ce qu'on lui force la main. Il est tout naturel qu'une plus longue attente soit pénible à la Grèce; lorsque les puissances ont annoncé, l'année dernière, qu'elles évacueraient en juillet 1909, elle a pu croire que c'était là pour elle une échéance fatidique dont personne ne s'étonnerait qu'elle profitât. Nous ne nous en étonnerions nullement,

en effet, si le sultan Abdul-Hamid était encore sur le trône et si la Turquie continuait de subir le joug d'une abominable oppression. La Turquie d'hier, quoiqu'en partie innocente de son malheur, avait droit à moins de ménagemens que celle d'aujourd'hui, et pour ce qui est d'Abdul-Hamid, on avait sur lui des moyens d'action qui étaient toujours efficaces. Mais les hommes et les choses sont changés, et ceux d'aujourd'hui ne peuvent pas être traités comme ceux d'hier. Le gouvernement jeune-turc ne le tolérerait pas, et qui pourrait lui donner tort? Il faut se mettre par la pensée à la place des hommes qui représentent ce gouvernement pour bien comprendre ce qui se passe en eux. Quand ils ont, en juillet dernier, secoué un joug odieux et donné au monde le spectale nouveau dans l'histoire d'une révolution faite sans violences et sans représailles, comme en vertu d'une baguette magique aussi légère qu'elle s'est trouvée forte, ils ont cru pouvoir compter sur la bienveillance de l'Europe, qui d'ailleurs leur en prodiguait les expressions. Quelle n'a pas été leur déconvenue lorsque, à l'acte qu'ils venaient d'accomplir et dont tout le monde les félicitait, la Bulgarie et l'Autriche ont répondu en portant une rude atteinte à la souveraineté de leur pays sur les territoires qui n'avaient pas cessé d'en dépendre! La révolution que les Jeunes-Turcs avaient faite n'était pas seulement libérale, elle était encore nationaliste, et les griefs qu'ils avaient contre l'ancien régime ne venaient pas seulement du joug de fer sous lequel l'Empire avait dû plier, mais aussi des amputations territoriales qu'il avait dû subir. Et, dès le premier moment, ils devaient subir eux-mêmes une diminution douloureuse pour leur patriotisme et compromettante pour leur prestige.

Ils s'y sont résignés parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement et que, surpris en flagrant délit d'évolution politique, ils sentaient bien qu'une aventure militaire serait pour eux une épreuve inquiétante, s'ils se trouvaient aux prises avec l'armée austro-hongroise, ou même avec l'armée bulgare. Voilà pourquoi ils sont entrés en composition et ont demandé des compensations pécuniaires à la place de ce qu'ils perdaient. Mais on raisonnerait mal si on croyait que, parce qu'ils ont fait cela une fois, et même deux, ils le feront une troisième : il serait, au contraire, beaucoup plus exact de dire que c'est précisément parce qu'ils l'ont fait deux fois qu'ils ne le feront pas trois. Ils ne le feraient que s'ils y étaient contraints par une force supérieure, et cette force, la Grèce doit se demander si elle l'a à sa disposition. Inutile d'insister sur ce point. La Grèce sait très bien qu'elle n'est pas plus en mesure aujourd'hui qu'il y a onze ans de soutenir victorieuse-

ment une guerre contre la Turquie. La supériorité des forces ottomanes ne fait de doute pour personne sur terre, et, sur mer même, la flotte turque n'est pas autant qu'on l'a dit une quantité négligeable. Sans doute, elle se compose de bateaux démodés qui ont moisi longtemps dans le Bosphore; on les jugeait incapables d'en sortir; mais, depuis quelques mois l'amiral anglais Gamble, homme énergique, en a pris le commandement, et les journaux nous ont appris qu'un navire turc était arrivé dans les ports d'Asie Mineure où il a été accueilli avec enthousiasme. Ainsi, la Grèce aurait à compter avec les forces ottomanes sur terre et sur mer si la guerre éclatait. La seule question est donc de savoir si elle éclaterait dans le cas où la Grèce consacrerait l'annexion de la Crète par un acte officiel quelconque, par exemple, par l'admission de députés crétois dans le parlement hellénique. Or, cette question est résolue d'avance. Les Jeunes-Turcs déclarent très haut qu'ils n'hésiteraient pas une minute à faire la guerre à la Grèce si l'hypothèse dont nous parlons venait à se réaliser, et beaucoup d'entre eux ne seraient nullement fâchés qu'on leur en fournît l'occasion. On prétend que c'est là de leur part un *bluff* destiné à faire reculer la Grèce et à intimider les puissances qui s'intéressent à elle : la vérité est que les Jeunes-Turcs, après les avanies qu'ils ont dû subir, rongent leur frein avec impatience, que la guerre parmi eux serait très populaire et que la Grèce, si elle s'y exposait, paierait pour l'Autriche et pour la Bulgarie. Nous l'aimons trop pour lui conseiller de courir un pareil risque.

Sans doute les puissances ne la laisseraient pas écraser; elles interviendraient après les premiers coups pour demander aux Turcs de ne pas abuser de la victoire. Les guerres de la Turquie contre une puissance balkanique chrétienne sont toujours truquées; elles ressemblent au duel de Faust contre Valentin, dans lequel Méphistophélès détourne les coups que le premier porte au second. C'est l'Europe ici qui joue le rôle de Méphistophélès; mais qui sait si elle pourrait le faire avec la Jeune-Turquie dans les mêmes conditions qu'autrefois, et si son intervention continuerait de produire un effet décisif et immédiat? En tout cas, l'Europe ne réussirait à arrêter le combat qu'en donnant une fois de plus à la Porte des garanties pour le maintien de sa souveraineté sur la Crète ; et alors où serait le bénéfice pour la Grèce? La situation antérieure à la guerre se trouverait consacrée, par conséquent aggravée. La Grèce peut-elle attendre plus de l'Europe? Non ; la situation générale et la politique particulière des diverses puissances ne comportent pas davantage. Toutes les puissances sont

pleines de sympathies pour la Grèce; toutes désirent que la Crète lui appartienne un jour; toutes sont convaincues que *fata viam invenient*, que ce qui est inévitable trouvera le moyen de s'accomplir; mais aucune d'elles ne veut se brouiller avec la Turquie, tant à cause de l'intérêt qui s'attache en ce moment à l'œuvre entreprise par le gouvernement de Constantinople, que du besoin qu'elles ont toutes de maintenir de bons rapports avec lui.

On raconte à ce sujet, — nous ne nous portons pas garant de l'exactitude du récit, — que, pendant le séjour qu'il a fait récemment à Corfou, l'Empereur d'Allemagne a été en rapports avec le roi de Grèce et aussi avec son premier ministre, M. Théotokis. L'empereur Guillaume est très sensible aux grands souvenirs du passé qui continuent de mettre une auréole au front de la Grèce moderne; le soleil de la Méditerranée exerce sur son imagination la séduction d'un mirage; il en est résulté que, dans leurs conversations avec lui, ses interlocuteurs ont cru l'avoir gagné à leur cause, et la lecture, à ce moment, de certains journaux allemands pouvait les maintenir dans cette illusion. Mais, l'Empereur une fois parti, elle n'a pas tardé de se dissiper. Pouvait-il en être autrement? A supposer que les choses se soient passées comme on les raconte, l'Empereur n'a pas tardé à être repris par les nécessités politiques qui s'imposent à lui comme aux autres. Toutes les puissances cherchent aujourd'hui à maintenir leur influence à Constantinople. Sous l'ancien régime, celle de l'Allemagne était hors de pair. L'Allemagne n'a nullement renoncé à lui conserver ou à lui restituer son ancienne prépondérance : on ne dit pas qu'elle ait échoué dans cette tâche. Appuyée sur l'Autriche, elle joue un jeu très serré en Orient et elle ne sacrifiera, ni à la Grèce, ni à personne, pour des raisons de sentiment, les grands intérêts qu'elle cherche à faire prévaloir. Cette attitude de sa part, si naturelle, si légitime, doit déterminer celle des autres. Ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Italie, ni nous-mêmes ne subordonnerons nos propres intérêts à ceux de qui que ce soit. Nous ferons tout ce qu'il est politiquement possible de faire en faveur de la Grèce; nous nous mettrons pour cela d'accord avec les diverses puissances; mais nous n'avons en ce moment aucune initiative particulière à prendre et, quelles que puissent être nos vues d'avenir, nous n'oublierons pas que nous avons garanti à la Porte le maintien de sa souveraineté sur la Crète.

Est-ce à dire que la Grèce doive abandonner toute espérance? Non, certes; nous n'avons rien dit, ni rien pensé de pareil. Il s'agit simplement, pour aujourd'hui, de respecter sous une forme quelconque

la souveraineté officielle de la Porte. On assure que les consuls européens à La Canée, consultés par leurs gouvernemens respectifs, ont émis l'avis que le drapeau ottoman devait continuer de flotter sur un rocher à l'entrée de la baie de la Sude, et qu'il devrait y être successivement gardé par un navire tantôt d'une puissance tantôt d'une autre. C'est évidemment dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher une solution provisoire. Le drapeau turc, en somme, ne sera là qu'un symbole ; il représentera la souveraineté ottomane ; mais les Crétois continueront de s'administrer et de se gouverner eux-mêmes. Il semble que la Grèce, dans ces conditions, peut attendre. Attendre quoi ? demandera-t-on. L'avenir ne sera pas toujours semblable au présent. Les susceptibilités de la Porte pourront s'atténuer. Des circonstances plus heureuses, plus glorieuses pour elle lui permettront sans doute de montrer une meilleure volonté envers la Grèce. Celle-ci lui rendra peut-être des services : elle avait déjà une grande inclination à le faire sous l'ancien régime. Le grand art en politique est de profiter des occasions, quand elles s'offrent. Actuellement, le Grec est peu populaire à Constantinople, et cela pour des motifs qui ne sont pas tirés seulement de la politique extérieure. Mais tout passe, évolue, se modifie. L'Empire ottoman est tout au début d'une crise qui sera longue et qui présentera des péripéties très diverses. Ce serait folie de la part de la Grèce de montrer une précipitation intempestive qui aurait le double inconvénient de l'exposer à des mésaventures fâcheuses et de paralyser la bonne volonté des puissances qui, tenant le plus à elle, ne demandent qu'à le lui montrer quand le moment sera venu.

Il y a cinquante ans, l'armée française marchait à côté de l'armée piémontaise dans les plaines de Lombardie et travaillait avec elle à la libération de l'Italie. Les deux armées allaient de succès en succès, et nous ne savons dans lequel des deux pays leurs victoires soulevaient le plus de joie. L'Italie était immensément populaire en France ; son nom même parlait à notre imagination ; nous l'aimions pour son prodigieux passé auquel le nôtre s'était plus d'une fois rattaché, et pour son avenir que nous pressentions. Napoléon III, nature rêveuse et généreuse beaucoup plus que politique, s'était fait l'homme d'une entreprise dont il n'avait peut-être pas mesuré toutes les conséquences ; mais la France était avec lui, elle s'était engagée à sa suite avec toute son âme ; on l'a bien vu, au moment où l'Empereur a quitté Paris, à l'enthousiasme qui, littéralement, s'est déchaîné autour de lui ;

on dételait sa voiture, on la traînait en triomphe. Jamais le souverain n'avait été plus applaudi. Ces souvenirs, nous venons de le voir, ne sont pas plus oubliés en Italie qu'en France. Des nuages passagers se sont parfois élevés entre nous : pourquoi ne le rappellerions-nous pas puisqu'ils ont disparu, et comment, au surplus, aurait-il pu ne s'en former aucun au cours d'une histoire où le voisinage des deux pays a amené et amènera peut-être encore quelques difficultés? Mais nous savons dorénavant le moyen de les résoudre par des explications franches et amicales. Il fallait faire entre nous un règlement des questions méditerranéennes et africaines; nous l'avons fait et le ciel sur nos têtes est redevenu pur et serein. Les deux pays, ne voyant que ce qui les unit, peuvent se livrer désormais à l'attrait si doux et si puissant de leurs sympathies réciproques. C'est ce que font aujourd'hui les Italiens avec une spontanéité dont nous sommes touchés très profondément. Il y a là un élan qui, venant de leur cœur, ne saurait manquer d'aller droit au nôtre. Rien ne manque à ces belles fêtes, auxquelles la participation du gouvernement et du parlement n'enlève rien de leur caractère de démonstrations populaires. Nous en lisons le récit dans les journaux avec une émotion plus grande de jour en jour. Deux pays qui ont dans leur histoire tant de noms retentissans, témoins de leurs gloires communes, Magenta, Solférino, Palestro, etc., sont faits pour s'aimer. Leur fraternité d'armes a laissé sur l'un et sur l'autre une empreinte qui reparaît dans les momens décisifs : et c'est pour le monde un grand exemple, en même temps qu'un sérieux enseignement.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXIXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-ET-UNIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 48818.